3 1761 07353017 2

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/oeuvrespolitique10prad

ŒUVRES

POLITIQUES

DE M. DE PRADT.

Extrait du Catalogue de la Librairie

DE PICHON ET DIDIER.

MÉMOIRES SUR LA RÉVOLUTION FRANÇAISE; par Buzot, député à la Convention nationale; précédés d'un précis sur sa vie, et de recherches historiques sur les Girondins, par M. Guadet. 1 vol. in-8° de 500 pages. . . . . 6 fr.

FABLES NOUVELLES, par M. Jauffret. 2e édition, revue, corrigée et augmentée. 2 vol. in-8, ornés de 6 belles gravures de Desenne, et du portrait de l'auteur. Paris, 1826. . . . . 12 fr.

Le même ouvrage, 2 vol. in-12, avec les mêmes grav. . . . 8 fr.

M. Dussault, en rendant compte de la première édition de ce recueil dans le *Journal des Débats*, s'exprimait ainsi : « Les fables de M. *Jauffret* doivent être rangées parmi celles qui se soutiennent le mieux à côté des agréables apologues de *Florian*. Ses sujets sont généralement bien choisis et intéressans; ses moralités sont piquantes; sa versification est harmonieuse, naturelle, facile et riche; son style se développe avec grâce, et quelquefois même déploie de la vigueur et de l'énergie, etc. »

DU SORT DE L'HOMME DANS TOUTES LES CONDITIONS, du sort des peuples dans tous les siècles, et particulièrement du peuple français. Par *M. Azaïs*. 3 vol. in-12, Paris, 1822. . . . . 8 fr.

C'est un développement de la doctrine des compensations, et une application du principe aux grands mouvemens de la civilisation en France, depuis le règne de Louis XIV jusqu'à nos jours. Dans ce tableau, se sont placés successivement plusieurs personnages célèbres, Richelieu, Mazarin, le cardinal de Retz, madame de Sévigné, Bossuet, Fénélon, J.-J. Rousseau, Voltaire.

L'auteur du *Système des Compensations* a une réputation qu'on ne saurait contester; ses connaissances universelles le rendent recommandable à toutes les classes de lecteurs.

OEUVRES DE THOMAS (complètes), nouvelle édition, avec une notice sur sa vie et ses ouvrages, par M. Villenave. 4 vol. in-8., Paris, Belin. . . . . 17 fr.

Le même ouvrage, broché en 2 forts vol. in-8. . . . . 16 fr.

OEUVRES DE D'ALEMBERT (complètes), contenant ses élémens de philosophie, ses éloges, sa correspondance, articles de l'encyclopédie, mémoires, etc., etc.; nouvelle édition, avec une notice, par Condorcet. 5 gros vol. in-8. Paris, Belin. . . . . 40 fr.

VOYAGE D'ANACHARSIS EN GRÈCE, vers le milieu du 4e siècle avant Jésus-Christ, suivi d'un voyage en Italie et d'œuvres diverses, par Barthélemy; édition augmentée d'une notice de M. Villenave. 8 vol. in-8. brochés. Paris. Belin. . . . 34 fr.

Le même ouvrage, broché en 4 gros vol. in-8. . . . . 32 fr.

OEUVRES

POLITIQUES

DE M. DE PRADT,

ANCIEN ARCHEVÊQUE DE MALINES.

MÉMOIRES HISTORIQUES

SUR

LA RÉVOLUTION D'ESPAGNE.

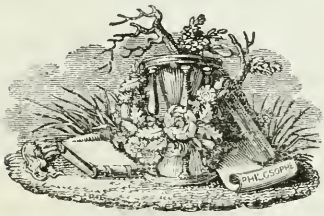

PARIS.

PICHON ET DIDIER, ÉDITEURS,

LIBRAIRES-COMMISSIONNAIRES,

SUCCESSEURS DE BÉCHET AÎNÉ,

QUAI DES AUGUSTINS, N° 47.

1828.

IMPRIMERIE DE TROUVÉ ET COMPAGNIE,
RUE NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES, N° 16.

JA
42
P7
V.10

PRÉFACE

La révolution d'Espagne, qui occupe une si grande place dans l'histoire de ces derniers tems, n'a guère encore été présentée que sous deux rapports.

1°. L'horreur qu'inspira l'enlèvement de la famille royale à Bayonne.

2°. L'influence que la défense de l'Espagne a exercée sur le changement arrivé en Europe depuis trois ans : ce sont deux points de vue très-justes; mais on peut dire qu'ils sont insuffisans dans une question de cette importance. Le public, frappé de l'attentat de Bayonne, n'a pour ainsi dire vu que lui; il n'a pas remonté à l'idée-mère de cette entreprise. Les traités, les intrigues, les dissentions intestines qui en ont facilité l'exécution, sont restés

hors de sa connaissance : on a su, parce qu'on l'a vu, que la famille royale d'Espagne avait été attirée à Bayonne, qu'elle y avait abdiqué et cédé ses états; que l'Espagne avait été remise à un autre; que la nation l'avait repoussée, qu'elle s'était armée, qu'elle avait souffert, combattu et triomphé; mais on a généralement ignoré le principe, les moyens et les actes qui ont créé ou consommé cette suite d'évènemens. Souvent nous avons eu lieu d'être frappés de l'ignorance générale à cet égard. Cette observation nous a portés à profiter des avantages que nous tenions de la position dans laquelle nous nous sommes trouvés pour suppléer au déficit que nous venons de remarquer. On verra, dans le cours de ces Mémoires, si nous avons été à portée d'être bien instruits.

Nous n'avons pas la prétention de faire l'histoire de la révolution d'Espagne; loin de là..... Cet ouvrage ne peut être celui

d'un seul homme ; il ne peut résulter que de la collection des mémoires que publieront, comme on doit s'y attendre, les acteurs qui ont contribué à chaque partie de cette grande action ; ainsi, les militaires français, anglais, espagnols traiteront, chacun de leur côté, la partie qui les concerne. La comparaison de leurs récits ne peut manquer de bien établir la vérité ; à leur tour, les personnes qui ont été placées dans les parties si nombreuses et si variées de la carrière civile, diront ce qu'elles auront fait ou vu. Un homme de talent s'emparera de ces matériaux, et, alors, cette époque sera parfaitement connue. Mais, aujourd'hui, chacun en particulier ne peut que fournir son contingent à ce recueil, en se bornant à faire connaître ce qu'il a été à portée de voir et d'entendre, mais de bien voir et de bien entendre ; car il est rare d'avoir des yeux qui voyent clairement et juste, et des oreilles qui en-

tendent distinctement. Dans les tems de révolution, il y a des yeux et des oreilles de parti, et même il n'y a presque que de ceux-là; nous tenant donc dans la position d'où nous demandons aux autres de ne pas s'écarter, nous avons eu pour objet de faire l'introduction à ce qui sera, avec le tems, l'histoire de la révolution d'Espagne; c'est en quelque sorte le premier chapitre de cet ouvrage, dont l'exécution totale est reservée à d'autres tems et à d'autres talens.

Comme ce n'est pas aux auteurs à parler pour leurs ouvrages, mais aux ouvrages à parler pour eux-mêmes et pour leurs auteurs, nous nous abstiendrons de parler de la pureté de nos intentions, de notre impartialité, et de mille autres excellentes qualités qui sont les propriétés incommutables de tous les écrivains; le public jugera ce qui peut nous revenir dans cette dotation commune : seulement nous dirons que

nous n'avons voulu ni élever, ni abaisser, ni accuser, ni excuser personne, mais uniquement exposer et expliquer, suivant nos moyens et facultés; lorsque le fil nous a échappé, nous nous sommes aidés, pour le ressaisir, des ouvrages de MM. Azanza (1), Cevalhos (2), Escoïquiz, Nelerto; nous avons puisé une ou deux observations dans l'ouvrage de M. de Rocca; nous nous sommes aidés quelquefois des fragmens de

---

(1) Nous recommandons sur-tout la lecture de l'ouvrage publié par MM. Azanza et Offaril. Cet écrit se distingue par sa clarté, par le grand nombre des faits et des citations, ainsi que par le calme et la modération qui s'y font sentir d'un bout à l'autre. Il y a dans le style de cet ouvrage une probité qui rappelle le noble caractère de leurs auteurs.

(2) L'ouvrage de M. de Cevalhos fut publié à Madrid le 1er. septembre 1808. C'est la première clarté répandue sur les évènemens de Bayonne, qu'on ignorait également partout.

Le succès de cet ouvrage fut prodigieux; les murailles de Londres furent couvertes de ses copies. Bientôt l'Alle-

la correspondance de la reine d'Espagne. Ils peuvent servir à éclaircir quelques points de cette histoire. Notre réserve sur le reste de cette correspondance provient du respect dû au rang de l'auteur, ainsi qu'au malheur qui ne laisse pas toujours à ceux qui l'éprouvent, la faculté de se respecter assez eux-même. Nous croyons n'avoir manqué à aucun devoir en écvrivant sur un évènement consommé dans toutes ses parties, et sur des acteurs disparus de la scène ou remontés à de grandes prospérités. N'être plus ou être beaucoup ouvre une pleine carrière à la vérité. Les faits les plus

---

magne et le Nord en furent inondés; il commença la révolution allemande complétée en 1813, en partie par les écrivains de cette nation, dont elle a été l'ouvrage avant que de devenir celui de ses guerriers. L'écrit de M. de Cevalhos aurait donné la mort au Français qui l'aurait recélé : on a vu mettre au nombre des motifs de guerre allégués contre l'Autriche en 1809, la facilité accordée à la circulation de cet ouvrage.

graves que nous retraçons sont déja consignés dans des ouvrages connus : c'est ce qui nous a enhardis à les rappeler (1). Nous avons pensé que l'on trouverait avec plaisir un grand nombre de notes et de pièces justificatives propres à étendre et à faciliter la connaissance du sujet. Il était indispensable d'y joindre la *Conversation* de M. Es-

---

(1) On ne peut interdire ou reprocher à un étranger de rapporter des faits que les ministres mêmes du prince des Asturies nous ont transmis. Après des écrits tels que ceux de MM. de Cevalhos et Escoïquiz, ainsi qu'après la correspondance de la reine d'Espagne, il ne peut plus y avoir d'indiscrétions. Nous avons apporté les plus grands ménagemens dans les citations, nous pouvions les étendre ; nous avons préféré le sacrifice de la curiosité, et de l'intérêt qu'inspirent ces révélations ; sur-tout nous nous sommes tenus éloignés de l'interprétation que l'esprit de parti a donnée à quelques faits qu'il s'est appropriés quand ils convenaient à ses vues, qu'il détournait sur ses adversaires quand ils pouvaient servir à les accuser. D'un nombre de mémoires que nous avons eus en notre possession, nous n'avons extrait que ce qui pouvait servir à établir la vérité historique.

coïquiz avec Napoléon : on ne connaît pas l'histoire de la révolution d'Espagne quand on n'a pas lu ce morceau vraiment précieux dans cette question. Si nous différons quelquefois avec MM. de Cevalhos et Escoïquiz, ce n'est pas pour avoir vu mieux ou autrement, mais seulement pour avoir écrit avec plus de soin que ces deux ministres. Ainsi M. de Cevalhos se trompe évidemment sur quelques points que nous faisons remarquer. Souvent il s'est laissé dominer par l'humeur qui perce dans le jugement également défavorable qu'il porte sur tout; l'aigreur de son esprit est empreinte dans tout son récit. Il ne donne aucun détail sur les circonstances de la cession des droits du prince des Asturies : il attribue à la violence celle du roi Charles. Il y a à-la-fois erreur et ignorance dans ces allégations, comme nous le prouverons. De même M. Escoïquiz n'a pas apporté assez d'attention à distinguer entre des faits qui

n'avaient rien de commun, tels que la remise de la couronne faite conditionnellement au roi Charles, par le prince des Asturies, le 1er. mai, et la rétrocession définitive faite par lui le 5. C'est encore avec la même légèreté que M. Escoïquiz dit n'avoir eu qu'une conférence avec moi (1); tandis que la vérité est que, depuis le 24 avril jusqu'au 30, il ne s'est pas écoulé un seul jour dans lequel je n'aie conféré avec lui, et plusieurs fois dans la même journée. Il aura pris le sujet des conférences, qui était le même, pour leur nombre. J'ai continué de voir M. Escoïquiz après la fin des négociations, 30 avril, et le départ des princes, 12 mai. Ce ministre séjourna à Bayonne quelque tems après que les princes l'eurent quitté; il attendait dans cette ville une partie de sa famille, auprès de laquelle il entendait bien finir sa carrière

(1) Escoïquiz, paragraphe à la suite de la *Conversation*.

en France; car alors, les princes, lui, tout le monde regardait l'Espagne comme confisquée au profit de Napoléon. L'héroïque courage de la nation en a décidé autrement. Je ne doute pas que même, sans les secours étrangers, elle n'eut fini par triompher. Elle aurait souffert plus et plus longtems, il est vrai; mais de son côté son adversaire aurait été blessé plus profondément, et l'issue du combat aurait été ce que l'on a vu. Dès qu'un grand peuple veut n'être pas soumis, il ne l'est pas. L'Amérique aurait triomphé des Anglais sans le secours des Français : à son tour l'Espagne aurait triomphé des Français sans le secours des Anglais. Si l'Espagne n'avait pas été séparée de son gouvernement, elle aurait pu être subjuguée; car il peut arriver qu'un gouvernement soit assez fort pour répondre de la nation aux étrangers, sans cependant l'être assez pour répondre des étrangers à la nation. Heureusement l'Espagne

libérée de son gouvernement, a pu, dans son absence, suivre le seul instinct des sentimens nationaux, et leur permettre de se déployer dans toute leur énergie. Les Espagnols ont fait ce qu'ils sentaient qu'en pareil cas les Français feraient chez eux : aussi, quelqu'acharnée qu'ait été la lutte des deux peuples, l'animosité ne doit pas survivre au combat; car, tout en la combattant, la France faisait en secret des vœux pour l'Espagne : si elle prêtait son bras contre elle à son chef, son cœur s'unissait au sien contre lui. Dans cette circonstance, la France s'est montrée plus morale que celui auquel elle obéissait; car elle ne fit éclater que de l'horreur contre ce qui s'était passé à Bayonne; elle déclarait par là que ce n'était pas à ce prix qu'elle voulait acquérir de l'empire sur l'Espagne. En France comme en Europe, la perte de Napoléon date de là : les esprits se reti-

rèrent de lui (1), la fortune l'abandonna ; ses grandes prospérités s'arrêtèrent ; bientôt l'édifice de ses grandeurs s'écroula, et sur ses ruines il fut écrit que, hors de la morale et des droits des peuples, il n'y a que des abîmes (2).

---

(1) Parce que ce n'était pas seulement un crime contre la morale, mais encore contre la civilisation actuelle. Cet acte faisait rétrograder aux tems des républiques modernes d'Italie, qui sont pleins de pareils faits. Le duc de Bourgogne arrêta Louis XI ; on délibérait à la cour de François Ier. sur l'opportunité de l'arrestation de Charles-Quint: la politique de ces tems vivait de ces coups soi-disant d'état; deux souverains ne s'abordaient pas sans les plus injurieuses précautions (*Voy.* l'Entrevue dans l'île des Faisans.); aujourd'hui ils passent des années ensemble, dans les palais, dans les camps, sous la garde de soldats qui n'appartiennent pas aux corps chargés de veiller à leur sûreté, et de décorer leurs cours.

(2) Je puis attester que dans les trois semaines pendant lesquelles les cours d'Espagne et de France se trouvèrent en présence, quelle que fût la supériorité de celle-ci sous les rapports de la puissance et du relief, il n'échappa à aucun de ceux qui la composaient, ni un mot, ni un signe qui pût la faire sentir aux deux cours d'Espagne qui

Si des lecteurs se sentaient frappés de la singularité de quelques parties de notre récit, et pouvaient se croire autorisés à les révoquer en doute, nous leur demandons de vouloir bien se rappeler ce qui s'est passé depuis ving-sept ans. Presque toujours tout ce qui a été déclaré impossible, incroyable, s'est trouvé tout fait. Il y a eu une fatalité attachée à ce mot *impossible*. Il a coûté cher à l'Europe.

Le desir que l'on parvienne à faire une bonne histoire de la révolution d'Espagne, nous enhardit à indiquer quelques points sur lesquels il est bien important que l'attention des écrivains se fixe. On peut es-

---

étaient réunies à Bayonne. Les égards les plus soutenus, les attentions les plus recherchées, eurent constamment lieu à leur égard. Les chefs du palais et des administrations en donnèrent l'exemple, principalement M. le comte de Castellanne, pair de France, alors préfet des Basses-Pyrénées. Les Espagnols pouvaient lire sur le visage de tous les Français, l'impression que leur faisait éprouver le traitement qu'ils éprouvaient.

pérer que rien ne manquera à la partie militaire de cette histoire. Il sera curieux de savoir comment on a pourvu à la subsistance des armées, à celle de la population de Lisbonne, d'une partie de celle du portugal réunie dans l'enceinte de ses défenses. L'histoire du commissariat anglais montrera qu'il a autant fait pour la victoire que les armées elles-mêmes. Mais ce qui exigera un travail particulier, parce qu'il aura un objet tout-à-fait inconnu, sera

1°. L'histoire des bandes et guérilas; l'époque et le mode de leur formation, leur nombre présumé, leurs chefs, leurs moyens de guerre, enfin l'influence qu'elles ont eue sur la défense de l'Espagne;

2°. L'histoire des cortès de Séville et de Cadix;

3°. Les suites que peut avoir pour l'Espagne la secousse que lui a fait éprouver sa révolution.

AVIS.

Nous croyons faire plaisir au lecteur, et lui faciliter l'intelligence de cet écrit, en le faisant précéder de la Notice ci-jointe, sur les lieux et les personnes dont il ramène souvent les noms.

Marac, château situé à un quart de lieue de Bayonne, dans une position fort agréable.

Cette maison fut bâtie pour la reine d'Espagne, veuve du roi Charles II.

La tradition du pays porte que cette princesse ne voulut pas mettre le pied dans cette maison, par la raison que sa dame d'honneur y était entrée avant elle.

La maison est petite et pauvrement meublée. Toute la suite de Napoléon occupait les habitations les plus rapprochées de ce château : la garde campait dans le parterre, situé sous les fenêtres des appartemens ; c'était un vrai campement.

D. Emmanuel Godoy, prince de la Paix, naquit à Badajoz, d'une famille noble, en 1768.

Il reçut son éducation dans cette ville, et il entra dans les gardes du corps, en 1787.

Après huit mois de service, il fut fait garçon-major de la compagnie espagnole, en 1788.

Exempt de la même compagnie, en 1789.

Adjudant-général des gardes du corps, et grand'croix de l'ordre de Charles III, en 1791.

Lieutenant-général des armées, duc d'Alcudia, major des gardes du corps, ministre des affaires étrangères, et chevalier de l'ordre de la Toison-d'or, en 1792.

Prince de la Paix, en 1795.

Il cessa d'être ministre en 1798.

Il n'a plus repris le ministère, mais le dirigeait toujours.

Il fut nommé général en chef de l'armée destinée contre le Portugal, en 1801.

Généralissime de terre et de mer, en 1802.

Amiral d'Espagne et des Indes, avec le titre d'*altesse*, en 1807.

En 1797, il épousa D. Maria Teresa de Bourbon, fille de l'infant D. Louis, frère du roi Charles III. Sa mère, Dona Josephe de Villabriga y Drummond, d'une famille illustre.

Le prince de la Paix a deux fils naturels : Don Manuel et Don Louis, de la comtesse de Castille

Fiel, et une fille légitime, la duchesse de la Alcudia actuelle.

Quand le prince de la Paix fut devenu un grand seigneur, il lui fallut une généalogie, et il ne tarda pas à en avoir une qui en valait bien une autre. Les généalogistes sont comme les mythologistes, occupés de faire des demi-dieux.

M. *de Cevalhos*, natif des Asturies, élevé par le prince de la Paix, qui lui donna une de ses cousines en mariage.

Ministre de Charles IV, au département des affaires étrangères, ensuite de Ferdinand, ensuite de Joseph, ensuite de la junte, ensuite des cortès, ensuite encore de Ferdinand; renvoyé le 25 janvier 1816; rappelé le 27, même mois, même année.

M. *Escoïquiz*, placé auprès du prince des Asturies, âgé de treize ans, en qualité de professeur de belles-lettres, par le prince de la Paix.

Renvoyé de la cour pour s'être permis d'adresser au roi des représentations sur le gouvernement du prince de la Paix, comme il l'apprend dans son ouvrage.

Le roi le traita avec bonté, le pourvut d'une dignité, celle d'archi-diacre dans l'église de Tolède : resté correspondant de son élève, auteur de toutes les démarches qui donnèrent lieu au procès de l'Escurial; exilé alors,

rappelé après les évènemens d'Aranjuez, conseiller principal du prince des Asturies, à Bayonne, décoré de l'ordre de Charles III, resté auprès de lui à Valençay, puis éloigné de cette résidence par Napoléon, relégué à Bourges pendant plusieurs années, rappelé par Ferdinaud lorsqu'il s'est rendu en Espagne, son ministre pendant quelques mois, exilé depuis ce tems.

Le système de M. *Escoïquiz* avait été constamment celui de s'attacher par un mariage à Napoléon, afin de l'opposer au prince de la Paix... Il est le véritable auteur du *Voyage de Bayonne.*

Nous avons eu connaissance des instructions dressées par M. Escoïquiz, lors de l'affaire de l'Escurial. Elles prouvent que Napoléon *s'y connaissait*, quand il disait dans la conversation qu'ils eurent ensemble : Chanoine, vous en savez loug!...

La *junte centrale* qui a gouverné l'Espagne avant les cortès de Cadix, était formée par les députés des autres juntes qui s'élevèrent dans toutes les parties du royaume, au moment de l'insurrection... Le conseil de Castille s'obstina à vouloir lui rester supérieur; la junte de Séville refusa de la reconnaître, celle de Grenade aussi. Si le maréchal Bessières n'avait pas, à Rioseno, battu le général Cuesta, on aurait vu celui-ci se déclarer pour le conseil de Castille, contre la junte de Séville, et l'armée de Castanos qui obéissait à celui-ci.

Le comte de Floridablanca, qui, dans ce tems, fut nommé pour présider la junte centrale, laissa une protestation secrète dans la municipalité de Murcie, portant qu'il obéissait à la force, et dans la crainte des assassinats populaires, et qu'il le déclarait pour que, dans aucun tems, le roi Joseph ne pût le lui reprocher.

Cette junte réunissait tous les pouvoirs.

Le général Frere, le général Moore, se plaignirent beaucoup de son défaut d'informations et de connaissance des affaires. Elle s'enfuit de Madrid à Séville, lorsque Napoléon approcha de la capitale. Des partis se formèrent contre elle, et ils allaient se combattre lorsque Joseph parut à Séville et occupa l'Andalousie : elle fuit à Cadix.

La junte de Cadix ne voulant pas la reconnaître, on forma un conseil de régence.

Joseph ayant convoqué une assemblée de cortès, la régence l'imita ; et pour suppléer au défaut des représentans directs du royaume qui n'avaient pu venir à Cadix, elle admit tous les suppléans de ces mêmes députés qu'elle put se procurer. De là sont venus ces cortès, si connus en Espagne et en Europe, et qui, après s'être conduits comme on le fait entre anarchistes, ont fini par ces cortès auteurs de la constitution d'Espagne, qui a si fort irrité Ferdinand... Plus ou moins ils ont mal fini... Ils se divisèrent en deux

partis, *serviles* et *libérales* : ces derniers ont été battus par les premiers, qui sont restés maîtres du gouvernement. Ferdinand a ordonné, par son décret du 27 janvier, que ces dénominations eussent à disparaître, et tout le monde à penser de même.

On rencontrera souvent dans cet ouvrage l'expression *vieux souverains*. C'est celle que les Espagnols employaient pour désigner le roi Charles et la reine son épouse, par opposition à la nouvelle cour.

MÉMOIRES

HISTORIQUES

SUR

LA RÉVOLUTION

D'ESPAGNE.

Le roi d'Espagne, Charles IV, fut le seul souverain de l'Europe, qui, à l'époque de la catastrophe à jamais déplorable de Louis XVI, donna des preuves actives d'intérêt à ce prince infortuné. On connaît les propositions qu'il fit adresser publiquement au pouvoir qui s'apprêtait à disposer de la vie de ce monarque, et il ne faut pas douter que ces premières démarches n'aient été soutenues

par beaucoup d'autres auprès des personnes qui dirigeaient alors l'opinion dans Paris (1).

Il suffisait que Louis XVI fût le chef de la maison de Bourbon, qu'il occupât un trône *de famille*, pour que Charles IV desirât ardemment de détourner le coup qui menaçait son malheureux parent.

Tout fut inutile, et la consommation de cette grande iniquité devint le signal de la guerre entre la France et l'Espagne. Si cet attentat glaça l'Europe d'effroi, il porta la flamme dans le cœur des Espagnols; et ce peuple, trop ardent pour contenir les impressions qu'il reçoit, se précipita sur les Français qui se trouvaient en Espagne, sans entrer dans aucune des considérations qui devaient faire reconnaître dans ces hommes attirés ou fixés en Espagne par les seules vues de leurs intérêts privés, des êtres étrangers à l'évènement qui provoquait

---

(1) La cour d'Espagne avait autorisé son ministre à Paris, le chevalier *Ocaritz*, à disposer d'une somme de trois millions pour agir sur les membres les plus influans de la convention et de la commune de Paris.

cette haine (1). Dans un instant le feu gagna la nation, tous les bras s'offrirent, et toutes les bourses s'ouvrirent. L'Espagne dépassa tout ce qu'à aucune époque de l'histoire moderne, on connaît d'offrandes offertes par le patriotisme aux gouvernemens qui ont réclamé son appui. Ainsi, tandis que sous l'assemblée constituante, la France n'avait fourni qu'une somme de cinq millions ; tandis qu'à l'ouverture de cette même guerre, 1793, l'Angleterre n'élevait ses largesses qu'à la somme de quarante-cinq millions, l'Espagne offrait en dons volontaires celle de soixante-treize millions. C'est sûrement le don patriotique le plus riche qui ait été fait par aucun peuple moderne.

Mais ce n'est pas tout que d'entreprendre la guerre par honneur et justice, il faut encore la diriger avec lumières ; et ce fut là l'écueil de l'Espagne. La même main qui paralysait tout dans la paix, de nouveau paralysa tout dans la guerre. Du fond du palais, un favori prétendait conduire les armées comme il gouvernait la cour;

---

(1) *Voy.* Bourgoing, ministre de France en Espagne. Troisième volume du *Voyage en Espagne*, pag. 130 et suiv. *Ibid.*, pag. 204.

mais comme il y a loin de l'un à l'autre, et qu'un ennemi, comme a dit Frédéric, n'est pas un courtisan, il fallut céder. La bravoure naturelle du soldat, le dévoûment des chefs également trompés, laissèrent l'ennemi pénétrer au cœur de l'Espagne; on traita, et l'on sait ce que sont des traités dans lesquels le vaincu cherche un refuge contre un malheur qui pourrait être le dernier. Les Français avaient franchi l'Èbre et arrivaient à Madrid. On les arrêta en signant une paix dont le favori prit le nom avec plus de sottise encore que d'insolence, se parant des malheurs publics, comme en d'autres pays on le fait des titres de leur prospérité et de leur gloire.

De la réconciliation des deux pays à une alliance entr'eux, il n'y eut qu'un pas. L'Espagne céda une partie de Saint-Domingue, aussi inutile à la France dans l'état de ses colonies, qu'elle était onéreuse à sa métropole : l'ancien pacte de famille fut rétabli sous tous les rapports qui paraissaient intéresser la seule politique des deux nations; mais l'Espagne ne s'apercevait pas de l'infériorité de son partage dans cette transaction; car elle avait à soutenir la révolution encore plus

que la France : celle-ci combattait alors pour faire prévaloir cette révolution. Par conséquent l'Espagne, en renouvelant le traité, dit pacte de famille, se chargeait de soutenir à-la-fois la France et sa révolution, et de combattre pour l'une en même tems qu'elle combattait pour l'autre, tandis que la France n'avait à soutenir aucun intérêt positif de l'Espagne, puisque celle-ci n'avait aucun ennemi sur le continent, et que le seul qu'elle eût sur mer, l'Angleterre, ne pouvait être atteint par la France.

Sûrement c'était une politique bien courte que celle qui présidait à une direction aussi fatale des affaires; mais elle était plus qu'aveugle, elle était encore intéressée. L'intrigue, qui ne marche que par des détours et avec des ténèbres, avait pénétré dans le cabinet de Madrid; on s'y flatta de parvenir à délier le nœud que l'on avait été impuissant à couper, et de triompher par des manœuvres sourdes, de la force même par laquelle on venait d'être vaincu. Plus d'un cabinet a été pris au même piège. C'est là où il faut chercher l'explication véritable de la liaison qui assujétit plutôt qu'elle n'unit l'Espagne à la France. On montrait le trône de France dans un lointain plus

ou moins rapproché, et d'adroits intrigans firent de cette perspective le moyen d'une domination qui ne restait pas sans profits pour eux-mêmes (1). Le favori tomba dans ce piège dont l'Espagne, depuis cette époque, n'a pu parvenir à se débarrasser. Une fois entrés dans les affaires, ses alliés n'ont plus voulu en sortir. Si au contraire la cour de Madrid, subissant son malheur avec dignité, et tout à-la-fois se tenant à distance des affaires de la France, comme la tenant elle-même à distance des siennes propres, se fût renfermée dans un noble système de neutralité et d'indépendance, peut-être eût-elle interdit jusqu'à la pensée des projets sous lesquels elle a succombé.

Une faute entraîne toujours une autre faute; et de la première chute à la dernière, souvent il n'y a qu'un pas.

Lorsque le trône de France fut occupé, il ne resta de ce plan, que les chaînes que l'on s'était

---

(1) On connaît les intrigues ourdies par le prince de la Paix, pour amener quelques membres du directoire à placer sur le trône de France, le second fils du roi d'Espagne. On sait aussi le nom du négociateur, le tems de son séjour à Paris, et la manière dont il fut éconduit.

forgées avec lui. Le poids s'en aggravait tous les jours. L'ennemi étant entré dans les conseils les plus intimes de l'Espagne, ayant fait pénétrer ses intérêts au milieu des siens, souvent même l'ayant forcé à les lui subordonner, l'Espagne restait à sa discrétion; et pour qu'il ne lui manquât aucun moyen d'en disposer, la plus affreuse discorde s'était glissée au sein de la famille royale. Or quel était l'artisan de tous ces maux? était-ce le roi? non. Ce prince, doué de rectitude de jugement, aimant son peuple, les mœurs et la vertu, aurait, dans d'autres tems, passé sur le trône sans éclat, peut-être, mais aussi sans dangers. Mais le sort avait amené à sa cour un homme qui portait en lui seul les germes de la dissolution de vingt empires. C'était don Manuel Godoy, trop connu sous le nom de prince de la Paix.

L'Europe a retenti du récit des moyens par lesquels il s'ouvrit les voies à la domination de son pays, et parvint à acquérir un empire absolu et indestructible sur l'esprit de ses maîtres.... A la différence des autres favoris qui, par là même qu'ils sont l'objet de la prédilection de l'un deviennent celui de la haine de l'autre, le prince

de la Paix semblait avoir établi une émulation de bienveillance à son égard entre les deux époux.

Tout ce que l'histoire apprend de la faveur de ces hommes auxquels les faibles Honorius et Arcadius remirent les rênes de l'empire qu'ils ouvrirent aux barbares et qu'ils perdirent, parut renouvellé dans la personne du prince de la Paix. L'état livré à sa discrétion, les honneurs et les richesses entassés sur sa tête, les distinctions épuisées et manquant (1) pour ainsi dire au desir que l'on avait de l'élever encore, l'entrée dans la famille royale, par un mariage avec une princesse de son sang : telle était la fortune d'un homme qui, dans ce degré d'élévation, présentait à l'Europe un exemple de ces espèces de faveurs qui depuis plusieurs siècles avaient disparues du milieu d'elles. Si l'excès de la grandeur à laquelle

---

(1) On peut en juger par la notice placée en tête de cet ouvrage. On lui avait accordé des honneurs d'une nature bizarre et inusitée, tels que de faire porter des drapeaux flottant aux portières de sa voiture. Il avait des gardes attachés a sa personne. *Voy.* aussi la *Conversation* de M. Escoïquiz avec Napoléon.

le prince de la Paix était parvenu, était en contradiction avec les intérêts de l'Espagne, elle ne l'était pas moins avec les mœurs de l'Europe. On avait bien vu Catherine prodiguer des honneurs, des richesses et du pouvoir à quelques hommes qu'elle avait distingués dans la foule; mais leur grandeur, leurs talens, leurs services, bien plus les goûts de la souveraine, ne l'avaient jamais fait décheoir ni de son rang ni de sa gloire; amante, elle était restée impératrice: au lieu qu'en Espagne, la royauté avait été réellement transportée, et par eux-mêmes, de ceux auxquels elle appartenait à celui auquel elle ne pouvait jamais être communiquée. Encore si cette sujétion, car c'en était une véritable, avait pu s'expliquer par ces hautes qualités, qui, suivant l'expression de l'épouse du maréchal d'Ancre, forment cette magie qui est l'empire des âmes fortes sur les âmes faibles; si le favori avait eu quelques traits des Ximénès, des Richelieu! mais le prince de la Paix ne justifiait sous aucun rapport ces faveurs de la fortune; il n'était que la preuve de son aveuglement; il manquait même de cet extérieur avantageux qu'on supposait avoir servi de premier mobile à son élévation. Il empruntait

sa beauté moins de lui-même que de sa comparaison avec ses compatriotes, chez lesquels les avantages extérieurs, sur-tout dans les hautes classes, se rencontrent rarement.

Mais si le prince de la Paix jouissait de toute la faveur de ses maîtres, il subissait au même degré la haine de la nation, et cette haine n'était pas injuste : quelque disposée que soit en général une nation à juger défavorablement un favori, à s'indigner de l'excès de son pouvoir et de son élévation, peut-être que l'aversion des Espagnols contre le prince de la Paix, était encore au-dessous de ce que sa conduite était faite pour inspirer.... Arrogant et corrompu, prostituant les honneurs et les places aux plus indignes, écartant ou rebutant les serviteurs utiles, asservissant ses maîtres, faisant planer la crainte et les ombrages sur leur famille, dissipant les trésors, énervant les forces de l'état par les vices de son administration : tel était ce dominateur de la monarchie espagnole ; tels étaient la nature, les moyens et les fruits de son gouvernement. Quiconque a mis le pied en Espagne, peut y avoir recueilli des récits qui transportent au tems où d'orgueilleux

satrapes répandaient les outrages sur l'humanité, et les désastres sur les provinces (1).

Pendant la durée du consulat, et les premières années de l'empire, les liaisons de la France avec l'Espagne furent très-étroites, les princes d'Espagne, établis à Parme, avaient reçu la Toscane avec un titre royal (2); les flottes des deux pays

---

(1) La justice exige de reconnaître, que si le prince de la Paix a eu tous les vices et tous les inconveniens d'un favori, il n'a pas eu la cruauté d'un tyran : il a avili l'Espagne, mais il ne l'a pas ensanglantée. Il a écarté ses concurrens, il est vrai; il a relégué dans l'exil les hommes pour lesquels la nation s'était prononcée, tels que le comte d'Aranda, mort dans son exil de Grenade, le comte de Florida-Blanca : il a fait tout ce qu'on peut attendre de cette espèce d'hommes qui ne savent gouverner que par l'intérieur du palais; mais il s'est abstenu de verser le sang, et ses ennemis ou ses rivaux n'ont pas, comme on l'a vu dans tant d'autres pays, payé de leur tête leur opposition ou leurs prétentions. Il y a là de quoi effacer beaucoup de torts.

(2) On ne sera pas fâché de connaître les détails suivans, sur les motifs qui ont produit la translation des princes de Parme au trône d'Etrurie.

Le directoire avait voulu détruire les princes de Parme, dont le voisinage lui paraissait incompatible avec l'occu-

combattaient ensemble, aucun nuage n'obscurcissait l'horizon, lorsqu'à l'ouverture de la guerre de Prusse, au moment où l'on s'y attendait le moins, une proclamation du prince de la Paix appella toute l'Espagne aux armes, en faisant sonner bien haut les motifs de cette croisade (1).

---

pation de Turin; ils furent préservés par les soins du cabinet espagnol, sous le ministère du chevalier Urguijo. Celui-ci calcula qu'il était bon de les présenter au premier consul Buonaparte, comme un moyen d'affaiblir l'Autriche en Italie, et pour cela il proposa l'échange de Parme contre l'Etrurie.... Le traité fut signé à Saint-Indephonse, en 1800, entre le général Berthier, et le chevalier Urguijo. Cette translation avait encore un autre but : les princes de Parme touchaient annuellement une *pension* de la part de la France et de l'Espagne; depuis la révolution, la charge était retombée toute entière sur l'Espagne. Il y avait donc à-la-fois dans cet arrangement, accroissement de dignité pour les princes d'Espagne, et soulagement pour les finances de celle-ci. De son côté elle céda la Louisianne à la France, et mit à sa disposition dix vaisseaux de ligne non équipés. La Louisianne avait précédemment été offerte au directoire par le prince de la Paix, sans aucune compensation.

(1) La proclamation du prince de la Paix est de la teneur suivante :

« Dans des circonstances moins dangereuses que celles

Le but n'était pas déterminé, et le style en était assez enveloppé pour prêter aux interprétations que les circonstances rendraient nécessaires. Cet acte excita une attention générale : l'on se demandait, par qui donc l'Espagne était-elle menacée au point d'avoir besoin de recourir à des

---

où nous nous trouvons aujourd'hui, les bons et loyaux sujets se sont empressés d'aider leurs souverains par des dons volontaires et des secours proportionnés aux besoins de l'état ; c'est donc dans la situation actuelle qu'il est urgent de se montrer généreux envers la patrie. Le royaume d'Andalousie, fovorisé par la nature dans la reproduction des chevaux propres à la cavalerie légère ; la province de l'Extramadure, qui rendit en ce genre des services si importans au roi Philippe V, verraient ils avec indifférence la cavalerie du roi d'Espagne réduite et incomplette, faute de chevaux ? non, je ne le crois pas. J'espère au contraire qu'à l'exemple des illustres aïeux de la génération présente, qui servirent l'aïeul de notre roi actuel par des levées d'hommes et de chevaux, les petits-enfans de ces braves s'empresseront aussi de fournir des régimens ou des compagnies d'hommes habiles dans le maniement du cheval, pour être employés au service et à la défense de la patrie, tant que durera le danger actuel ; une fois passé, ils rentreront pleins de gloire au sein de leurs familles, chacun se disputera l'honneur de la victoire, l'un attribuera à son bras le salut de sa famille, l'autre celui de son chef, de son parent

mesures si opposées à ses habitudes ordinaires de quiétisme. Mais ce n'était pas à un homme d'un esprit aussi pénétrant et ombrageux que l'était Napoléon, qu'on pouvait faire prendre le change sur la destination d'un pareil armement. Le prince de la Paix, sommé de répondre sur sa nature,

---

ou de son ami; tous enfin s'attribueront le salut de la patrie. Venez, mes chers compatriotes, venez vous ranger sous les bannières du meilleur des souverains; venez, je vous accueillerai avec reconnaissance, je vous en offre dès aujourd'hui l'hommage, si le dieu des victoires nous accorde une paix heureuse et durable, unique objet de nos vœux; non, vous ne céderez ni à la crainte, ni à la perfidie; vos cœurs se fermeront à toute espèce de séduction étrangère. Venez, et si nous ne sommes pas forcés de croiser nos armes avec celles de nos ennemis, vous n'encourrez pas le danger d'être notés comme suspects, et d'avoir donné une fausse idée de votre loyauté, de votre honneur, en refusant de répondre à l'appel que je vous fais.

« Mais si ma voix ne peut réveiller en vous les sentimens de votre gloire, soyez vos propres instigateurs, devenez les pères du peuple au nom duquel je vous parle; que ce que vous lui devez vous fasse souvenir de ce que vous vous devez à vous-mêmes, à votre honneur et à la religion sainte que vous professez. »

Signé, Le prince DE LA PAIX.

Au palais royal de Saint-Idelphonse le 3 octobre 1806.

eut beau se rejeter sur la crainte d'une attaque de la part de l'empereur de Maroc, Napoléon ne fut pas sa dupe, et c'est de cette fatale proclamation que data chez lui le plan de renverser le trône d'Espagne; dans le fait, cette proclamation était une véritable levée de boucliers contre Napoléon (1); et, en calculant l'éloignement des lieux dans lesquels il avait porté la guerre, l'incertitude des chances qu'elle présentait, il était bien évident qu'elle ne pouvait avoir que lui seul pour objet, et qu'il était fondé à y voir une provocation de la nature la plus grave. Tenons donc pour certain que cet acte imprudent a ouvert les voies à l'entreprise sur l'Espagne. Napoléon m'a dit souvent que ce fut sur le champ de bataille d'Iéna qu'il reçut cette pièce, qui, en lui dévoilant la perfidie, et les dangers auxquels il pouvait être en butte à chaque nouvelle expédition

---

(1) *Voyez* l'ouvrage de M. Escoïquiz, pag. 9. *Conversation* du même. « Quant à la proclamation répandue à l'époque de la bataille d'Iéna, proclamation sur « laquelle vous fondez les soupçons de la haine des Bourbons contre vous et contre votre maison, j'avoue que ce « n'est pas sans motif légitime que vous la regardez comme « une déclaration de guerre offensive. »

qu'il aurait à entreprendre, lui ait fait prendre la résolution de s'en mettre à l'abri, en ne laissant plus sur ses derrières un ennemi caché, prêt à l'attaquer quand il le croirait embarrassé. Vingt fois, je lui ai entendu dire, à Bayonne : *je jurai des-lors qu'ils me la paieraient*, que je les mettrais hors d'état de me nuire à l'avenir.... Il fortifiait les motifs de cette décision par le rappochement de ce qu'à l'époque de la bataille d'Austerlitz, il avait éprouvé de la part de la cour de Naples, qu'il retrouva au milieu de ses ennemis, quinze jours après avoir signé la paix avec elle. Aussi, dès cette époque, commenca-t-il de travailler à affaiblir la cour d'Espagne, en lui demandant des troupes, qu'il dépaysa, les unes par leur envoi en Danemarck, sous le général la Romana, les autres par leur passage en Etrurie, sous le général Offarill. La liaison de ces faits peut porter de la lumière sur la marche des projets et des opérations de Napoléon contre la cour d'Espagne. Et j'oserai proposer au lecteur, non pas comme un motif de détermination, mais de simple probabilité, une dernière observation; c'est que les recherches que j'ai faites pour m'assurer de l'époque à laquelle Napoléon avait commencé

de s'occuper de l'Espagne, ne m'ont présenté rien d'antérieur à l'effet produit par la proclamation du prince de la Paix. J'ai été à portée de remonter à des sources d'instruction véritable, et je n'y ai rien puisé de contraire à cette conjecture. Dans sa conversation avec M. Escoïquiz, Napoléon rattache sans cesse à cette agression le principe de son projet contre l'Espagne (1). De son côté,

---

(1) *Voyez* la *Conversation* avec M. Escoïquiz.

« Il est impossible que vous ne voyez pas comme moi, « que tant que les Bourbons régneront en Espagne, je ne « pourrai point m'attendre à avoir avec cette puissance une « alliance sincère. Ils feindront bien, je le sais, tant qu'ils « se trouveront seuls, d'entretenir cette alliance avec moi, « parce qu'ils ne seront pas assez forts pour me nuire; « mais leur haine éclatera aussitôt qu'ils me verront em- « barrassé dans quelque guerre du Nord, et alors vous les « verrez se réunir avec mes ennemis pour m'attaquer. « Que puis-je faire de mieux pour justifier à vos yeux cette « opinion, que de vous rappeler la perfidie avec laquelle « Charles IV lui-même, malgré sa prétendue fidélité à « maintenir son alliance avec moi, voulut me faire la « guerre peu de tems avant la bataille d'Iéna, c'est-à-dire « dans le moment même où il me croyait le plus occupé « à celle que je faisais alors à la Prusse? ne profita-t-il « pas du danger qui semblait me menacer pour répandre

M. Escoïquiz y reconnaît une véritable déclaration de guerre offensive; mais il ne balance pas à en attribuer tout l'odieux au prince de la Paix, en donnant des détails fort propres à éclaircir ce point d'histoire (1). Dans les conversations que la discussion dont je fus chargé auprès de M. Escoïquiz me mit dans le cas d'avoir avec Napoléon, cet acte fut toujours son point de départ; toujours je l'ai entendu dater de lui l'idée et la nécessité de s'assurer de l'Espagne, en transférant ailleurs ses souverains; toujours il répondit

---

« une proclamation qui tendait à armer tous ses sujets « contre moi? Jamais, non jamais, je le répète, je ne « pourrai compter sur l'Espagne, tant que les Bourbons « en occuperont le trône; et les forces de cette nation qui « de tout tems ont été considérables, peuvent un jour, « s'il se trouve un homme de tête dans le gouvernement, « le devenir au point de troubler mon repos. »

(1) Conversation de M. Escoïquiz.

« On ne vous a pas laissez ignorer que le prince de la « Paix, qui est l'unique auteur de cette offense, eut « toutes les peines du monde à vaincre les répugnances de « Charles IV, et que ce ne fut que par une faiblesse qui « n'a pas d'exemple, que celui-ci céda à l'acharnement « que son favori mit dans cette affaire. »

aux observations que je me permis de lui faire sur la nature de cette agression, que la perfidie dont le gouvernement espagnol avait usé à cette époque, le dispensait de l'obligation de la droiture à son égard.

Ainsi, par sa connivence comme par ses embuches, par ses liaisons comme par ses hostilités, également funeste dans son amitié et dans sa haine, le prince de la paix a été le véritable destructeur du trône de ses maîtres... Le projet une fois conçu, tout fut rapporté à son exécution. Napoléon s'assura de la Russie, non pas comme consentant, mais comme ne s'opposant pas à son plan : il le dit formellement à M. Escoïquiz (1) ; il me l'a souvent répété à Bayonne. La présence du compte Czernicheff, envoyé de Pétersbourg dans cette ville où il résida

---

(1) Je ne crains rien de l'unique puissance qui puisse me donner quelqu'inquiétude. L'empereur de Russie à qui j'ai communiqué à Tilsit mes projets sur l'Espagne, qui datent de cette époque, les approuva, et me donna sa parole d'honneur de ne pas s'y opposer. Quant aux autres puissances, elle se garderont bien de remuer.

Escoïquiz. *Conversation.*

au plus fort des scènes qui s'y passèrent; l'abandon fait à la Russie de la Finlande et de la Moldavie que le cabinet français avait jusque-là représentées comme des objets dignes de toute son attention (lisez les Moniteurs du tems); la première ferveur de l'amitié entre les souverains de Pétersbourg et de Paris, qui avait lieu à cette Epoque, et qui ne parut pas altérée par ces évènemens; la reconnaissance immédiate de Joseph par la Russie: tout concourt à démontrer la véracité de Napoléon sur l'abandon qu'il dit lui avoir été fait par la Russie, du sort de l'Espagne. Je dis sort, et non pas le mode de le fixer: cela est fort différent; l'un était la translation des souverains de l'Espagne en Etrurie; l'autre a été une noire perfidie; et comme ce sont les évènemens d'Aranjuez, en mars 1808, qui l'on amené, on ne pouvait pas révéler en juillet 1807, ce qui eut lieu près d'un an plus tard. On doit séparer l'une de l'autre ces deux choses, qui n'ont rien de commun ensemble. Qu'on se rapelle encore que l'entrevue d'Erfurt suivit immédiatement les scènes de Bayonne; que les deux souverains firent en commun des ouvertures de paix à l'Angleterre, sans aucune considération

des affaires encore récentes de l'Espagne (1), et l'on verra que Napoléon s'était assuré du côté de

---

(1) *Lettre des empereurs de Russie et de France, au roi d'Angleterre.*

SIRE,

Les circonstances actuelles de l'Europe nous ont réunis à Erfurt : notre première pensée est de céder au vœu, et aux besoins de tous les peuples, et de chercher par une prompte pacification avec V. M., le remède le plus efficace aux malheurs qui pèsent sur toutes les nations. Nous en faisons connaître notre sincère desir à Votre Majesté, par cette présente lettre. La guerre longue et sanglante qui a déchiré le continent est terminée, sans qu'elle puisse se renouveller....

Erfurt, 12 octobre 1808.

Note de M. le comte de Romanzoff, ministre de Russie, à M. Canning, ministre d'Angleterre.

L'admission des rois alliés de l'Angleterre, au congrès proposé, ne peut être l'objet d'aucune difficulté.... La Russie et la France y consentent....

Mais ce principe ne s'étend pas du tout à ce qu'il faille y admettre les plénipotentiaires des insurgés espagnols. L'empereur de Russie ne le peut pas ; de plus, il a déja reconnu le roi Joseph Napoléon : il est uni avec l'empereur

la Russie la liberté d'agir, comme il l'entendait à l'égard de l'Espagne. Il ne perdit pas de

---

des Français pour la paix comme pour la guerre, et il est résolu à ne pas séparer ses intérêts de ceux de ce monarque.

Traité diplomatique de Fontainebleau, sur le royaume de Portugal, le 27 octobre 1807.

Art. 1er. La province entre Mihnô et Duero, la ville d'Oporto y comprise, sera donnée en toute propriété et souveraineté à S. M. le roi d'Etrurie, avec le titre de roi de la Lusitanie septentrionale.

2. La province d'Alentéjo, et le royaume des Algarves, seront donnés en toute propriété et souvraineté au prince de la Paix, dont il jouira avec le titre de pr in r des Algarves.

3. Les provinces de Beira, Tra-los-Montes et d l'Estramadure portugaise, resteront en dépôt jusqu'à l paix générale, et alors on disposera d'elles selon les circonstances, et conformément à ce qui sera convenu entre le deux hautes parties contractantes.

4. Le royaume de la Lusitanie septentrionale sera possédé par les descendans de S. M. le roi d'Etrurie, héréditairement et suivant les lois de succession qui sont en usage dans la famille régnante de S. M. le roi d'Espagne.

5. La principauté des Algarves sera possédée par

tems; car, à peine revenu en France, il fit, le 27 octobre, signer au roi d'Espagne le traité de

---

les descendans du prince de la Paix, héréditairement et d'après les lois de succession qui sont en usage dans la famille régnante de S. M. le roi d'Espagne.

6. A defaut de descendans ou héritiers légitimes du roi de la Lusitanie septentrionale ou du prince des Algarves, ces pays seront donnés moyennant l'investiture par S. M. le roi d'Espagne, pourvu qu'ils ne puissent jamais être réunis sous une seule personne, ni à la couronne d'Espagne.

7. Le royaume de la Lusitanie septentrionale, et la principauté des Algarves, reconnaîtront comme protecteur S. M. le roi d'Espagne, et les souverains de ces pays ne pourront jamais faire la paix ni la guerre sans le consentement du roi catholique.

8. Si les provinces de Beira, de Tra-los-Montes et de l'Estramadure portugaise, restant en dépôt, étaient rendues au tems de la paix générale à la maison de Bragance, en échange de Gibraltar, la Trinité, et d'autres colonies que les Anglais ont conquises sur l'Espagne et ses alliés, le nouveau souverain de ces provinces aurait à l'égard de S. M. C. le roi d'Espagne, les mêmes soumissions que le roi de la Lusitanie septentrionale, et le prince des Algarves, et il possédera sous les mêmes conditions.

9. S. M. le roi d'Etrurie cède en toute propriété et

Fontainebleau, prélude de la grande scène qui allait s'ouvrir en Espagne. Des yeux, même mé-

---

souveraineté le royaume d'Etrurie à S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie.

10. Quand l'occupation définitive des provinces du Portugal sera effectuée, les différens princes qui doivent les posséder, nommeront d'accord les commissaires pour fixer les limites naturelles.

11. S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, garantit à S. M. C. le roi d'Espagne la possession de ses états du continent d'Europe, situés au midi des Pyrénées.

12. S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, s'oblige à reconnaître S. M. C. le roi d'Espagne, comme empereur des deux Amériques quand tout sera prêt, afin que S. M. puisse prendre ce titre, ce qui pourra arriver au tems de la paix générale, ou le plus tard, d'ici à trois ans.

13. Les hautes puissances contractantes accorderont les moyens de faire à l'amiable une division égale des îles, colonies et autres propriétés d'outre-mer du Portugal.

14. Le présent traité restera secret, il sera ratifié, et les ratifications seront échangées à Madrid dans vingt jours.

Fait à Fontainebleau, le 27 octobre 1807.

Convention secrète, relative au traité du numéro précédent, et avec la même date, 27 octobre 1807.

Art. 1er. Un corps de troupes impériales françaises, de

diocrement clairvoyans, auraient lu dans ce traité les intentions véritables de Napoléon. Il

---

vingt-cinq mille hommes d'infanterie et de trois de cavalerie, entrera en Espagne, il fera sa jonction avec un corps de troupes espagnoles, composé de huit mille hommes d'infanterie, trois mille de cavalerie, et trente pièces d'artillerie.

2. Au même tems, une division de troupes espagnoles de dix mille hommes prendra possession de la province d'entre Mihnô et Duero, et de la ville d'Oporto, et une autre division de six mille hommes, composée pareillement de troupes espagnoles, prendra possession de l'Alentéjo et du royaume des Algarves.

3. Les troupes françaises seront nourries et entretenues par l'Espagne, et leur solde payée par la France pendant tout le tems de leur passage en Espagne.

4. Depuis le moment où les troupes combinées seront entrées en Portugal, les provinces de Beira, Tras-los-Montes et l'Estramadure portugaise (qui doivent rester en dépôt), seront administrées et gouvernées par le général commandant des troupes françaises, et les contributions qui leur seront imposées seront au profit de la France. Les provinces qui doivent composer le royaume de la Lusitanie septentrionale et la principauté des Algarves seront administrées et gouvernées par les généraux commandant les divisions Espagnoles qui en prendront possession, et

enlevait la Toscane à la reine d'Etrurie ; il replaçait cette princesse dans une partie du Portugal, qu'il occupait depuis deux ans, sous le nom du royaume de Lusitanie septentrionale ; il en

---

les contributions qui leur seront imposées resteront au bénéfice de l'Espagne.

5. Le corps du centre sera sous les ordres du commandant des troupes françaises, aussi bien que les troupes espagnoles qui lui seront réunies. Cependant, si le roi d'Espagne ou le prince de la Paix trouvaient convenable et jugeaient à propos de s'y rendre, le général commandant des troupes françaises et elles-mêmes seront soumises aux ordres du roi d'Espagne ou du prince de la Paix.

6. Un autre corps de quarante mille hommes de troupes françaises sera réuni à Bayonne le 20 novembre prochain ou avant ce tems-là, et il devra être prêt à marcher sur le Portugal, en passant par l'Espagne, si les Anglais envoient des renforts et menacent d'attaquer le premier. Cependant, ce nouveau corps de troupes n'entrera que quand les deux hautes parties contractantes se seront mises d'accord pour cet effet.

7. La présente convention sera ratifiée, et l'échange des ratifications sera faite au même tems que le traité d'aujourd'hui.

Fait à Fontainebleau, le 27 octobre 1807.

donnait une autre partie au prince de la Paix, sous la dénomination de principauté des Algarves, et réservait le reste pour le fonds d'un échange avec Gibraltar et les autres colonies que les Anglais pouvaient avoir prises, soit à l'Espagne, soit à la France.

Par cette triple disposition, il croyait avoir pourvu au remplacement du roi d'Espagne, aux moyens de s'assurer du prince de la Paix, et de répondre aux plaintes de l'Espagne.

Mais ce serait peu que d'avoir analysé cet acte sous les rapports politiques, il faut encore, au nom de la morale, le flétrir comme le plus honteux qui ait souillé les Annales diplomatiques, en renfermant à-la-fois la garantie de toutes les propriétés du roi d'Espagne, en Europe, et les dispositions préparatoires pour l'en dépouiller. Ici c'était la garantie même qui cachait la spoliation méditée, et qui lui servait de voile. Napoléon consentait aussi à ce que le roi d'Espagne prît le titre d'empereur des Amériques; et ce qui avait l'air d'être accordé pour maintenir l'égalité du rang entre les deux souverains, aurait dû montrer d'avance à l'un le réfuge dont il allait avoir besoin contre l'autre. La signature de ce traité

fut immédiatement suivie du voyage de Napoléon à Milan. C'est de-là qu'il ordonna à la reine d'Etrurie d'abandonner ce pays; cette famille infortunée dut aller chercher un asile auprès du trône paternel, qui, lui-même, n'avait plus qu'un moment à subsister.

Ce fatal traité était l'ouvrage du prince de la Paix (1) : le ministre espagnol n'en eut aucune connaissance (2); et telle était l'audace du favori, sa confiance dans l'empire qu'il exerçait sur ses maîtres, qu'il avait disposé de l'Etrurie sans le consentement de la reine, comme si ce pays dépendait de lui. On peut juger par ce traité que le prince de la Paix, sentant à-la-fois combien sa proclamation l'avait compromis dans l'esprit

---

(1) *Voyez* l'ouvrage de M. de Cevalhos, page 15.

(2) Si le prince de la Paix avait dérobé la connaissance de ce traité à son ministre, Napoléon en avait fait autant à l'égard du sien ; car le prince de Taleyrand n'y eut aucune part. Il n'apprit son existence que par l'explication que lui donna le maréchal Bessières, du mouvement que la garde faisait vers l'Espagne. Celui-ci en avait éte informé par un des signataires du traité ; le prince en prévint aussitôt le

de Napoléon, et combien ses maîtres étaient incapables de le défendre contre un seul signe de mécontentement de sa part, d'accord en cela avec l'Espagne, avait voulu s'assurer à-la-fois le retour de ses bonnes grâces, et un asile contre les ressentimens à venir du prince des Asturies, quand son tour de régner serait arrivé (1).

Le plan de Napoléon était mis entièrement à découvert par cet acte : il consistait,

1°. A prendre l'Espagne ;

2°. Non pas à priver de tout trône les Bour-

---

comte de Lima, alors chargé d'affaires de Portugal qui, sans perdre de tems, se rendit à Lisbonne pour tenir en garde son gouvernement sur ce qui allait se passer.

(1) Lorsque le prince de la Paix vit Napoléon vainqueur dans cette guerre de Prusse sur laquelle il avait compté pour le détruire, il fit amende honorable ; et pour donner du relief à son repentir, il envoya comme ambassadeur extraordinaire auprès de Napoléon, pour le féliciter, M. le duc de Frias, grand d'Espagne de la première classe.

Napoléon lisait ses intentions à travers ces démonstrations. Il est rare que la fausseté et la bassesse deviennent des moyens de sûreté :

bons d'Espagne, mais à leur ôter celui de ce pays, en les plaçant sur celui d'Etrurie;

3°. A transporter la reine d'Etrurie dans la Lusitanie septentrionale;

4°. A s'assurer du prince de la Paix par la création de la souveraineté des Algarves.

C'était le Portugal, déja occupé par l'armée française, et déclaré province anglaise, qui fournissait l'étoffe de ces arrangemens. Ainsi, maître du terrein, sûr du prince de la Paix, Napoléon n'eut à rencontrer aucun obstacle dans la poursuite de son plan. Tandis qu'il y procédait tout à son aise, des scènes d'un genre nouveau lui en facilitaient encore l'exécution : l'intérieur de la cour d'Espagne en était le théâtre. Il arrivait au prince de la Paix ce qui, en tout tems et en tout pays, est arrivé aux favoris. Plus ils sont agréables à leurs maîtres, plus ils sont odieux à la nation; plus ils exercent d'empire sur l'esprit fasciné des souverains, plus ils usent du même empire pour opprimer leur famille, qu'ils regardent toujours comme ennemie, pour la diviser, pour s'assurer des abris contre sa vengeance, quand elle sera libre de se déployer; mais s'ils la haissent et s'en font craindre beaucoup dans

le présent, à leur tour ils sont grandement menacés dans l'avenir.

Le prince des Asturies, élevé par des hommes éclairés et vertueux, environné par ceux qui avaient brûlé le moins d'encens devant l'idole (car là, comme ailleurs, tout le monde en avait brûlé plus ou moins), ne pouvait avoir conçu qu'un grand éloignement pour un homme dont la voix publique flétrissait l'appel à la faveur, et dont l'usage qu'il en faisait était réprouvé par le cri de l'Espagne. Héritier du trône, comment aurait-il pu assister sans douleur à sa dégradation, ainsi qu'à l'affaiblissement d'une autorité qui devait un jour lui être remise? Marié à la fille de la reine de Naples, ce prince n'avait pu que puiser dans cette union des motifs d'aversion contre le système suivi et contre son auteur (1).

---

(1) *Lettre du roi d'Espagne, Charles IV, à Napoléon, le 29 octobre* 1807.

MONSIEUR MON FRÈRE,

Dans le moment où je ne m'occupais que des moyens de coopérer à la destruction de notre ennemi commun; quand je croyais que *tous les complots de la ci-devant reine de Naples avaient été ensevelis avec sa fille*, je

La perte qu'il fit de son épouse donna ouverture à un projet du favori, qui dut encore ajouter à sa haine. Le prince de la Paix avait épousé Louise de Bourbon, comtesse de Cinchon, fillé de l'infant Dom Louis, frère de Charles III, par conséquent cousine-germaine de Charles IV.

---

vois avec une horreur qui me fait frémir, que l'esprit d'intrigue le plus horrible a pénétré jusque dans le sein de mon palais. Hélas! mon cœur saigne en faisant le récit d'un attentat si affreux! mon fils aîné, l'héritier présomptif de mon trône, avait formé le complot horrible de me détrôner; il s'était porté jusqu'à l'excès d'attenter contre la vie de sa mère! Un attentat si affreux doit être puni avec la rigueur la plus exemplaire des lois. La loi qui l'appelait à la succession doit être révoquée: un de ses frères sera plus digne de le remplacer et dans mon cœur et sur le trône. Je suis dans ce moment à la recherche de ses complices pour approfondir ce plan de la plus noire scélératesse; et je ne veux perdre un seul moment pour en instruire V. M. I. et R., en la priant de m'aider de ses lumières et de ses conseils.

Sur quoi je prie Dieu, mon bon frère, qu'il daigne avoir V. M. I. et R. en sa sainte et digne garde.

CHARLES.

A St.-Laurent, ce 29 octobre 1807. (*Monit. du 5 février* 1810.)

Elle avait une sœur cadette. Ce fut cette princesse que le favori destina au prince des Asturies, osant ainsi aspirer à devenir le beau-frère de la future reine d'Espagne, et s'avançant par degrés dans la famille royale. Le prince repoussa cette proposition comme elle méritait de l'être. On sent tout ce qu'un pareil refus dut ajouter à la haine de cet homme superbe. Une cour dans laquelle tout était intrigue, choc d'intérêts et de partis, complots d'un côté, besoin de s'en défendre de l'autre, devait enfanter d'étranges scènes (1). Le célèbre procès de l'Escurial venait

(1) Il n'a pas manqué, il ne manque pas encore de politiques, qui attribuent aux manœuvres des Anglais les dissentions de la cour d'Espagne, et qui représentent les agens principaux des scènes de l'Escurial et d'Aranjuez, comme ayant été ceux de l'Angleterre, intéressée et attachée à ruiner l'Espagne, en se servant de sa discorde pour arriver à ses fins. Qu'est-il besoin de recourir à des causes étrangères, quand les causes naturelles se présentent d'elles-mêmes? Qu'est-il besoin de chercher les Anglais, quand on a vu un prince de la Paix, et une cour comme celle du roi Charles?

Ces allégations sont des répétitions irréfléchies de ce qui, pendant vingt ans, a été dit par des frippons, et répété par des dupes.

d'éclore. Le prince des Asturies, témoin de l'indignation des Espagnols contre le favori, et craignant, avec raison, pour son héritage tombé dans des mains criminelles et ennemies; desirant même prévenir les violences dont le prince de la Paix était fort capable de rendre ses parens les instrumens contre lui, devait chercher à-la-fois des consolations pour tant de douleurs, et des préservatifs contre les embûches et les dangers au milieu desquels s'écoulait tristement sa vie : moins heureux sur la première marche du trône, que l'héritier de la dernière cabanne de ses états. Depuis longtems, il correspondait par des moyens secrets avec son ancien précepteur, M. Escoïquiz, archi-diacre de Tolède; celui-ci vivait éloigné de la cour. Dans cette circonstance, le prince crut devoir l'y rappeler par une lettre datée d'Aranjuez, en mars 1807. M. Escoïquiz ne se fit pas attendre (1). Son plan fut de chercher un refuge auprès de Napoléon, en l'intéressant au sort du prince des Asturies, par le mariage de celui-ci avec une nièce de Napoléon, fille de Lucien Bonaparte.

---

(1) *Voyez* M. Escoïquiz, page 8.

M. Escoïquiz assure que les premières ouvertures avaient été faites par Napoléon (1). Celui-ci l'a nié (2). La lettre du prince des Asturies ne porte rien qui fasse pressentir qu'elle soit une réponse à une demande faite antérieurement par Napoléon ; elle paraît au contraire propre à en attribuer l'initiative au prince : quoi qu'il en soit de ce point de fait, qu'entre des témoignages tellement contradictoires, on ne peut regarder comme suffisamment éclairci, à la suite de conférences et d'autres démarches auprès de l'am-

---

(1) Escoïquiz, *Conversation.*

(2) Escoïquiz, *Conversation.*

« Dans ce cas, mon ambassadeur outrepassa beaucoup « ses pouvoirs, puisque je ne lui avais pas ordonné de « traiter avec le prince des Asturies, et encore moins d'exi- « ger de lui une semblable lettre qui, dans toute autre « circonstance, eût été une désobéissance criminelle envers « son père. Je dis à dessein, dans cette circonstance, « parce que je ne prétends point vous blâmer pour cela, « quoique je sache bien que c'est par votre conseil que la « lettre me fut adressée. Mais je sais aussi que la situation « extraordinaire dans laquelle se trouvait alors le prince, « rendait pour vous et pour lui une pareille démarche « légitime. »

bassadeur de France, à la loyauté duquel M. Escoïquiz rend témoignage, le prince écrivit à Napoléon. Il avait aussi composé des représentations à son père, sur les désordres du gouvernement : le travail avait rempli une partie de la durée de quelques nuits; on avait remarqué une activité inusitée dans la correspondance du prince. La reine qui en fut informée, parvint à découvrir l'objet de ces occupations et de ces messages..... Une représentation dans laquelle les vices de l'administration étaient retracés, le roi lui-même mis en garde contre les suggestions dont il était habituellement entouré, la demande d'une association dans la direction des affaires, étaient tout ce qu'il y avait de plus propre à élever une violente tempête contre le prince. Il fut arrêté. On voulut connaître les instigateurs de cette démarche et les auteurs de ces écrits : M. Escoïquiz fut nommé et arrêté; le duc de l'Infantado ne tarda pas à éprouver le même traitement. Trois jours après son arrestation, le prince fit appeler le ministre chargé de recevoir ses déclarations, et après lui avoir exprimé son desir de remplir ses devoirs envers ses parens, il fit connaître la part que M. Escoïquiz avait eue dans cette affaire. C'est

alors qu'on apprit que celui-ci s'était offert de traiter du mariage du prince avec l'ambassadeur de France; que le prince lui avait donné une lettre pour le duc de l'Infantado, afin qu'il l'introduisît auprès de l'ambassadeur : ce qui ayant eu lieu, ce dernier avait répondu qu'il ne ferait aucune démarche sans être bien assuré du consentement du prince; que l'impossibilité d'une entrevue, dans une cour aussi sévère que celle d'Espagne, ayant été reconnue par cet ambassadeur, on y avait suplée, en convenant que ce consentement serait exprimé par un signal qui consistait à ce qu'à l'audience du corps diplomatique, le prince tirerait son mouchoir, en adressant la parole à l'ambassadeur, et en lui demandant s'il connaissait Naples : à la suite de quoi, la lettre, ouvrage de M. Escoïquiz, avait été signée par le prince, et remise par l'auteur même à l'ambassadeur (1).

---

(1) Escoïquiz, page 8.

Lettre du prince des Asturies.

SIRE,

La crainte d'incommoder V. M. I. et R. au milieu

Hélas ! ce prince malheureux ne soupçonnait pas qu'au lieu d'un asile, il allait rencontrer deux

---

de ses exploits et des affaires majeures qui l'entourent sans cesse, m'a empêché jusqu'ici de satisfaire directement le plus vif de mes desirs, celui d'exprimer, au moins par écrit, les sentimens de respect, d'estime et d'attachement que j'ai voués à un héros qui efface tous ceux qui l'ont précédé et qui a été envoyé par la Providence pour sauver l'Europe du bouleversement total qui la menaçait, pour affermir les trônes ébranlés et pour rendre aux nations la paix et le bonheur.

Les vertus de V. M. I., sa modération, sa bonté même envers ses plus injustes et implacables ennemis; tout me faisait espérer que l'expression de ces sentimens en serait accueillie comme l'effusion d'un cœur rempli d'admiration et de l'amitié la plus sincère.

L'état où je me trouve depuis longtems, et qui ne peut échapper à la vue perçante de V. M. I., a été jusqu'à présent un second obstacle qui a arrêté ma plume prête à lui adresser mes vœux ; mais plein d'espérances de trouver dans la magnanime générosité de V. M. I., la protection la plus puissante, je me suis déterminé non-seulement à lui témoigner les sentimens de mon cœur envers son auguste personne, mais à l'épancher dans son sein comme dans celui du père le plus tendre.

Je suis bien malheureux d'être obligé, par les circonstances, à cacher comme un crime une action si juste et si

abîmes; qu'en s'adressant à Napoléon, il lui facilitait l'entrée dans l'intérieur de sa famille, et qu'en

---

louable; mais telles sont les conséquences funestes de l'extrême bonté des meilleurs rois.

Rempli de respect et d'amour filial pour celui à qui je dois le jour et qui est doué d'un cœur le plus droit et le plus généreux, je n'oserais jamais dire qu'à V. M. I. ce qu'elle connaît mieux que moi, que ces mêmes qualités si estimables, ne servent que trop souvent d'instrumens aux personnes artificieuses et méchantes pour obscurcir la vérité aux yeux des souverains, quoique si analogue à des caractères comme celui de mon respectable père.

Si ces mêmes hommes qui, par malheur, existent ici, lui laissaient connaître à fond celui de V. M. I. comme je le connais, avec quelle ardeur ne souhaiterait-t-il pas de serrer les nœuds qui doivent unir nos deux maisons! et quel moyen plus propre pour cet objet que celui de demander à V. M. I. l'honneur de m'allier à une princesse de son auguste famille? C'est le vœu de tous les sujets de mon père, ce sera aussi le sien, je n'en doute pas, malgré les efforts d'un petit nombre de malveillans, aussitôt qu'il aura connu les intentions de V. M. I., c'est tout ce que mon cœur desire; mais ce n'est pas le compte de ces égoïstes perfides qui l'assiègent, et ils peuvent, dans un premier moment, le surprendre. Tel est le motif de mes craintes.

Il n'y a que le respect de V. M. I. qui puisse déjouer

s'adressant à un souverain étranger, il s'exposait au ressentiment de celui qui disposait de l'esprit de ses parens. La correspondance découverte, le favori, abusant de la facilité qu'il avait, de faire tout croire à un monarque fasciné d'ailleurs par

---

leurs complots, ouvrir les yeux à mes bons, à mes bien-aimés parens, les rendre heureux et faire en même tems le bonheur de ma nation et le mien.

Le monde entier admirera de plus en plus la bonté de V. M. I., et elle aura toujours en moi un fils le plus reconnaissant et le plus dévoué.

J'implore donc, avec la plus grande confiance, la protection paternelle de V. M. I., afin que non-seulement elle daigne m'accorder l'honneur de m'allier à sa famille, mais qu'elle applanisse toutes les difficultés, et fasse disparaître tous les obstacles qui peuvent s'opposer à cet objet de mes vœux. Cet effort de bonté de la part de V. M. I. m'est d'autant nécessaire, que je ne puis de mon côté en faire le moindre, puisqu'on ferait passer peut-être pour une insulte faite à l'autorité paternelle, et que je suis réduit à un seul moyen, à celui de me refuser, comme je le ferai avec une invincible constance, à m'allier à toute personne que ce soit, sans le consement et l'approbation positive de V. M. I., de qui j'attends uniquement le choix d'une épouse.

C'est un bonheur que j'espère de la bonté de V. M. I.,

des suggestions parties d'une main trop chère pour être soupçonnée, regardant cette occasion comme faite exprès, pour lui soumettre celui qu'il redoutait, érigea le père en juge de son fils (1), et

---

en priant Dieu de conserver sa précieuse vie pendant de longues années.

Ecrit et signé de ma propre main et scellé de mon sceau, à l'Escurial, le 11 octobre 1807.

De V. M. I. et R.,

Le très-affectionné serviteur et frère.

FERDINAND.

(1) *Décret du roi Charles IV, du 30 octobre* 1807.

Dieu qui veille sur tous ses enfans, ne permet pas la consommation des faits atroces dirigés contre des victimes innocentes. C'est par le secours de sa toute-puissance que j'ai été sauvé de la plus affreuse catastrophe. Mes peuples, mes sujets, tout le monde connaît ma religion et la régularité de ma conduite; tous me chérissent et me donnent ces marques de vénération, qu'exigent le respect d'un père et l'amour de ses enfans. Je vivais tranquille au sein de ma famille dans la confiance de ce bonheur, lorsqu'une main inconnue m'apprend et me dévoile le plus énorme plan et le plus inattendu qui se tramait dans mon propre palais

provoqua le procès, dont le bruit a rempli l'Europe. Il voulut après se donner le mérite d'une

---

et contre ma personne. Ma vie, qui a été souvent en danger, était une charge pour mon successeur, qui préoccupé, aveuglé et abjurant tous les principes de religion qui lui étaient imposés avec le soin et l'amour paternel, avait adopté un plan pour me détrôner. J'ai voulu m'en imposer sur la vérité de ce fait; l'ayant surpris dans mon appartement, j'ai mis sous ses yeux les chiffres d'intelligence et circonstances qu'il recevait des malveillans : j'ai appelé à l'examen le gouverneur lui-même du conseil, je l'ai associé aux autres ministres, pour qu'ils prissent avec la plus grande diligence leurs informations. Tout s'est fait. Il en est résulté la connaissance de différens coupables, dont l'arrestation a été décrétée. Celle de mon fils est son habitation. Cette peine est venue accroître celles qui m'affligent; mais aussi, comme elle est la plus sensible, elle est aussi la plus importante à purger. En conséquence, j'ordonne que le résultat en soit public. Je ne veux pas cacher à mes sujets l'authenticité d'un chagrin qui sera diminué lorsqu'il sera accompagné de toutes les preuves acquises avec loyauté. Je vous fais connaître mes intentions, pour que vous le fassiez circuler dans les formes convenables.

Moi LE ROI.

A San-Lorenzo, le 30 octobre 1807.

Le gouverneur par intérim du conseil royal de Castille.

clémence par laquelle il pût enchaîner le prince, en faisant, au nom des sentimens paternels (1), prononcer un pardon, dont il avait dicté la demande et les paroles. Une junte, composée de onze membres, prononça unanimement l'innocence et l'absolution du prince et des personnes

---

(1) *Décret du roi Charles IV, du* 5 *septembre* 1807.

La voix de la nature désarme le bras de la vengeance, et lorsque l'inadvertance réclame la pitié, un père tendre ne peut s'y refuser. Mon fils a déja déclaré les auteurs du plan horrible que lui avaient fait concevoir des malveillans. Il a tout démontré en forme de droit, et tout conste avec l'exactitude requise par la loi pour de telles preuves. Son repentir et son étonnement lui ont dicté les remontrances qu'il m'a adressées, et dont voici le texte :

Lettres de Ferdinand à son père et à sa mère, le 5 *novembre* 1807.

PREMIÈRE.

SIRE ET MON PÈRE,

Je me suis rendu coupable : en manquant à Votre Majesté j'ai manqué à mon père et à mon roi; mais je m'en repens, et je promets à Votre Majesté la plus humble obéissance. Je ne devais rien faire sans le consentement

impliquées dans ce procès. Napoléon avait demandé que le nom de son ambassadeur, et le mariage projeté ne fussent pas mentionnés au procès. C'était là le vrai corps de délit. Une représentation adressée au roi, contre les vices de l'administration d'un ministre dénoncé par le

---

de Votre Majesté; mais j'ai été surpris. J'ai dénoncé les coupables, et je prie Votre Majesté de me pardonner, et de permettre de baiser vos pieds à votre fils reconnaissant.

FERDINAND.

San-Lorenzo, 5 novembre 1807.

DEUXIÈME.

MADAME ET MÈRE,

Je me repens bien de la grande faute que j'ai commise contre le roi et la reine, mon père et ma mère : aussi avec la plus grande soumission, je vous en demande pardon, ainsi que de mon opiniâtreté à vous céler la vérité l'autre soir. C'est pourquoi je supplie Votre Majesté du plus profond de mon cœur, de daigner intéresser sa médiation envers mon père, afin qu'il veuille bien permettre d'aller baiser les pieds de Sa Majesté à son fils reconnaissant.

FERDINAND.

San-Lorenzo, le 5 novembre 1807.

Nota. Ces lettres furent publiées dans la Gazette de Madrid, et dans toutes celles de l'Europe.

cri de l'Espagne, était un acte courageux, fait pour concilier des suffrages au prince; mais après avoir signalé un grand complot, et n'avoir pu en assigner aucune trace, on finit par tout éteindre. Il n'y avait plus d'intérêt à poursuivre. C'est surement à ce refus de laisser paraître en rien son nom et celui de l'ambassadeur, que se rapporte ce que Napoléon dit à M. Escoïquiz (1), sur la part qu'il avait eue, par ses insinuations, à l'heureuse issue de cette affaire. M Escoïquiz et l'Infantado furent exilés, ce qui n'empêcha pas le premier de correspondre avec le prince, comme il l'apprend dans ses mémoires (2).

Il est vraiment remarquable que ces débats entre le père et le fils, eussent lieu au moment même où se concluait le traité de Fontainebleau, destiné à les envelopper dans une ruine commune.

---

(1) Escoïquiz. *Conversation.*

(2) Escoïquiz, page 8.

S. A R. se servit, pour me faire parvenir sa lettre, de moyens secrets que nous employions depuis plus de deux ans, elle pour me faire part de ses peines, et moi pour lui donner des avis et des consolations.

Napoléon, toujours attentif à cacher le but vers lequel il tendait, avait laissé sans réponse la lettre du prince des Asturies. Ce ne fut que le 16 avril suivant qu'il y répondit de Bayonne, quand le prince était en route pour s'y rendre.

En attendant, Napoléon, profitant de la facilité que le traité de Fontainebleau lui donnait pour faire entrer des troupes en Espagne, sous l'apparence d'en remplir les conditions, faisait prendre cette direction à quelques corps qui étaient restés en France pendant la guerre de Prusse. Dès le milieu de l'hiver 1808, on vit la route qui conduit à Bordeaux et en Espagne se couvrir de soldats de toutes armes. On forma ce qu'on appelait alors des régimens de marche. Poitiers fut le lieu principal du rassemblement. Cette ville devint une place d'armes dans laquelle les troupes s'assemblaient, s'équipaient et s'organisaient. Pendant plusieurs mois, j'eus lieu de voir dans cette ville que j'habitais alors, un grand nombre d'officiers supérieurs, parmi lesquels plusieurs de marque; et je dois dire que je n'ai jamais entendu parmi eux un seul mot qui annonçât qu'ils eussent la moindre connaissance de la destination de leurs nouveaux travaux... Ils

savaient, comme toute la France, qu'ils allaient en Espagne; mais le *pourquoi* leur était aussi inconnu qu'à tout le monde. Dans cette occasion comme à l'époque de la guerre de Russie, Napoléon avait rempli le public de bruits divers sur la destination de ses armemens. On parlait alors d'une attaque sur Gibraltar, d'un établissement en Afrique pour s'assurer de Ceuta, d'où l'on dominerait le passage du détroit. En un mot, rien n'était oublié pour entretenir l'aveuglement et le sommeil de la cour de Madrid. Il était fomenté par celui dont le devoir était de travailler à le dissiper. Le prince de la Paix, entièrement asservi à Napoléon, les yeux toujours tendus vers la souveraineté que le traité de Fontainebleau avait créée en sa faveur, n'opposait rien à tout ce qui pouvait favoriser l'entreprise préparée contre elle. Attendant tout de Napoléon, à son tour il lui livrait tout. Ainsi il envoya sur les frontières du Portugal le seul corps de troupes espagnoles qui fût disponible. Par ses ordres les troupes franfrançaises n'éprouvèrent aucune difficulté à pénétrer sur tous les points de l'Espagne; elles y furent reçues avec les égards dus à l'alliance la plus étroite : on leur ouvrit les portes de Fi-

quières, de Barcelonne, de Saint-Sébastien, de Pampelune : la citadelle de cette ville fut surprise au moyen d'un stratagème à-peu-près semblable à celui qui, sous Henri IV, livra Amiens aux Espagnols. En attendant, l'inquiétude gagnait la nation étonnée de se trouver sans défense au milieu d'alliés aussi suspects. Murat, alors grand-duc de Berg, arrivait pour prendre le commandement de l'armée. Il était étroitement lié avec le prince de la Paix (1). Celui-ci avait à Paris un agent nommé Izqueirdo, conseiller d'état, directeur du jardin botanique de Madrid, homme qui avait en Espagne la réputation d'égaler son commettant en corruption. Cet Izquierdo avait négocié le traité de Fontainebleau, sans aucune participation avec le ministère espagnol (2). Il suivait à Paris

---

(1) Mémoire de M. de Cevalhos, page 15.

Il est à remarquer que le département des affaires étrangères à la tête duquel je me trouvais placé, n'avait pas la moindre connaissance de la mission de M. Izquierdo à Paris. Sa nomination, ses instructions, sa correspondance, tout cela m'avait été caché avec le plus grand soin.

(2) On n'avait aucune connaissance dans les secrétaireries des finances et de la guerre, du traité de Fontaine-

toutes les trames du prince de la Paix. Dans le même tems, Napoléon, agissant toujours avec la même insistance, envoya Izquierdo en Espagne pour porter des propositions verbales qui parurent au favori d'une telle importance, que, contre l'usage du palais d'Espagne, il ne balança pas à le présenter au roi au moment même de son arrivée (1). Il n'apportait aucune proposition écrite ; il ne devait pas non plus en recevoir par écrit : son voyage avait été mystérieux, et d'une extrême rapidité. Les conférences auxquelles son arrivée donna lieu, restèrent tellement secrètes, qu'il fut impossible à personne de découvrir l'objet de sa mission. On

---

bleau, des raisons qui motivaient l'entrée des troupes françaises, des réclamations des généraux et gouverneurs des places livrées, et des réponses qui leur avaient été faites.

(1) Mémoire de M. de Cévalhos, page 21.

Dans cet état de choses, Napoléon ordonna à Izquierdo de se rendre en Espagne, ce qu'il fit avec beaucoup de mystère et de précipitation. D'après ses propres aveux, il avait l'ordre de ne rester à Madrid que trois jours. Les circonstances étaient si impérieuses, qu'au moment de son arrivée, le favori le conduisit chez LL. MM.

ne put s'en former une idée que lorsqu'après son départ, on s'aperçut que la cour faisait des dispositions qui annonçaient l'intention de s'éloigner, et comme on l'a dit depuis, de se réfugier au Mexique. Il est bien apparent qu'Izquierdo, qui à beaucoup de vices joignait beaucoup de pénétration, avait pressenti le vrai dessein de Napoléon, et qu'il le dévoila au prince de la Paix, qui ne l'aurait pas deviné tout seul. Les hommes de la trempe d'Izquierdo, à force de vivre dans les intrigues, finissent par acquérir un tact très-fin et très-sûr pour les deviner, et sont toujours plus près d'être complices que dupes.

Izquierdo, de retour à Paris, transmit au prince de la Paix une série de propositions qui lui avaient été faites de la part de Napoléon, et qui étaient autant de leurres pour entretenir des illusions dont la fin approchait.

Mais déja les évènemens d'Aranjuez avaient eu lieu; la scène avait changé de face et d'acteurs. Le dernier période de cette intrigue fournit une explication précieuse. Le prince de la Paix avait un double but : continuer de régner en Espagne sous le nom de Charles IV, et s'assurer

un asile après sa mort ; mais également ignorant de la nature de la révolution et du caractère de Napoléon, il avait cru pouvoir jouer avec l'une, et mêler ses affaires avec celles de l'autre ; et lui qui était inhabile à tout, lui, la faiblesse et l'impétitie personnifiées, prétendait diriger ces deux torrens que rien n'avait encore pu maîtriser, vers un dénoûment de son choix et à sa convenance ! Lorsque les révélations d'Izquierdo eurent enfin fait tomber les écailles de ses yeux ; lorsqu'il put se convaincre qu'au lieu de régner en Espagne, de s'établir dans sa principauté imaginaire des Algarves, il fallait céder la place, et à celui-là même qu'il avait espéré tromper ; alors, il se précipita dans la résolution de retirer la cour vers le midi de l'Espagne, et de la transporter en Amérique, si le besoin s'en faisait sentir (1) : le

(1) Cette idée de passer en Amérique n'était par nouvelle en Espagne. On l'avait conseillé à Philippe V, quand la fortune lui paraissait contraire. Un courtisan lui disait alors avec les lumières qui appartiennent d'ordinaire à cette espèce d'hommes : Sire, vous reviendrez dans quelques années conquérir l'Espagne avec

prince régent de Portugal venait d'en donner l'exemple. Mais ce qui peut se faire avec honneur et utilité dans un tems, ne peut plus se placer aussi avantageusement dans un autre. Ce n'est pas après une longue suite de fautes que l'on peut espérer de tout réparer par une seule résolution, quoiqu'éclairée et hardie. Le prince de la

---

les trésors du Mexique. Il aurait mieux fait de les garder et d'y rester.

Dans la guerre de l'Espagne contre la France, de 1793 à 1795, on se crut dans le cas de tourner ses vues vers l'Amérique. L'archevêque de Tolède, d'accord avec la cour, publia un mandement pour engager le clergé à ramasser les trésors de l'église, et à se préparer à abandonner l'Espagne en cas de besoin.

Ses dernières paroles sont remarquables; elles portent : les prêtres français ont trouvé un asile chez nous, mais pour nous, il faudra passer les mers, et nous refugier dans le Nouveau-Monde. Cette publication agita beaucoup les esprits, et la cour fut obligée d'en faire arrêter la distribution.

Cette émigration de la cour, des grands, du clergé, changeait la face du monde. Elle réalisait le systême de Pombal, après le désastre de Lisbonne; mais il n'y avait pas *de Pombal* dans le cabinet de Madrid.

Paix à fait périr son roi comme tant de ministres ont fait périr les leurs : leur histoire à tous est la même ; elle se réduit à plusieurs années de fautes et de foiblesses, et à un jour de force mal employée. Sur la nouvelle de l'éloignement du roi et de sa retraite présumée en Amérique, Madrid entra en fermentation : partout on se réunit. De toute part on se porta sur Aranjuez où la cour se trouvait alors ; les troupes, animées du même esprit que le peuple, montrèrent de l'éloignement pour sévir contre lui. La fureur commune se dirigea contre le favori ; il fuit : découvert dans un grenier où il avait cherché un refuge, il fut maltraité par le peuple, et serait infailliblement devenu sa victime, si les gardes du corps ne l'eussent protégé, et si le prince des Asturies n'eût calmé la fureur publique, en promettant qu'il serait fait de lui bonne et prompte justice. Le roi, effrayé (1), abdiqua, et le prince des Asturies fut

---

(1) *Décret royal*....

Comme mes infirmités habituelles ne me permettent pas de supporter plus longtems le poids important du gouvernement de mon royaume et ayant besoin,

proclamé au milieu des acclamations d'un peuple qui témoignait par là l'espoir qu'avec son règne finirait l'opprobre, et commenceraient la gloire et le bonheur de la nation. Il est à remarquer que dans tous ces mouvemens, pas un cri ne s'éleva contre le roi ni contre son épouse (1) : tant le respect de la royauté était grand et intact; que pas une voix n'éclata en murmures ou en reproches contre eux, et que le favori seul fut l'objet désigné par la fureur populaire, que l'annonce de sa chute finit par appaiser (2) !

---

pour ma santé, de jouir, dans un climat plus tempéré, de la vie privée, j'ai décidé, après la plus mûre délibération, d'abdiquer ma couronne en faveur de mon bien-aimé fils, le prince des Asturies.

En conséquence, ma volonté royale qu'il soit reconnu et obéi comme roi et seigneur naturel de tous mes royaumes et souverainetés; et pour que ce décret royal de ma libre et spontanée abdication soit dûment et ponctuellement accompli, vous le communiquerez au conseil et à tous autres auxquels il appartiendra.

A Aranjuez, 19 mars 1808.

Moi LE ROI.

(1) Escoïquiz. *Conversation.*

(2) *Ibid.*

Arrêtons-nous sur ces évènemens d'Aranjuez ; ils tiennent une trop grande place dans l'histoire que nous retraçons pour ne pas leur donner quelqu'attention.

Ces évènemens avaient détruit tout le plan de Napoléon. Un moment auparavant, il avait renversé celui du prince de la Paix, à son tour, il venait de voir périr le sien propre. Ce plan était basé sur la condescendance sans bornes d'un roi obsédé par sa femme, *ensorcelé* par son ministre, et qui, entre ces deux sources d'égaremens, n'avait n'y yeux pour voir, ni oreilles pour entendre, et pas plus de pensées que de volontés propres. Il avait calculé que disposer de la cour, c'était disposer de la nation, et que l'une lui répondait de l'autre. Au lieu de cela, il allait avoir affaire à un jeune prince, idole de la nation, étranger à tout ce qui s'était passé, environné d'hommes intègres, attachés à la patrie et au prince, inaccessibles aux séductions, et soutenu par un peuple inaccessible à la crainte. Tout son plan se trouva donc bouleversé par un évènement dont il n'avait prévu aucune partie, et qui donnait une face toute nouvelle à cette singulière position. En effet, jamais rien de plus subit n'avait amené rien de plus

compliqué : d'un côté un roi abdiquant au milieu de la fuite et d'une émeute ; un ministre absolu, depuis quinze ans, passé du plus haut poste de l'état dans un cachot ; un nouveau souverain, porté par les vœux de la nation, mais recevant un sceptre, échappé de la main paternelle autant que déposé par elle dans les siennes propres ; l'enthousiasme dans toutes les classes ; et d'un autre côté, l'étranger au sein de l'état, commandant dans la capitale, occupant les places fortes ; l'incertitude du sujet de sa présence, l'incertitude encore plus effrayante du jugement que porterait sur ce changement, celui qui avait le pouvoir, quoique sans le droit, d'en connaître et d'en assigner à son gré la nature et les conséquences : tel était l'état vraiment dramatique dans lequel les évènemens d'Aranjuez avaient placé l'Espagne ; ils avaient ruiné le premier plan de Napoléon ; son génie fertile en expédiens, lui en fournit un autre.

Le départ de Napoléon pour l'Espagne était annoncé depuis plusieurs semaines. Le moment de l'entreprendre dépendait de la marche des évènemens dans ce pays, et sur-tout de la réunion des troupes, ainsi que des progrès qu'elles y feraient. Ce voyage était indiqué sous le nom de

voyage dans le midi : Napoléon quitte Paris, le 2 avril; on annonça qu'il allait visiter les départemens du midi (1). Il me prit à sa suite, en passant à Poitiers : je ne l'avais pas vu depuis vingt-deux mois, l'ayant quitté à Paris, le 1er. juin 1806. La veille de son passage, j'avais reçu l'avis de me tenir prêt à le suivre dans son voyage du midi, et de me rendre à Bordeaux. Napoléon séjourna quelques jours dans cette ville, d'où il se rendit à Bayonne. Sur sa route, entre Tours et Poitiers, il avait rencontré trois grands d'Espagne, que le nouveau roi lui avait envoyés, pour lui notifier son avènement au trône : il s'excusa de les entendre, sous différens prétextes, et leur donna rendez-vous à Bayonne. Lui-même se rendit dans cette ville, dans la nuit du 14 au 15 avril.

Le Portugal faisait, comme on l'a vu par le traité de Fontainebleau, une partie essentielle du plan dont l'exécution commençait. Ce pays fournissait les indemnités; il était occupé depuis deux ans par les troupes françaises, en petit nombre,

---

(1) S. M. est partie aujourd'hui pour visiter les départemens du midi. Elle se rend d'abord à Bordeaux.

(*Moniteur*, 2 *avril* 1808.)

sous les ordres du général Junot, depuis duc d'Abrantès.

Napoléon avait ordonné qu'on envoyât à Bayonne une députation choisie parmi les personnes les plus qualifiées du pays (1). Elle l'attendait dans cette ville, et lui fut présentée quelques heures après son arrivée. A sa tête se trouvait le comte de Lima, que l'on avait vu ambassadeur de Portugal à Paris, et qui était fort répandu dans la société. Napoléon n'attendit point que ce pré-

---

(1) Elle était composée de

L'évêque de Lisbonne, grand inquisiteur du royaume.
L'evêque de Coïmbre.
Don Alvarès de Mello, un des plus grands seigneurs de Portugal, frère du duc de Cadaval.
Le marquis d'Abrantès et son fils.
Le marquis de Pénalva.
Le marquis de Valenca.
Le comte de Sabuyal.
Le comte de Lima.
Le vicomte de Barba Cena.
Le prieur de l'ordre d'Avy.
M. Braam Camp, négociant.
Les sénateurs Thomas del Ylva, Isachim Iorye.

sident prononçât son discours, comme c'était l'usage en pareille circonstance ; mais, soit retard du comte de Lima à dire ce qu'il avait préparé, soit impatience naturelle de la part de Napoléon, il ouvrit la conférence d'une manière fort singulière. Après quelques formules de politesse, il dit, en s'adressant aux députés : « Je ne sais pas ce que je ferai de vous ; cela dépendra de ce qui va se passer dans le midi ; êtes-vous d'ailleurs dans le cas de faire un peuple ? avez-vous le volume nécessaire pour cela ? Vous êtes abandonnés par votre prince ; il s'est fait conduire au Bresil par les Anglais : il a fait là une grande sottise, et il s'en repentira ! » Puis en se tournant vers moi, il ajouta d'un air très-gai : « Il en est des princes comme des évèques, il faut qu'ils résident. » S'adressant ensuite au comte de Lima, il lui demanda de combien d'hommes le Portugal était peuplé ; et joignant aussitôt la réponse à la demande, comme il lui arrivait souvent de le faire, et comme il arrive aux personnes qui répondent à leurs idées propres : « Deux millions ? — Plus de trois, répondit le comte. — Ah ! je ne le savais pas, répliqua Napoléon. Et Lisbonne, 150 mille âmes ? — Plus du double, répondit le comte de Lima. — Ah !

je ne le savais pas, répondit de nouveau Napoléon». D'autres demandes et réponses furent échangées avec cette même différence d'opinions et d'évaluations; et de je ne savais pas en je ne savais pas, il arriva à demander au comte de Lima : « Que voulez-vous, vous autres Portugais? Voulez-vous être Espagnols» ? A ces mots, je vis le comte de Lima, grandissant de dix pieds, s'affermissant dans sa position, portant la main sur la garde de son épée, et d'une voix qui ébranla les voûtes de l'appartement, répondant *non.* Les anciens héros portugais n'auraient pas mieux dit: aussi cet héroïque monosyllabe frappa-t-il beaucoup Napoléon, et il rendit le lendemain à un de ses premiers officiers l'impression qu'il avait reçue par ces paroles, en lui disant : « Le comte de Lima m'a dit hier un superbe *non.* » Depuis ce tems, il n'a pas cessé de le traiter avec distinction. Le reste de la conversation se ressentit de la bienveillance à laquelle la noble répartie du comte l'avait disposé; il accorda tout ce qui lui fut demandé pour les intérêts du Portugal, et n'a plus reparlé de réunion avec l'Espagne. Cette députation fut ensuite à Bordeaux, où elle a passé plusieurs années dans une grande détresse; on

n'a plus entendu parler d'elle. Ses membres sont rentrés successivement en Portugal, et ont fait leur paix comme ils ont pu. Il était évident que cette députation avait été mandée sans plan arrêté, et seulement comme moyen de coopération à l'exécution de celui que Napoléon avait formé sur l'Espagne, antérieurement aux évènemens d'Aranjuez. Ceux-ci, comme nous l'avons dit, avaient dérangé tout le plan de Napoléon : il avait compté sur le roi Charles, et il trouvait le roi Ferdinand; sur un ministre son complice, et il trouvait un ministre s'opposant à ses desseins; il avait compté tout au plus sur quelques apparences d'opposition de la part du gouvernement, et il trouvait l'opposition descendant du gouvernement dans les dernières classes de la nation. Il fallait donc changer de plan, et voici comment il s'y prit : reconnaître le prince des Asturies, c'était renoncer à tout. Comment aurait-il reconnu le fils, lorsqu'il venait de détrôner le père ? Comment aurait-il donné à l'un ce qu'il venait ôter à l'autre ? Aussi se garda-t-il bien d'acquiescer à la demande de reconnaissance que le prince des Asturies lui adressa. La division de la famille royale fut encore sa ressource. A peine Charles IV eut-il

abdiqué, qu'il protesta. La reine d'Espagne, après avoir exercé un empire absolu sur l'esprit de son mari, pendant tant d'années, n'était pas femme à ne pas s'en servir, dans une circonstance aussi décisive : aussi n'est-il pas douteux qu'elle n'en ait usé pour porter le roi à révoquer une mesure qui la laissait sans pouvoir, qui la livrait à l'animosité déclarée de la nouvelle cour, et qui ouvrait un libre champ au ressentiment de la nation contre le prince de la Paix, ainsi qu'à la satisfaction que ses ennemis trouveraient à assouvir leur haine personnelle, en ayant l'air de ne s'occuper que de la vengeance des injures de la nation. La haine de celle-ci contre le prince était au comble; on s'en prenait à tout ce qui lui avait appartenu ou qui pouvait le rappeler; c'était au point que, dans une ville maritime de l'Andalousie, nommée Sanlucar de Baromeda, le peuple se jetta avec fureur sur un jardin que le prince de la Paix avait établi dans cet endroit pour acclimater les plantes de l'Amérique : idée honorable pour son auteur, et avantageuse pour l'Espagne. Ce même peuple détruisit des bateaux d'une invention nouvelle, que le prince avait fait construire pour porter secours aux naufragés. Charles rétracta donc son abdica-

tion un moment après l'avoir faite. Mais comme cette rétractation ne pouvait valoir que par l'appui d'une force étrangère, Charles l'adressa au général des troupes françaises, le grand-duc de Berg. Celui-ci avait occupé militairement Madrid, à la nouvelle des évènemens d'Aranjuez. L'abdication avait eu lieu le 19 mars. Le 18, au premier mouvement de l'insurrection qui eut deux degrés bien marqués, le mouvement du 19 ayant eu pour objet de faire abdiquer le roi, et celui du 18 n'ayant eu pour but que le prince de la Paix; le 18, dis-je, Charles écrivit à Napoléon (1)

---

(1) *Lettre du roi d'Espagne, Charles IV, le 18 mars 1808.*

MONSIEUR MON FRÈRE,

Il y avait longtems que le prince de la Paix m'adressait des instances réitérées pour obtenir de se démettre des charges de généralissime et amiral. Je me suis prêté à ses desirs, en lui accordant la démission de ces charges; mais, comme je ne saurais oublier les services qu'il m'a rendus, et notamment celui d'avoir coopéré à mes desirs constans et invariables de maintenir l'alliance et l'amitié intime qui m'unissent à V. M. I. et R., je conserverai à ce prince mon estime.

pour lui faire connaître la démission donnée par le prince de la Paix, de ses emplois de généralissime des armées de terre et de mer ; et ce même prince qui, dans cette lettre, s'excusait de ne pas écrire de sa propre main, en raison des douleurs de rhumatisme qui lui en ôtaient l'usage, annonçait qu'il allait se mettre lui-même à la tête de ses armées, pour mieux remplir

---

Bien persuadé que rien ne sera plus agréable à mes sujets ni plus convenable pour réaliser les desseins importans de notre alliance, que de me charger moi-même du commandement de mes armées de terre et de mer, j'ai pris cette résolution, et je m'empresse d'en faire part à V. M. I. et R., considérant qu'elle verra dans cette communication une nouvelle preuve de mon attachement pour sa personne, et mes desirs constans de maintenir les rapports intimes qui m'unissent à V. M. I. et R. avec la fidélité qui me caractérise, et dont V. M. a les preuves les plus éclatantes et réitérées.

La continuation des douleurs de rhumatisme, qui m'interdit depuis quelques jours l'usage de ma main droite, me prive du plaisir d'écrire de ma main à V. M.

Je suis, avec les sentimens de la plus parfaite estime et de l'attachement le plus sincère, etc.

A Aranjuez, le 18 mars 1808.

l'objet de leur alliance. Le 20 (1), il adressa à Napoléon la lettre qui notifiait son abdication.

---

(1) *Lettre du roi d'Espagne, Charles IV, le 20 mars 1808.*

MONSIEUR MON FRÈRE,

Ma santé se trouvant chaque jour plus délabrée, j'ai cru nécessaire, pour la rétablir, d'aller chercher un climat plus doux que celui-ci, en me retirant des affaires de mon royaume. En conséquence, j'ai jugé convenable, pour le bonheur de mes peuples, d'abdiquer en faveur de mon fils bien-aimé, le prince des Asturies. Les liens qui unissent nos deux royaumes, et l'estime toute particulière que j'ai toujours eue pour la personne de V. M. I. et R., me font espérer qu'elle ne pourra qu'applaudir à cette mesure, d'autant plus que les sentimens d'estime et de mon affection pour V. M. I. et R., que j'ai tâché d'inspirer à mon fils, se sont si profondément gravés dans son cœur, que je suis sûr des soins qu'il se donnera pour resserrer de plus en plus les deux états. Je m'empresse d'en faire part à V. M. I. et R., en lui renouvelant à cette occasion les assurances de mon attachement sincère et les vœux que je ne cesserai de faire pour la prospérité de V. M. I. et R. et de toute son auguste famille.

Je suis, avec ces sentimens, de V. M. I. et R.

A Aranjuez, ce 20 mars 1808.

Le 21 (1), il fit sa protestation contre l'abdication. Le même jour, la reine écrivit de sa propre main au grand-duc, pour implorer son appui en sa faveur, et sur-tout en celle du prince de la Paix (2). Cette lettre doit être antérieure à la révocation de l'abdication ; car la reine exprime le desir de se retirer avec le roi et le prince de la Paix, dans un endroit bon *pour leurs santés*, *sans commandement ni intrigues* : ce sont ses propres paroles. Les lettres écrites par la reine d'Espagne et par la reine d'Etrurie, le 22 mars, ne font pas non plus mention de la rétractation ; elles indiquent même une intention contraire, et portent que l'an-

---

(1) *Protestation du roi Charles IV, le* 21 *mars* 1808.

Je proteste et déclare que mon décret du 19 mars, par lequel j'abdique la couronne en faveur de mon fils, est un acte auquel j'ai été forcé pour prévenir de plus grands malheurs et l'effusion du sang de mes sujets bien-aimés. Il doit, en conséquence, être regardé comme de nulle valeur.

Aranjuez, le 21 mars 1808.

(2) Lettres de la reine d'Espagne.

cienne cour doit, contre son gré, être envoyée à Badajoez, et qu'elle a demandé inutilement la faveur d'une autre retraite. Ainsi, tout invite à croire avec M. Escoïquiz, que l'abdication du roi Charles, en portant la date du 21 mars, est antidatée; ce qui est facile à concevoir, puisqu'elle n'était connue que du roi et des autres intéressés qui l'environnaient; ils auront mis la date qui leur convenait le mieux. Il paraît naturel de penser que l'abdication fut le produit des insinuations du grand-duc; qu'elle fut concertée entre la famille et lui : aussi, en analysant la lettre du roi Charles à Napoléon, on y trouve tellement les idées, le style et la *tournure* du tems, qu'on est fortement porté à la regarder comme la copie d'un original français. L'abdication faite le 23, aura, pour lui donner plus de force, reçu la date du 21. C'est ce jour du 23 que le baron de Monthion se rendit à Aranjuez (1); c'est le même jour qu'il reçut la lettre

---

(1) C'est le jugement qu'en porte M. Escoïquiz dans sa conversation avec Napoléon, il ne balance pas à prononcer que, quoique la protestation soit datée du 21, il est per-

du roi Charles pour Napoléon, par laquelle il lui faisait part de la révocation de son abdication.. Il est bien évident que cette lettre fut faite le même jour. Comment le roi Charles, asservi à sa femme, ne lui aurait-il fait connaître que le 23, l'acte fait le 21, sur-tout, quand cet acte était d'une si haute importance, et fait dans cet état où un malheur commun dispose si bien à la confiance ? On trouve dans la lettre de la reine au grand-duc, sous la date du 26, des détails qui jètent un grand jour sur les circonstances, et le but de l'évènement d'Aranjuez, et sur la facilité qu'ils offraient au roi Charles pour motiver son abdication. Au moyen de cette pièce, voilà le grand-duc saisi de cette grande cause entre le père et le fils, et Napoléon appelé à en juger. Charles IV lui remettait la décision de son sort, comme s'il pouvait appartenir à un prince étranger de prononcer sur la validité des droits d'un autre souverain, et non pas à la nation

---

suadé qu'elle n'eut lieu réellement que deux jours après, c'est-à-dire au moment où elle fut adressée à Napoléon.

Escoïquiz. *Conversation.*

seule, d'après les lois fondamentales qui la régissent; mais en constituant Napoléon juge des querelles de sa famille, Charles ne s'apercevait pas que, par cet appel imprudent, il ouvrait la porte à toutes les entreprises de celui-ci, qui ne manquerait pas de régler sa décision sur ses seuls intrêts : ce prince mal avisé réalisait la fable du cheval appelant l'homme pour le venger du cerf.

Le grand-duc avait prévenu, à Madrid, l'arrivée du nouveau roi : il y entra le 23, et le roi le 24. On sent combien la position de ce prince était difficile. Il se trouvait entre une nation qui le reconnaissait pour son souverain, et une armée étrangère, d'intentions suspectes, et dont le chef penchait évidemment vers le côté dont lui-même avait tout à craindre. L'ambassadeur de France, qui avait toujours montré les plus grands égards pour le prince des Asturies, et beaucoup d'éloignement pour le prince de la Paix (1), s'abstenait de reconnaître le nouveau roi. En vain les ministres des autres puissances l'avaient-ils re-

(1) Ce fut pendant que le prince des Asturies et le grand-duc habitèrent Madrid, que le dernier demanda au

connu (1) : ce n'était pas leur reconnaissance qui lui importait, mais celle de Napoléon qui seul pesait sur ses états de tout le poids de sa puissance militaire et politique, qui seul dominait en Espagne par la présence d'une armée et par son entrée dans les conseils. Déja le grand-duc, allégant la prochaine arrivée de Napoléon, le défaut d'instructions de sa part sur la reconnaissance du nouveau roi (2), avait pris sous sa protection les vieux souverains (3), leur avait fourni, suivant leur desir souvent exprimé dans les lettres de la reine (4), une garde de ses propres troupes, et redoublait d'instances, qui n'étaient pas dépourvues de menaces (5), pour déterminer le prince des Asturies à se rendre au-devant de Napoléon, et cela, le plus loin qu'il lui serait possible : lui montrant, sans doute, le mérite et

---

prince, comme une preuve d'attention pour Napoléon, de lui remettre l'épée de François Ier., conservée à Madrid, depuis la bataille de Pavie.

(1) Escoïquiz, page 11.

(2) Mémoires de M. de Cevalhos, page 25.

(3) *Idem*, même page.

(4) Lettres de la reine.

(5) Escoïquiz, page 25.

les fruits de cet empressement. Le grand-duc insistait particulièrement sur la remise à faire à Napoléon, de la personne du prince de la Paix, objet de la surveillance active des Espagnols, et de leur attente pour le moment de sa condamnation et de son supplice. Le grand-duc devait chercher à favoriser l'évasion de celui avec lequel il avait entretenu d'étroites liaisons, dont les révélations pouvaient n'avoir rien de flatteur pour lui; il avait, de plus, à répondre à la chaleur des prières que les vieux souverains ne cessaient de lui adresser en faveur de cet ami qui leur coûtait si cher; mais de plus, il lui importait de conserver auprès d'eux l'homme qui lui répondait de leur esprit, de toutes leurs volontés, qui était le plus intéressé, et par conséquent le plus disposé à opposer le père au fils.

Mais tandis que ces différentes intrigues agitaient, embarrassaient les deux partis, le peuple qui n'entend rien aux intrigues, qui n'a pas à leur donner le tems qu'elles exigent pour se former et pour se débrouiller; le peuple qui n'aperçoit jamais qu'un but simple, mais qui le voit distinctement, et y marche impétueusement; le peuple espagnol, plus sensible que calculateur,

plus entraîné par son courage naturel, que retenu par la considération des dangers qu'il pouvait lui préparer, donnait déja dans Madrid le signal de cette lutte que depuis il a soutenue avec une obstination acharnée. Le grand-duc se trouvait dans Madrid à la tête d'une armée de quarante mille homme. Au besoin, il pouvait être soutenu par vingt mille autres, placés en échelons de Madrid à Bayonne : il y avait de quoi pulvériser Madrid et ses habitans. Cette ville n'était défendue que par une faible garnison espagnol, mal pourvue de munitions; la population, en état de faire un service quelconque, s'élevait au plus à quatre mille hommes; ils n'avaient pas d'armes : et cependant tels étaient la colère, l'enthousiasme, l'exaltation des sentimens nationaux parmi cette population, que l'on eut toutes les peines du monde à arrêter une commotion dont les premiers éclats coûtèrent la vie à plusieurs soldats français; et sans l'intervention des hommes sages, ce jour même la guerre commençait, et le peuple était plein de la confiance aveugle, qu'il suffisait seul pour exterminer l'armée française (1).

---

(1) Escoïquiz, page 21 et suivantes.

En voyant le grand-duc et l'ambassadeur de France contribuer ainsi à la perte de la nouvelle cour d'Espagne, on est tenté de croire qu'ils servaient les projets de Napoléon avec connaissance de cause : eh bien ! non... ils n'étaient que les instrumens d'une action, dont le résultat définitif était caché pour eux, comme pour tout le monde. Ils n'étaient pas dans le secret; Napoléon se l'était réservé pour lui seul. Sur cela, il épargne tous les frais de recherches, et interdit tous les doutes, lorsque dans sa conversation avec M. Escoïquiz, il lui dit : *il ne vous était pas possible de deviner ce que j'avais intention de faire ; personne au monde n'en était instruit.* Je dois dire à l'appui de cette assertion, dont le fonds est trop conforme au caractère de Napoléon pour être révoqué en doute par quiconque l'a approché, qu'ayant eu lieu à Bayonne, ainsi qu'à Paris, de faire au général Savary des observations sur la part qu'on lui attribuait dans les manœuvres qui avaient servi à attirer le prince des Asturies dans le piége de Bayonne, il m'a toujours dit qu'effectivement il avait travaillé à le déterminer à se rendre dans cette ville : qu'il avait garanti la reconnaissance aussitôt qu'on y serait arrivé, mais

qu'il avait l'ordre formel de l'annoncer ainsi; qu'il n'avait pas alors connaissance du traité de Fontainebleau, et que jamais il n'avait transpiré autour de Napoléon, rien qui pût donner à soupçonner qu'il voulût enlever le trône au roi d'Espagne. Souvent il m'a répété, qu'après que tout fut dévoilé, il en avait fait de vives plaintes à Napoléon. Je l'ai entendu s'exprimer avec amertume, sur le rôle qu'on lui avait fait jouer dans cette circonstance; mais quoi qu'il pût dire, j'étais loin d'ajouter une foi entière à des paroles qui me paraissaient bien voisines d'une apologie, d'ailleurs bien nécessaire, lorsque le témoignage de Napoléon lui-même, consigné dans l'ouvrage de M. Escoïquiz, qu'on ne peut soupçonner d'aucun intérêt étranger à la vérité, m'a pleinement démontré la véracité de ce général. Napoléon, placé au centre de cette intrigue, en tenait seul les fils, et en dirigeait la marche vers un but connu de lui seul. Le reste travaillait comme ces ouvriers, qui, en suivant des contours tracés par une main étrangère, exécutent des tableaux dont ils ne connaissent ni les figures ni les nuances (1).

---

(1) M. de Cevalhos, page 13, reconnaît que l'ambassadeur n'était pas initié dans le secret de son maître.

Le prince des Asturies, pressé par toutes les difficultés que nous avons exposées, résolut enfin de s'avancer au-devant de Napoléon. Il faut voir, dans l'ouvrage de M. Escoïquiz, les discussions qui eurent lieu dans le conseil de ce prince sur ce voyage ; les motifs de confiance qui entretenaient les illusions de ces conseillers, et qui les entretinrent longtems encore après l'arrivée à Bayonne (1). On y reconnaît le même esprit qui

---

(1) C'est ainsi qu'il faut interpréter ce que l'on dit vulgairement des conseillers et des confidens de Napoléon : les conseillers ou les confidens d'un homme qui était tout commandement, empire absolu ! Il n'a jamais consulté que sur ce qui était déja décidé ; sur ces parties secondaires d'exécution que dans tout état, comme en toute affaire, il faut bien abandonner aux subalternes. Il n'a jamais eu de confident que lui-même : il était souverainement indiscret et tout à-la-fois renfermé en lui. Il ne disait pas, il laissait échapper. Mettons au nombre des vanités humaines celle qu'ont tirée quelques hommes de la remise d'écrits ou d'observations, demandées sans envie de les connaître, et reçues sans desir d'en profiter. Un seul homme peut passer pour avoir obtenu quelqu'influence sur lui : il s'en fallait bien que ce fût comme conseiller ou confident, il n'était pas d'étoffe à cela ; mais c'était comme flatterie, comme recherche et reproduction de l'idée propre de

avait égaré tous les cabinets de l'Europe, cette facilité à prêter à ses ennemis ses sentimens propres, cet aveuglement continu sur la nature et les intérêts de l'ennemi auquel on avait affaire. Au milieu de ses graves délibérations, le conseil d'Espagne n'avait oublié qu'une seule chose, le caractère de son adversaire : il lui prêtait ses vues, ses intentions, il interprétait le présent par le passé, l'Espagne par l'Allemagne, Napoléon par les princes allemands; il supposait une uniformité de plans et de conduite à celui dont la mobilité dans les idées, et l'irrégularité dans l'action formaient le caractère distinctif; en un mot,

---

Napoléon : alors c'était lui-même qu'il retrouvait dans ce prétendu conseiller; et en se complaisant en lui, il ne se complaisait véritablement qu'en lui-même.

Crédit sur un homme, c'est puissance et empire sur son esprit : or, qui a joui de ce crédit sur Napoléon? Du crédit pour avoir fait nommer à quelques places, pour avoir réglé ou déterminé quelques bagatelles, espèces de miettes tombées de sa table !

Montesquieu disait que dans son tems presque tous les écrits se composaient de deux choses : facilité à parler, impuissance pour examiner. Il n'y a rien de changé à cela dans le nôtre.

le conseil d'Espagne calculait sur Napoléon, à-peu-près comme celui-ci a depuis calculé sur l'Europe, et leurs calculs, à tous deux, ont eu le même *succès*.

Cependant ce conseil venait d'acquérir tous les moyens de se guider sûrement; il tenait le fil, il n'avait qu'à le suivre et ouvrir les yeux. Le traité de Fontainebleau était resté, comme on l'a vu plus haut, inconnu au ministère espagnol : c'était l'ouvrage du prince de la Paix, d'Izquierdo, et leur traité. Le prince arrêté, le secret fut connu; de plus, Izquierdo avait adressé au prince de la Paix, à la date du 24 mars 1808, et par conséquent auparavant que les évènemens d'Aranjuez pussent être connus à Paris, une dépêche qui contenait les dernières propositions de Napoléon, que nous avons déja mentionnées. Cette dépêche ne trouva plus le prince à la tête des affaires; elle tomba dans les mains des nouveaux ministres. Or, rien n'est plus propre à dévoiler les intrigues que cette remise de dépêches adressées au prédécesseur, et reçues par le successeur. Les connaissances qu'elle apportait devaient donc servir de fanal, et tenir en garde contre toute proposition venue du côté de Napoléon; il n'y avait de salut

que dans une séparation absolue avec lui. La plus simple prudence en faisait la loi. Le roi, il est vrai, était au milieu des troupes françaises; mais un roi, dans ses états, a toujours le moyen de dérober ses démarches, de tromper les yeux des surveillans étrangers, et trouve des asiles parmi ses sujets. Le conseil fut donc à-la-fois imprévoyant et timide; et dans tout ce qu'il assigna pour décider ce fatal voyage, on voit qu'il fit servir sa raison de voile à sa frayeur (1). Napoléon avait d'abord

---

(1) Il faut lire dans l'ouvrage même de M. Escoïquiz les motifs que l'on fit valoir pour faire adopter cette détermination. Je ne crois pas qu'il y ait de lecture plus pénible que celle d'un contre-sens perpétuel, soutenu avec la persévérance de la plus saine logique, pour arriver à un résultat aussi misérable et aussi évident.

Au reste, il n'est pas prouvé qu'il n'y eut pas parmi les habiles du conseil, quelques membres qui ne portassent leurs vues plus loin, et qui ne fussent empressés d'arriver à Bayonne, dans l'espoir de prévaloir auprès de Napoléon, et de se mettre à couvert des ressentimens de l'ancienne cour et du prince de la paix. Ils apercevaient ces avantages dans la reconnaissance du prince des Asturies et dans son mariage avec une nièce de Napoléon, deux points sur lesquels ils comptaient fermement.

eu le projet d'opérer par la force et la persuasion réunies, en se rendant à Madrid à la tête d'une armée, et en obtenant du roi, par les suggestions du prince de la Paix, que le traité de Fontainebleau lui soumettait entièrement, de souscrire à ses volontés. Les traces de ce plan se laissent apercevoir dans sa lettre au prince des Asturies, dans l'annonce de son voyage à Madrid et dans les préparatifs qu'on y faisait pour sa réception; mais la fuite du roi Charles, fruit des révélations d'Izquierdo, dans son voyage d'Aranjuez, l'abdication, la nouvelle cour, bouleversaient tous ses projets : il fallut changer de batteries; et comme ce n'étaient pas les expédiens qui lui manquaient, il eut le malheur de s'arrêter à celui de l'enlèvement de la famille royale. Il voulut y arriver par les suggestions de la confiance qu'il lui inspirerait, et comme pouvant le dispenser de l'emploi de la force, dont l'application, d'ailleurs, devenait plus incertaine. Il redoubla donc d'instances, pour attirer la famille royale à Bayonne, espérant en finir d'un seul coup, quand il l'aurait réuni sous sa main. C'est ce qui lui fit envoyer le général Savary à Madrid, où il arriva le 7 avril. Il eut aussitôt une conférence avec le prince des

Asturies, dont celui-ci exprime toute sa satisfaction, dans sa lettre au roi Charles : ici, je ne puis mieux faire que de rapporter les paroles mêmes de M. de Cévalhos (1); elles représentent parfaitement la suite de cette scène. Le général annonça qu'il était envoyé uniquement pour complimenter le nouveau roi, et pour savoir si ses sentimens à l'égard de la France, étaient conformes à ceux du roi son père, déclarant que dans ce cas, Napoléon fermerait les yeux sur tout ce qui s'était passé, qu'il n'interviendrai en aucune manière dans les affaires intérieures du royaume, et qu'il reconnaîtrait sur-le-champ Sa Majesté, comme roi d'Espagne et des Indes. On fit au général Savary, continue M. de Cévalhos, la réponse la plus satisfaisante, et la conversation fut continuée dans des termes si flatteurs, qu'on ne pouvait desirer rien de plus favorable. Cependant des avis, bien

---

(1) Mon père, le général Savary vient de me quitter : je suis très-satisfait de lui, comme du bon accord qu'il y a entre l'empereur et moi, et par la bonne foi qu'il m'a témoignée.

(*Lettre du prince des Asturies*, 8 avril 1808.)

(2) Mémoires de Cevalhos.

faits pour tempérer cette confiance, avaient déja été donnés au roi (1); mais sa mauvaise étoile l'emporta, et lui fit résourdre son départ, que précéda de quelques jours celui de l'infant don Carlos, qui eu lieu le 5 avril; ce prince se portait au-devant de Napoléon, toujours annoncé et n'arrivant jamais.

---

(1) On ne passera pas sous silence l'acte vraiment héroïque de M. Joseph Hervas, fils du marquis d'Alménara, frère de la duchesse de Frioul : Napoléon ordonna à ce jeune homme, mort depuis plusieurs années, d'accompagner à Madrid le général Savary, qui ne connaissait ni l'Espagne, ni la langue espagnole.

Il profita de son séjour pour tâcher de dessiller les yeux du ministre et pour lui faire connaître ses dangers.

A Vittoria, lorsqu'il apprit que le départ du prince des Asturies pour Bayonne, était arrêté, il dit à M. Offaril, ministre de la guerre auprès de ce prince: « On amène le roi et toute sa famille: ceci est fini. Au nom de ce qu'il y a de plus saint, parlez et empêchez qu'il ne parte. » Il eut ensuite une conférence avec le duc de l'Infantado, qu'il ne put détourner de ce voyage.

Le prince des Asturies qui connaissait ses intentions, lui dit à Bayonne : « Hervas, je sais que tu travailles pour nous, je ne l'oublierai pas. » Ce qui n'empêche pas que le père ne reste proscrit.

Avant que de quitter Madrid, le prince des Asturies établit une junte de gouvernement; il demanda aussi au roi Charles une lettre qui garantît la régularité de l'abdication, ainsi que l'assurance de la continuité des sentimens qui avaient, sous son règne, réglé et maintenu les rapports entre les deux états. Charles se refusa à donner cette lettre; elle aurait détruit tout l'effet de la révocation de l'abdication. On peut voir dans la lettre de la reine d'Espagne, les motifs de ce refus, et la part qu'elle y prit (1). Le prince des Asturies quitta Madrid, le 10 avril, dans l'intention de se rendre jusqu'à Burgos, lieu indiqué pour l'entrevue avec Napoléon. Celui-ci ne se trouvant pas

---

(1) On trouve dans le Résumé historique de la révolution d'Espagne, ouvrage d'un Espagnol, que le 27 ou le 28 de mars, un inconnu sollicita une audience particulière du prince des Asturies, et lui dit en présence de ses ministres, qu'il était parvenu, au moyen d'une voie sure, à se procurer par l'intérieur de l'ambassade de France, la certitude que l'intention de Napoléon était de détrôner la famille royale, et que le grand-duc avait l'ordre de faire partir à tout prix pour la France, les membres de cette famille : il ne fut pas écouté.

à ce rendez-vous, l'alarme se répandit dans le conseil du prince, qui se partagea sur ce qu'il y avait à faire. Cependant on se décida à pousser jusqu'à Vittoria, toujours dans l'espoir de rencontrer Napoléon ; on ne l'y trouva pas plus qu'à Burgos : de là de nouveaux conseils et de nouvelles défiances ; les avis les plus alarmans (1), les plus positifs se multipliaient ; d'un autre côté, les grands d'Espagne, envoyés pour complimenter Napoléon, gens fort peu clairvoyans, comme il y parut bientôt, écrivaient de Bayonne que Napoléon était bien loin d'avoir de mauvaises intentions (2), et qu'il n'y avait rien à craindre de lui. Cependant les avis devenaient tous les jours plus pressans. Un ancien ministre du roi Charles, véritable homme d'état, s'était rendu à Vittoria,

---

(1) *Voyez* les lettres de la reine d'Espagne, 8 et 9 avril. On lit dans la dernière : « Il est dix heures quand nous recevons la lettre de notre fils Ferdinand. Le roi et moi ne voulons pas faire ce pas-là, qui nous a surpris infiniment, et qui, nous croyons, ne nous convient absolument pas. Le roi n'a pas répondu, mais il a pris un prétexte. »

(2) Escoïquiz, p. 44.

pour développer aux principaux ministres du prince des Asturie, les raisons convaincantes, les argumens irrésistibles qui devaient à jamais détourner le prince du voyage de Bayonne (1). Il fallait être infatué pour résister à l'évidence de ces raisons : malheureusement le conseil l'était (2); et à la manière de quelques personnes qui, créant des héros de roman, vont chercher dans des idées chevaleresques, des barrières contre les passions des hommes qui agissent bien plus comme ils sont que comme ils devraient être, il se figura que

---

(1) *Voyez* sa lettre. *Pièces justificatives.*

(2) Il régnait dans le conseil un empressement secret de se rendre à Bayonne; en voici les motifs. Ils étaient compromis dans les affaires de l'Escurial et d'Aranjuez. Ne soupçonnant pas le vrai dessein de Napoléon, ils tendaient uniquement à faire reconnaître le prince, qui devenait leur sauvegarde contre la vengeance des vieux souverains. Ils s'étaient figurés que Napoléon ne résisterait pas aux avantages qu'ils apercevaient dans l'offre de faire épouser sa nièce par le prince. Ils craignaient d'être devancés, à Bayonne, par les vieux souverains qui auraient pu détourner de ce projet l'esprit de Napoléon. Ils se hâtaient de s'y rendre, pour faire prévenir leur arrivée par l'arrangement du prince avec Napoléon.

les antécédens glorieux qu'il s'accordait à reconnaître dans Napoléon, seraient une sauvegarde pour eux (1), et pour lui une barrière qu'il n'oserait franchir. La persévérance des illusions de ces hommes, sur-tout de M. Escoïquiz et de l'Infantado, est vraiment désolante. L'ascendant de leurs conseils l'emporta encore là, comme il avait fait à Burgos; le général Savary était revenu à Vittoria, après quelques jours d'absence. Il était porteur de la réponse de Napoléon aux lettres que le prince des Asturies lui avait écrites, l'une avant le procès de l'Escurial (2), dont elle avait été le prétexte, et l'autre de Vittoria, le 14 avril. Les instances et les promesses du général secondèrent si à propos les vues du conseil, que le départ

---

(1) Escoïquiz, p. 47.

(2) Le garde général des Douanes sur la ligne de l'Ebre, vint trouver à Vittoria les ministres du prince des Asturies, et leur proposa de l'enlever avec plus de deux mille hommes dont il disposait. Il lui fut répondu que le prince savait ce qu'il y avait à faire; qu'il n'appartenait pas aux sujets de se mêler des affaires d'état, et qu'il eût à se borner à obéir aux ordres de la junte établie par le prince à Madrid.

pour Bayonne fut résolu. Là encore, le peuple se montra supérieur en droiture de jugement aux ministres et conseillers dont le prince était entouré : tant il est vrai que le bon sens est le premier des conseillers. Il s'opposa au départ, et voulut couper les traits des attelages de la voiture du roi. Il fallut faire approcher des troupes françaises pour l'escorter et ouvrir le passage. Peut-être même que déja il était trop tard ; car depuis quelques jours, on avait remarqué parmi les troupes françaises des mouvemens inquiétans. Enfin cette arrivée en France, objet de tant de vœux et d'intrigues venait d'avoir lieu ; la victime approchait (1), venant se livrer elle-même ; et déja le prince des Asturies, franchissant la Bidassoa, et les lieux témoins des précautions prises par deux monarques, ses prédécesseurs et auteurs, au moment de former entr'eux les liens les plus doux, lieux qui semblaient accuser son imprévoyance, entrait dans les murs de Saint-Jean-de-Luz. Ici se passa une scène tout-à-fait

(1) Lettre du prince des Asturies, datée d'Irun, le 19 avril.

ignorée du public et qui mérite d'être connue. Dès que Napoléon fut assuré que le prince des Asturies se trouvait sur son territoire, soit qu'il crût n'avoir plus à se contraindre, soit impatience naturelle, soit qu'un secret trop longtems retenu fasse effort pour échapper, il fit appeler les grands d'Espagne, que le prince des Asturies lui avait envoyés pour le complimenter, et leur déclara tout son plan. Ceux-ci s'étant aussitôt mis en route pour aller au devant de leur souverain, Napoléon eut regret à son indiscrétion, et craignant que cette révélation ne portât le prince à retourner sur ses pas ou à s'échapper de toute autre manière, il fit courir après eux le prince de Neufchâtel et un autre officier supérieur, avec ordre de les arrêter; mais déja ces grands avaient rejoint le prince des Asturies, auquel ils avaient tout déclaré (1). Celui-ci était

(1) Peu de tems après, S. M. fut rencontrée par la députation des trois grands d'Espagne qui avaient été envoyés au-devant de Napoléon, et le compte qu'ils rendirent de ses intentions n'était pas très-favorable; mais il n'était plus possible de revenir sur ses pas. On approchait de Bayonne. Cevalhos, p. 33 et 34.

engagé de manière à ne pouvoir reculer, et poursuivant sa route, il arriva à Bayonne, le 20 avril, dans la matinée. A deux heures, Napoléon accourut à cheval, dans la maison que le prince occupait (1); aussitôt il descendit pour le recevoir, jusqu'à la porte qui donne sur la rue. Le hasard m'avait conduit dans le quartier où cette maison est située, ce qui me mit à portée d'être témoin de cette entrevue. Je vis Napoléon arriver, le prince accourir pour le recevoir; je les vis

---

(1) M. de Cevalhos dit, en parlant de la maison où le prince des Asturies fut logé : *Cette résidence parut à tout le monde, et était en effet bien peu convenable à la dignité de l'hôte auguste qui devait l'occuper.* Ce reproche ne prouve que la mauvaise humeur de M. de Cevalhos.

Cette maison était la plus belle de la ville, bâtie à la moderne, dans le quartier le plus agréable. Le mobilier, sous tous les rapports valait mieux que celui de Marac. Est-ce que M. de Cevalhos imagine qu'on se fait suivre par des palais? Cette attention donnée aux petites choses au milieu d'aussi grands intérêts, aux petits torts au milieu de pareils dommages, ne peut appartenir qu'à un petit esprit. S'occuper de la maison de Bayonne quand on perd l'Espagne et l'Amérique! Ce ministre-là a dû conseiller de venir à Bayonne.

s'embrasser avec tous les signes de l'affection et de la bonne intelligence. Napoléon resta peu d'instans avec le prince ; ils s'embrassèrent de nouveau ; le prince accompagna Napoléon, comme il avait fait à l'arrivée, et ils se séparèrent. Le peuple présent en grand nombre sous les fenêtres de la maison, faisait éclater sa joie par des acclamations et des applaudissemens. La cordialité apparente qui avait régné dans cette entrevue, répandit dans la cour du prince une joie et une sécurité, destinées à trop peu durer. Vers six heures du soir, les voitures de la cour vinrent prendre le prince, l'infant don Carlos avec leur suite, et les conduisirent au château de Marac. Napoléon vint avec beaucoup d'empressement et de gaîté jusqu'à la portière du carrosse ; à la descente de la voiture, de nouveaux embrassemens eurent lieu, et Napoléon conduisit par la main, son hôte, dans son appartement propre ; car il n'y en avait pas d'autre dans ce local resserré : et M. de Cevalhos se trompe, lorsqu'il dit qu'il se trouvait un appartement préparé pour le prince. Après le dîner, Napoléon reconduisit de nouveau le prince jusqu'à sa voiture. Cette circonstance est digne de remarque ; car cette attention ou affectation

à lui rendre un honneur qui n'avait lieu qu'à l'égard des têtes couronnées, impliquait une reconnaissance du titre de roi. Il n'éleva aucune réclamation contre ce titre qui était donné au prince par tous les Espagnols, pas plus que contre les marques de respect qu'il en recevait, et qui, en Espagne ne sont attribuées qu'au roi seul.

On ne conçoit pas ce que voulait faire Napoléon, avec ces signes extérieurs d'affection et de demi-reconnaissance, au moment même où le dénoûment de cette trame allait tout éclaircir : ces simulacres n'étaient propres qu'à aggraver ses torts. A peine le prince était rentré chez lui, que le général Savary vint lui faire part des intentions de Napoléon sur la cession du trône d'Espagne (1). Quel étrange et subit passage des té-

---

(1) Le roi était à peine rentré dans sa résidence, que le général Savary vint trouver S. M. pour lui annoncer que Napoléon avait irrévocablement résolu de renverser la dynastie des Bourbons en Espagne, et d'y substituer la sienne, et qu'en conséquence, Napoléon exigeait que le roi, tant en son nom qu'en celui de toute sa famille, renonçât à la couronne d'Espagne et des Indes en faveur de sa dynastie.

Cevalhos, p. 35.

moignages d'affection, et des égards qu'il venait de recevoir, à cette odieuse déclaration ! Quels sentimens ne dut-elle pas élever dans un cœur plein de générosité, incapable, par sa pureté naturelle, d'avoir pu soupçonner un dénoûment qui, d'ailleurs, paraissait incompatible avec les intérêts et le rôle élevé de celui qui avait ourdi cette trame. Pour expliquer, s'il est possible, ce qui portait Napoléon à agir avec cette brusquerie, et à passer par-dessus tous les égards dus à un hôte aussi illustre, et qu'il allait rendre si malheureux, il faut se rappeler que Napoléon, accoutumé aux guerres d'invasion, à devoir ses succès à des coups de main que leur rapidité rendait décisifs avait vraisemblablement imaginé qu'un coup subit, inattendu, atterrerait sa victime, et la déciderai à se livrer à la main qui l'avaitconduite dans ce labyrinthe, et dont elle seule pouvait montrer l'issue. En réfléchissant sur la manière avec laquelle Napoléon a toujours traité également les hommes et les affaires, on ne trouve pas une explication plus plausible que celle-là. Mais il ne dut pas tarder à revenir de son erreur; car ayant, après le dîner, retenu

auprès de lui (1) M. Escoïquiz, il eut avec ce ministre la conversation qu'il nous a transmise, laquelle forme le monument le plus précieux pour les affaires de ce tems. Tout s'y trouve.

L'état de l'Espagne, sous le gouvernement du prince de la Paix, l'affaire de l'Escurial, celle d'Aranjuez, la part qu'y prirent Napoléon, son ambassadeur, le grand-duc, ainsi que la discussion la plus vive, la plus animée de la part de M. Escoïquiz; l'exposition des vrais intérêts de Napoléon, les prédictions les plus effrayantes et les plus cruellement réalisées, sur le terme de cette aggression; je le répète, rien ne manque à cette pièce, de ce qui peut la rendre importante en elle-même, et glorieuse pour M. Escoïquiz, comme sujet fidèle, comme ministre éclairé; et ce qui est le plus honorable pour son auteur, c'est que cette controverse ne fut pas le résultat d'une préparation étudiée, mais qu'au contraire, improvisée devant un homme dont la présence ne laissait pas à tout le monde la présence d'esprit, elle ne porte aucun caractère de crainte, de sur-

---

(1) *Vayez* sa *Conversation.*

prise, d'embarras; elle est dans toutes ses parties également pleine, forte, et claire. Cette conversation est d'autant plus dans la nature, si l'on peut parler ainsi, qu'elle retrace jusqu'aux signes de la familiarité dont Napoléon usait quelquefois à l'égard de ceux qu'il affectionnait ou qu'il voulait attirer à lui. C'est une vive image de ce qui se passait dans son intérieur, à laquelle ceux qui l'ont approché ne peuvent manquer de le reconnaître. Cette conversation fournit encore des détails fort peu connus, sur la disposition des princes de la maison d'Espagne à l'égard de ceux de France et de Naples, ainsi que sur les sentimens de quelques parties de l'Espagne pour la maison régnante; j'y ai trouvé la confirmation d'un des motifs sur lesquels Napoléon avait formé son entreprise, et que j'aurai lieu de rappeler dans une autre partie de ces mémoires.

De son côté, Napoléon déroule dans cette conversation tout son plan, et ne déguise aucun des motifs ni aucune des espérances sur lesquels il en fonde la justice et le succès. Il commence par déclarer que la proclamation du prince de la Paix a été le motif déterminant de son entre-

prises ; que depuis cette époque, il n'a pu voir dans l'Espagne, sous les Bourbons, qu'un ennemi caché, couvert du voile d'une amitié perfide ; qu'il ne doit attendre d'eux aucune amitié sincère ; qu'un mariage entre les deux familles est un lien faible, incertain et fragile ; qu'il n'entre pas dans ses projets de priver de tout trône les princes d'Espagne ; qu'il leur a préparé des dédommagemens en Etrurie et en Portugal ; enfin que le secret de ses vues sur l'Espagne a, jusqu'au dénoûment, appartenu à lui seul. On ne peut s'empêcher de reconnaître qu'entre les deux interlocuteurs, l'avantage ne reste tout entier à M. Escoïquiz, soit pour le fonds, soit pour la forme : tant la justice prête de forces à une cause et à celui qui la défend ! S'il était permis d'adresser un reproche à M. Escoïquiz, ce serait uniquement pour avoir pu se flatter qu'il eût ébranlé la résolution de Napoleon. Comment pouvait-il se figurer qu'une entreprise amenée de si loin, cachée avec autant d'art, exécutée avec un grand développement de forces, céderait à des représentations susceptibles d'être combattues, et qui le furent, quoiqu'insuffisamment, par

Napoléon (1)! Aussi cet homme trop confiant, ne tarda-t-il pas à reconnaître son erreur ; car dès le lendemain de cette conférence, Napoléon ayant fait appeler MM. Escoïquiz et Cevalhos, avec les ducs de l'Infantado et de San-Carlos, leur déclara qu'il était plus affermi que jamais dans la résolution d'enlever l'Espagne à la maison de Bourbon, de la placer en Etrurie, en Portugal, et de donner une de ses nièces au prince des Asturies, comme il en était sollicité depuis longtems s'il consentait à cet arrangement.

Qui croirait, après cela, qu'avec un renouvellement de déclarations aussi formelles, le conseil d'Espagne s'opiniatrât à ne pas regarder ces propositions comme réelles ; que le bandeau fût épaissi sur ses yeux, au point de ne vouloir y reconnaître qu'un moyen de rendre par la terreur le conseil plus fléxible et plus disposé à lui accorder quelques-unes des demandes contenues dans la dépêche d'Izquierdo, en date du

---

(1) Comment aussi M. Escoïquiz pouvait-il proposer à Napoléon, comme un motif de détermination, les ménagemens pour sa réputation, qui serait exposée à souffrir auprès de ses concitoyens, du mauvais succès du voyage de Bayonne?

24 mars, telles que la cession de la Navarre, ou bien celle d'une route militaire vers le Portugal? Quelques-uns allaient jusqu'à penser que la cession d'un ou deux points des colonies, était le maximum des prétentions de Napoléon. On croirait faire une injure à des hommes d'état, en leur prêtant de pareilles idées, et je me serais bien gardé de les attribuer aux ministres d'Espagne, si je ne les trouvais consignées dans l'ouvrage de M. Escoïquiz, qui avoue avoir partagé les mêmes opinions, et qui indique plusieurs de ses collègues, comme s'y étant attachés jusqu'à la fin (1).

Une position aussi cruelle que celle dans laquelle le prince des Asturies se trouvait à Bayonne, ne pouvait pas manquer d'exiger des consultations avec ses conseillers, et des conférences avec les agens de Napoléon. Le prince aggrégea donc à son conseil tous ceux qui l'avaient accompagné; mais

---

(1) Dans plusieurs endroits de son ouvrage, M. Escoïquiz rappelle cette opinion, et cite ceux des membres du conseil qui ont persévéré dans cette croyance, tels que MM. Labrador, Onis, Wellejo, Cevalhos, Bardaxi, et sur-tout lui-même. Pages 42 et 54.

comme ce n'est pas la multitude des conseillers qui fait le salut, il n'en retira d'autre fruit que celui d'avoir donné des preuves de confiance à des hommes qui s'étaient sacrifiés pour lui, et de recevoir d'eux de nouvelles preuves d'attachement. Les conférences avec les ministres français ne produisaient pas plus d'effet. Chacun s'affermissait sur son terrein, et n'en voulait rien céder. L'impatience de Napoléon était à son comble. Une résistance à laquelle il n'était préparé en rien, dérangeait tout son plan; il fallait sortir de ce défilé, et la facilité de le faire diminuait à chaque instant. Une vive altercation entre M. de Cevalhos et le général Savary avait mécontenté les Espagnols, qui témoignèrent leur répugnance à continuer de traiter avec lui (1). Napoléon voulant réparer ce que la brusquerie de son représentant pouvait avoir eu de choquant, me fit appeler, et me chargea de conférer avec M. Escoïquiz; c'était le 24 avril. J'ignorais absolument, comme

(1) J'ai connu le sujet de cette contestation : les torts, quant à la forme, pouvaient être du côté de l'interlocuteur français, mais il avait raison quant au fonds.

tout le monde, quel était le fonds de l'affaire qui se traitait entre lui et la cour d'Espagne; on en voyait le jeu extérieur, le mouvement qui se fait toujours remarquer dans de pareils centres d'affaires; mais pour la nature même de la négociation, personne n'en savait rien, hors ceux qui avaient reçu de Napoléon une mission pour y prendre part. Le vulgaire croit qu'il suffit d'habiter auprès des grands, ou dans les lieux où se traitent les affaires, pour en être informé : c'est là, au contraire, que presque toujours on est le moins instruit. On voit bien le jeu des machines, mais on ne voit que cela; d'ailleurs, quiconque a approché de Napoléon, sait si, autour de lui il y avait lieu à indiscrétion ou à curiosité. J'ignorais donc entièrement la nature de ce qui se passait; je ne l'appris pas même par ce que me dit Napoléon; car dans cette occasion, comme en me nommant à l'ambassade de Varsovie, il me parla si vaguement, que de tout ce qu'il me dit, il ne resta dans mon esprit que deux choses; la première que je devais voir M. Escoïquiz, la seconde, que j'avais à réparer ce que son envoyé avait pu laisser échapper de choquant pour les Espagnols. Il finit fort gaîment en disant qu'entre

gens du même habit, nous aurions moins de peine à nous entendre. Napoléon appelait presque toujours M. Escoïquiz le petit Ximénès, et quand je rentrais de mes conférences avec lui, il manquait rarement de me dire : eh bien ! que dit Ximénès ? Je me rendis donc auprès de M. Escoïquiz, que je trouvai tout bouillant de colère, sur le traitement fait à son prince ; il me retraça vivement ce qui s'était passé, et le traité de Fontainebleau, et les assurances du général Savary, et la demande d'une nièce de Napoléon, et la résolution de changer la dynastie en Espagne, et sa translation en Etrurie. Tout cela était un monde nouveau pour moi ; je ne pouvais que partager les sentimens de M. Escoïquiz, et ceux que sa véhémente narration était bien faite pour inspirer. C'était en effet un spectacle déplorable que celui que présentait un jeune roi, victime d'un vil favori, d'un père aveugle et d'un voisin puissant. Après avoir exprimé à M. Escoïquiz tout ce que son récit me faisait éprouver de douleur, je ne pus m'empêcher de demander qui avait donné le conseil de venir à Bayonne, et comment il prétendait s'en tirer. Sur la première question, il se déclara

franchement l'auteur du voyage. Si j'admirais sa bonne foi, je n'admirais pas moins son innocence et cet attachement que portent certaines personnes aux idées qui leur ont fait le plus de mal, et qui y tiennent comme on tient aux lieux dans lesquels on a été malheureux. Il passait le tems à me démontrer que, d'après les règles de la prudence, on avait dû venir à Bayonne; c'est-à-dire qu'être venu se mettre en prison était la plus belle chose du monde. Souvent les hommes craignent moins d'avoir tort que paraître l'avoir eu. Quant aux moyens de sortir de ce mauvais pas, il n'en connaissait pas, ni moi non plus. Souvent nous les avons cherchés ensemble, sans pouvoir en découvrir aucun; car à moins de devenir oiseau, il ne restait aucune possibilité de sortir de Bayonne, tant les précautions étaient bien prises. Les premières conférences se passèrent donc à gémir et à répéter des refus sur l'acceptation de l'Etrurie. J'étais sans aucune force pour le déterminer à accepter ce dédommagement de la couronne d'Espagne. L'injustice et l'inégalité du contrat sautaient aux yeux. Tout se réduisait donc à dire : comment voulez-vous faire pour vous tirer de là? cela était d'autant plus difficile que chaque

jour les précautions redoublaient ; les remparts de la ville étaient couverts de soldats, jour et nuit, les portes gardées avec le plus grand soin, tous les visages examinés à l'entrée et à la sortie ; des bruits de tentatives d'évasion s'étant répandus, la surveillance acquit une nouvelle et désolante activité. C'était une captivité déclarée. Napoléon exigeait que je lui rendisse un compte immédiat de mes conférences avec M. d'Escoïquiz ; son impatience était extrême ; il était presqu'aussi malheureux que sa victime, et voici pourquoi. La résistance du prince dérangeait tous ses plans. Il avait calculé sur la condescendance du roi Charles, livré par un lâche et un perfide. A son défaut, il avait fait reposer de nouveaux calculs sur la terreur du prince des Asturies, fruit de son inexpérience, de son isolement de l'Espagne, de sa captivité dans une terre étrangère ; tout lui avait échappé à-la-fois : Charles était absent, le prince sourd à ses propositions, le conseil inébranlable. Il se trouvait donc avoir commis à la face de l'Europe une action injustifiable, et en perdre le fruit ; aussi embarrassé de garder le prince que de le relâcher. Voilà l'état dans lequel je l'ai vu, livré

aux plus violentes agitations, et quoique j'entende la voix publique qui me crie d'arrêter, j'ajouterai aux remords. Témoin de ses combats intérieurs, j'ai pu dire : morale tu ne mourras pas. Le lendemain de l'arrivée du prince des Asturies, M. de Cevalhos et le ministre français des relations extérieures eurent ensemble une conférence, sur les propositions de Napoléon ; c'était au château de Marac. On peut aisément concevoir que la nature de ces propositions ne permettait pas un rapprochement bien prompt. Au bout de quelque tems, Napoléon sortit de son appartement et se mêla à la conversation, non par le motif que lui prête M. de Cevalhos (1), jugement qui tient à la mauvaise humeur de ce ministre, mais parce que les localités extrêmement resserrées ne permettaient pas que Napoléon n'entendît point ce qui se disait dans la pièce qui précédait son appartement qui n'en était séparé que par une cloison fort mince. M. de Cevalhos dit *qu'il fut insulté par Napoléon de la dénomination de traître, parce qu'il se trouvait*

---

(1) Cevalhos, p. 43.

auprès du prince, après avoir été ministre de son père. Je crois à ce récit, parce que Napoléon était dans l'usage de gratifier de cette qualification ceux dont il croyait avoir à se plaindre : aussi, à force d'être répétée, avait-elle perdu dans sa bouche la signification odieuse et outrageante, que partout elle porte avec elle. Il en était d'elle comme de mille autres injures ou imputations auxquelles il ne croyait pas plus, quand il les proférait, qu'il ne s'en souvenait, lorsque l'orage était passé. Après une altercation très-vive avec M. de Cevalhos, Napoléon essaya de le ramener à lui par des paroles plus pacifiques, et pour cela il termina en disant : *J'ai un système de politique à moi; vous devriez adopter des idées plus libérales, être moins susceptible sur le point d'honneur, et ne pas sacrifier la prospérité de l'Espagne aux intérêts de la famille de Bourbon.* Ces paroles miellées ne paraissant pas produire beaucoup d'effet sur M. de Cevalhos, Napoléon témoigna que les affaires qui étaient en discussion, exigeaient un négociateur plus flexible. Il fut remplacé par M. Labrador, qui se trouva chargé de suivre la négo-

ciation avec le ministre des relations (1). J'avais la même mission auprès de M. Escoïquiz, de manière à ce qu'il y eût une double négociation, quant aux personnes, quoiqu'il n'y en eût qu'une seule pour les choses. Tout aboutissait à Napoléon qui, de plus, voyait quelquefois les ministres espagnols et les princes eux-mêmes. La négociation entre les deux ministres n'aboutit à rien, comme on devait s'y attendre. On était trop loin de part et d'autre, sur-tout quand il s'agit de la liberté du prince. D'un côté on demandait d'en donner des preuves, en le laissant libre de retourner en Espagne; de l'autre on la maintenait pleine et entière, mais dépendante de la demande que le prince en ferait, soit en personne, soit par écrit (2). C'était sûrement la chose que Napoléon était le moins occupé de lui

---

(1) *Voyez* ses *Instructions* jointes aux *Pièces justificatives.* M. Labrador, envoyé par Charles IV auprès du pape Pie VI, pendant son séjour à Valence, ensuite à Florence, au congrès de Vienne, et dernièrement à Paris.

(2) Cevalhos, pages 46 et 47.

procurer. Il était tout entier à la recherche des moyens par lesquels il pourrait débrouiller l'intrigue dans laquelle il se trouvait enlacé. Ne pouvant obtenir le consentement du prince pour son passage en Etrurie, il se mit à lui chercher querelle sur la validité de l'abdication, dans l'espoir de l'amener à céder l'Espagne plus facilement, s'il parvenait à infirmer ses droits à la posséder. Il fallait le voir, au milieu d'un nombre d'ouvrages relatifs à l'abdication de Charles-quint et de Philippe V; comme il en tirait des argumens contre la validité de l'abdication d'Arranjuez; comme il cherchait à prouver sa nullité, par la comparaison des formalités, des lenteurs qui avaient accompagné ces deux actes, ainsi que du soin que l'on avait pris d'en faire part aux puissances étrangères, avec la précipitation qui avait régné dans tout ce qui s'était passé à Aranjuez, et il ne s'apercevait pas que les vices qu'il reprochait à cet acte, se retrouveraient d'une manière encore plus frappante dans une renonciation faite en terre étrangère, en état de captivité, dans les mains d'un souverain étranger, sans participation de la nation, et sans notification aux puissances; mais ce défaut de logique

n'était pas ce qui l'embarrassait : qu'il eût un titre, c'était tout ce qu'il lui fallait, se chargeant ensuite de suppléer ou de répondre par la force, au déficit et aux objections qu'on pourrait faire ou remarquer ; mais ce consentement du prince n'arrivait pas; loin de là, l'espoir diminuait tous les jours. Son conseil, toujours plein des mêmes idées, s'obstinait à croire que Napoléon ne parlait pas sérieusement ; qu'il tendait seulement à obtenir quelque partie du territoire espagnol, comme les provinces jusqu'à l'Èbre, ou quelques colonies. M. Escoïquiz se laissa entraîner à accepter l'Etrurie ; mais s'étant trouvé presque seul de son avis (1), il rétrograda, et rentra dans le système général de refus, adopté par le conseil. Cette opposition mettait Napoléon au désespoir. C'était la première grande opposition qu'il éprouvait, et dans quelle circonstance ! Il se trouvait que le conseil d'Espagne faisait par aveuglement l'acte le plus éclairé et le plus embarrassant pour son adversaire. Dans cette gêne, l'esprit de Napoléon se portait à-la-fois sur toutes

(1) Escoïquiz, pages 55 et 56.

sortes d'idées, sur toutes sortes de projets. Plusieurs fois par jour, il m'envoyait chercher, et m'adressait à M. Escoïquiz ; mais je revenais toujours chargé de la même moisson : des plaintes et des refus. Ils redoublaient ses angoisses. Il parcourait avec la rapidité ordinaire de son imagination et de son élocution, toutes les faces de cette question. L'Espagne ne devait lui rien coûter. Elle était sans moyens de défense. L'Espagne avait une armée de cent quarante-cinq mille hommes et de nombreuses milices. Cela l'obligerait à tenir une armée de quatre-vingt mille hommes étendus sur ses frontières. L'Espagne, sous les Bourbons, ne serait jamais pour lui un allié solide, témoin ce qu'elle avait fait au début da la guerre contre la Prusse. Les Bourbons régneraient paisiblement en Etrurie, en Lituanie, et là ne seraient point dangereux pour lui; et quand je lui objectais qu'il n'y avait pas moyen d'engager le prince des Asturies à échanger les monarchies d'Espagne et d'Amérique contre le petit royaume d'Etrurie ; qu'après avoir perdu le premier trône, la garantie du second devait lui paraître bien précaire : — Eh bien ! qu'il me déclare

donc la guerre (1). Et le moment d'après : mais comment le feraient-ils avec trois cents gardes du corps et trente mille hommes au plus qu'ils pourront

---

(1) Quelque singulière que paraisse une pareille idée, elle était celle de Napoléon, comme on peut en juger par ce passage de sa conversation avec M. Escoïquiz, auquel il dit : « Au reste, si mes propositions ne conviennent point à votre prince, il peut, s'il le veut, retourner dans ses états ; mais avant tout, nous fixerons ensemble un terme pour ce retour, après quoi les hostilités commenceront entre nous. »

Il paraîtrait par là que le premier plan de Napoléon n'avait pas été de retenir le prince ; c'est ce qui expliquerait ce qu'il lui dit dans la première entrevue, celle qui eut lieu quelques heures après l'arrivée à Bayonne. « Prince, ceci n'est pas un guet-à-pens ; vous serez le maître de retourner en Espagne quand vous voudrez. » Observez que ce fut le soir du jour où il s'était exprimé ainsi, qu'il dit à M. Escoïquiz les paroles rapportées plus haut. « Cet esprit, dont la mobilité était l'essence, aura changé. » Comme il fit pour l'Etrurie, qu'il commença par offrir, et qu'il finit par garder ;

Comme il fit depuis pour l'Espagne, qu'il avait aussi commencé par donner, et qu'il finit par s'approprier.

C'était de même en tout : tout ce qui n'était pas signé, ou placé dans le Moniteur prenait une autre face et une autre route.

rassembler en Estramadure. » Un jour que je me permis des observations sur la nature même de cette entreprise : « Oui, dit-il, je sens que ce que je fais n'est pas bien; mais qu'ils me déclarent donc la guerre » ; et sur de nouvelles représentations qu'une déclaration de guerre était une chose bien peu à attendre de la part de personnes transplantées hors de leur territoire et privées de liberté : « Et pourquoi aussi sont-ils venus; ce sont de jeunes gens sans expérience, et qui viennent ici sans passe-ports. Il faut que je juge cette entreprise bien nécessaire, car j'ai bien besoin de marine, et ceci va me coûter les six vaisseaux que j'ai à Cadix ». D'autres fois il disait « : Si ceci devait me coûter quatre-vingt mille hommes, je ne le ferais pas; mais il n'en faudra pas douze mille, c'est un enfantillage. Ces gens-ci ne savent pas ce que c'est qu'une troupe française ; les Prussiens étaient comme eux, et on a vu comment ils s'en sont trouvés. Croyez-moi, ceci finira vîte. Je ne voudrais faire de mal à personne; mais quand mon grand char politique est lancé, il faut qu'il passe : malheur à qui se trouve sous les roues! » Voilà ce qui fit pendant plusieurs jours, le fonds de sa conversation. En attendant, le grand char n'a-

vançait pas, et la négociation pas davantage. Il fallait sortir de là. Il était clair qu'il deviendrait féroce par embarras. Un jour j'entendis des paroles sinistres. Les mots de *château fort* avaient échappé. Cela amena avec le général Savary une explication qui eut lieu sous les fenêtres mêmes de l'appartement de Napoléon. Je le sommai de me déclarer où était le prince, en lui exprimant la ferme résolution d'aller, de ce pas, demander à Napoléon ma retraite de la négociation, et de la cour, si quelques sévices avaient lieu. Le général me rassura pleinement, et je ne puis douter qu'il n'ait rendu compte de la manière dont je m'étais exprimé; car, dans la soirée même, Napoléon m'ayant fait appeler, me dit, après m'avoir parlé de beaucoup d'autres choses : « il ne faut pas vous formaliser de ce que vous avez entendu hier; sûrement je ne l'aurais pas fait. » Cependant, comme le plus sûr était de sortir de là le plus tôt possible, je concertai avec M. Escoïquiz la scène suivante (1).

---

(1) Si le général Savary, et M. le comte de Lima étaient en France, j'ajouterais a ce détail, parce qu'il pourrait y

La question de l'indépendance des colonies espagnoles m'avait souvent occupé antérieurement à cette époque; je conçus que le moment où ce projet pourrait être réalisé, était arrivé. Au point auquel la puissance de Napoléon était montée ; avec l'habitude de voir toutes ses entreprises couronnées par le succès; ne connaissant l'Espagne que par les récits des voyageurs et les bruits publics, et par conséquent ne pouvant préjuger la résistance nationale telle qu'elle s'est développée ; répugnant beaucoup à cet échange avec l'Etrurie qui ne présentait ni égalité ni solidité, je crus à propos de détourner l'esprit de Napoléon vers un autre objet : en conséquence je me rendis auprès de lui ; m'étant fait précéder de l'annonce que j'avais à lui parler, il vint à moi avec empressement, et me dit avec sa volubilité ordinaire : « Hé bien! que disent-ils» ? — Que vous les avez escamotés, répondis-je. Il détourna la tête en faisant un grand éclat de rire. Cette disposition paraissant favorable, je dis que j'avais à faire

---

avoir des contradicteurs. Je ferais de même, si la première épouse de Napoléon vivait encore. Elle avait tout su.

une proposition qui pourrait lui paraître singulière; mais qu'il fallait qu'il voulût bien écouter et permettre de tout dire. « Eh ! parlez, répondit-il, vous êtes ici pour cela » ! Alors je lui développai l'impossibilité de faire faire un pas de plus à cette négociation, la nécessité pour lui-même de changer toute la couleur de cette affaire, et la facilité qu'il trouverait d'en sortir en produisant le plus grand résultat politique qu'affaire eût jamais porté avec elle. M'étant arrêté : « Eh bien! que voulez-vous avec vos préambules ? me dit-il. — Le voilà : vous voulez l'Espagne ? Gardez-la. Mettez de grandes barrières entr'eux et vous ; l'Ancien Monde à vous, et le Nouveau à eux ; faites-les partir demain avec les titres d'empereur d'Amérique et du Pérou (1). — Cela est fort bien, répon-

---

(1) Vous allez toujours trop loin, chanoine. Vous supposez comme infaillible que l'Espagne perdra ses colonies ; et moi j'ai de fortes raisons pour être d'une opinion contraire. Ne croyez pas que je me sois endormi. J'ai eu soin de ménager des communications secrètes avec l'Amérique espagnole ; j'ai eu soin d'expédier d'avance plusieurs frégates pour ce pays. (Escoïquiz. *Conversation.*)

Ces intelligences se rapportaient au général Delinières, connu par ses deux défenses de Buénos-Ayres : officier de

dit-il en se promenant avec activité : « Je n'ai rien contre cela, cela ne me fait rien du tout. » Je croyais toucher au but, lorsqu'un moment après, il arriva sur moi avec rapidité, et me saisissant le bras : « Non, non, dit-il, ne parlez pas encore de cela : j'ai envoyé deux frégates dans ce pays, et j'en aurai aussi ma part. » La foudre fût tombée (1) à mes pieds, que je n'eusse pas été plus confondu.

---

marine français, aide-de-camp du prince de Nassau à l'attaque de Gibraltar, originaire de Niort en Poitou, passé au service d'Espagne pendant l'émigration, commandant pour l'Espagne dans le Paraguay, grand-cordon de la légion d'honneur, pris et fusillé par les troupes de Buénos-Ayres, à Cordova de Tucuman, en 1809.

(1) Il paraît que l'idée de ce passage en Amérique avait germé dans la tête de Napoléon; car on lit dans l'ouvrage de M. Escoïquiz, pag. 85, 86, 87 : « Le duc de San-Carlos et moi étions informés qu'on avait suggéré à Napoléon l'idée d'envoyer le roi au Mexique, ou dans toute autre de ses colonies, si cela lui convenait mieux, à condition qu'avant son départ, il renouvelerait son acte de renonciation à la couronne d'Espagne, et qu'il amenerait avec lui, non-seulement les infans, mais encore les vieux souverains. »

Napoléon avait en effet conçu ce projet. S'il lui avait donné suite, le roi recouvrait la liberté; et voilà pourquoi

Cette belle révélation ayant rendu toutes mes inventions inutiles, ennuyé, excédé d'entendre toujours les mêmes demandes et les mêmes réponses, sans espoir d'y voir faire, ni de réussir à y apporter moi-même aucun amendement, j'engageai M. Escoïquiz à tenter un dernier effort pour exciter, s'il était encore possible, quelque sentiment dans le cœur de Napoléon, en faveur de ces malheureux princes; c'est ce qui donna lieu à la conversation dont M. Escoïquiz rend compte dans le dernier paragraphe de son ouvrage. Le jour même, Napoléon me dit: « Le chanoine est venu ce matin me faire une *oratio Ciceronis*. Est-ce qu'il croit que je fais mes affaires avec de la réthorique ? » Je cessai dès-lors de m'occuper de cette affaire: elle venait de prendre une face nouvelle; jamais on n'en avait vu de plus changeante (1).

---

nous nous empressâmes de nous rendre à Paris, voulant profiter de la folie de Napoléon pour le faire tomber dans le piége. Mais par malheur, Napoléon avait prévu toutes les conséquences de ce projet. Il demanda du tems. Escoïquiz, pag. citées plus haut.

(1) Escoïquiz. *Conversation.*

J'ai rétabli le fait tel qu'il eut lieu.

Napoléon, désapointé par la résistance du prince des Asturies, s'était retourné d'un autre côté. Il lui fallait des gens plus souples, et il fut les chercher auprès des vieux souverains. Le prince de la Paix lui appartenait à beaucoup de titres; mais il en devenait bien plus sûr, s'il le rendait à la liberté et à la vie, sur-tout s'il rétablissait auprès des vieux souverains ce favori si cher, et qui deviendrait d'autant plus leur maître, qu'ils avaient craint davantage de le perdre. Leur rendre le prince de la Paix, c'était s'associer à son empire sur eux: aussi le fit-il demander avec les plus vives instances. La junte du gouvernement eut beau résister, alléguer les ordres qu'elle avait reçus du conseil du roi; les choses en étaient venues au point qu'il n'y eut pas moyen de retenir plus longtems ce précieux captif; il fallut le rendre, et il fut sur-le-champ dirrigé vers Bayonne, sous une escorte française: il y arriva le 26 avril, précédant les vieux souverains de quelques jours. Les instances du grand-duc auprès de la junte avaient dû être bien pressantes, et accompagnées de menaces assez sérieuses pour arracher à l'infant dom Antonio qui la présidait, l'aveu que de cet acte de con-

descendance dépendait la conservation de la couronne du roi, son neveu (1).

Le prince de la Paix était resté malade des suites, soit de la frayeur qu'il avait éprouvée, soit de celles des coups qu'il pouvait avoir reçus dans l'emeute d'Aranjuez. Les Espagnols disaient que sa maladie était une feinte, et que ses blessures étaient purement imaginaires; la vérité doit être qu'elles étaient légères: j'eus lieu de le voir très-peu de jours après son arrivée; et à l'exception d'une petite cicatrice qui se faisait remarquer au-dessus d'un œil, toute l'habitude de son corps présentait l'apparence d'une santé qui n'avait pas dû recevoir de graves atteintes. Le jour même de son arrivée à Bayonne, Napoléon fit, en l'apprenant, une violente sortie contre la férocité de la populace, contre l'infidélité des gardes du corps de Charles, contre les vices du gouvernement espagnol, et termina en disant: « Je leur donnerai qui saura mieux régner. » A cette époque, la partie de son projet qui concernait la translation de Joseph à Madrid n'était pas en-

---

(1) Azanza, p. 29 et 30.

core déclarée. On pouvait la prévoir ; mais Napoléon n'en avait pas laissé percer l'idée. Dans les conférences que la négociation avec M. Escoïquiz me mit à portée d'avoir avec Napoléon, il ne lui était pas arrivé d'en rien témoigner, abandonnant au tems de dévoiler chaque partie d'un plan dont il graduait avec soin la manifestation, après l'avoir porté dans son cœur pendant une longue suite de jours, sans qu'aucune indiscrétion l'eût soulagé du fardeau de son secret : emploi bien déplorable, sans doute, de la force d'âme, mais qui cependant montre un grand empire sur lui-même de la part de l'homme qui peut se maîtriser à ce point, sur-tout quand il est porté à l'indiscrétion, principalement dans la fougue de la colère, autant que l'était Napoléon.

Enfin, le premier mai, arrivèrent les vieux souverains. Ils avaient avec eux la fille du prince de la Paix. Sa femme n'a pas quitté l'Espagne ; elle est restée auprès de son frère, le cardinal de Bourbon. On attendait le reste de la famille qui arriva successivement, et bientôt elle se trouva réunie toute entière à Bayonne, à l'exception du cardinal de Bourbon, archévêque de Tolède et de Séville, qui eut le bon esprit de se tenir hors

de la portée des ravisseurs. Cette arrivée du roi d'Espagne frappa beaucoup. Toute la contrée s'était mise en mouvement, poussée par deux motifs principaux : 1°. De contempler le souverain d'un pays presqu'aussi étranger à l'Europe que l'est la Turquie; un souverain environné du prestige qui appartient au corps antique et vaste de cette monarchie qui, suivant l'heureuse expression d'un poète, est partout où luit l'astre du jour. Il semble que l'imagination tende à s'agrandir, dès qu'elle touche aux attributs de cette contrée. Il y a dans l'existence des rois d'Espagne quelque chose de mythologique, qui, entre tous les souverains de l'Europe, n'appartenait plus qu'à eux. Un roi d'Espagne n'était pas plus puissant que d'autres souverains; mais idéalement il était plus roi. On accourut donc de toute part sur le passage du roi d'Espagne (1) : c'était à se croire

(1) Aussitôt que le roi et la reine d'Espagne furent entrés dans leurs appartemens, tous les Espagnols qui se trouvaient à Bayonne firent la cérémonie du baisement de main, qui consiste à se mettre à genoux et à baiser la main du roi et de la reine. Les spectateurs français qui avaient vu le même jour dans la *Gazette de Bayonne* les pièces relatives aux évènemens d'Aranjuez, et la protestation du roi, et qui voyaient

au milieu de ces grands rassemblemens que produisent des fêtes ou des solennités publiques. L'antiquité des équipages, le contraste des costumes français et espagnols, la quantité des voitures chargées des effets de cette cour fugitive :

---

cet infortuné monarque arrivé sans suite, sans gardes, sans cortège, recevoir ainsi l'hommage des mêmes hommes qui avaient tous trempé dans la conspiration du mois de mars, éprouvèrent des sentimens pénibles qui se lisaient également sur le visage du roi et sur celui de la reine. LL. MM. n'adressèrent la parole qu'au comte de Fuentès, que le hasard avait conduit à Bayonne.

Le prince des Asturies voulut les suivre dans leurs appartemens. Le roi l'arrêta, et lui dit en espagnol : « Prince, n'avez-vous pas assez outragé mes cheveux blancs! » Ces mots parurent produire sur le prince l'effet d'un coup de foudre, et porter la confusion dans le cœur des Espagnols qui l'accompagnaient, et qui se retirèrent avec lui.

Le roi et la reine firent à Napoléon le récit des outrages auxquels ils avaient été en butte depuis un mois; ils exprimèrent le chagrin qu'ils avaient ressenti de l'ingratitude de tant d'hommes comblés de leurs bienfaits, et le mépris que leur inspiraient les gardes du corps, ces lâches qui les avaient trahis. « Vous ne savez pas, disaient-ils, ce que c'est que d'avoir à se plaindre d'un fils; ce malheur est le plus douloureux de tout ceux que l'on peut éprouver ! »

(*Moniteur*, 6 *mai* 1808.)

tout frappait les regards, intéressait vivement la curiosité. On ne savait pas du tout que ce cortège marchât vers le terme de ses grandeurs; on ne connaissait pas davantage la division de la famille royale qui avait donné lieu à toutes ces cènes. 2°. On était avide de voir des prines de la maison de Bourbon : une partie de la génération actuelle, presque tout ce qui environnait Napoléon n'en avait jamais vu. Quels que fussent les divers motifs qui devaient entrer dans cet empressement, il existait à un haut degré, et éclatait de mille manières. Je me souviens de l'affluence des personnes qui se précipitèrent autour de la voiture du roi, lorsque venant de Bayonne à Marac, il se disposa à descendre. Ce prince souffrait d'un mal de jambe, et se soutenait péniblement. Reçu à la descente du carrosse par Napoléon, il ne témoigna aucun embarras, et, comme pour répondre à l'empressement de la foule dont les regards le cherchaient, il s'arrêta assez longtems sur le perron placé à l'entrée du château, et s'y tint avec ce calme et cette aisance dans les manières qui naissent de l'habitude du commandement, et qui lui conviennent si bien.

On voyait un homme qui se sentait roi par-

tout où il était. Il salua les Français comme il aurait fait sa famille. On fut frappé de la hauteur de sa stature, de l'air de bonté empreint sur sa figure, de la rondeur de ses manières; la teinte de son visage et de ses cheveux, le caractère de ses traits et de sa physionomie retraçaient tout-à-fait la race dont il était issu. Seul, au milieu de de l'Espagne, un voyageur l'aurait reconnu pour un Bourbon, et pour un Français. La reine, au contraire, avait l'air tout italien; ceux qui furent à portée de s'entretenir avec cette princesse s'accordaient à reconnaître en elle un esprit vif, agréable et fin. Le prince des Asturies retraçait à-la-fois la taille de son père, quoique moins grand que lui, et les traits de sa mère. L'infant don Carlos paraissait d'une complexion foible. L'infant don Francisque sortait de l'enfance et annonçait de la beauté. Le jeune roi d'Etrurie, Louis, joignait à la vivacité de son âge la figure la plus aimable et des manières très-engageantes : on vantait son esprit, on citait quelques-unes de ses reparties; il laissait apercevoir qu'il connaissait son rang. Quand l'infant don Antonio arriva, on crut revoir Franklin, tant son costume et ses manières

le rappelaient (1). Mais ce qui frappa tout le monde, et non sans quelque impression de tristesse, ce fut de voir les petits-fils de Louis XIV s'exprimer difficilement en français (2).

L'arrivée de la famille royale à Bayonne amenait le dénoûment du drame. Le prince de la Paix n'avait pas été mandé sans motif par Napoléon. Les vieux souverains n'avaient pas non plus exigé sans dessein qu'il les précédât à Bayonne, et des deux côtés on s'apprêtait à s'en servir pour l'exé-

---

(1) Il paraît que la nature de cette intrigue n'avait pas échappé à ce prince, et qu'il en avait prévu l'issue ; car il dit, dans la lettre qu'il adressa à la junte de Madrid, pour lui annoncer son départ : *Adieu, Messieurs, jusqu'à la vallée de Josaphat.*

Azanza. *Pièces justificatives*, p. 258.

(2) *Lettre de la reine d'Espagne.*

Je prie le grand-duc de pardonner mes griffonnages, et si je n'écris pas bien; car j'oublie quelquefois certaines paroles ou phrases en français, parlant toujours espagnol depuis quarante-deux ans, étant venue ici me marier à treize ans et demi; et quoique je parle français, ce n'est pas au courant; mais le grand-duc comprendra bien, et saura corriger les défauts de la langue.

LOUISE.

cution de desseins cachés : aussi, à peine fut-il arrivé, que Napoléon s'en empara. On sent bien qu'il ne lui fut pas fort dificile de l'amener à tout ce qu'il voulut. Dès qu'il fut démontré à ce prince qu'il n'était plus question de continuer son règne en Espagne, il ne dut pas travailler à y faire régner le fils du roi Charles. Ce n'était pas pour soigner ses intérêts qu'il était venu : aussi, maître comme il l'était de l'esprit des vieux souverains, il n'eut qu'à les offrir à Napoléon que cette cession soulageait de tous les embarras causés par la résistance du prince des Asturies. Dans son plan, il suffisait que Charles consentît à céder l'Espagne, et soutînt la validité de l'abdication, pour que le prince n'eût plus les mêmes droits à faire valoir; le père imposait à son fils la loi de sa volonté propre avec l'obligation de s'y conformer. Peu importait à Napoléon que l'abdication fût bonne ou mauvaise; il lui importait seulement qu'il en fût rendu arbitre, pour qu'elle devînt un arme contre celui des contendans qui s'opposerait à ses vues. Ainsi l'abdication était valide si le prince des Asturies acceptait l'Etrurie; elle ne valait rien s'il la refusait. En définitif, il lui fallait quelqu'un qui lui cedât l'Espagne; or, personne n'y était

plus propre que Charles IV, sous l'inspiration du prince de la Paix: aussi, dès la veille de l'arrivée du roi Charles, dans la nuit qui la précéda, Napoléon fit appeler M. Escoïquiz, et le chargea de signifier au prince des Asturies que toute négociation avec lui était rompue, et qu'à l'avenir il ne traiterait plus qu'avec son père (1). Dès ce jour il interdit qu'on lui rendît devant lui cette partie des honneurs qui sont réservés au roi seul, en disant qu'il ne pouvait reconnaître à-la-fois deux rois d'Espagne. Il fallut une déclaration aussi formelle pour dissiper enfin les illusions dont le conseil d'Espagne avait prolongé la durée jusque là : bien excusable sans doute d'une erreur qui prenait sa source dans un zèle louable en lui-même et dans l'inaptitude à soupçonner dans les autres ce qu'on est incapable de faire soi-même,

Voilà donc le prince des Asturies vis-à-vis de ses parens ou plutôt du prince de la Paix; de captif qu'il était un moment auparavant, celui-ci devenait juge, de sujet, maître; on sent quel usage il devait faire du retour d'un pouvoir accru par la disgrace qu'il avait éprouvée. Le public

---

(1) Escoïquiz, pag. 55.

accoutumé à voir depuis longtems Napoléon remplir seul la scène, effacer tous les autres personnages, l'a pris pour objet principal de sa haine dans ce drame déplorable. Le prince de la Paix a échappé à la faveur de l'ombre que Napoléon projetait sur tout ce qui paraissait à côté de lui; le public n'avait pas non plus connaissance de l'intérieur de la cour d'Espagne, et des embûches que ce prince y avait semées. La justice exige que de ce poids immense d'indignation et de haine que l'Europe a ramassé sur la tête de Napoléon à l'occasion de l'affaire d'Espagne, il en soit réversé la plus grande partie sur l'auteur véritable de cette tragédie qui est le prince de la Paix. En effet, fut-il jamais un rôle plus détestable que celui d'un homme qui, à l'aide d'une passion qu'on s'interdit de qualifier, entre dans un palais, y règne à la place de ses maîtres, aliène d'eux le cœur des sujets, arme le père contre le fils, le fils contre le père, entraîne d'abyme en abyme la famille de ses bienfaiteurs dans l'exil et la captivité, ouvre les portes du palais à l'ennemi, et se sauve à la faveur de l'incendie qui va dévorer une puissante monarchie, et qui ne s'éteindra que dans des flots de sang. Non, jamais mortel ne fut

plus coupable. Il était d'autant plus criminel, qu'il réussit à étouffer les sentimens du monarque à l'égard de ses sujets, ceux du père à l'égard de ses enfans, à dénaturer un cœur essentiellement bon, religieux, pénétré de ses devoirs; car tout cela se trouvait dans Charles, qui jeta *pour ainsi dire à la tête de Napoléon, l'Espagne, sa famille et sa couronne.* Hélas! tant d'insensibilité était loin du cœur du malheureux vieillard; il ne manquait ni de sens, ni de dignité, ni d'entrailles; mais obsédé par une épouse dont le cœur était fermé pour son fils, ayant aliéné sa raison et toutes ses affections en faveur du prince de la Paix, Charles ne vivait plus de la vie morale, celle dans laquelle l'homme marche, à la lueur de la raison, dans le sentier de ses devoirs : exemple à jamais déplorable des dangers *du favoritisme* (1) : aussi n'est-il pas nécessaire de recourir à la violence

---

(1) *Favoritisme.* Besoin et habitude de la part d'un prince, d'abandonner la direction de ses affaires à l'homme qui s'est emparé de son esprit, soit par la confiance qui naît de l'amitié, soit par les manœuvres et les séductions qui font arriver auprès des princes, et qui y maintiennent.... c'est toujours une preuve de la faiblesse de l'esprit et du caractère; une dispo-

comme le fait M. de Cevalhos (1), pour expliquer l'acte par lequel Charles a dépouillé à-la-fois son fils, sa famille, sa nation, dont il n'a tenu aucun compte dans les transactions auxquelles ils avaient

---

sition à se laisser dominer. Les grands rois ont d'illustres amis et de grands ministres, mais jamais de favoris.

Henri IV rencontra dans Sully le véritable modèle des amis des rois, le ministre le plus accompli qui ait jamais existé. Ni l'un ni l'autre n'étaient d'étoffe à avoir ou bien à être des favoris. Louis XIII fit succéder Richelieu au connétable de Luynes, souffrant l'un après s'être complu avec l'autre. La hauteur du caractère de Louis XIV était incompatible avec l'existence d'un favori. Les rois d'Espagne, de la branche autrichienne, en ont eu plusieurs, et l'Espagne ne s'en est pas mieux trouvée. Si de grandes reines ont eu des favoris, cette faiblesse avait une autre source, et un autre caractère, et généralement elle a eu un autre terme.

(1) Cevalhos.

Je laisse à la sagesse des souverains de juger s'il est possible qu'un monarque, très-attaché à ses enfans, recommandable par ses lumières, et pieux sans superstition, ait pu, sans qu'on employât la violence contre sa personne, oublier ainsi tous ses devoirs envers sa famille, et proscrire sa dynastie pour céder son trône à un étranger. Il aimait tous ses enfans, quoiqu'il eût montré des sentimens de prédilection pour certains d'entr'eux. Pag. 50, 51.

tous l'intérêt le plus direct. Le prince de la Paix secondant les passions de la reine (1) contre son fils, expliquait tout. L'humeur qui dominait M. de Cevalhos l'a égaré. Un homme d'état ne doit pas juger comme la multitude qui jamais ne rapporte rien aux causes naturelles, mais qui explique tout par le merveilleux, qui ne rêve et ne voit que complots et conspirations, là où il n'y a ni comploteurs ni conspirateurs, mais seulement des imbéciles conduits et dupés par des fripons. M. Escoïquiz, plus juste appréciateur des choses, rapporte la versatilité des résolutions de Charles, et la facilité des abandons auxquels il souscrivit, à la faiblesse de ce prince, ainsi qu'à sa sujestion à son épouse (2).

---

(1) Esclave de la reine, qui avait toute sa confiance, il eût signé et signerait encore, au moindre desir qu'elle lui en témoignerait, l'acte le plus opposé à ses propres idées; et voilà pourquoi il consentit, à cette époque, à une protestation dictée par la prévention de cette aveugle souveraine contre son propre fils, et par le desir qu'elle avait de sauver au prince de la Paix un jugement qui ne pouvait manquer d'être rigoureux.

Escoïquiz. *Conversation.*

(2) Il faut reconnaître que le prince des Asturies et ses ministres se sont toujours fermement tenus attachés au prin-

A peine le roi Charles était-il arrivé à Bayonne, que Napoléon se rendit chez lui. Ils restèrent longtems ensemble, et surement pour concerter ce qu'il y avait à faire à l'égard du prince des Asturies. La relation que le Moniteur a faite de cette entrevue est évidemment tracée à plaisir pour donner à cette scène la couleur qui convenait à ses auteurs. M. Escoïquiz la rapporte d'une manière qui doit être plus conforme à la vérité. « Charles, dit-il, fit venir son fils seul à son palais; et là, en présence de la reine et de Napoléon, il lui signifia que si le jour suivant, avant six heures du matin, il ne lui avait pas remis la couronne par un acte signé de sa main, sans explications et conditions quelconques de sa part, lui, son frère et sa suite seraient dès ce moment traités comme émigrés. Pour donner plus de force à ces ordres, de son côté Napoléon ajouta qu'il se verrait forcé de se déclarer le protecteur d'un père et d'un roi malheureux, contre un fils rebelle qui l'avait cruellement offensé. Le

---

cipe, qu'ils n'avaient aucun droit de disposer de l'Espagne, sans le consentement de la nation.

drince, surpris de ce qu'il venait d'entendre, voulut répondre ; mais son père, aussi aveugle qu'infortuné, lui imposant durement silence, s'écria que son fils avait voulu le détrôner, l'assassiner même, l'accabla d'injures, et fut jusqu'à se lever de son siége pour le maltraiter (1). Il faut que l'emportement du roi et de la reine ait été porté à un degré d'énormité bien effrayant pour avoir atterré Napoléon lui-même. Entendons-le parler. En revenant du palais du roi Charles, il traversa avec agitation les appartemens du château de Marac, se rendit dans le jardin, et après avoir fait trois ou quatre tours avec beaucoup d'action, il appela toutes les personnes qui se trouvaient présentes, et comme un homme plein d'un sentiment qui l'oppressait, il se mit à raconter dans ce style animé, pittoresque, plein d'images, de verve et d'originalité qui lui était familier, tout ce dont il venait d'être témoin. Il frissonnait. Ses tableaux nous avaient transportés au milieu des acteurs de cette horrible scène ; il peignait le roi Charles se plaignant à son fils de

(1) Escoïquiz, pag. 103.

ses conspirations, de la perte de la monarchie que lui-même avait conservée entière, au milieu des désordres de l'Europe; des outrages faits à ses cheveux blancs. C'était, dit-il, le roi Priam. Ce furent ses expressions, lorsque s'arrêtant tout à coup, il ajouta après un moment de silence : » La scène devenait fort belle, quand la reine est venue l'interrompre en éclatant en invectives et en menaces contre son fils, et après lui avoir reproché de les avoir détrônés, elle m'a demandé de le faire monter sur l'échafaud. Quelle femme ! quelle mère ! s'écria-t-il; elle m'a fait horreur, elle m'a intéressé pour lui. » Puis, après une suspension de quelques instans, il reprit : « Il n'y a eu parmi ces gens-là qu'un homme de génie, c'est le prince de la Paix; il a voulu les conduire en Amérique (1) : c'est-là ce qui était grand et beau ! » Et là-dessus, il parla ou plutôt il poétisa, il *ossianisa* pendant longtems sur l'immensité des trônes du

---

(1) J'ai la certitude qu'Izquierdo avait réussi à convaincre le prince de la Paix de la nécessité de ce passage en Amérique; s'il avait eu lieu, les affaires changeaient de face. Il a été empêché par les évènemens d'Aranjuez. Le tems seul

Mexique et du Perrou, sur la grandeur des souverains qui les posséderaient, et sur les résultats que ces établissemens auraient pour l'univers. Je l'avais souvent entendu; mais dans aucune circonstance, je ne l'avais vu développer de pareilles richesses d'imagination et de langage; et, soit abondance du sujet, soit que toutes ses facultés eussent été remuées par la scène de laquelle il sortait, et que toutes les cordes de l'instrument vibrassent à-la-fois, il fut sublime : je ne l'ai plus revu à la même hauteur.

Le prince des Asturies avait exécuté l'ordre de son père, et lui avait remis la couronne; mais sous certaines conditions (1). Elles étaient un ajournement fort adroit, un appel fait à la nation. En proposant de la rendre définitive, lorsque la famille royale serait de retour à Madrid, il recouvrait sa liberté; en demandant la réunion des

---

résoudra le problême de savoir si ces évènemens ont été heureux ou malheureux pour l'Espagne et pour le monde ; car ce qui se passe en Amérique intéresse autant le monde entier qui malheureusement ne s'en occupe pas, que l'Espagne elle-même.

(1) *Voyez* les *Pièces justificatives.*

cortès ou d'une autre assemblée moins nombreuse, il enlevait la connaissance et la décision de l'affaire à Napoléon, et la transportait à la nation même devant laquelle l'issue n'en pouvait être douteuse. Mais plus ce mode entrait dans ses convenances, plus il s'éloignait de celles des vieux souverains et de Napoléon : aussi les instances ou plutôt les persécutions continuèrent-elles auprès du prince des Asturies, pour lui arracher une rétrocession définitive. Celui-ci se défendait par toutes les circonstances qui avaient précédé, accompagné et suivi l'abdication. De leur côté, les vieux souverains se tenaient attachés aux motifs qui avaient dicté la rétractation (1); et l'on ne sait ce qui serait arrivé de ce conflit d'allégations, lorsque l'évènement de Madrid, à la date du 2 mai, amena le dénoûment de ce drame compliqué.

Depuis les scènes d'Aranjuez, l'Espagne était en fermentation. La présence des troupes françaises répandues sur une partie de son territoire,

---

(1) *Voyez*, aux *Pièces justificatives*, la lettre de Charles IV à son fils, en date du 8 mai.

l'occupation de la capitale, celle des forteresses, l'abdication du roi, l'enlèvement du prince de la Paix, la disparution successive des membres de la famille royale : cet ensemble de causes de perturbations, tenait tous les esprits en suspens, en craintes, en agitation : elle augmentait tous les jours. On venait de voir la reine d'Etrurie prendre, sur les traces de son père, la route de France; on annonçait que l'infant dom Antonio la suivait avec son neveu, l'infant don Francisco. Le deux mai était indiqué au peuple comme le jour fixé pour ce départ. Dès le point du jour, la cour du palais se remplit de femmes attirées par la curiosité et par l'inquiétude. Un évènement fortuit, tel qu'il manque rarement d'en arriver en pareille circonstance, fit éclater le tumulte. Un aide-de-camp du grand-duc se présenta; on crut qu'il venait demander la personne de l'infant. Aussitôt le peuple se souleva; l'officier français demanda main-forte à une patrouille qui dans le moment vint à passer. L'allarme devint générale, et au bout d'un demi-heure, on combattait sur tous les points de la capitale. De généreux citoyens, tels que MM. Azanza et Offaril, firent de grands efforts pour calmer ce mouvement; ils demandèrent au grand-

duc, et obtinrent de lui, d'arrêter le feu et la marche des troupes, et de leur adjoindre le général Harispe. Leur intervention et celle du conseil de Castille réussirent à calmer la multitude, à faire cesser toute disposition hostile. Une amnistie fut publiée; mais elle n'empêcha pas que pendant la nuit on ne fusillât au Prado plusieurs citoyens arrêtés au milieu du tumulte. Cette scène ou plutôt cette atrocité, commise de sang-froid après le combat, lorsque tout était rentré dans l'ordre, contribua beaucoup à aigrir les Espagnols; surtout, ils ne revenaient pas de la promptitude d'une exécution qui avait privé des secours de la religion les condamnés auxquels l'usage d'Espagne est d'accorder beaucoup de tems pour en profiter: longtems après, j'ai entendu les Espagnols parler de cette exécution avec le sentiment de cœurs bien ulcérés. D'après le manifeste du conseil de Castille, le nombre des habitans morts ce jour-là, s'éleva à à 104, celui des blessés à 54, et celui des individus dont le sort resta inconnu, à 35 (1).

---

(1) *Voyez* la *Relation* de M. Azanza, pag. 47 et suiv. On ne conçoit pas pourquoi la relation de cet évènement

La nouvelle de ce désastre arriva à Bayonne le 5 mai. Les premiers bruits en faisaient un évènement immense, un combat général dans la ville de madrid, et présentaient l'image d'un épouvantable carnage. On parlait de dix-mille victimes. Aussitôt Napoléon se rendit auprès des vieux souverains; le prince des Asturies fut mandé comme il l'avait été le premier mai; et après s'être entendu reprocher d'être l'auteur de l'effusion du sang qui venait de couler, il eut à supporter un nouveau débordement d'expressions dégoûtantes et humiliantes, au point que M. de Cevalhos avoue ne pas oser les mettre sur le papier (1). Ce ministre dit que dans cette scène cruelle, le roi, la reine, Napoléon étaient assis, le prince seul debout; qu'il reçut l'ordre de son père de faire sa renonciation absolue de la

---

porte la perte des Espagnols à plusieurs milliers d'hommes; le mal n'était-il pas déja assez grand? La vérité est que les Français souffrirent beaucoup plus qu'eux; que leur perte dépassa cinq cents hommes, et que la conduite des troupes fut calme et exempte de tout emportement contre la foule qui la provoquait de toutes manières. Cette relation est un vrai libelle contre les Français.

(1) Cevalhos, pag. 51, 52.

couronne, sous peine d'être traité, avec toute sa maison, comme usurpateur du trône, et comme conspirateur contre la vie même de ses parens. Il n'y avait plus moyen de résister : aussi le prince changea-t-il l'abdication conditionnelle en renonciation formelle et définitive.

Le même jour, 5 mai, eut lieu la cession du roi Charles à Napoléon de tous ses droits sur l'Espagne. Le prince des Asturies avait bien rendu la couronne à son père ; mais il n'avait pas cédé ses droits à Napoléon. Il y avait une distance immense d'un acte à l'autre, et cette différence rendait l'ouvrage de Napoléon incomplet, ou plutôt l'annulait entièrement. On revint donc à de nouvelles violences, pour forcer le prince à suivre l'exemple de son père, et à céder comme lui tous ses droits sur l'Espagne. Il faut que sa résistance ait été bien vive, pour que Napoléon ait dû lui dire : « Prince, il faut opter entre la cession ou la mort » (1) : propos épouvantable assurément, mais moins détestable encore dans sa bouche que dans celle des vieux souverains dont

(1) Cevalhos, pag. 52.

il exprimait évidemment les intentions, et qui, dans cette lutte, se montrèrent encore plus acharnés contre leur fils que Napoléon, qui n'avait pas à remplir envers lui les mêmes devoirs. Enfin cette nouvelle cession eut lieu (1), et la réunion des deux mit Napoléon en possession de l'objet de ses desirs. Ainsi fut terminée par une ruine commune, la contestation entre le père et le fils; ainsi fut débrouillée la trame dont Napoléon avait conçu l'idée, noué et renoué vingt fois le fil, et dont le dernier acte fut facilité par l'indigne trahison du prince de la Paix et par la passion qui animait la reine contre son fils; passion telle, que les situations les plus terribles qu'offre le théâtre, n'en présente pas de plus exaltées. Tous les discours de Charles lui étaient dictés; ses propos, ses lettres à son fils, sont l'ouvrage du prince de la Paix. Napoléon a fourni la couleur; mais le fonds est de ce favori. Il faut donc tenir pour certain que tous les actes antérieurs à la renonciation de Charles, ainsi que ceux qui l'ont suivi, furent l'ouvrage direct et

---

(1) *Pièces justicatives.*

immédiat du prince de la Paix, obéissant aux inspirations de Napoléon; et la cession du roi Charles, et l'abdication du prince et de son frère, et les traités qui les suivirent : dans tout cela, il n'y a de Charles et des siens que leurs signatures. Napoléon disait que le seul article défendu par le prince de la Paix, avait été celui de la pension: pour le reste, il avait tout abandonné. C'est ce qui explique le silence qui règne dans ces actes sur le royaume d'Etrurie qui avait fait la base de la première négociation, ainsi que sur le dédommagement stipulé en faveur de la reine d'Etrurie, qui perdait à-la-fois ce royaume, l'état promis en Lusitanie, et qui, par cet oubli, se voyait réduite à suivre le sort de ses vieux parens, et à dépendre d'eux, ce qui lui déplaisait infiniment. Ainsi, d'un seul coup, le prince de la Paix engloutit dans le même abîme trois souverains : Charles, le prince des Asturies et la reine d'Etrurie : il les livrait au hasard des évènemens, au plus ou moins d'intérêt qu'ils inspireraient à leur oppresseur ; au plus ou moins de facilité que celui-ci trouverait à remplir des engagemens à l'appui desquels les dépouillés ne pourraient faire servir d'autres armes que le langage des supplians.

Maintenant, si l'on demande ce qu'il faut penser de la validité de l'abdication, je dirai qu'en réunissant toutes les circonstances qui ont précédé et accompagné cet acte, on ne peut s'empêcher d'y reconnaître un acte *mixte*, partagé entre la violence et la liberté ; il est hors de doute, d'après le témoignage des personnes le plus à portée d'être instruites, telles que les ministres du roi (1), et la reine même, que Charles avait plusieurs fois exprimé des intentions tendantes à abdiquer, motivées sur l'état de sa santé, et sur la nécessité d'habiter un climat moins fâcheux que celui de Madrid. On sent que de pareils projets ne pouvaient pas plus être du goût de la reine que de celui du prince de la Paix, et qu'ils ont dû travailler à en retarder l'exécution, qu'ils y avaient réussi, jusqu'à ce que la frayeur produite par le mouvement d'Aranjuez, plus forte que leurs représentations, décidât l'acte qu'ils avaient retenu jusque-là. L'abdication n'était pas une idée nouvelle, créée par les circonstances, mais seulement renouvelée et vi-

(1) Relation faite par la reine, dans sa lettre du 26 mars.

vifiée par elles. A cet égard, le successeur de Charles IV pouvait se croire en règle; mais d'un autre côté, en regardant à l'impression produite par la frayeur résultant d'un mouvement populaire, aux suites qu'il pouvait avoir, sur-tout au desir de préserver une tête aussi chère que celle du prince de la Paix; en accordant confiance au moins à une partie de la relation de la reine, sur la manière dont cette affaire avait été conduite, il est impossible d'y reconnaître cette plénitude de liberté qui ne peut naître que de la facilité de choisir entre différens partis, et de procéder à ce choix, dans l'absence de toute influence, sur-tout de celle qu'on peut appeler oppressive. Or il est évident que telle n'était point la situation dans laquelle Charles s'était trouvé à Aranjuez. Il serait bien inutile de dire avec M. Escoïquiz que, le soir même de l'abdication, Charles s'exprima avec satisfaction sur ce qu'il venait de faire. La terreur qui a pu faire céder une couronne, peut faire déguiser des sentimens, et il y a moins d'exemples d'abdication que de dissimulation. Quant à l'observation des formalités rapportées par M. Escoïquiz, comme preuve de la validité de l'acte, qui peut douter que les

intéressés, devenus maîtres, n'aient pas cherché à bien cimenter un acte qui leur importait si fort? La reconnaissance des ministres étrangers (1) ne prouve rien; ils ne font pas les rois; seulement ils saluent ceux qui leur sont montrés comme tels, par ceux qui en ont le droit. Or Charles montrait son fils comme son : successeur; il a donc dû devenir l'objet des hommages qui, jusque-là, s'étaient adressés à lui : par conséquent il n'était pas entièrement injuste de ne plus regarder Charles comme roi d'Espagne, comme il ne l'était pas non plus de ne pas regarder son fils comme l'étant tout-à-fait. De part et d'autre il y avait des côtés spécieux, dont l'intérêt ou la mauvaise foi pouvaient se prévaloir, dont la délicatesse pouvait s'alarmer. Des hommes scrupuleux en fidélité, qui aiment à voir clair dans leurs devoirs, et à les remplir sans perplexité d'esprit, ont pu flotter entre des droits aussi litigieux, entre des autorités, bien imposantes sans doute, mais aussi bien opposées; et il paraît que

---

(1) Escoïquiz. *Conversation.*

l'impression que ces obscurités avaient produite sur un grand nombre d'esprits, avait été telle, qu'on a vu mettre au nombre des motifs annoncés pour conclure le dernier traité entre le père et le fils, l'utilité reconnue de rendre un calme parfait à des esprits inquiétés par cette question, et d'écarter pour toujours, par un arrangement définitif, les nuages qui pourraient encore subsister.

La famille royale d'Espagne quitta successivement Bayonne, pour se rendre à sa destination respective. Nous n'avons pas à la suivre dans ce triste voyage; il n'importe en rien à l'histoire: seulement qu'il soit permis d'observer que le roi Charles répondit uniformément aux harangues des autorités de tous les lieux où il passa, par des protestations d'attachement et de fidélité pour son auguste allié, et il s'en fut de Bayonne à Compiègne, en protestant toujours des mêmes sentimens; on ne pouvait pas être plus fidèle à la politesse et à l'alliance.

Je me souviens aussi que l'officier de gendarmerie qui accompagna les princes à Valançay, de retour à Bayonne, en racontant les détails de leur réception, étouffait de bonheur et d'admi-

ration qu'il exprimait dans son langage, en disant : il y avait une *garde d'honneur* de quatre-vingts gendarmes ; c'était superbe.

Puisque le nom de gendarme est tombé sous ma plume, je donnerai l'explication d'un article de l'ouvrage de M. Escoïquiz (1), page 69 et suivantes. Le prince des Asturies habitait dans le voisinage de son père, du côté opposé de la rue. Un jour il se rendait à pied chez lui, sans suite, avec l'infant don Carlos ; des gendarmes déguisés, et la ville en était pleine, les arrêtèrent ;

---

(1) Voilà le langage que j'osai tenir dans une circonstance où l'on avait grièvement manqué de respect au roi et à l'infant don Carlos, et je dois avouer que je ne pus m'empêcher d'admirer la patience de Napoléon qui, au lieu de finir avec moi d'un souffle, donna une entière satisfaction au roi, et non content de cela, m'envoya l'évêque de Poitiers pour me dire de sa part qu'il avait vu avec peine l'insulte faite au roi ; insulte que je ne devais attribuer qu'à une fausse interprétation des ordres qu'il avait donnés, mais qu'il prendrait les mesures nécessaires pour que pareille méprise n'arrivât plus.

Escoïquiz.

ces hommes ne *rêvaient qu'évasion.* Un deux osa porter la main sur l'infant ; les princes rentrèrent aussitôt. M. Escoïquiz se hâta d'en porter des plaintes aussi vives que bien fondées, au ministre des relations extérieures. Celui-ci s'empressa d'en rendre compte à Napoléon, qui écouta comme il devait le faire, les représentations de M. Escoïquiz, et qui, peu d'heures après, m'envoya faire auprès de lui, ce qu'on peut appeler des satisfactions. En prescrivant la réparation de ce manquement, Napoléon dit : « Vous verrez que ce sera quelque jeune gendarme qui aura voulu faire preuve de zèle. Avec leur zèle ils gâtent tout. » Il avait deviné juste. Il se trouva que c'était un jeune gendarme, arrivé depuis trois jours d'un département voisin. Il fut mis en prison. Quand je fus rendu auprès de M. Escoïquiz, je le trouvai dans l'exaltation de la colère, contre l'auteur de cet outrage, exhalant les imprécations et les menaces contre le téméraire qui avait osé porter la main sur un infant d'Espagne, mettant ainsi à découvert tout ce que son cœur renfermait de vénération pour ses maîtres, d'attachement pour leur personne, et par là

devenant lui-même plus digne de considération et de respect.

Mais ce n'était pas tout que d'avoir éteint l'ancien gouvernement de l'Espagne, et d'avoir expulsé la dynastie qui régnait sur elle; il fallait les remplacer. Là commença la seconde partie du plan de Napoléon. Il consistait à réunir une assemblée, à faire reconnaître ses droits par elle, à établir une constitution, et à donner le mouvement à la nouvelle machine, soutenue par le poids et le prestige de sa puissance. Un nouveau roi, de nouvelles loix ne pouvaient venir seuls m se présenter d'eux-mêmes, et s'il est permis de s'exprimer ainsi, il leur fallait des parrains. On forma donc une junte pour leur en servir. Elle devait être composée de cent cinquante membres, pris dans les divers corps reconnus dans la monarchie. Les uns furent nommés par les provinces, les villes et les corporations; les autres furent désignés par le grand-duc; dans tout cela, rien n'était complètement légal, tout se ressentait du trouble et de la précipitation des circonstances. Par exemple, qui pouvait avoir le droit de nommer les députés de l'Amérique? Il avait bien fallu le supposer, pour

qu'elle eût des représentans. On prit donc ce que l'on trouva de plus apparent parmi les Américains en résidence à Madrid, et les choix se trouvèrent excellens. Ces Espagnols d'Amérique ne le cédaient en rien aux Espagnols d'Europe, et servaient d'avance de preuve à ce que M. de Humboldt a appris sur l'état des lumières dans leur patrie. On eut donc une junte; mais au lieu de cent cinquante membres dont elle devait être composée, elle n'en compta d'abord que soixante-quinze, qui s'élevèrent ensuite à quatre-vint dix. Les séances ouvrirent le quinze juin.

Cette assemblée avait été précédée par la publication d'un décret de Napoléon qui déclarait que sur les représentations des principales autorités de l'Espagne, il s'était décidé, pour mettre un terme à l'interrègne, à proclamer son frère Joseph roi d'Espagne et des Indes, en garantissant l'indépendance de la monarchie et son intégrité dans les quatre parties du monde (1).

---

(1) Pendant mon séjour à Madrid, j'eus connaissance d'un grand nombre de publications faites en Amérique sur la révolution d'Espagne. Celles de la Veracruz et de

Joseph arriva à Bayonne le 7 juin. Il avait eu de la peine à quitter Naples. Napoléon se rendit au-devant de lui, et les deux frères passèrent ensemble une partie de la journée, occupés vraisemblablement à concerter les arrangemens relatifs au nouveau rôle de Joseph. Napoléon, fidèle à ses habitudes de faire ou plutôt d'enlever tout brusquement et de vive force, voulut dès le soir même, faire reconnaître son frère ; en conséquence, il ordonna aux députés réunis à Bayonne de s'assembler par classes d'état ou de profession, et de préparer chacune à part un discours de félicitation pour le nouveau roi. Ces hommes,

---

Porto-Ricco me frappèrent beaucoup : les hommes les plus éclairés et les plus éloquens en Europe ne les auraient pas désavoués.

La junte d'état, le conseil de Castille, la ville de Madrid nous ayant, par des adresses, fait connaître que le bien de l'Espagne voulait que l'on mît promptement un terme à l'interrègne, nous proclamons par la présente.....

Nous garantissons l'indépendance et l'intégrité des possessions espagnoles soit d'Europe, soit d'Afrique, soit d'Asie, soit d'Amérique.

(*Moniteur*, 18 *juin* 1808.)

mandés à l'improviste, se réunirent à-la-fois dans le grand salon de Marac, et chacun de son côté se mit à composer son discours (1). Qui serait arrivé dans ce moment, sans savoir ce qui se passait, aurait pu se croire au collége. La composition terminée, on introduisait dans la pièce attenante au salon, le chef de la classe. Il lisait le discours à Napoléon, et quand il avait été agréé par lui, la députation était admise auprès de Joseph. Cela donna lieu à une scène entre Napoléon et le duc de l'Infantado. Le discours de celui-ci n'exprimait pas une reconnaissance formelle; mais seulement des vœux pour le bonheur de Joseph par l'Espagne, et pour celui de l'Espagne par Joseph. Une bonne reconnaissance, bien formelle, bien prononcée, était ce qu'il fallait à Napoléon, et celui qui ne faisait pas ses affaires avec des *oratio Ciceronis*, n'était pas

---

(1) Il y avait quatre députations :

1°. Les grands d'Espagne;

2°. Les députés du conseil de Castille;

3°. Les conseils de l'inquisition, des Indes et des finances;

4°. La députation de l'armée.

homme à se contenter de ces épanchemens de tendresse ou d'espérance : aussi prit-il feu, et s'emporta-t-il contre le duc. On entendait distinctement toutes ses paroles : « Il ne faut pas tergiverser, Monsieur, reconnaître franchement ou refuser de même. Il faut être grand dans le crime comme dans la vertu. Voulez-vous retourner en Espagne, vous mettre à la tête des insurgés ? je vous donne ma parole de vous y faire remettre en sureté ; mais je vous le dis, vous en ferez tant, que vous vous ferez fusiller dans huit jours.... non, dans vingt-quatre heures. » Le duc défendait le terrein, ne paraissait pas séduit par l'offre du sauf-conduit. Une nouvelle charge de Napoléon l'emporta ; le duc plia, et après avoir laissé échapper, vraisemblablement par le non-usage de la langue, que cependant il avait apprise à Paris, eh bien ! Sire, j'ai fait une bévue, il accéda à des amendemens, d'où résulta le discours ci-joint (1). Les héros

---

(1) *Discours des grands d'Espagne.*

« Nous éprouvons une vive joie en nous présentant devant V. M. Les Espagnes espèrent tout de son règne. La présence de V. M. y est vivement desirée, sur-tout pour

castillans, auteurs de M. le duc, auraient eu quelque peine à s'y reconnaître. Le reste des députations passa sans accident. Voilà donc Joseph reconnu et la junte installée. Ses travaux, bornés à douze séances, la conduisirent au 7 juillet; elle avait employé ce tems à rédiger une constitution pour l'Espagne ; le projet en avait été adressé de Bayonne, à la junte du gouvernement, antérieurement à la réunion de la junte de Bayonne. On avait voulu avoir l'avis de l'autorité principale. Renvoyé à Bayonne avec quelques modifications, cet acte fut porté à un nombre d'articles beaucoup plus considérable que celui qu'il avait alors ; car de quatre-vingts articles qui formaient le premier projet, on arriva à cent cinquante. Les membres procédèrent avec la délicatesse qu'exi-

---

fixer les idées, concilier les intérêts et rétablir l'ordre si nécessaire pour la restauration de la patrie espagnole.

« Sire, les grands d'Espagne ont été célèbres dans tous les tems pour leur fidélité envers leurs souverains. V. M. trouvera en eux la même fidélité et le même dévoûment. Qu'elle reçoive nos hommages avec cette bonté dont elle a donné tant de preuves à ses peuples de Naples, et dont la renommée est venue jusqu'à nous. »

(*Moniteur*, 18 *juin* 1808.)

geaient les circonstances et leurs devoirs; car ne se regardant pas comme compétens pour prononcer sur l'extinction d'une dynastie, non plus que sur l'érection d'une autre, ils tinrent cet article à part, et se refusèrent à toutes demandes pour y entrer. Les députés s'accordaient à reconnaître qu'on n'avait mis aucune entrave à la liberté de leurs délibérations. Les seuls articles qui entraînèrent quelque discussion étaient relatifs à la tolérance religieuse, au mode de jugement par jury, et à la valeur des majorats, pour leur fixer un maximum. L'opiniâtreté avec laquelle les grands d'Espagne, principaux intéressés dans cette question, la défendirent, montre à quel point ils croyaient à la solidité du nouvel ordre. Dans tout le cours de ce travail, Napoléon n'eut pas l'air de méconnaître l'insuffisance de cette représentation, pour sanctionner une transaction d'un si grand intérêt, et il partait toujours du principe que l'acceptation de la nation supplérait aux formalités que les circonstances ne permettaient pas de remplir. Napoléon ne disputa pas un seul instant sur la partie de la constitution qui concernait l'Amérique; elle était propre à retenir encore quelque tems l'essor qu'elle a pris

depuis vers l'indépendance, et qu'ont accéléré les résolutions intempestives, adoptées par les cortès à son égard (1). Avant de se séparer, la junte fut présentée à Napoléon. Le président le harangua comme à l'ordinaire. Sa réponse donna lieu à une scène fort pénible pour tous ceux qui en furent témoins. On sait tout ce que fait souffrir à un auditoire, un homme, qui, ayant à parler en public, enchaîne péniblement des mots séparés par de longs repos, et qui ramènent la même idée. Lorsqu'en pareil cas, le rire est interdit, la souffrance devient extrême, et redouble par la prolongation de cet imbroglio. Les députés étaient réunis autour de Napoléon; il était placé au centre du cercle, la tête baissée, la relevant par intervalles, pour la laisser retomber; il articulait de loin en loin des paroles décousues, passant alternativement d'un sujet à un autre, qu'il ne quittait que pour y revenir le moment d'après, dans les mêmes termes, sous les mêmes formes,

---

(1) Cette partie de la constitution avait été faite par un jeune chanoine de Mexico, nommé *el Moral*, homme plein d'esprit, de connaissances et d'amour de son pays.

sans aucun de ces éclairs qui jaillissaient souvent de ses conversations. Je ne l'avais jamais vu aussi stérile, ni ne l'ai revu aussi terne. Tout le monde était au supplice. Il dura plus de trois quarts d'heure. Enfin il congédia l'assemblée, dont chaque membre se retira sans se regarder : on était pétrifié. Six mois après, un ministre espagnol m'en parlait à Madrid, avec un sentiment aussi vif que celui qu'il avait dû éprouver, sur la place même; tant il avait été frappé de cette absence de toute idée, de tout trait de force et d'originalité, dans un esprit qui, ordinairement s'en montrait si bien pourvu. Joseph et la junte quittèrent Bayonne, le 9 juillet. Si l'on n'avait jugé de ce qui venait de se passer que par le cortège qui l'entourait, on n'aurait jamais soupçonné le changement qui s'était opéré; car il apparaissait aux Espagnols, au milieu des ministres et des officiers qui avaient servi leurs anciens maîtres : de tout ce qui avait existé à la cour d'Espagne, il n'y avait de changé que lui (1).

---

(1) Je ne quitterai pas Bayonne sans rapporter le trait suivant.

Au nombre des députés de la junte se trouvait M. l'ar-

Napoléon partit de Bayonne le 21 juillet, prit sa route par Pau, Tarbes, Toulouse, Montauban,

---

chevêque de Burgos, vieillard vénérable ; je le voyais souvent, attiré par l'excellence de son caractère et de son esprit. Il était un peu négligé dans son costume, qui, surtout dans les promenades qu'il faisait le matin, ne révélait pas la dignité du rang de celui qui en était le porteur. Dans le fait, ce costume était fort inculte. Un jour, en traversant les rues de Bayonne, un soldat mutilé le frappa avec le bâton qui servait de remplaçant au membre qu'il avait perdu. Heureusement la dignité se trouva plus blessée que la personne. Napoléon, prévenu du fait, m'ordonna de demander à ce prélat quelle était la satisfaction qu'il exigeait. Dans l'instant il se fit conduire auprès de Napoléon pour intercéder en faveur de ce malheureux, et mit dans ses instances toute la ferveur de l'âme la plus élevée et la plus chrétienne. Napoléon le loua beaucoup, mais exigea de lui de laisser le cours à la justice, nécessaire d'ailleurs pour l'exemple. Il s'engagea seulement à remettre la peine qui serait prononcée contre le coupable. Il fut, en vertu de je ne sais quel article d'un Code pénal militaire, dressé par la convention, condamné à mort : le sens de cette loi ne pouvait lui être appliqué que par une interprétation forcée. Il passa quelques mois en prison, et le hasard voulut que ses lettres de grâce fussent signées à Burgos par Napoléon, dans le palais de celui qui avait été l'objet de ce délit. On apprit par l'interrogatoire que le

Bordeaux, la Vendée, Nantes et les bords de la Loire, et rentra à Paris après quatre mois et demi d'absence. Je ne remarquerais pas cet itinéraire, s'il ne se trouvait lié avec l'ensemble des faits que je retrace. Jamais les réceptions auxquelles ses voyages donnaient lieu, n'eurent plus de pompe ni d'éclat (1). Qui a vu Toulouse et Montauban à cette époque, qui se rappelle leurs fêtes, leurs noires rues changées en forêts d'arbustes, en parterres, toutes les maisons liées ensemble par des guirlandes; qui a fait attention au mouvement de la population des villes et des campagnes, ébranlées en masse, et qui lit leur histoire d'aujourd'hui, peut se croire fondé à reconnaître deux peuples divers et ennemis. Bordeaux seul fut calme et silencieux (2) : on y re-

---

délinquant était un vieux soldat de 1793, qu'on avait imbu de préjugés contre les prêtres espagnols, et qui croyait avoir fait une œuvre méritoire, en se portant contre un d'eux à un excès aussi condamnable. Ceux qui égarent des hommes simples ne sont-ils pas les vrais coupables ?

(1) *Voyez* les Moniteurs du tems : ceux-là renferment la vérité.

(2) Ce fut dans ce passage à Bordeaux que Napoléon

trouva cette malheureuse députation de Portugal qu'on avait fait venir sans motif, qu'on laissait sans secours, qui se morfondait entre des étrangers qui la délaissaient, et une patrie qui la repoussait. Mais où l'étonnement redoubla, ce fut en traversant les champs fameux de la Vendée, ainsi qu'en arrivant à Nantes; c'était à n'en pas croire ses yeux. On avait pu s'attendre à des signes d'éloignement et d'indifférence; les routes se trouvèrent couvertes de la population du pays, qui attendit plusieurs jours le passage du convoi.

Nantes surpassa tout. Pendant les cinq jours que l'on y séjourna, la population de la ville avait quadruplé; tout était en mouvement, en habits de fête, et la place sur laquelle le palais était situé, ne désemplissait pas un moment, soit le jour, soit la nuit. Les bords de la Loire, jusqu'à Tours, offrirent aussi un spectacle fort animé. J'ai souvent cherché la cause de ces marques vraiment extraordinaires d'empressement et d'enthousiasme, qui prêtent même à l'indifférence l'apparence de l'a-

---

fit présent à l'archevêque de Bordeaux, d'une maison de campagne de la valeur de 60 mille francs.

mour et de la satisfaction. On a beaucoup parlé de l'influence et des excitations des préfets; mais il faudrait beaucoup de préfets, et souvent d'autres préfets pour produire un pareil effet. Leur pouvoir ne va pas jusque là. On peut regarder comme des mobiles plus puissans, l'action de la renommée qui porte vers ce qui a beaucoup retenti, la magie d'un grand pouvoir, la somptuosité des équipages, la poussière qu'ils élèvent. Le monde admirera toujours les plus beaux chevaux, et se groupera toujours autour des carrosses dorés, et de leurs escortes. Napoléon le savait bien, et quel que fût l'air de satisfaction ou de conviction avec lequel il acceptât ces démonstrations, il les appréciait à leur juste valeur. Un jour, en lisant le Moniteur, c'était à Bayonne, il rencontra à l'article de Brunswick, le détail de la réception de son frère Jérôme qui visitait ce pays pour la première fois. Lorsqu'il fut à ces mots : ce souverain adoré : « Ah! ah! dit-il, d'un air qui révélait le secret de son âme, il y a six mois qu'il est là, et il est déja adoré? » Il faut dire aussi, qu'à cette époque, on ignorait le fonds des affaires de Bayonne : on en voyait bien les résultats, mais les détails en étaient tout-à-fait inconnus. En rentrant à Paris, le 14

août, je ne rencontrai personne qui en eût une connaissance un peu approfondie; et quant aux évènemens qui venaient de se passer entre les armées française et espagnole, des généraux Dupont et Castanos, à peine les soupçonnait-on? Il faut expliquer le principe de cette ignorance générale. La séquestration dans laquelle on tient les peuples de ce qui se passe autour d'eux, est un des plus puissans moyens de les asservir. Pour les abuser, il faut commencer par les aveugler. Enfant des ténèbres, l'erreur à son tour en devient la mère. Egarez les hommes, environnez-les de ténèbres, vous les pousserez, sans qu'ils puissent s'en défendre, dans la route tracée par votre intérêt propre. Or rien n'est plus à l'usage du despotisme que cette méthode. Ses agens la suivent comme par instinct, car partout l'éducation des oppresseurs est bientôt faite. Le despotisme a donc besoin de l'ignorance des autres; il en vit, pour ainsi dire. Exposé au jour, il fondrait sous les rayons de la lumière, comme le diamant le plus dur se dissout devant ces miroirs qui concentrent, dans le même foyer, un grand nombre des rayons du soleil. Napoléon, grand maître dans l'art de despotiser, était aussi grand maître dans l'art de

ne découvrir de la scène du monde, que la partie qu'il lui convenait de montrer. En possession du théâtre, il levait ou abaissait la toile dans la proportion propre à ménager, suivant ses intérêts, les situations, les acteurs, et la perspective; décorateur et machiniste tout à-la-fois, il colorait et dirigeait la scène à son gré : aussi a-t-on vu, pendant dix ans, la France ne recevoir d'instructions que par son organe ou par les canaux dans lesquels elle s'était auparavant teinte des couleurs qu'il lui importait de leur prêter. Dans cet espace de tems, les Français, renfermés comme dans un parc, sont restés étrangers à tout ce qui se publiait autour d'eux : il avait occupé toutes les avenues; et tandis qu'à sept lieues de la France, en Angleterre, tout le mouvement de l'univers était annoncé et retracé journellement; tandis que *le bilan du monde* était affiché à côté de celui des fortunes privées, de son côté, la France était uniquement nourrie des romans du Moniteur, et des extraits falsifiés de ces mêmes papiers qui circulaient au *naturel* dans toute l'Europe. Les choses étaient au point, que des évènemens de la plus haute importance, tels que la bataille de Trafalgar, n'ont jamais été mentionnés dans les papiers autorisés

en France. Ainsi sur ces rivages, comme s'ils devaient toujours être en opposition, d'un côté brillait la lumière, de l'autre s'épaississaient les ténèbres.

C'est dans cette vue d'abuser le public, qu'étaient rédigées toutes les publications relatives à l'Espagne. Napoléon mit beaucoup d'art à graduer les révélations; comme il n'y avait rien de bien beau à dire, il prit le parti de ne dire presque rien. On se borna donc à faire connaître les traités avec les princes d'Espagne; et cette partie des évènemens qui tombent sous les sens. D'ailleurs ce qui aurait pu mettre sur la voie de la manière dont cette affaire avait été conduite, fut couvert du voile du plus profond silence, par ses acteurs par intérêt, et par les témoins par prudence. Sur tout le reste, à en croire ce qu'on publiait, tout allait toujours au mieux : l'Espagne était enchantée, les princes espagnols charmés, et les armées françaises adorées en Espagne (1). Un coup de ton-

(1) Mably n'a donc pas tort lorsqu'il dit : Tout ces mystères d'état n'ont été imaginés que pour couvrir quelqu'infamie ou quelque sottise.

nerre déchirant la nue, vint tout à coup éclaircir l'horizon, et laissa entrevoir l'orage qui s'était formé : c'était la bataille de Baylen.

Ici, je sens le besoin de donner des développemens sur quelques points.

1°. Sur l'idée que Napoléon s'était formée de l'Espagne, et de la nature de son entreprise;

2°. Sur l'état moral et politique de l'Espagne;

3°. Sur la manière dont la guerre s'engagea et fut poursuivie.

Un pays peuplé de moins de douze millions d'habitans, dont l'armée avait été soigneusement écartée, et reléguée dans des parties éloignées de la monarchie, avec des finances délabrées, un gouvernement haï et méprisé, n'était pas fait pour faire craindre une résistance ni bien vive, ni bien longue au vainqueur de l'Italie, de la Prusse, de l'Autriche, et alors encore de la Russie. Assuré du favori, et de quelques autres chefs moins élevés, comptant sur toute la partie éclairée de la nation, qui réclamait un meilleur ordre de choses, sur des haines encore subsistantes contre la maison de Bourbon, Napoléon conjectura qu'il lui serait facile de se faire jour à travers ce grand nombre de causes d'affaiblissement dans le gouvernement;

il y vit le principe certain du succès. On apprend par le discours de M. Azanza à l'ouverture de la junte de Bayonne, qu'à cette époque, il y avait en Espagne, un parti occupé de l'archiduc Charles qui avait acquis du renom en Europe (1). Souvent j'avais entendu parler de ce prince, et de l'attachement persévérant que certaines parties de l'Espagne conservaient pour la maison d'Autriche. Je ne savais à quoi tenaient de pareilles assertions : le discours du président de la junte montre qu'elles n'étaient pas dépourvues de fondement. Napoléon dit à M. Escoïquiz, que tout pays dans lequel il y a beaucoup de moines (2), est facile à sou-

---

(1) L'aveuglement de quelques-uns est arrivé au point de fixer leur choix et leurs espérances sur la maison d'Autriche, en désignant l'archiduc Charles pour roi d'Espagne. Eh! que peut faire pour nous un secours aussi éloigné et aussi tardif? Que peut faire pour nous la maison d'Autriche?

Discours du président de la Junte, 15 juin 1808.

(*Moniteur*, 22 *juin*.)

(2) Croyez-moi, chanoine, les pays où il y a beaucoup de moines sont faciles à subjuguer; j'en ai l'expérience. Dans tous les cas, la résistance ne sera pas redoutable.

Escoïquiz. *Conversation.*

mettre; qu'il en a l'expérience, et qu'en tout il ne peut rencontrer qu'une faible résistance.

Accoutumé à voir tout plier sous le poids de sa puissance, trônes et peuples, Napoléon s'était figuré que l'on plierait toujours et partout; il avait donc calculé sur une soumission d'autant plus prompte de la part de l'Espagne, que n'ayant encore vu d'elle que son gouvernement, il jugeait la nation par lui, et qu'il lui prêtait les vices dont il était infecté : aussi ne fit-il entrer d'abord en Espagne, qu'un corps de troupes bien peu nombreux, en comparaison de ce qu'exigeait la garde d'un pays aussi étendu. Il s'élevait tout au plus à 80000 hommes, encore une partie était-elle composée de conscrits, qui, dès qu'ils avaient reçu en France des armes et des habits, se rendaient en Espagne, et s'y formaient aux exercices militaires. La montre de ces soldats novices, aiguillonnant l'audace des Espagnols, et blessant leur orgueil, les révolta contre un joug imposé par des enfans. Ce fut une grande faute, et j'ai souvent entendu les Espagnols se plaindre de cette inconsidération, comme d'une insulte. Le gouvernement espagnol était très-vicieux en lui-même, l'administration du prince de la Paix avait aggravé

les maux au point d'en rendre le sentiment intolérable ; Napoléon s'était donc flatté que la fin de ce gouvernement, son changement dans un meilleur, seraient un puissant attrait pour les Espagnols ; qu'il trouverait des auxiliaires dans les progrès qu'avaient faits en Espagne comme partout les idées qui avaient prévalu en France ; que la proclamation des principes généraux d'égalité entre les citoyens, de liberté pour tous; que le nivellement des différentes classes, la suppression des charges, et des corps qui vivaient de ces charges, en un mot que les biens résultans du changement couvriraient les vices de la forme. C'était bien évidemment sa pensée relativement à l'Espagne, et, du côté de la France, celle de l'affranchir de toute crainte à venir de la part de l'Espagne, et de lui assurer la libre disposition de toutes ses forces contre les puissances du Nord, auxquelles seules elle pourrait dorénavent avoir affaire. Mais ce plan manquait par ses bases. Il était tout d'imagination. Napoléon s'était fait une Espagne imaginaire. Il est vrai que l'Espagne avec sa population, son armée et ses autres élémens de puissance si inférieurs à ceux de la France, eût été facilement subjuguée, si là, comme ailleurs, on

n'avait eu à combattre que le gouvernement ; mais l'heure du réveil des peuples était sonnée. Napoléon rangeait tous les hommes et tous les peuples dans la même cathégorie ; il allait apprendre qu'ils ne se ressemblent pas tous. Supposez en Espagne une population, soit d'Allemands, soit d'Italiens, soit de Polonais, donnez-leur les gouvernemens réguliers qui régissent ces différens pays, et avec cela mettez-les aux prises avec Napoléon, vous verrez ce qui arrivera après deux ou trois batailles perdues (1), quand la capitale sera occupée et le gouvernement acculé aux limites du territoire. Au lieu de cela, prenez un peuple ignorant, fanatique, sobre au milieu de l'abondance, tirant de ses privations autant de vanité que les autres en tirent de leurs jouissances (2), ne sortant jamais de chez lui, res-

---

(1) Voyez ce qui est arrivé après les batailles d'Austerlitz, de Wagram, de Friedland, lorsqu'en 1796, une poignée de Français parut en Piémont, défendu par toutes ses forteresses.

(2) L'Espagnol ne voyage pas ; il va bien en Amérique, mais il ne paraît pas en Europe. On ne voit pas chez lui les artistes, les déserteurs, qui, parmi les autres nations, se répandent dans toutes les parties de l'Europe. Si l'Espa-

tant étrangeraux nations qui l'entourent (1), espèce de métal réfractaire qui ne comporte aucun alliage, brave, mais ayant encore plus le courage de l'opiniâtreté que l'opiniâtreté du courage, habitant une terre qui depuis deux mille ans a reçu

---

gnol est peu connu, de son côté il n'éprouve pas le besoin de connaître les autres.

Ainsi, à Bayonne, on fut généralement frappé du défaut de connaissance que les personnes attachées à la cour d'Espagne montrèrent sur l'état de la France : hommes et choses, ils ignoraient tout. Ils montraient beaucoup de cette curiosité, de cet étonnement qui tient à l'ignorance, en voyant quelques-uns des généraux les plus connus de l'armée française : aussi Napoléon disait-il : Je suis bien sûr que ceux-ci ne conspireront pas ; il n'y en a pas deux en état de distinguer entre Mme. Maret et Mme. de Montmorency.

(1) L'Espagnol en général n'est pas cupide; il est thésauriseur sans être avare, non pas pour avoir de l'or, comme l'avare, mais pour ne pas savoir et ne pas songer à s'en servir.

On remarqua que, lors de l'émeute de Madrid contre le prince de la Paix, le peuple ne s'appropria aucun de ses effets : tout fut brûlé ou détruit; rien ne fut pris.

De même, au départ de Joseph, on ne toucha à aucun de ses effets ; il les retrouva tous en rentrant à Madrid.

et repoussé tous les peuples et toutes les invasions, et vous verrez si, vouloir le conquérir par force ou par surprise n'est pas se jetter au milieu d'un essaim d'ennemis implacables et de difficultés inextricables; or, voilà précisément quel est le peuple espagnol. C'est une erreur de la géographie que d'avoir attribué l'Espagne à l'Europe; elle appartient à l'Afrique : sang, mœurs, langage, manière de vivre et de combattre en Espagne, tout est africain. Les deux nations ont été mêlées trop longtems, les Carthaginois venus d'Afrique en Espagne, les Vandales passés d'Espagne en Afrique, les Maures séjournant en Espagne pendant 700 ans, pour qu'une aussi longue cohabitation, pour que ces tranfusions de peuples et de coutumes n'aient pas confondu ensemble les races et les mœurs des deux contrées. Si l'Espagnol était Mahométan, il serait un Africain complet; c'est la religion qui l'a conservé à l'Europe. Consumé des mêmes feux, voué à la même retraite, à la même sobriété, au même goût de méditation et de silence; féroce et généreux à-la-fois, hospitalier et inexorable; paresseux et infatigable le jour où il se met en mouvement, l'Espagnol, pétri de

contrastes rappelle l'Arabe dévoré par le soleil, habitant le désert, exerçant à-la-fois le brigandage et l'hospitalité, et réunissant en lui les extrêmes de la barbarie et de l'humanité; et ce qui complette la ressemblance entr'eux, c'est la similitude de leur manière de combattre. l'Occident attache l'honneur des armes à la précision des manœuvres, à l'immobilité des lignes, à l'opposition d'un front imperturbable à l'ennemi : le soldat de l'Occident ne doit savoir marcher qu'en avant; il s'est interdit de reculer en passant sous le drapeau. Le soldat de l'Orient, de l'Afrique, de l'Espagne s'est de tout tems affranchi de cette régularité; pour lui il n'y a pas de ligne; pour lui, voltiger c'est combattre; détruire l'ennemi c'est le vaincre; fuir, c'est l'attirer ou s'en préserver : la victoire n'est pas comme en Occident, à jour fixe et sur un terrein donné; qu'importe qu'on ait abandonné le champ de bataille, la veille, si l'on s'y retrouve encore le lendemain; ces idées d'honneur qui sont l'âme des guerriers de l'Occident, sont remplacées dans l'Orient et dans le Midi, par celle de la destruction de l'ennemi, comme seul objet de la guerre : que le trait frappe, on ne demande pas s'il a été lancé en fuyant. L'Espagnol est donc le

Parthe de l'Europe (1). Qu'on joigne à ces dispositions qui lui sont particulières, l'oubli du ménagement des intérêt publics et privés qui, dans les pays plus civilisés, forment les considérations déterminantes du terme des guerres, et l'on verra qu'en attaquant l'Espagne, Napoléon avait com-

---

(1) Il ne faut pas conclure de là que les Espagnols n'ont point et ne peuvent avoir de troupes régulières : les Turcs en ont bien ; mais seulement que le génie de la nation la porte vers le genre de guerre retracé dans cet article.

Dans le grand siècle de l'Espagne, sous Charles-Quint et Philippe II, les armées espagnoles qui étaient à l'Europe ce que les armées françaises ont été dans ces derniers tems, se trouvaient en grande partie composées d'étrangers, alors sujets de cette monarchie : Belges, Hollandais, Flamands, Franc-Comtois, Milanais, Napolitains ; le connétable de Bourbon, Lannoy, de Lève, don Juan d'Autriche, Farnèse, duc de Parme, Spinola, les commandaient.

Cortès, Pizarre, Almagre, ces hommes divins par le courage et le génie, auraient commandé avec éclat de grandes armées, parce qu'il est de l'essence du génie de faire bien tout ce qu'il fait, et encore parce qu'il n'y a ni *petit* ni *grand* pour le génie ; mais ils n'ont jamais réuni qu'une poignée d'hommes sous leur commandement : ils ont fait leurs entreprises comme les demi-dieux de la Fable, tout seuls ; chefs de partisans intrépides comme eux, ils ont rempli les tems héroïques des flibustiers.

mencé par mettre à l'écart tout ce qui consituait ses nouveaux adversaires ; la résistance aurait eu lieu même contre le gouvernement, s'il avait voulu soumettre l'Espagne à l'étranger. On a résisté sans lui, on aurait résisté malgré lui ; le principe de cette résistance est inné parmi les Espagnols ; il est dans leur sang, et ce sang qui ne se dément dans aucun tems, ni dans aucun climat, agissait alors en Espagne, comme il agit encore aujourd'hui en Amérique. Il était également sans fondement de croire, comme le faisait Napoléon, que le nombre des moines affaiblissait la défensive d'un pays ; rien n'est plus dangereux que les observations superficielles ou incomplettes. Il vaudrait mieux ne pas observer du tout. Si des moines italiens ou allemands, bien phlegmatiques dans un climat, bien endormis dans l'autre, ont laissé qui a voulu faire la guerre dans leur pays ; si, accoutumés à la séquestration de la société, ils ont aussi l'habitude de rester passifs dans les mouvemens qu'éprouve la terre qu'ils habitent, et s'ils représentent des étrangers domiciliés dans leur propre patrie, qu'est-ce que cela avait de commun avec l'existence et l'esprit du clergé d'Espagne ? L'histoire au contraire n'est-elle pas le monument

de la part qu'il a toujours prise aux guerres intérieures de l'Espagne? L'Espagnol, comme le Turc, ne sort pas de son pays pour aller porter la guerre chez les autres; mais aussi dès que l'on met le pied chez lui, on a tout le monde pour ennemi. La nation se bat en corps; tout citoyen fait son affaire de la défendre. Pour être prêtre ou moine, on ne cesse pas d'être Espagnol et citoyen. Ce n'est pas comme prêtre ou comme moine que le clergé d'Espagne a toujours comparu dans les rangs, c'est comme citoyen, et participant à la défense commune, au mouvement général du pays. Depuis les Maures, les moines et le clergé n'ont pas cessé de partager la défense de l'Espagne, dans laquelle la défense de leur existence propre se trouvait confondue, car si les Maures avaient prévalu, que seraient devenus le clergé et les moines? Dans la guerre de la succession, en 1701, le clergé espagnol prit parti, et ceux de ses membres qui se déclarèrent contre Philippe V, furent les derniers soumis. Ce furent eux qui portèrent à soutenir cette lutte acharnée, qui fit de la ville de Xativa une autre Sagonte, et de Barcelonne le de rnierboulevard des rebelles contre ce prince, et l'objet de sa colère. On a cherché la cause de

l'empire du clergé sur l'Espagne ; il est là : patriotisme et religion. Si l'Espagnol écoute son prêtre comme son supérieur en lumières, il doit l'aimer comme son égal en amour de la patrie ; il le trouve identifié avec tous ses intérêts, et s'il y a quelque chose d'étonnant dans cet empire, ce n'est surement pas l'attachement à des hommes qui, en jouissant des biens d'un pays, ne se séparent d'aucun de ses dangers, et qui en partageant ses avantages ne cherchent pas à se soustraire à ses charges. Rien de plus légitime qu'un pareil empire, et le clergé sera toujours le *premier* en Espagne, tant qu'il continuera d'en être le premier citoyen. Napoléon s'abusait donc lorsqu'il plaçait des facilités pour la soumission de l'Espagne, dans la multiplicité des moines : c'est au contraire là qu'était l'obstacle, et il prenait la difficulté pour le moyen (1). Il n'était pas plus fondé à compter

(1) Le clergé réside dans toute l'Espagne, et c'est le seul grand propriétaire qui vive au milieu des peuples. Le reste habite Madrid ou les capitales des provinces. Ce séjour perpétuel au milieu des peuples, cette restitution habituelle faite aux lieux mêmes, des fruits qu'on en a tirés doivent donner beaucoup d'influence ; influence à laquelle les absens ne peuvent pas avoir part.

sur l'éloignement encore subsistant de quelques parties de l'Espagne pour la maison de Bourbon. M. Escoïquiz qui nous révèle cette disposition l'en tint bien averti, en lui faisant sentir que le moyen le plus propre à les raprocher d'elle était de l'attaquer (1). La chose a été réalisée comme il l'avait dit. Si des améliorations suivaient et même devaient suivre du changement de gouvernement, les Espagnols ne voulaient pas les tenir d'une main étrangère. C'est là l'idée qui a le plus égaré Napoléon : l'Espagne était en feu depuis six mois, la guerre allumée partout, sans qu'il fût revenu de l'idée que

---

(1) Il y a plus de cent ans que la guerre de la succession a eu lieu, et ce n'a été cependant qu'à l'époque du couronnement de Ferdinand, que l'animosité des provinces d'Arragon, de Catalogne et de Valence contre la France, contre la maison de Philippe d'Anjou, et même contre les Castillans qui l'avaient soutenu, s'est véritablement assoupie. L'horreur récente qu'a inspirée à tous les Espagnols la tyrannie du prince de la Paix, et les espérances que faisait naître le caractère du nouveau roi, étaient seules capables d'appaiser cette antique haîne portée à la maison régnante, et de réunir les deux partis.

Escoïquiz. *Conversation.*

les promesses et la perspective de ces avantages n'eussent dû faire accourir toute l'Espagne autour de lui; habitué à ne tenir à aucun établissement, à changer, à bouleverser, il croyait qu'il en coûtait aussi peu aux autres qu'à lui-même de renoncer à leurs établissemens en tout genre; surement il y avait en Espagne un multitude de citoyens généreux et éclairés, qui, semblables au haut tiers de France de 1789, soupiraient, comme on le faisait à cette époque en France, après la fin des abus, et l'établissement d'un ordre conforme au véritable bien-être du pays; c'étaient principalement toutes les classes adonnées aux arts, au commerce, aux lettres, aux professions libérales, classes au milieu desquelles se trouve toujours, par leur composition même un ardent foyer de patriotisme et de lumières. Le haut tiers, placé au centre des nations, ne s'élevant pas aux premières classes, ne descendant pas aux dernières, n'étant plus le peuple, mais n'étant pas encore les grands, participant à tout ce que les uns et les autres ont d'honorable et de bon, est le vrai pivot des nations; c'est sur lui qu'elles reposent. Mais parmi ces classes, en Espagne comme par tout pays, le desir des améliorations légitimes n'était pas l'attente d'une invasion,

mais la recherche d'une réforme indispensable; n'était pas l'appel des étrangers, mais les Espagnols auraient préféré d'en être à jamais privés, à la reçevoir d'une main érrangère : tel était certainement le sentiment général ; car Napoléon ne demandant à l'Espagne ni territoire, ni tributs, mais seulement l'acceptation du souverain qu'il lui offrait, l'Espagne se sentit blessée comme elle aurait pû l'être par les demandes les plus exorbitantes. Ce n'est point contre le conquérant ou l'exacteur qu'elle s'est soulevée : le combat entre elle et Napoléon a été celui de l'indépendance contre l'étranger; elle ne repoussait pas un joug, mais une main étrangère, elle ne voulait pas même des bienfaits qu'elle pouvait laisser tomber sur elle, préférant ses maux propres à de pareils biens par la seule raison qu'ils ne venaient pas d'elle : admirable hommage rendu aux droits dont les nations ne doivent jamais se départir, dans lesquels se trouve leur vie véritable, et dont la perte les conduit à la mort. L'Espagne a été dévastée, il est vrai, mais elle est restée indépendante; elle s'est assurée des siècles de liberté; ils repareront les maux qu'elle a coûtés; elle en jouira d'autant mieux que cette leçon apprendra

aux violateurs des droits des nations, la récompense qui les attend, de la part d'un peuple qui les connaît ces droits, et qui sait qu'ils ne sont pas d'un prix qu'aucun autre bien puisse compenser.

Ajoutons à ce que nous venons de dire sur les dispositions de l'Espagne, qu'il s'était opéré dans l'esprit des Espagnols une révolution à l'égard de Napoléon; dans l'état où sont les choses, il n'y a point de danger à faire connaître une vérité; c'est que les Espagnols ont porté peut-être plus loin que les autres peuples de l'Europe, l'admiration pour Napoléon. Quiconque a parcouru l'Espagne, en a trouvé les preuves partout. L'idée générale était fixée sur deux points : qu'il viendrait délivrer du prince de la Paix (1), et corriger les vices du gouvernement. S'il eût réalisé cet espoir, on ne peut assigner le degré des transports auxquels se serait abandonné un peuple qui pense en imaginant, qui s'exalte en sentant, chez lequel la louange devient un hymne et l'admiration une extase. Lors donc que l'Espagne se vit trompée dans son attente (2), à l'exemple des passions

(1) Escoïquiz, pag. 9.

(2) Cette attente de la part des Espagnols avait plu-

abusées, elle se jetta dans l'extrême opposé, et crut avoir une double injure à venger.

Si d'ailleurs l'Espagne souffrait sous quelques rapports, elle était en pleine santé sous beaucoup d'autres, et son état était loin d'exiger un remède de la violence de celui qu'on lui offrait; son mal véritable était le prince de la Paix : lui écarté, tout pouvait revivre. On a beaucoup trompé sur l'état de l'Espagne. L'exagération, avec ses fausses couleurs, est encore venue altérer ce tableau. Depuis l'établissement de la maison de Bourbon, ce pays avait fait les plus heureux progrès (1). Philippe V, à l'époque de la paix qui lui assura

---

sieurs fois retenu les mouvemens insurrectionnels auxquels ils étaient prêts à se livrer contre leur gouvernemeut.

Il y avait eu, quelques années auparavant la révolution, une conspiration connue sous le nom de *conspiration de Saint-Blaise.*

(1) Cette vérité a été énoncée par M. le comte Alexandre de la Borde, dans son voyage d'Espagne, avec force et courage, et il y en avait alors à rendre justice à la maison de Bourbon. Il a travaillé à dissiper les préjugés à travers lesquels on avait jusqu'à cette époque aperçu l'Espagne; et ce voyage qui a l'air de n'avoir été écrit qu'en vue des arts, renferme une multitude de notions justes et bien

le trône d'Espagne, ne comptait pas plus de huit millions de sujets; sous Charles IV, la population touchait à douze millions. La richesse avait pris d'immenses accroissemens; les villes changeaient de face; les arts s'étendaient, les lettres voyaient leur culte croître; en un mot, l'Espagne avait pris sa part de l'amélioration générale des sociétés européennes. Elle marchait encore vers la prospérité avec des moyens dont elle seule possède la source. Un meilleur ordre dans l'administration de ses colonies lui avait déja beaucoup profité, et lui promettait pour l'avenir des fruits encore plus abondans. Ainsi dans l'espace de dix ans, de 1778 à 1788, les produits de l'Amérique espagnole, étaient passés, de soixante quinze millions de marchandises à deux cent dix, et en numéraire, de cent dix millions, à cent soixante-dix millions.

Qu'on juge par ce premier pas, et qui, dans son principe était bien peu de chose, ce que l'Espagne avait le droit d'attendre dans l'avenir La plus grande partie de ce bien-être était dû aux

---

exprimées sur l'état politique et moral de l'Espagne. Il contient des pièces importantes, telles que le Mémoire de Jovenalhos, dont personne en France n'avait connaissance, et dont tout le monde pourrait profiter.

princes de la maison de Bourbon; par conséquent il était irréfléchi de présenter aux Espagnols son déplacement comme le seul moyen de restaurer la monarchie. Trop de monumens attestaient l'inutilité de cette injustice et la supériorité de leur administration sur celle des princes de la maison d'Autriche.

On sent bien qu'un pays, jugé en dépit de tous ses élémens, de toutes ses réalités, devait résister de toutes ses facultés : aussi a-t-on été d'opposition en opposition, depuis l'entrée des troupes françaises, jusqu'à leur sortie, depuis le commencement du drame jusqu'à la fin. La nation prise à contre-sens, ne se reconnaissait pas, et ne se prêtait à rien de ce que l'on demandait d'elle. La base était fausse, tout devait crouler. Il est vraiment étonnant qu'un esprit aussi pénétrant que celui de Napoléon ne l'ait pas fait revenir de ses premières données sur l'Espagne, ou plutôt qu'il se soit obstiné à la poursuite de son entreprise, lorsque la sagacité de ce même esprit lui en eût découvert les vices ; car j'ai la certitude que pendant son séjour devant Madrid, il se plaignit à un ministre de Joseph, de la fausseté des notions qu'on lui avait données sur l'Espagne, et déclara

qu'il y reconnaissait un tout autre pays que celui qu'on lui avait montré. Mais alors il était engagé; et soit honte de reculer, soit confiance dans ses armes, il s'enfonça de plus en plus dans cette fatale guerre.

Pendant bien des années on avait dit de tout pays attaqué par les Français: il faut en faire une Vendée. Ce vœu venait de se réaliser; l'Espagne l'avait entendu et accompli. La même faute, commise deux fois par Napoléon, en avait facilité l'exécution.

Lorsqu'il se décida à l'entreprise d'Espagne, son armée était en Prusse et en Allemagne; il ne lui restait pas cent mille hommes disponibles; or qu'étaient cent mille hommes pour conquérir et maintenir sous le joug l'Espagne, si elle disait *non*. Auguste, disposant de toutes les forces de l'empire Romain, ne put assujétir complètement, par une guerre de deux ans, les seuls Cantabres. Il fut triompher à Rome de gens qui, de leur côté, triomphaient peut-être de lui. Pour frapper à coup sûr, il fallait saisir à-la-fois l'Espagne dans toutes ses parties, l'inonder de troupes, et commander en même tems à Pampelune et à Cadix. Au lieu de cela, que fit Napo-

léon ? Tenant toujours son conseil à part, ne consultant pas plus les hommes que les choses, établi dans un monde imaginaire dont il s'était fait le centre et sur lequel il appuyait son levier, pour soulever plus facilement les masses qu'il voulait déplacer, il s'était figuré qu'avec le roi Charles, le prince de la Paix et quelques milliers d'hommes, il disposerait de tout et en imposerait à tout en Espagne : cela résulte évidemment de toute sa conduite, ainsi que de sa conversation avec M. Escoïquiz. Dans cette idée, il se lança en Espagne avant d'avoir rassemblé ses forces; celles qu'il y envoya ne pouvaient en occuper qu'une petite partie. Tout le reste du pays se trouvant libre, eut toutes les facilités nécessaires pour organiser l'insurrection. Les troupes françaises ne se trouvèrent pas en nombre suffisant pour dépasser les Castilles. Quand le maréchal Moncey fut dirigé sur Valence, il dut reculer devant la population de cette ville. Lorsque le général Dupont fut envoyé en Andalousie, il se trouva trop faible contre les troupes du Camp de Saint-Roch, réunies à celles de quelques autres garnisons; la Galice, les Asturies ne furent pas même entamées. Cette première apparition des Français

ne servit donc qu'à montrer leur faiblesse, et à enhardir leurs ennemis. Ils se trouvaient isolés au milieu d'une nation exaltée et confédérée par les mêmes sentimens. Ainsi fut perdue la première expédition, celle qui eut lieu depuis le 2 mai 1808, jusqu'à la retraite de Madrid, causée par la perte de la bataille de Baylen, le 19 juillet de la même année. Napoléon retomba dans la même faute, lorsqu'en novembre suivant il ramena une armée en Espagne. La première était presque détruite; la seconde, celle qui devait la remplacer, était beaucoup plus faible; elle était composée des troupes qui avaient fait les grandes campagnes d'Autriche, de Prusse et de Pologne; c'est à elles qu'il remettait le soin de venger ses injures propres et les affronts faits à leurs drapeaux. Rien n'était plus beau que ces troupes; et c'était un étonnant spectacle que celui qu'offraient les mêmes soldats qui, partis des bords du Niemen le 15 août, se trouvaient, le 20 novembre, transplantés au centre de l'Espagne, sans que les fatigues d'une route aussi longue eussent éclairci les rangs, altéré la santé des hommes, ni diminué le soin de la tenue. Ces troupes étaient aussi belles que bonnes; mais elles

étaient trop peu nombreuses pour couvrir un pays aussi vaste que l'est l'Espagne, insurgée toute entière, et qui, dans chacun de ses habitans pouvait compter un défenseur. Napoléon en avait fait assez pour alimenter la guerre; mais pas assez pour la terminer. Il opérait comme ces généraux qui font détruire en détail, les corps dont l'effort simultané assurerait la victoire. S'il manqua de forces en cette occasion, c'est qu'il avait commencé par manquer de jugement. Il s'était donné encore plus d'affaires que de puissance, et c'est pour avoir voulu tenir tout à-la-fois, que tout lui a échappé. Si l'on me demande la cause de cette méprise, je dirai que déja commençait à passer le tems dans lequel Napoléon ne faisait pas deux choses à-la-fois, et terminait ce qu'il avait ébauché; qu'alors finissait Napoléon le clairvoyant, et commençait Napoléon l'aveugle par l'ivresse du pouvoir et du succès. La guerre se trouva donc engagée par quelques divisions de l'armée française, contre une nation toute entière. Tout avait pris parti; le gouvernement même, représenté par la junte centrale de Madrid, travaillait à soulever la nation, tandis que Napoléon songeait qu'il était occupé à communiquer à la nation son propre abattement.

Ainsi le gouvernement s'était déjà attaché à propager l'insurrection : il avait prévu tous les cas, celui de sa propre dissolution et de l'interruption des communications avec le roi; déjà il avait envoyé vers ce prince deux députés chargés de connaître ses volontés sur quatre articles (1). Le conseil de Castille avait délibéré une levée de trois cent mille hommes. De son côté, Ferdinand avait expédié, par un homme sûr, l'ordre à la junte de commencer les hostilités. Quelque bien gardées que fussent les communications avec l'Espagne, cependant elles ne pouvaient être interrompues

---

(1) Ces députés étaient dom Perez de Castro, chef de la secrétairerie d'Etat; dom Joseph Zaya, l'un des principaux généraux de l'insurrection. Les quatre points étaient :

1° Si la junte pouvait déléguer ses pouvoirs, en cas de violation de sa liberté, et transférer ailleurs le lieu de l'assemblée;

2° S'il fallait commencer les hostilités, quand et comment;

3° S'il fallait s'opposer sur la frontière à l'entrée de nouvelles troupes françaises;

4° S'il fallait convoquer les cortès, et les établir en lieu à l'abri de toute attaque de la part des Français.

tout-à-fait, favorisées qu'elles se trouvaient être par les passages des montagnes, qui, tous, n'étaient pas également observés. L'Espagne comptait en troupes de ligne cent mille hommes (1), en y joignant les milices, les troupes de marine: la supériorité des Espagnols sur les Français était marquée. Tout était donc prêt pour l'insurrection générale ; déjà elle avait éclaté en Arragon, antérieurement à l'ouverture de la junte de Bayonne : Napoléon, voulant en prévenir les suites, chargea le prince de Castel-Franco, capitaine général de l'Arragon (2), et d'autres députés de porter à Sarragosse la proclamation par laquelle les membres de la junte qui se trouvaient à Bayonne engageaient cette ville à rentrer dans le devoir : ils ne purent y pénétrer, et cela pour leur bonheur; car le jeune comte de Fuentès,

---

(1) 15,000 en Danemarck, sous le général La Romana.
35,000 sur la frontière de Portugal.
15,000 aux Présides, îles Baléares et Canaries.
10,000 au camp de St.-Roch.
10,000 en Galice.
15,000 répartis sur les côtes et en Catalogne.
(Azanza, pag. 84 et suiv.)

(2) Azanza, pag. 95-96.

qui y parvint, fut arrêté, et mourut en sortant de prison, à la fin du siége que cette ville soutint. Dans le même temps, un grand nombre de communes du royaume avaient commencé à se soulever; il n'y avait pas de village qui n'eût sa junte. L'Espagne offrait un spectacle semblable à celui de la France, lorsqu'en 1793 tout était couvert de corps délibérant sur les dangers de la patrie (1). A Séville, à Badajoz, à Oviédo, le soulèvement eut lieu à la nouvelle des événemens de Madrid, le 2 mai : toutes les Asturies entrèrent en insurrection en apprenant le changement de dynastie (2). Le peuple ne connaissait pas de frein, insultait et chassait tout ce qui essayait de l'éclairer ou de le calmer. Dès le 23 mai Valence s'était déclarée, Séville le 26, l'Arragon le 27. Palafox, parti de Bayonne, où il s'était trouvé en congé, était parti pour Sarragosse avec l'ordre du prince des Asturies d'appeler la nation aux armes : on envoya son frère, soit pour le ramener, soit pour le seconder, s'il voulait travailler à calmer les esprits; mais déjà il n'était plus temps, le tocsin se faisait entendre

(1) Voy. *Pièces justificatives.* (2) Idem.

partout : les soulèvemens populaires se multipliaient, et la populace commença une suite horrible d'attentats contre tous ceux que, dans son caprice, elle jugeait partisans des Français, ou tièdes dans sa propre cause. Elle s'acharna principalement contre les chefs militaires et civils, qu'elle croyait avoir joui de plus de faveur sous le règne de Charles IV. On comptait au nombre des victimes de sa fureur, le capitaine général de marine dom Francisco de Borja; le marquis Del Socoro, capitaine-général de l'Andalousie; le comte de Torrefresno, gouverneur de Badajoz; dom Santiago de Guzman, gouverneur de Tortose; le lieutenant-général Filangieri, les maréchaux-de-camp dom Miguel de Cavalhos, dom Pedro Truxillo, dom Juan de Tola; le comte d'Aguisla, à Séville, et le baron de Abala, à Valence; dom Solano, gouverneur de Cadix : tous furent assassinés et mis en pièces dans ces soulèvemens. Il en résulta une terreur universelle, et la nécessité pour tous ceux qui gouvernaient, de plier devant la populace et de se prêter à tous ses caprices. Au moyen de cette fermentation générale, l'Espagne eut des armées. En commençant, elles étaient révolutionnaires :

produites par une révolution, elles devaient se ressentir de leur origine (1); mais, avec leurs inconvéniens, elles ne contribuaient pas moins à

(1) Les généraux espagnols, comme leur gouvernement, n'avaient d'autorité que lorsqu'ils agissaient dans le sens et l'opinion de ceux qu'ils commandaient. Ils ne pouvaient ni arrêter leurs soldats dans leurs succès, ni les contenir au milieu des revers; et ces bandes indisciplinées entraînaient avec elles leurs chefs à la victoire ou à la fuite. L'orgueil national des Espagnols était si grand, qu'ils ne voulaient jamais attribuer leurs revers à leur manque d'expérience, ou à la supériorité militaire de leurs ennemis. Dès qu'ils étaient battus, ils accusaient leurs chefs de trahison. Le général Saint-Juan fut pendu par ses soldats à Talavera; le général la Penna fut destitué par les divisions d'Andalousie, et le duc de l'Infantado forcé de prendre à Cuença le commandement de l'armée.

Les Espagnols étaient un peuple religieux et guerrier, mais non pas militaire; ils détestaient et méprisaient même tout ce qui tenait aux troupes de ligne : aussi manquaient-ils de bons officiers, de sous-officiers, et de tous les moyens qui constituent une armée bien réglée. Ils considéraient la guerre présente comme une croisade religieuse contre les Français, pour la patrie et pour le roi; et un ruban rouge avec cette inscription : *Vincer o morir pro Patria et pro Ferdinando septimo*, était la

embarrasser leurs adversaires. Ainsi, au bout de quelques semaines après l'insurrection, le général della Cuesta déboucha de la Galice avec un corps de plus de quarante mille hommes, et vint attaquer le maréchal Bessières, très-inférieur en force, à Médina del Rio-Secco. Le succès fut balancé pendant une partie de la journée, et, s'il finit par rester aux Français, il fut chèrement acheté. J'ai souvent entendu dire à ce maréchal que les curés des paroisses voisines lui avaient

---

seule distinction militaire de la plus grande partie de leurs soldats citoyens. Au premier appel, les hommes de toutes les provinces se rendaient presque nus aux grands rassemblemens qu'ils appelaient leurs armées. Là, le désir qu'ils avaient de vaincre leur faisait supporter, avec une patience admirable, les privations auxquelles toute la puissance de la discipline la plus sévère n'aurait pu assujétir les meilleures troupes de ligne.

Les peuples des provinces manifestaient généralement, même dans le temps de nos victoires, beaucoup d'incrédulité sur les succès que nous remportions; aucun Espagnol ne voulait croire aux désastres de l'Espagne et s'avouer vaincu : ce sentiment, qui était dans l'âme de tous, rendait la nation invincible, malgré les pertes individuelles et les défaites fréquentes de ses armées.

(Rocca.)

rapporté avoir enterré plus de vingt-sept mille cadavres. Ce prélude devait faire trembler. En apprenant cette victoire, qui ouvrit à Joseph le chemin de Madrid, Napoléon s'écria : « C'est la bataille de Villaviciosa. Bessières a mis Joseph sur le trône. » Puis, continuant de peser les hommes et les choses dans la même balance, il ajouta d'un ton et avec un geste de mépris : « Il reste à l'Espagne une quinzaine de mille hommes, et quelque vieux bêta pour les commander. » Il était loin de soupçonner que le vieux bêta venait de faire mettre bas les armes à son armée, et qu'à Baylen on avait trouvé des Fourches Caudines.

Cette bataille de Baylen a été pour l'Espagne, ce que la bataille de Pultawa fut pour la Russie ; c'est d'elle que date l'indépendance de l'Espagne : son influence sur sa résistance a été décisive, encore plus que la défense de Sarragosse. Si l'on eût été vainqueur à Baylen, les portes de Cadix ne se seraient pas fermées avec l'opiniâtreté, qui a fait de cette ville le boulevard des libertés de l'Espagne.

La défaite de Baylen laissant Madrid sans défense, força Joseph de s'en éloigner; son séjour n'y avait pas été long. Arrivé le 20 juillet, il en

sortit le 31. La situation dans laquelle il se trouve ne doit pas empêcher de rappeler un trait qui l'honore : en quittant Madrid, il laissa aux grands et aux hommes de toutes les classes qui occupaient des places auprès de lui la liberté de se retirer, ne voulant retenir personne contre son gré ou son intérêt. Napoléon avait placé beaucoup d'espoir dans l'empire qu'exercerait sur les Espagnols la douceur des traits, du langage et des manières de Joseph. On ne pouvait pas méconnaître en lui ces qualités ; mais il n'était pas raisonnable de supposer que l'Espagne dût céder à ce charme (1). Napoléon reçut à Bordeaux la

---

(1) L'instruction avait été donnée de faire valoir ces avantages. Les Espagnols sont très-choqués des difformités corporelles et de l'ivrognerie : autre trait de ressemblance avec les peuples d'Afrique, que la religion éloigne de ce penchant habituel chez les peuples d'Europe.

En conséquence, pour affaiblir l'influence des dehors ou des manières de Joseph, le parti opposé mit beaucoup de soin à répandre qu'il était borgne et ivrogne. La même chose avait eu lieu à l'égard de Philippe V. Le parti de l'archiduc lui attribuait le même défaut, dont il était parfaitement exempt.

nouvelle de la bataille de Baylen; c'était son premier grand revers : il le mit au désespoir. Auguste redemandant à Varus ses légions, ne fut pas livré à de plus cruelles agitations; mais il y avait une grande différence entre les deux situations. Pour Auguste, il n'y avait qu'un malheur, et il était le maître du monde : pour Napoléon, au contraire, il y avait honte et malheur, et il se trouvait en Europe qui pouvait lui demander compte de la cause même de ce malheur. L'Autriche s'apprêtait dès lors à le faire; elle armait à grand bruit. Ces armemens avaient attiré l'attention de Napoléon; ils devaient d'autant plus l'inquiéter, qu'elle avait pris pour les presser l'époque à laquelle Napoléon avait donné l'ordre à ses redoutables armées, qui avaient vaincu la Prusse, de se porter sur l'Espagne. Par là l'Allemagne se trouvait dégarnie, et l'Autriche libre de se mouvoir. Parties des bords du Niémen, de l'Oder, de la mer Baltique, ces troupes traversèrent la France sous des arcs de triomphe, au bruit des félicitations des magistrats, des acclamations publiques, au milieu des banquets préparés sur leur route : c'était un

marche triomphale (1). La France revoyait avec transport ses glorieux enfans, tant de fois couronnés par la victoire, et ses embrassemens, trompant sa tendresse abusée, tombaient sur des victimes, que l'imprévoyance envoyait à la mort. L'entrevue d'Erfurt venait d'avoir lieu. Les affaires d'Espagne, encore dans toute leur fraîcheur, n'avaient altéré en rien la bonne harmonie qui régnait depuis la paix de Tilsit, entre les deux principaux acteurs de cette scène : les autres n'avaient osé s'en expliquer. Rassuré sur le Nord, Napoléon reprit la route d'Espagne, le 30 octobre : son armée l'y avait précédé. De nouveaux désastres avaient aggravé la position : le duc d'Abrantès avait capitulé à Vimiero, le 16 octobre. Une armée anglaise paraissait sur le théâtre nouveau pour elle. Le général La Romana, après les plus magnifiques protestations (2), s'était subitement dérobé de sa prison, et, par le plus hardi

---

(1) *Voyez*, dans les *Moniteurs* de septembre et octobre 1808, la description des fêtes données par les villes situées sur le passage des troupes.

(2) Voyez *Pièces justificatives*.

coup de main, avait réussi à transporter une partie de son corps d'armée des îles du Danemark, dans lesquelles il était cantonné, sur les côtes d'Espagne. Soit admiration pour les hautes entreprises, soit cette espèce d'intérêt qui se déclare (1) toujours en faveur du prisonnier échappé, contre le géôlier dupé, cette évasion de La Romana avait attiré beaucoup d'attention et d'applaudissemens sur son auteur. Joseph était sur l'Ebre, attendant, avec les débris de la première armée, l'arrivée de la seconde, et celle de Napoléon : en effet, il l'y joignit le 6 novembre. On marcha de suite en avant; et, le 10, on rencontra et dispersa un corps d'armée espagnole, commandé par un jeune homme, le marquis de Belvédère, aussi dépourvu d'expérience que ceux qui le suivaient. Ce combat fut une déroute. Le nombre des morts, du côté des Espagnols, ne dépassa pas quatre cents hommes; celui des prisonniers, huit cents. On entra dans Burgos pêle-mêle avec les fuyards : ils avaient commencé le

(1) Cela provient de l'amour de la liberté, qui est le premier sentiment de l'homme : celui de la justice ne vient qu'après.

pillage ; les vainqueurs l'achevèrent. J'y rejoignis Napoléon le 15 novembre. La ville était subvertie : il était bien évident, qu'en continuant ainsi, c'en serait bientôt fait de l'Espagne et des vainqueurs, comme des vaincus. Tout manquait ; les dévastations commençaient à l'Ebre : heureusement la charmante Biscaye n'en présentait aucune trace ; elle était parfaitement conservée, et des bords de la Bidassoa jusqu'à ceux de l'Ebre l'œil n'était attristé par le spectacle d'aucune ruine. Après avoir passé quelques jours à Burgos, on se mit en marche pour Aranda-di-Ducro. La ville avait souffert, et cependant l'alcade assurait, qu'en observant de l'ordre, elle serait en état de fournir pendant un mois à la subsistance de quatre-vingt mille hommes. Cette abondance, dans une ville peu considérable, suffit pour donner l'idée de la fertilité du sol de l'Espagne. On se rendit ensuite sur les montagnes qui séparent les deux Castilles. Là eut lieu le combat du Sommo-Sierra, le 29 novembre. L'habitude de faire des espèces de romans avec les relations de batailles, a fortement empreint la relation de celle-ci des couleurs de l'imagination. Les Espagnols ne comptaient pas dans ce combat plus de neuf mille hommes, dont trois

mille de ligne; le reste rassemblé parmi les volontaires de Madrid : ils n'avaient que douze pièces de petite artillerie. Les Grecs n'avaient pas plus de respect pour leurs Thermopyles, que les Espagnols n'en professaient pour la Sommo-Sierra : quand ce passage fut forcé, ils ne pouvaient s'expliquer comment on avait triomphé de cette difficulté : à leurs yeux c'était un monstre : dans le fait ce n'est rien. Aussi, lorsque la fureur eut fait place à la surprise, ce qui a toujours lieu chez le peuple, et toute troupe est peuple, les vaincus du Sommo-Sierra, n'attribuant leur défaite qu'à la trahison, massacrèrent leur général, le brigadier Saint-Jean. C'était comme en France, aux premiers combats de Turcoing (1) et de Kiewrain. Or voici ce que fut le fameux Sommo-Sierra, et le combat qui s'y donna : un grand chemin, en suivant de longues sinuosités, s'élève entre deux montagnes, qu'il sépare; à leur sommet, le passage est dominé par les montagnes qui forment deux plateaux; d'autres montagnes, recourbées en arc, règnent sur tout l'espace parcouru par le grand chemin. Il faudrait une très-

(1) Avril 1792.

grande armée pour les défendre et garnir ces plateaux. On peut y arriver de loin, et quand on en partage la position avec l'ennemi, la difficulté se trouve annulée; ce n'est plus qu'un combat en plaine : ce qui arriva dans cette occasion. L'armée française débordant les plateaux, en chassa les faibles gardiens. On ne peut attribuer qu'à l'habitude de tout enlever de vive force, à cette espèce de bravade qui fait dédaigner tout ce qui n'est pas attaque de front, le parti que prit Napoléon de faire attaquer par les Lanciers polonais de la Garde une batterie de canons et quelques bataillons placés avantageusement dans cette gorge. Le mouvement général de retraite de la part des leurs les forçait à reculer. Les Polonais furent ramenés deux fois, et ne l'emportèrent qu'à la troisième charge (1). Napoléon était au

---

(1) M. Philippe de Ségur, petit-fils du maréchal de ce nom, jeune officier qui réunit l'éclat du courage à l'agrément de l'esprit, qui depuis plusieurs générations distinguent sa famille, commandait l'*escadron de service*, que Napoléon chargea de cette attaque. Elle a été citée comme la plus audacieuse de la guerre : de quatre-vingts chevaux polonais dont cette troupe était formée, neuf

milieu du feu; les balles et les boulets le dépassaient de beaucoup. Quoi qu'en aient dit les relations, le nombre des morts, du côté des Français, ne dépassa pas cinquante hommes; celui des blessés, cent. Pour les prisonniers ennemis, on n'en comptait pas deux cents, tant la fuite avait été rapide. J'ai eu tout le temps de voir et de compter. Après le combat, on traversa les montagnes de la Castille, et l'on arriva devant Madrid, le 2 décembre. Le siége, ou plutôt l'attaque des défenses que les habitans avaient élevées à la hâte devant les portes de la ville, dura trente-six heures. A la nouvelle de la déroute du Sommo-Sierra, la population de Madrid se mit en mouvement : on barricada les portes; on les garnit d'artillerie; on fit des coupures dans les rues; les pavés furent enlevés; on se disposa à les faire pleuvoir sur les assaillans; en un mot, Madrid allait imiter Sarragosse, et retracer ces grandes catastrophes qu'offrent dans l'histoire quelques

---

seulement restèrent debout sur le terrain qu'ils venaient de conquérir. M. de Ségur fut rapporté percé lui et ses habits de dix balles.

capitales enlevées de force, et saccagées par un vainqueur irrité. Les assiégeans ménagèrent la ville, sur laquelle il n'y eut pas un boulet lancé directement; aucune maison ne fut endommagée. Des hommes sages parvinrent à décider la fin d'une résistance, qui, après la prise du *Retiro*, pouvait encore coûter du monde aux assiégeans; mais qui n'avait plus d'objet réel. Le lendemain, la ville était parfaitement calme, et, quoi qu'on en dit, suffisamment pourvue de subsistances. Trois jours après, si l'on n'avait pas vu des uniformes français, on ne se serait jamais douté que Madrid avait changé de domination. Le même calme a continué d'y régner, et pendant les sept semaines que je l'ai habité, je n'ai entendu parler que d'un seul accident, l'assassinat d'un Espagnol, garde de Joseph. Napoléon s'était établi dans un endroit, nommé Chammartin, à une lieue de Madrid, maison de campagne que la duchesse de l'Infantado avait fait bâtir, lorsque les désordres de la révolution forcèrent cette famille généreuse à se retirer de Paris, où elle avait répandu tant de bienfaits. Il faut que la force de l'habitude soit bien grande, car on remarqua que cette maison, bâtie dans un goût

moderne, et dans un climat rigoureux en hiver, par des personnes accoutumées aux recherches des plus belles habitations de Paris, n'avait pas une seule cheminée. Napoléon ne parut à Madrid qu'une seule fois, encore fut-ce de fort grand matin, pour parcourir la ville et visiter le palais : il passa plusieurs revues aux portes de Madrid; se trouva au milieu d'un peuple nombreux, et une fois d'une forte colonne de prisonniers espagnols, sans qu'il en soit résulté aucun accident pour lui, ni pour qui que ce fût.

Pendant que Napoléon s'occupait à Madrid des arrangemens intérieurs de l'Espagne, la guerre se généralisait sur toute l'étendue de cette contrée, et c'est alors qu'il dut en mesurer les difficultés. Dans les Asturies, les maréchaux Lefebvre et Victor avaient gagné les batailles de Reynosa et d'Epinosa, et parcouru cette province en vainqueurs, sans que cela servît à rien. Le siége de Sarragosse était commencé, la bataille de Tudéla avait dispersé la plus grande armée espagnole: Roses était pris, Gironne aussi. Le maréchal Gouvion-Saint-Cyr avait détruit au combat de Wals les vainqueurs de Baylen et leur chef, le général Rediny, Suisse d'origine: et cependant les affaires

n'étaient pas plus avancées. L'Espagne imitait la manœuvre de ces bataillons qui, désespérant de soutenir un choc, s'entr'ouvrent pour donner passage à l'ennemi, et qui, se reformant derrière lui, font pleuvoir une grêle de coups, tandis que la rapidité de sa course l'entraîne. Or voilà précisément ce qui arrivait aux Français; ils étaient les maîtres du lieu qu'ils occupaient, de la tête de la colonne au dernier rang; les ailes ne leur appartenaient pas : on fuyait à leur approche, on revenait à leur sortie; leur petit nombre, comparé à l'étendue du terrain qu'ils avaient à couvrir, ne leur permettait pas de dépasser la ligne du Tage. Il fallait qu'ils fussent toujours en mouvement pour s'opposer à un ennemi toujours vaincu, mais toujours renaissant; toujours fuyant, mais aussi toujours présent partout. Là commença pour les troupes françaises cette cruelle carrière, dans laquelle se trouve la cause véritable de leur destruction en Espagne. Ce ne sont pas les combats qui les ont accablés, c'est la configuration montagneuse du pays, la difficulté des communications, l'isolement des habitations, le défaut d'abris sûrs, de subsistances assurées, les hostilités permanentes de la population, l'inutilité des vic-

toires et la continuité des courses à la suite d'un ennemi qui ne paraissait que pour disparaître. Le lion de la fable, mis aux abois par un moucheron, donne l'idée des souffrances qu'a éprouvées l'armée française. L'Espagne n'est pas faite comme un autre pays; elle est coupée de montagnes qui entourent quelques-unes de ses parties d'une manière régulière : cette configuration a produit sa géographie politique et sa division en états distincts, à laquelle cette séparation naturelle se prêta très-bien. Les montagnes offrent des difficultés aux assaillans, des appuis ou des refuges à ceux qui défendent le pays, et de plus, des rideaux derrière lesquels on ne voit rien, ce qui est de la plus grande conséquence. Les habitations sont réunies en corps de villes ou de villages, de façon à laisser entr'elles de grands espaces déserts. On ne trouve pas en Espagne comme dans le reste de l'Europe cette suite d'habitations répandues dans les campagnes ou sur les grands chemins, qui présente des asiles et des moyens de subsistance. Si les routes principales sont excellentes, celles de traverse sont très-difficiles; le bois, l'ombre, l'eau manquent, les moyens de transport sont faibles et rares, les grands charrois, qui abondent en France et en

Allemagne, sont inconnus en Espagne; tout, ou à-peu-près tout se fait par des bêtes de somme, moyen pauvre et lent; la population insociable ou ennemie tourmente de mille manières. Enfin une grande armée a bien de la peine à vivre ensemble, et une petite n'y sert pas à grand'chose. La guerre d'Espagne a donc des difficultés qui n'appartiennent qu'à ce pays, et qui deviennent insurmontables, lorsqu'on n'y est pas secondé comme l'ont été les Anglais, par la faveur de la cause nationale, et par l'abondance d'un trésor pareil au leur. Or il s'en fallait de beaucoup que Napoléon eût aucun de ces avantages : au contraire, tout était contre lui : sa position était devenue critique. Aux Espagnols s'étaient joints les Anglais. Le général Moore s'avançait sur les Castilles : Napoléon marcha à lui, et ne put l'atteindre; il s'arrêta à Valladolid, où nous le retrouverons tout-à-l'heure. Ses forces disséminées sur la surface de l'Espagne étaient si peu proportionnées avec les besoins que comportait le maintien d'un aussi grand pays, qu'il ne put laisser plus de quatre mille hommes dans Madrid, quand il s'éloigna de cette ville; aussi se crut-on au moment de l'évacuer lorsque le duc de l'Infantado

s'avança jusqu'à Alcala, avec les débris de l'armée qui avait combattu à Tudéla, et quelques renforts reçus de Valence. Ce fut pendant mon séjour à Madrid que se passèrent plusieurs choses dont je crois devoir rendre compte.

1°. La prise de possession de tout ce qui appartenait à l'Inquisition; il était difficile qu'elle échappât : à son tour, elle se trouvait prise. Eh! bien, on ne trouva dans ses caisses que 750,000 f., et personne dans ses prisons : j'ai vu l'inventaire.

2°. M. de Saint-Simon, grand d'Espagne, ancien membre de l'Assemblée Constituante, ayant commandé en Espagne d'abord contre la France, ensuite pour la France dans l'expédition faite de concert entr'elles contre le Portugal, était resté à Madrid. Quoiqu'il eût combattu dans cette dernière circonstance, il se croyait couvert par les articles conservatoires que ces actes renferment ordinairement. Il apprit à ses dépens que le plus fort reste seul le véritable interprète de leur sens : il fut arrêté. Ce n'était point par un sentiment de haine, ou par courroux contre un homme que Napoléon ne connaissait point, et qui n'est pas au nombre des personnages dangereux : il voulait faire peur; la politique avait marqué la victime.

M. de Saint-Simon fut traduit devant une commission militaire, son sort ne tarda pas à y être décidé de la manière la plus rigoureuse; il avait une fille qui adoucissait son exil, et les peines de sa vieillesse par les soins les plus tendres. Les dangers de son père l'amenèrent aux pieds de Napoléon. Tout se disposait pour le supplice; le dévouement de cette pieuse fille l'emporta, la grâce fut accordée, et M. de Saint-Simon transféré dans la citadelle de Besançon, où il a passé plusieurs années. Je dois au prince de Neufchâtel, ainsi qu'aux généraux Sébastiani et Laubardière, commandant d'armes à Madrid, le témoignage de l'intérêt bien vif qu'ils prirent au succès de la démarche de mademoiselle de Saint-Simon, ainsi que celui de tout ce qu'ils firent pour le faciliter. Les Français, présens à Madrid, firent éclater beaucoup de satisfaction pour l'heureuse issue de cette affaire.

3°. Une capitulation peut n'être qu'une clé pour ouvrir la porte qu'on aurait de la peine à enfoncer : il en allait ainsi de celle de Madrid; elle garantissait à tout le monde la sûreté des personnes et des propriétés. Cela n'empêcha pas qu'au bout de quelques jours, l'ordre ne vînt

de rechercher une quarantaine de chefs des familles principales, qu'on voulait éloigner par mesure de sûreté politique. Je me rappelle des soins que se donnèrent des officiers français qui furent chargés de l'exécution de cette mesure, pour en détourner ou pour en adoucir les rigueurs. Le général Laubardière mit à secourir le duc de Sotomayor, compris dans cette déportation, un empressement honorable et si heureux qu'il réussit à le faire revenir de quarante lieues qu'il avait déjà faites vers la France.

Si beaucoup d'actes de rigueurs injustifiables ont eu lieu en Espagne, un grand nombre d'autres plus conformes à la morale, plus consolans pour l'humanité, doivent aussi être comptés, et peuvent balancer les premiers. L'homme en particulier n'est pas tout bien ni tout mal; l'homme en masse présente le même caractère, et ses actions doivent être évaluées d'après ce mélange : c'est le seul tarif véritable de l'humanité.

A cette époque, il devint clair pour qui voulut observer qu'en entreprenant la guerre d'Espagne, on s'était embarqué sur une mer sans rivages; ils reculaient principalement par les quatre causes suivantes :

1°. L'Angleterre.

2°. L'Autriche.

3°. La division entre Joseph et Napoléon.

4°. Les nouveaux plans de Napoléon sur l'Espagne.

D'un bout à l'autre de la querelle de Napoléon avec l'Angleterre, il a régné sur l'état de cette puissance un aveuglement complet dans le cabinet des Tuileries : tout ce que l'on a écrit sur l'Angleterre pendant ce période de temps, à quelques exceptions près, est marqué au coin de l'ignorance, de la prévention et de la haine, trois mauvais guides et très-propres à égarer. Si l'on écrivait d'une manière bizarre sur l'économie intérieure, sur les ressources financières de cette puissance ; c'était bien autre chose quand on en venait à son militaire. Comme on ne pouvait pas lui disputer la mer, on l'excluait du service de terre, et à entendre tout ce qui se disait, ses armées ne pouvaient pas s'y montrer. L'Angleterre n'avait ni soldats, ni moyens de les recruter, ni chefs pour les guider. Les expéditions de Dunkerque, 1793 ; de Hollande, 1799 ; la tentative sur les écluses d'Ostende, 1798 ; les attaques contre Buenos-Ayres, terminées toutes les deux par une capitulation, ainsi que quelques

autres entreprises malheureuses, avaient formé un préjugé défavorable contre les troupes anglaises. On leur accordait bien d'être supérieures aux Marattes et autres peuples de l'Inde; mais on leur refusait d'être égales aux troupes d'Europe : l'esprit public était évidemment égaré sur cet article. On n'avait pas assez réfléchi qu'un peuple robuste, brave, ingénieux, ami des arts et de l'observation, ne pouvait être exclu d'aucun art, et pas plus de celui de la guerre, que de tout autre; que ce qu'un homme fait, un autre peut le faire: que la défaite peut devenir, comme beaucoup d'exemples le prouvent, l'école de la victoire; que si Marlborough s'était formé dans les camps français sous Turenne, de nouveaux Marlborough pourraient sortir des camps opposés à ceux des Français, combattant sous d'habiles maîtres. Cette conjecture était déjà vérifiée, et on venait de voir l'armée française en Portugal soumise à la convention de Cintra; un corps de troupes anglaises, sous le général Baird, débarquait en Galice; le général Moore s'avançait du Portugal sur Salamanque pour se joindre à lui, et en se réunissant avec les troupes de La Romana, celles des Asturies et de la Galice, établir la guerre dans la

Castille même, et s'interposer entre Napoléon et la France. Si ce plan avait réussi, la guerre d'Espagne finissait, et celui qui retenait le roi d'Espagne en France, à son tour pouvait fort bien être retenu en Espagne : car il ne lui restait de retraite que par la Catalogne, à laquelle il n'était pas facile d'atteindre par des routes impraticables dans cette saison de l'année, à travers une population que cette retraite eût enivrée à la fois de rage et de joie. Aussi fut-ce en vue de déjouer le plan du général Moore, que Napoléon quitta Madrid pour se porter au-devant de lui; une prompte retraite conduisit ce général en Galice, où il ne tarda pas à périr devant la Corogne. Jamais Napoléon n'avait été aussi gai qu'en partant pour cette expédition; il était charmé de l'idée de rencontrer enfin des Anglais. On peut juger des difficultés qu'il aurait éprouvées pour sortir de l'Espagne, en considérant ce qui arriva dans cette marche. Elle commença le 22 décembre, la terre étoit couverte de neige : quand il fallut gravir les hautes montagnes de la Castille, au passage du Guaderame, plusieurs jours furent employés pour faire passer l'artillerie; la cavalerie était à pied, Napoléon à sa tête également à pied;

les deux côtés de la route, long-temps après, étaient encore couverts de cadavres des chevaux morts dans le travail de cette ascension. Le dégel survint, et l'on se trouva dans les boues de la Castille qui ne permettaient à l'artillerie pas plus d'avancer que de reculer : c'était à-peu-près comme si elle était enclouée.

Cette course de Benavente, car c'est le nom qu'on lui donna, du lieu où finit la poursuite de l'armée anglaise, sauva le Portugal; sans elle Napoléon y marchait : un jour l'ordre fut donné de se tenir prêts à se diriger sur Lisbonne. Napoléon sentait bien que pour posséder l'Espagne il fallait en fermer les portes, et Lisbonne, située à l'embouchure du fleuve qui la traverse au centre de la circonférence de la péninsule, en était la clé. Cette disposition eût changé l'état de la question. Lisbonne occupé, les Français n'auraient pas eu à souffrir du Portugal le mal qu'il leur a fait; ils se seraient fortifiés à Lisbonne comme les Anglais le firent depuis, ils auraient profité de toutes les ressources que cette grande cité a offert à leurs ennemis. On n'aurait pas vu une armée portugaise ni aussi nombreuse, ni aussi bien disciplinée, si Napoléon avait eu plus de troupes en

Espagne, il aurait pu suffire aux deux choses; mais se trouvant en manquer, il fut obligé de renoncer au Portugal pour courir après le général Moore : celui-ci a donc sauvé ce pays et préparé la perte de l'entreprise de l'Espagne, avant qu'elle fût entièrement accomplie par Wellington; il lui a préparé les voies.

Mais c'est surtout la guerre dont l'Autriche menaçait alors la France qui a fait la diversion décisive en faveur de l'Espagne. Qu'on me permette quelques explications à cet égard.

Deux choses sont certaines.

1° A cette époque, l'Angleterre, l'Autriche, et d'autres excitations, portaient partout à faire reprendre les armes contre Napoléon (1). Les ap-

---

(1) Nous eûmes, le duc de San Carlos et moi, pendant notre séjour à Paris en septembre 1808, de longues conférences avec les ministres de Prusse, d'Autriche, de Russie et de plusieurs états de la Confédération du Rhin, dans lesquelles nous fîmes tous nos efforts pour les déterminer à se réunir contre l'Empereur. J'en eus une entre autres très-longue avec le comte de Metternich, dans le cabinet d'histoire naturelle du Jardin des Plantes.

(Escoïquiz, p. 87-88.)

Notre maxime était, que tromper avec adresse, sans

parences étaient tellement contre lui dans tout ce qui s'était passé à Bayonne, le sort des princes d'Espagne si effrayant, que les textes de guerre ne pouvaient pas manquer. L'Autriche s'y était décidée, et remuait toute sa monarchie pour la préparer.

2° C'est que si Napoléon ne s'est pas tenu bien religieusement à la foi des traités, on n'en a pas toujours été bien scrupuleux observateur à son égard. Sa puissance dans le présent était trop pesante, elle était trop menaçante dans l'avenir, comme aussi trop hétérogène aux élémens qui formaient les autres souverainetés de l'Europe, pour qu'il ne fût pas un objet continuel de craintes, de haines, et de spéculations sur les moyens et l'opportunité des occasions de se délivrer de ce fardeau. Si Napoléon était en conspiration à peu près permanente contre l'Europe, à son tour

---

déguiser entièrement la vérité, un homme aussi faux que Napoléon, était une action digne d'éloges, bien loin d'être blâmable * (Escoïquiz, p. 124.)

* Cette belle maxime était mise en pratique à l'époque du traité de Valençay, qui rendait l'Espagne à Ferdinand. Qu'on juge des autres par celui-ci.

celle-ci l'était contre lui, et de part et d'autre on ne se devait pas grand'chose... De cette foule d'étrangers qui alors s'humiliaient à sa cour, combien y en avait-il qui, en s'abaissant devant lui, cherchaient moins à lui rendre hommage qu'à s'assurer si ses pieds ne portaient pas à faux, ou ne reposaient pas sur quelqu'abîme? Au reste, il en était d'eux comme des Français eux-mêmes; car à chaque nouvelle entreprise, c'était à qui chercherait le côté par lequel il périrait. Il ne s'est pas mis en campagne une seule fois, sans que ses ennemis ou les *habiles du temps* ne *soupesassent* toutes les chances de sa position, n'en assignassent les dangers, ou ne s'apprêtassent en secret à en profiter; chose étrange, mais vraie, on a pendant quatorze ans délibéré publiquement sur sa fin. Quand il partit pour l'Espagne, on croyait beaucoup qu'il n'en reviendrait pas, et que le désespoir ou le fanatisme armerait quelque bras. Je puis attester que pendant les trois mois qu'il passa en Espagne il ne fut question d'aucune tentative, quoique les surveillans, comme c'est leur habitude, ne craignissent pas de se recommander par des fictions de dangers découverts et prévenus par leurs soins.

L'Autriche armait donc : cette puissance crut que l'éloignement de Napoléon, que le passage en Espagne de ces armées dont elle avait si souvent et si douloureusement éprouvé le choc, lui ouvraient une carrière de réparation pour ses pertes passées, et d'honneur aux yeux de l'Europe, devant laquelle elle se présentait comme le vengeur de la morale, et des droits des souverains, et qu'elle entraînerait peut-être par son exemple dans une insurrection générale contre Napoléon, occupé ailleurs (1) et pris au dépourvu. Napoléon se voyait menacé; il fallait choisir : rester en Espagne, et faire défendre les frontières de France

---

(1) Voyez le manifeste de l'Autriche, à l'époque de la guerre de 1809. Il ne renferme l'énonciation d'aucun grief positif et direct; mais il s'étend beaucoup sur des considérations générales de danger pour les souverains, résultant surtout de l'exemple des princes d'Espagne. De même dans la courte guerre terminée par la bataille d'Austerlitz, elle n'eut qu'un motif, et c'est celui que le cabinet de Vienne ne dit pas...., la couronne d'Italie sur la tête de Napoléon S'il l'avait donnée à Joseph, comme il en avait d'abord été question, la guerre n'aurait pas eu lieu.

par ses lieutenans, perdre l'Allemagne, l'Italie ; compromettre la Belgique; ou bien livrer le sort de l'Espagne à ses lieutenans, et se transporter en personne sur les champs déjà connus de l'Allemagne, et plus propres à lui préparer des triomphes. Il ne balança pas : laissant donc son armée en Espagne, il reprit la route de Paris, où il arriva le 28 janvier.... Voilà la faute capitale commise par Napoléon dans la direction des affaires d'Espagne. Elle fut forcée, il est vrai, mais aussi pourquoi avoir entrepris, auparavant de s'être assuré de tous les moyens de succès? On a beaucoup dit que l'Angleterre avait sauvé l'Espagne; oui, mais après l'Autriche : elle a complété l'ouvrage de celle-ci. En préparant ainsi les moyens d'une défense qui est devenue le signal de l'insurrection européenne contre Napoléon, l'Autriche fit plus que de réparer à l'avance le désastre de Wagram; car elle posait à la fois le principe de sa restauration propre, et celui de l'affranchissement de tous les peuples. Les Espagnols soupiraient après cet éloignement de Napoléon ; j'en ai été témoin. Seul, ils le redoutaient autant qu'une armée. Quand ils le virent partir ils triomphèrent, interprétant son éloignement comme l'abandon de

l'entreprise même : ils se trompaient; ce n'était pas l'abandon, c'était plus que cela, c'était la perte même de l'entreprise, et ce qui paraîtra singulier, mais qui est constant, Napoléon était aussi empressé de s'éloigner, que les Espagnols de le voir partir. Le nouveau jour sous lequel l'Espagne s'était montrée à lui le contrariait. Dès Valladolid le changement qui s'était opéré dans son esprit parut visible : il n'écoutait plus, il répondait vaguement, ayant l'air d'écarter une idée importune. Il se flattait que des circonstances plus heureuses, de nouveaux triomphes, donneraient à cette affaire une face nouvelle, et à lui de nouvelles forces; que jusque-là il suffisait d'entretenir la guerre, pour la reprendre à loisir dans d'autres temps. Mais il ne s'apercevait pas qu'en se bornant à effleurer cette guerre en personne, il la rendait infaisable à l'avenir; que manquée dans son début on n'y reviendrait qu'avec de plus grandes difficultés. Quels qu'aient été les talens, le courage, le dévouement, les victoires des troupes et des généraux employés en Espagne pendant les cinq ans qui ont suivi son départ, ces attributs, qui se sont trouvés parmi eux à un haut degré, n'ont pu réparer le vice radical d'une

guerre commencée à la légère, et conduite de loin. Cependant il devait se tenir pour averti par l'expérience, qui lui avait montré dans la conduite de ses affaires un partage constant des succès là où il se trouvait, avec les revers là où il n'était pas. Par une fatalité singulière, jamais homme n'avait eu plus besoin de faire ses affaires en personne. Mais comment y aurait-il suffi lorsqu'ajoutant tous les jours au fardeau dont il se chargeait avec autant d'inconsidération que de présomption, on le vit, émule d'un colosse fameux, avoir un pied en Espagne et un autre en Russie?

3° Il existait dès lors une division très-marquée entre Napoléon et Joseph. Elle avait deux principes.

1° Le délaissement dans lequel il laissait Joseph.

2° Les nouveaux projets que Napoléon avait formés sur l'Espagne.

En faisant des rois, Napoléon restait toujours dans la sphère où le créateur est placé à l'égard de la créature. Il voyait en eux uniquement son ouvrage : il n'avait voulu faire que des lieutenans. Partout où il paraissait il se réservait pour lui-

même le commandement, et le devant du théâtre; le reste était rejeté dans l'arrière-scène. Les premières opérations de Joseph en Espagne ne l'avaient pas disposé à lui faire un partage plus honorable. L'abandon de Madrid et la retraite sur l'Ebre avaient désolé Napoléon. Il voulait absolument qu'on eût soutenu Madrid : il attribuait à cette retraite tous les malheurs arrivés depuis cet événement. En conséquence il se mit à la tête de l'armée, et laissa Joseph, ce qu'on peut appeler *dans les bagages*. Celui-ci restait à Burgos quand Napoléon entrait à Madrid : on le vit arriver à Chammartin au moment où l'on s'y attendait le moins. Le débat s'était établi entr'eux sur deux points : 1° l'honneur; 2° l'argent.

Joseph prétendait que puisqu'on l'avait fait roi, il fallait qu'il parût l'être; que l'effacer n'était pas le faire considérer comme il avait besoin qu'il le fût; que le reléguer à la queue de l'armée n'était pas le préparer à paraître à la tête de la nation, qui, plus elle était fière, plus elle devait vouloir que son chef fût honoré. Cela n'était pas mal raisonné ; mais avec Napoléon la logique seule ne suffisait pas. Non seulement il voulait être le premier, mais l'unique : s'il eût régné à Rome, il

n'aurait pas créé les associations à l'empire ; il l'aurait gardé pour lui seul.

2° Quand Napoléon se vit en Espagne, il commença à compter. Jusque-là c'était lui qui avait fait tous les frais ; le trésor de France avait acquitté toutes les dépenses que cette entreprise entraînait depuis un an, et elles devaient être grandes. Accoutumé à nourrir la guerre par la guerre, il ne s'accoutumait pas à l'idée de porter son argent en Espagne, et de ne pas vivre d'elle comme il avait vécu de l'Italie, de l'Allemagne et de la Pologne. De son côté Joseph ne s'accoutumait pas davantage à l'idée de charger l'Espagne d'un fardeau aussi onéreux, et prétendait, non sans raison, que c'était un mauvais moyen de concilier les Espagnols au nouvel ordre de choses, que de commencer par les dévorer. Il y avait donc deux intérêts opposés, et qu'il n'était pas facile de rapprocher. Pendant mon séjour à Madrid je fus invité par un vénérable ecclésiastique espagnol, chef de l'administration des hospices de cette ville, à porter à Napoléon des représentations sur leur dénuement. Dans la conférence à laquelle cette demande donna lieu, il m'expliqua son système ; en lui-même il était juste, mais les

circonstances le rendaient inexécutable. Joseph, ne possédant pas l'Espagne, ne pouvait n faire payer, ni payer pour elle; il n'y avait de revenu assuré que les perceptions faites aux portes de Madrid. Les pays insurgés n'envoyaient pas leur argent à Joseph; les pays occupés étaient dévastés, foulés de mille manières, et ne pouvaient pas donner ce qu'on leur avait déjà pris. D'ailleurs les armées étant toujours en mouvement, la domination du jour n'était pas celle de la veille ni du lendemain, et la finance vit de fixité. Il n'y avait donc rien à percevoir pour le compte de Joseph, et c'était à Napoléon à couvrir le déficit. Ainsi la division entre les deux frères était extrême. Elle avait pris sa source dans la fausse induction que Napoléon avait tirée de ce qu'il avait fait ailleurs à ce qu'il pourrait faire en Espagne : il n'y avait pas de similitude entre les objets comparés.

Mais il y avait plus : à peine Napoléon fut-il en Espagne qu'il se mit à la regarder, et l'ayant trouvée fort belle, il songea à en faire son profit. Par ses actes de Bayonne il avait bien déclaré à l'Europe, à l'Espagne, à la Junte, à Joseph, qu'il ne serait pas détaché un village de la monarchie

espagnole; mais chassez le naturel, surtout quand au lieu d'être contraint par des résistances il ne rencontre que des facilités à se satisfaire.

Napoléon est le vrai Saturne dévorant ses enfans au moment de leur naissance; esprit mobile, toujours également ardent et satisfait au moment de la création, mais apercevant sans cesse des rapports nouveaux dans les affaires : au moyen de cet enfantement continuel, l'idée du jour dévorait, s'il est permis de parler ainsi, celle de la veille, et rien ne s'arrêtait dans un esprit devant lequel le terme s'éloignait comme l'horizon recule devant le voyageur. Ainsi il avait changé tout le plan qui l'avait amené en Espagne, et au lieu de se borner à en faire un apanage de sa famille, comme il l'avait d'abord conçu, et comme il s'était obligé à le faire par des déclarations solennelles, il avait passé à l'idée de se l'approprier. Trop fort pour avoir à craindre d'être appelé à rendre compte des motifs des changemens auxquels il s'abandonnait, il changeait tant qu'il y trouvait plaisir et avantage, et faisait, pour satisfaire son penchant à la mobilité, ce qui portait avec soi l'apparence de l'ambition ou du défaut de sincérité. Dans plu-

sieurs cas, on l'a cru perfide, il n'était que changeant. Ainsi il avait commencé par céder très-sincèrement l'Espagne à Joseph : sûrement à Bayonne, il ne songeait pas à s'en approprier un pouce de terre. Mais il avait marché, il avait vu, il avait changé: Ce crescendo d'idées était habituel chez lui, et faisait qu'on n'était jamais sûr de reconnaître dans huit jours le plan dont il avait paru pénétré à l'époque où il en parlait avec l'accent de la conviction ; car il était trop puissant pour croire avoir besoin de se cacher, et s'il a beaucoup usé de réticences, il a encore plus usé d'indiscrétions. Telle est l'idée sur laquelle il resta en sortant d'Espagne. En revenant de Benavente, il s'arrêta à Valladolid, où il attendait la députation que la ville de Madrid lui envoyait. Je voyageais avec elle. L'ayant devancé de quelques heures, je fus appelé auprès de Napoléon dès qu'il fut informé de mon arrivée. Je le trouvai dans une extrême impatience de partir pour la France. Il était nuit, le temps affreux; il ouvrait la fenêtre à chaque instant pour consulter l'état du ciel, et s'assurer de la possibilité de marcher. Entassant les questions comme à son ordinaire, il me demanda avec vivacité ce que l'on faisait à

Madrid, ce que voulaient les Espagnols. Je ne lui déguisai pas leur mécontentement, et là dessus il entreprit de me prouver qu'ils avaient tort; que cela n'était pas possible; qu'ils avaient à gagner la dîme, l'égalité, les droits féodaux, la suppression de beaucoup d'abus, et il s'étendit long-temps sur ces avantages comme devant être décisifs dans leur opinion. J'étais loin de partager la sienne : aussi lui répondis-je que tout cela pouvait bien être, mais que les Espagnols y étaient beaucoup moins sensibles qu'il ne se le figurait; que s'ils avaient des biens à recevoir, des maux à guérir, ils ne voulaient en avoir obligation à personne; qu'enfin ce peuple était comme la femme de Sganarelle, qui voulait être battue. Il rit, et continua : je ne connaissais pas l'Espagne; c'est un plus beau pays que je ne le pensais. J'ai fait là un beau présent à mon frère; mais vous verrez, les Espagnols feront des sottises, et il me reviendra : je le partagerai en cinq grandes vice-royautés. Il s'étendit sur les dangers pour la France d'un État voisin aussi puissant; sur les projets d'indépendance que le souverain pourrait nourrir. Il était surtout frappé de la tendance de l'Espagne vers l'alliance avec l'Angle-

terre, comme seul moyen de jouir de la mer et de ses colonies, et il connaissait tout le prix de la mer. Il ne comptait pas plus sur les rois d'Espagne Napoléon, que sur les rois d'Espagne Bourbon; il sentait fort bien que les uns comme les autres profiteraient de la première occasion pour se rendre indépendans, comme l'ont tenté les rois de Hollande et de Naples. Il revint plusieurs fois sur les cinq vice-royautés. On l'a vu préluder à leur établissement, par la création des gouvernemens militaires, qui ont régi ce pays pendant plusieurs années, dont au reste on ne peut assigner le sort avec un esprit aussi changeant. Mais je ne doute pas que s'il fût resté le maître, et qu'il eût eu un second fils, qu'alors Joseph n'aurait dû lui céder la place.

Il quitta Valladolid le lendemain de cet entretien, et franchit à cheval, en quelques heures, la distance de cette ville à Burgos, qui n'est pas moindre de vingt-huit lieues d'Espagne, lieues équivalentes à celles de France, les plus renommées par leur longueur. De là il se rendit à Paris sans s'arrêter. La rapidité de ces courses, cette aptitude à braver toutes les fatigues, entrait pour quelque chose dans la magie de son existence.

Les hommes aiment le merveilleux, et celui qui fait tout autrement que les autres, est bien près d'être admiré d'eux.

Étant sorti d'Espagne à la même époque, je m'arrête. Ma narration doit finir là où j'ai cessé de voir et d'entendre. Mais il doit m'être permis d'ajouter à ce récit quelques observations sur des objets d'un intérêt général, et dans la publication desquelles je suis bien moins guidé par le désir de donner mon opinion propre, que de faire un appel aux lumières des personnes qui ont pu et qui ont su mieux observer que moi.

Je rechercherai donc ce que la guerre d'Espagne a pu coûter à la France, en hommes et en argent.

Depuis le 2 mai 1808, époque de l'émeute de Madrid et du premier combat livré en Espagne, jusqu'à la bataille de Toulouse, le 10 avril 1814, qui a terminé la guerre, il y a eu six campagnes pleines. Elles n'ont point été interrompues par ces repos qui sous le nom d'armistices, de quartiers d'hiver, suspendent les coups et donnent aux combattans le temps de respirer. Cela est bon entre les armées réglées; mais dans une guerre d'insurrection, lorsque chacun combat pour soi,

et suivant son instinct, cet état qui appartient à un ordre convenu ne peut plus être observé. Ainsi en Espagne, espèce de Vendée, les attaques partielles, les surprises, les enlèvemens des convois, des postes isolés, des courriers et des escortes étaient journaliers; ils n'étaient pas suspendus par les repos que les quartiers d'hiver donnent aux armées régulières. On n'a pas cessé de combattre, pas un jour ne s'est écoulé sans que le sang coulât, et cela sur toute la surface de l'Espagne, depuis Cadix jusqu'à Pampelune, depuis Grenade jusqu'à Salamanque. De plus, la guerre ayant pris un caractère de haine nationale, de vengeance pour les sévices et les dommages éprouvés et reçus, ces méthodes plus humaines, qui en affaiblissant l'ennemi adoucissent les rigueurs de la guerre, l'usage de faire des prisonniers, avaient disparu. On ne connaissait que la destruction et la mort. Pendant six ans la pitié a été bannie de cette terre. Les hommes surpris dans les attaques partielles, dans les hôpitaux, sur les chemins, sur les derrières ou sur les ailes des corps armés, les employés au service des postes, des administrations, des officiers, étaient traités comme les combattans. Partout et

pour tous c'était toujours la mort : il n'y a eu de différence que celle qu'une ingénieuse férocité mettait dans la recherche des tourmens. (1) La guerre d'Espagne a donc porté avec elle des causes de destruction qui n'appartiennent pas aux autres guerres. Il faut y ajouter la mortalité produite par le climat, par le manque des soins dans les hôpitaux, par la mauvaise nourriture, et par toutes les incommodités auxquelles les troupes ont été exposées dans ce pays.

---

(1) Des femmes, ou plutôt des furies déchaînées, se précipitaient avec d'horribles hurlemens sur nos blessés, et elles se les disputaient, pour les faire mourir dans les tourmens les plus cruels : elles leur plantaient des couteaux et des ciseaux dans les yeux, se repaissant avec une joie féroce de la vue de leur sang.

(*Mémoires de M. de Rocca*, p. 190-191.)

Sept cents prisonniers français furent noyés dans le Minho.

A la retraite d'Oporto, en 1809, un hôpital français très-nombreux fut massacré.

A Coïmbre, un hôpital de plusieurs milliers de malades et de blessés périt de même.

S'il est très-difficile de déterminer la force d'une armée en campagne, lorsqu'on n'a pas sous les yeux les états de situation, cependant on peut en approcher en calculant les opérations militaires, et l'étendue du terrein qui a été couvert. L'époque à laquelle M. le maréchal Masséna prit le commandement de l'armée de Portugal, est celle du plus grand développement des forces françaises en Espagne. Il conduisit plus de 80,000 hommes en Portugal. On peut estimer à 200,000 hommes d'infanterie et à 30,000 hommes de cavalerie, le maximum des armées françaises, et à 130,000 hommes d'infanterie et 20,000 chevaux, le minimum de ces mêmes forces, lorsque Madrid et Valladolid furent abandonnés, en 1813. Le terme moyen pour les six années est 140,000 hommes d'infanterie et 20,000 de cavalerie. Au total 160,000 hommes, et en y joignant les non-combattans de toute espèce, qu'on ne peut évaluer à moins de 40,000 hommes, on trouvera une somme totale de 200,000 hommes. Calcul qui paraît hors de reproche d'aucune exagération.

Six campagnes ont eu lieu. Elles n'ont pas été également meurtrières; mais en les égalisant seu-

lement par le calcul, on ne peut porter à moins de 100,000 hommes la perte de chaque année. Cette évaluation dépasse, je le sais, les calculs ordinaires; mais c'est que la guerre était de la nature la plus extraordinaire; qu'elle se faisait non seulement entre les armées, et dans quelques lieux, mais à la fois, partout et contre tout. Par conséquent la perte a dû être plus considérable que dans les guerres réglées, et comme les non-combattans en couraient toutes les chances, je ne doute pas que chaque année n'ait vu périr en Espagne, 100,000 Français de toutes classes et professions, ce qui pour les six années qu'a duré l'invasion, forme une perte totale de 600,000 hommes. Je hasarderai, contre l'opinion générale, peut-être, que les Français ont plus perdu que les Espagnols. Dans les combats réglés et à découvert, la perte peut être égale. Mais quand la guerre dégénère en combats irréguliers, en attaques soudaines, nocturnes, en enlèvemens de postes, en massacres des traîneurs, des malades, des prisonniers, des voyageurs, la nature des calculs est changée, et la partie cesse d'être égale. Les Espagnols ont livré un nombre infini de batailles. Il n'en a pas été en Espagne comme

dans les autres pays, où l'on était sûr de voir arriver les pacificateurs, à la suite d'une ou deux batailles perdues. Les Espagnols se défendant eux-mêmes, combattant pour leur indépendance, ont livré mille combats, sans que leur perte ait ébranlé leur détermination. Retranchés dans des postes d'une forte assiette, ils fuyaient à l'approche de ces masses intrépides d'infanterie, qui marchaient à eux avec ordre et résolution : s'ils perdaient le champ de bataille, ce qui ne leur faisait rien du tout, en revanche ils perdaient peu de monde. Les assaillans se présentant à découvert devaient souffrir plus qu'eux. Dans une guerre pareille, l'ennemi est une espèce de chasseur qui tire à coup sûr et à couvert. L'Espagnol, embusqué derrière un mur, caché derrière sa fenêtre, ne manquait pas son coup, et courait peu de dangers. Les Français ont éprouvé tous les inconvéniens de la guerre des bandes et guérilas; mais étrangers à ce genre de guerre, ils n'ont pu rendre le mal qu'elle leur a fait. Le siége de Sarragosse, les batailles de Riosecco et de Médelin ont coûté cher aux Espagnols. Mais hors de là, leur perte n'a pas dû être considérable dans des batailles où ils fuyaient beaucoup et de bonne

heure. Le nombre des prisonniers faits sur eux a été fort grand : une grande partie a péri ; mais aussi combien de Français n'ont-ils pas fait périr par la contagion qu'ils ont portée partout! Horrible compensation, et dont nous ne tenons compte que pour montrer combien les fléaux de la guerre durent long-temps après que les combats ont cessé.

Toutes les règles du calcul contribuent donc à prouver que l'Espagne, dans la lutte contre la France, a moins perdu qu'elle. Il est vrai que la perte de celle-ci a été supportée en partie par les étrangers qui combattaient sous les drapeaux de la France ; mais c'est la perte totale d'un parti, comparée à celle d'un autre, et non pas seulement la perte nationale de la France, qui fait l'objet de cette évaluation.

Quant aux frais de cette guerre, il faut distinguer,

1°. Les dépenses restées à la charge du trésor de France.

2°. L'importation du numéraire de France en Espagne. Ce dernier article est le seul objet de nos recherches.

Sous ce rapport la guerre est un jeu, dont

l'avantage reste à celui qui finit par garder l'argent de l'autre.

L'intention de Napoléon avait été, comme on l'a vu, de faire entretenir par l'Espagne, l'armée destinée à la donner à Joseph. Cela était dans l'ordre. Mais cette intention ne put être remplie par plusieurs raisons.

En 1808, les deux premières armées françaises entrées successivement en Espagne, vécurent en grande partie aux dépens de la France. On ne faisait qu'entrer en Espagne; il n'y avait pas d'établissement formé, et l'on n'y possédait qu'une petite portion du territoire. Les ressources s'étendirent à mesure que l'on pénétra. Ainsi quand on posséda l'Andalousie, les royaumes de Valence et de Grenade, les frais à charge de la France dûrent diminuer. Pendant quelques années il y eut un gouvernement assez régulier dans quelques parties de l'Espagne. L'Arragon fleurissait sous l'administration de M. le maréchal Suchet; les escortes pour les courriers avaient cessé d'être nécessaires; la sécurité et le bon payement appelaient et maintenaient l'abondance dans son camp. Lorsque la guerre des guérilas et des bandes eut acquis un grand développement, les perceptions

diminuèrent. Bientôt le cercle de la domination se resserra ; les corps opposés à l'armée anglo-portugaise, n'ayant pas de territoire propre, étant toujours en mouvement, devaient être entretenus par le trésor de France. Les autres corps d'armée avaient leur entretien assigné sur les pays qu'ils occupaient par leurs cantonnemens ; ce qui n'empêchait pas que ces troupes ne fussent fort mal payées. Il fallait des supplémens, ils venaient de France. Joseph ne recevant rien d'un état qui se trouvait entièrement en troubles, ou en opposition, avait continuellement recours à la France. D'un autre côté, lors de la rentrée de l'armée d'Espagne en France, il se trouva un arriéré général de solde, pour une année. On sait aussi que de grands envois d'argent de France en Espagne ont commencé en 1811, et ont duré jusqu'à la fin de 1813 ; que dans les pays occupés par les troupes françaises, la monnaie d'Espagne avait disparu et se trouvait remplacée par la monnaie de France. En considérant encore la nouvelle composition des armées françaises, on y trouve le principe d'une exportation qui n'a pas pu manquer d'être considérable. Les armées n'étaient plus formées, comme autrefois, d'hom-

mes pris parmi la classe la plus indigente. Au contraire, depuis la conscription, le militaire français était presqu'entièrement composé d'enfans de famille. Par conséquent, une très-grande partie appartenant à des familles aisées, et quelquefois riches, possédaient et devaient avoir une condition meilleure que celle de leurs devanciers dans la même carrière. Ainsi un très-grand nombre de ces militaires apportait ou continuait de recevoir de l'argent en Espagne. Qu'on multiplie les sommes exportées de toute manière, par le nombre des hommes passés en Espagne. En vain dirait-on que l'Espagne a été le théâtre de grandes déprédations; (1) qu'on y a beaucoup pris,

---

(1) Les hommes sont si fortement frappés du mal, qu'ils oublient quelquefois le bien. Des déprédations ont eu lieu, sans doute : aussitôt de représenter l'Espagne comme entièrement livrée au brigandage, et tous les individus attachés aux armées comme brigands. Ces cris se sont répandus, accrédités par cette fatale insouciance de l'honneur national qui perce dans trop de choses. Mais à côté des actes de rapine occasionnés souvent par le besoin, par des représailles qu'on ne prétend pas justifier, combien d'actes de générosité et de désintéressement bien

et beaucoup envoyé en France. Cela est vrai sous quelques rapports. Mais il faut bien se garder de l'esprit d'exagération qui dans la révolution s'est attaché à tout, a tout empreint de ses couleurs, et qui surtout dès qu'il a touché à l'argent, n'a plus mis de bornes à ses hyperboles. Parce que quelques hommes se sont faits riches, on dirait

---

faits pour compenser les autres ! Croit-on que la presque totalité des chefs, militaires ou civils, aient profité de la facilité des occasions qui se sont présentées à eux? N'ont-ils pas, au contraire, donné des preuves constantes de désintéressement, de patience à supporter des privations qu'ils avaient tant de moyens de terminer ; qu'ils n'aient pas porté en Espagne les émolumens de leurs places, les revenus de leurs possessions? En comparant le mal qui a été fait à celui dont on s'est abstenu, on trouverait que des éloges sont dus là où l'on a prodigué les accusations. Elles n'avaient pas pour objet de défendre l'Espagne, mais d'accuser la France.

L'Espagne n'a pas accusé ses Cortez, ses Pizarre, ses Almagro qui ont exercé *la déprédation* sur une échelle d'une dimension gigantesque. L'Angleterre n'a pas accusé Clive et Hastings comme concussionnaires, mais comme oppresseurs de la population de l'Inde : cela est fort différent.

que l'armée était cousue d'or : c'était précisément le contraire. Si on a beaucoup acquis, et à bon marché, on a aussi beaucoup dépensé, beaucoup consommé, et par conséquent beaucoup reversé sur le sol auquel on avait emprunté ces moyens de dépenser. Ce n'est pas d'ailleurs parmi les combattans qu'il faut chercher les thésauriseurs. Qui n'a pas de lendemain, doit jouir du moment. Pour garder il faut espérer de durer, et ce n'est pas au milieu des images renaissantes de la mort, de la disparution de ceux qui nous entourent, que l'on se forme à la prévoyance. Pour les particuliers comme pour les états, la guerre est une mauvaise école d'économie. Si l'homme de guerre acquiert facilement, il dépense de même. A l'époque de la restauration, on croyait l'armée française riche : un meilleur examen a montré qu'elle ne l'était qu'en exploits. Quelques fortunes s'élevaient de loin en loin ; mais la masse était pauvre. Si donc quelques individus ont puisé à pleines mains en Espagne, si quelques millions ont été importés en France, on peut tenir pour certain que c'est une faible compensation pour les sommes exportées. Il me serait impossible de passer en compte ces som-

mes pour plus de 10 millions. La guerre d'Espagne ayant duré six ans, je ne balance pas à croire que les causes d'exportation rapportées plus haut, n'ayent dans leur action continue nécessité un envoi annuel de 40 millions, ce qui, pour les six ans, fait une somme de 240 millions, dont il faut distraire 10 millions envoyés en France, pour le compte des particuliers.

A ces calculs, qu'on me permette d'en joindre un autre qui appartient moins directement au sujet, mais qui cependant s'y rattache.

Ce n'est pas tout que d'avoir porté en Espagne l'argent de la France; on a encore empêché l'argent de l'Espagne de venir en France, par les routes qui l'y conduisaient depuis l'avénement au trône de Philippe V..... Cesser de gagner, c'est perdre. Or la France a perdu par la guerre d'Espagne,

1°. Ce qu'elle aurait gagné pendant les six ans de guerre.

2.° Ce qu'elle ne recevra pas, et dont elle aurait joui sans la guerre, jusqu'au rétablissement complet de ses relations avec l'Espagne, sur le même pied où elles se trouvaient à l'époque de leur interruption. Ce commerce de la France avec

l'Espagne est de la plus haute importance pour la première : c'est une des grandes artères de sa richesse. Les départemens du midi, quelques-uns de ceux de l'ouest et du centre profitaient beaucoup des relations commerciales avec l'Espagne. On ne peut assigner l'époque de leur rétablissement ; car il faut rétablir deux choses qui ne sont pas l'affaire d'un jour. 1°. La confiance mutuelle. Il est dans la nature du ressentiment de survivre à l'injure, et ceux des nations s'éteignent difficilement. Pendant long-temps encore un Espagnol ne verra pas dans un Français le même homme qu'il y voyait il y a dix ans.

2°. L'Espagne elle-même a changé de face. Ce n'est plus cet Eldorado qui ouvrait son sein gonflé de richesses à l'active industrie de tous ses voisins. Les jours de prospérité sont passés pour elle. Aux fléaux passagers de la guerre, elle a joint la perte qu'elle ne peut reprocher qu'à elle-même de son Eldorado propre, le Mexique et le Pérou, ces deux pays dont le nom est le synonyme de la richesse, qui suppléaient à celle qu'elle ne sait pas tirer de son propre fond. Le commerce de l'Espagne, même dans toute sa vigueur, n'offrira donc plus à la France les avantages

qu'elle y trouvait avant la guerre. Ainsi soit par ce qu'elle a porté en Espagne, soit par ce qu'elle a cessé d'en tirer, par ce qu'elle a perdu et ce qu'elle n'a plus gagné, la France s'est doublement appauvrie par l'affaire d'Espagne, et dépens compensés, la dernière plaie doit être encore plus profonde que la première.

Je ne me séparerai pas de cet intéressant sujet sans toucher à un article qui appartient pour ainsi dire également à l'esprit et au cœur. Je veux dire la question relative aux réfugiés espagnols, qui sont proscrits de leur patrie.

Lorsque deux factions divisent un empire,
Chacun suit au hasard la meilleure ou la pire.

(*Sertorius.*)

a dit notre grand Corneille, ce prince du théâtre, ce précepteur des princes et des peuples, qui a fait servir l'élévation de son génie, et la plus haute poésie qui ait retenti parmi les hommes, pour leur apprendre comment on étouffe les dissensions civiles, comment on termine les révolutions et on affermit les trônes.

Cette maxime qui, dans une république, peut être toujours vraie, mais qui ne l'est pas dans

l'ordre monarchique, ordre qui, montrant à chacun l'objet auquel son obéissance doit se rapporter, n'admet pas les factions comme l'état républicain ; cette maxime, dis-je, reprend sa vérité et son application même dans la monarchie, lorsque le monarque se laisse entraîner à des actes, dont les antécédens, les motifs secrets et les conséquences dépassent les connaissances qui appartiennent aux sujets, les délient de leurs devoirs, et changent les rapports de l'Etat. Or voilà ce qui est arrivé aux réfugiés espagnols; la plupart d'entr'eux s'étaient opposés au voyage du prince des Asturies à Bayonne, ils lui en avaient prédit les conséquences. Dans la tenue de la junte à Bayonne, ils se sont refusés à prononcer sur l'extinction de l'ancienne dynastie, et sur l'établissement de la nouvelle; ils n'ont détruit ni créé aucun droit, se bornant à partir d'un point de fait reconnu par les parties intéressées. La famille royale a fait, sans leur intervention, tous les actes d'abdication, de renonciation; c'est encore sans eux qu'elle a délié les sujets : bien plus, elle les a invité à reconnaître le nouveau roi. Les anciens souverains étaient absens, ils n'ont jamais réclamé; pendant ce temps ils sollicitaient comme une faveur d'en-

trer dans la famille de leur compétiteur : tous les corps de l'Etat avaient reconnu celui-ci. Le seul membre de la famille royale échappé à l'enlèvement général des siens, le cardinal de Bourbon avait scellé du sceau de sa reconnaissance, et de celui de son ministère (1), le nouvel ordre de

---

(1) SIRE,

La cession de la couronne d'Espagne, qu'a faite à V. M. I. et R., le roi Charles IV, mon auguste souverain, et qu'ont ratifiée LL. AA. le prince des Asturies, les infants don Carlos et don Antonio, m'impose, selon Dieu, la douce obligation de mettre aux pieds de V. M. l'hommage de mon amour, de ma fidélité, et de mon respect. Que V. M. I. et R. daigne me reconnaître comme son plus fidèle sujet, et me faire connaître ses intentions souveraines, pour mettre à l'épreuve ma soumission cordiale et empressée. Que Dieu accorde de longues années à V. M. I. et R., pour le bien de l'Eglise et de l'Etat.

SIRE,
aux pieds de V. M. I. et R.,
le plus fidèle sujet,
LOUIS DE BOURBON,
cardinal de Scala, archevêque
de Tolède.

A Tolède, 22 *mai* 1808.

choses. Une partie de ceux qui ont proscrit les réfugiés ont paru à leurs côtés, auprès du roi auquel les premiers sont restés attachés : celui-ci recevait les lettres de félicitation que lui adressait son prédécesseur; il était reconnu par la pluralité des souverains de l'Europe, par les plus puissans d'entr'eux, par ceux-là même qui ont le plus contribué à renverser ce nouveau trône, et sans lesquels peut-être il serait encore debout. Le gouvernement d'Espagne était très-vicieux; les réfugiés désiraient ardemment, avec tout ce qu'il y avait d'éclairé en Espagne, le redressement des maux de leur patrie; lorsque le changement s'opéra, lorsque plusieurs années après, la puissance toujours ascendante de Napoléon faisait craindre que, malgré ses efforts, l'Espagne ne pût lui échapper, lorsqu'en tant d'endroits elle se soumettait, lorsque les Cortès assemblés à Cadix envoyaient à Joseph, alors maître de l'Andalousie, des députés qui s'arrêtèrent à Séville à la nouvelle de la bataille de la Albuera, qui pouvait accuser de félonie ceux qui servaient le maître apparent de l'Espagne? Il ne faut pas juger de pareilles questions par les principes simples de la législation qui ne statue que sur les cas ordinaires de la vie, et sur

les actions purement morales ou civiles. Il y a dans ces sortes de cas une complication qui exige de remonter à des principes plus élevés et plus étendus, parce qu'ils se rapportent à des intérêts d'un ordre supérieur. Comme rien n'est plus grand que l'ordre social, rien aussi ne veut être apprécié avec plus de latitude. Il faut bien se garder de soumettre cet ordre si vaste aux principes étroits qui régissent les intérêts privés : la mesure doit s'étendre avec l'espace. C'est donc dans les hauteurs de l'ordre social que se trouve la solution de cette question. Un Etat se trouble, la famille du chef se divise, se combat, se sépare du pays; mais celui-ci reste, on lui donne un chef, il est reconnu par les intéressés principaux, par la plus grande partie de la société européenne, par une partie de la nation. A son tour celle-ci se scinde, les combats commencent, la victoire flotte, les secours arrivent, des partisans du nouvel ordre s'en détachent et passent dans les camps ennemis, la puissance qui a créé ce changement s'affaisse, elle croule sous de nouveaux coups, son ouvrage périt avec elle, les anciens possesseurs reparaissent; ils ont a prononcer sur le sort des serviteurs de l'expulsé : quelle sera la règle des jugemens? La

considération des misères humaines, l'incertitude des jugemens des hommes : appréciera-t- on la pureté des intentions, l'attachement à la patrie, le mérite des anciens services? Admettra-t-on ces distinctions inséparables de toute cause dans laquelle la multitude est intéressée? Tiendra-t-on compte des invitations que l'on a fait soi-même, et dont l'obéissance qui les a suivi était une espèce de dernier hommage rendu à ceux qui aujourd'hui en recherchent la vengeance? Non, pour tous c'est également la mort, la confiscation, l'exil; dorénavant voilà leur partage. Et par qui sera prononcé cet arrêt cruel? En partie par ceux même qui les ont introduits dans cette carrière de malheurs. S'il pouvait exister, même en politique, un crime irrémissible, sans doute ce serait celui de livrer, par de lâches calculs, la patrie à l'étranger. Ah! qu'il reste à jamais séparé de la patrie celui qui a ouvert son sein à la main qui vient en ravir les trésors, en troubler la paix, en ternir la gloire; mais, quand ces odieux motifs ne se rencontrent pas, la justice ne peut-elle pas admettre cette espèce de clémence qui n'est pas un pardon accordé à des hommes qui sentent qu'ils n'en ont pas besoin, mais qui est le sublime em-

ploi de la puissance souveraine, appliquée au rapprochement des membres de la grande famille, à l'extinction des haines, à l'amortissement des discordes. Or, comment soupçonner que des hommes éprouvés par de longs services, de fervens Espagnols, tels que les Masseredo, les d'Azanza, les Urquijo, les Offarel, les Almenara, et tant d'autres également distingués dans toutes les carrières d'utilité publique, aient cédé à des considérations d'intérêt ou à des motifs de lâcheté, qu'ils n'aient pas été constamment guidés par l'amour de la patrie, par la conviction des avantages attachés à un changement effectué d'ailleurs sans eux? Ils ont pu se tromper dans la considération de ce qui importait le mieux à l'Espagne au milieu de circonstances si nouvelles; mais trahir....., cela était impossible à des cœurs aussi généreux, et l'erreur ne doit pas recevoir le salaire de la trahison. On a vu ces hommes rejetés avec tant de dureté par leur patrie, la défendre contre Napoléon, lorsqu'au faîte de la puissance il voulait s'en approprier une partie; alors, eux et Joseph ne balancèrent pas entre l'intégrité de l'Espagne et l'abandon de leur rang dans ce pays. Quand les grands d'Espagne faisaient leur adresse

à Joseph (1), quand la famille royale toute entière invitait l'Espagne à le reconnaître pour roi, et le lui montrait comme son restaurateur, quand tous les grands escortaient Joseph, remplissaient sa cour, quand tous les anciens ministres formaient son conseil, quand tous les corps de l'état le félicitaient, y avait-il alors quelque crime à partager la même conduite? S'ils sont restés attachés à Joseph quand d'autres s'en séparèrent, là reviennent ces grandes et litigieuses questions que la victoire décide bien mieux que la jurisprudence, (2) entre ceux qui servaient Joseph avant la bataille de Baylen et ceux qui l'ont servi encore après. Si l'honneur était appelé à prononcer, ne répondrait-il pas avec Corneille; et quel plus noble interprète pourrait-il prendre?

Le plus juste parti, difficile à connaître (3),

---

(1) Voyez *Pièces justificatives.*

(2) Voyez les notes remises sur l'établissement du gouvernement militaire, des intendances, par M. d'Azanza, le 8 mars 1810, 17 mars 1810, 12 mars 1812, 10 mai 1812.

Ces notes se trouvent dans l'ouvrage de M. d'Azanza, à la fin.

(3) Napoléon a songé plus d'une fois à remettre le

Nous laisse en liberté de nous choisir un maître;
Mais quand ce choix est fait on ne s'en dédit plus.

Ainsi pensait-on à Rome et pense-t-on en Angleterre. Ecartons d'ailleurs ce nom de Joseph qui fausse la question, et substituons-lui celui de l'Espagne, car c'était elle que les réfugiés voulaient

---

prince des Asturies à la place de Joseph, disant qu'il en tirerait un meilleur parti. Il l'a toujours trouvé inflexible sur la cession d'aucune partie de l'Espagne.

En 1811, le marquis d'Almenara fut envoyé à Paris avec de pleins-pouvoirs, pour signer l'abdication de Joseph, ou pour faire reconnaître l'indépendance de l'Espagne.

Après beaucoup de difficultés, Napoléon consentit à la réunion des Cortès, et que l'on traitât du trône d'Espagne, en disant que peu lui importait que le roi d'Espagne s'appelât Ferdinand ou Joseph, pourvu qu'il fût l'allié de la France et l'ennemi de l'Angleterre.

Lorsqu'après le traité de Valençay, qui rendait l'Espagne au roi Ferdinand, Joseph voulut engager les ministres espagnols à rester auprès de lui; ils s'y refusèrent avec constance, et lui répondirent que c'était l'Espagne qu'ils avaient en vue de servir en s'attachant à lui; mais que, dès qu'elle avait un roi reconnu, ils ne verraient en lui qu'un ennemi, s'il voulait encore faire valoir quelques droits sur cette couronne.

servir; ils ont défendu son indépendance autant que les Cortès; ennemis sur d'autres points, ils partageaient les mêmes vues, les mêmes travaux sur celui là qui était le seul important pour l'Espagne; l'invariabilité dans le parti qu'ils avaient embrassé, qualité toujours honorable parmi les hommes, ne pût donc leur être objectée. Mais, après de violentes secousses dans un état, tout le monde, on le sait, accourt au secours du vainqueur, tout le monde l'a désiré, tout le monde l'a rétabli; la nullité oisive ou rebutée revêt les livrées de l'austérité de principes : si elle n'a pas obtenu tout ce qu'elle avait sollicité, en revanche elle a refusé tout ce qu'on ne lui a pas offert. Les commensaux veulent avoir été les seuls fidèles, et les habits retournés se présentent comme des robes d'innocence. Malheur aux vaincus dont les vainqueurs se font les historiens ou les juges! Sûrement l'Espagne a beaucoup de mérites à son service; mais aucun pays n'en a de reste, et l'on ne peut s'empêcher de reconnaître que les moyens de la servir ne se retrouvent parmi les réfugiés autant que parmi ceux qui les poursuivent et les remplacent, et qui peut-être les poursuivent pour les remplacer.

Au reste, il est sorti de cette proscription une instructive leçon; elle a réalisé l'anathême prononcé par le ciel même contre quiconque proscrit : il y a une malédiction attachée, et celle-là est bien morale et bien juste, à cette fureur de proscrire. Qu'on contemple en dix-huit mois trois ou quatre générations de proscripteurs, proscrits à leur tour, et tombant les uns sur les autres : les proscrits ont porté malheur aux auteurs de leurs maux. Les Cortès proscrivent les réfugiés, ils sont proscrits; le ministre Macanaz aggrave les proscriptions, elles ne tardent pas à l'atteindre lui-même; le ministère Escoïquiz proscrit et tombe de même; le ministère Cevallos éprouve un instant le même sort : et puis, proscrivez, fermez vos cœurs à la clémence. Ils n'ont donc jamais levé les yeux vers le ciel, ces proscripteurs; ils l'auraient vu faire vivre la terre sous une loi permanente d'amnistie qu'il accorde aux crimes qu'elle commet journellement contre lui; ils n'ont donc jamais ouvert l'histoire, ils y auraient lu que depuis Marius jusqu'à Domitien, et aux autres monstres de Rome, tout ce qui a fait servir le pouvoir à la vengeance est tombé dans l'abîme où il avait précipité les autres; ils y auraient appris

qu'il a fallu au proscripteur Octave la clémence d'Auguste pour affermir son trône, et qu'en définitif la pierre angulaire de tout trône naissant ou renaissant, son fondement véritable, solide, est la clémence avec son baume, et la sécurité qu'elle porte dans tous les esprits (1). Loin, loin de nous toute idée favorable aux traîtres, aux rebelles, aux perturbateurs de la patrie; mais aussi, loin de nous, loin des hommes la complaisance dans tout traitement rigoureux qui n'est pas commandé par la plus urgente nécessité, et qui ne peut pas rentrer dans le domaine si doux de la clémence. Que les Espagnols jouissent de toute leur gloire : qui pourrait songer à leur enlever une seule branche de lauriers? Mais que de leur côté, leurs malheureux concitoyens ne soient pas exclus de la jouissance des droits de l'humanité et de la raison. Que de toutes parts on rentre dans l'observation des admirables commande-

---

(1) Montesquieu aura éternellement raison, lorsqu'il a dit : « Je le dirai toujours : c'est la modération qui « gouverne les hommes, et non pas les excès. » (*Esprit des Lois*, liv. 22, ch. 22.)

mens de nos pères sur l'augmentation des faveurs et la restriction des haines, et qu'on applique enfin à la conduite des hommes le dogme consolateur de la religion par lequel elle annonce aux malheureux mortels qu'avec elle les fautes restent pardonnées, et que les mérites seuls revivent.

Parvenus au terme de cet ouvrage, nous imiterons le voyageur qui, du sommet de la montagne que de longues sinuosités et de pénibles efforts lui ont fait atteindre, embrasse du même coup d'œil les lieux qu'il a parcourus, et de cette élévation saisit l'ensemble du tableau dont sa course à travers la plaine n'a pu lui découvrir que les détails : reportons nos regards en arrière, et considérons d'un côté les dernières convulsions d'une grande monarchie, les fruits de la discorde, une fois qu'elle est établie au sein de la famille dont les actions et l'union sont les régulateurs de l'Etat, et le lien de ses différentes parties, des princes qui ne savent défendre ni leurs trônes, ni eux, ni leurs peuples ; de l'autre, contemplons les écarts de l'ambition, les faux calculs de la présomption, les embûches de la perfidie, et auprès d'eux une nation forte de mœurs sans alliage, ne connaissant de vrais biens que son indépendance, préfé-

rant la continuation de ses souffrances à sa perte, et sortant victorieuse d'une lutte sacrée, pour donner aux autres nations le signal du réveil, et le modèle de leur conduite.

L'histoire est comme la fable; elle ne vaut que par sa morale. Sans l'instruction qui en découle elle ne vaudrait pas la peine d'être écrite : d'ailleurs, qu'il faudrait être dépourvu d'entrailles pour s'occuper de pareilles catastrophes dans le seul but de la curiosité! D'autres motifs nous ont guidé et soutenu. Lorsqu'en retraçant la catastrophe de Pologne, prélude de tant de calamités, nous avons exposé cette longue suite d'illusions entretenues par cette autre suite d'adulations qui forment le tissu de cette déplorable histoire, qu'avions-nous intention de montrer? Le despote corrompant l'esclave, l'esclave à son tour corrompant le despote, et, dans ce funeste commerce de frayeur et d'adulations, tous les deux s'entraînant dans un abîme commun. Nous avons voulu faire voir le pouvoir enivré, le succès aveuglant, la flatterie confondue, la présomption châtiée, les entreprises irréfléchies détruisant la plus vaste puissance, les vexations sur les peuples vengées par la perte du dévastateur, et le même chemin

conduisant Charles XII à Bender, et Napoléon à Sainte-Hélène. De même ici, croit-on que nous ayons cédé au seul plaisir de déchirer des manteaux brodés pour jouir de la satisfaction de montrer à nu les personnages qu'ils couvraient; que nous ayons voulu agiter l'air d'un vain bruit pendant quelques heures; ou bien ajouter au nombre de ces feuilles légères qui couvrent un moment la surface de l'onde, pour y rester à jamais oubliées et perdues: puériles jouissances, et qui s'adaptent bien peu au caractère des mouvemens dont nous sommes depuis tant d'années les spectateurs et les victimes. Si ceux-là n'ont pas appris à réfléchir, et à se séparer de soi-même, à quoi pourrait-il être réservé de le faire? Mais nous avons eu pour but de mettre dans tout leur jour les résultats funestes du *favoritisme*, de cet abandon qu'un prince fait de son pouvoir, de sa pensée, et de ses peuples, à un homme qui, par sa position même, doit toujours être leur ennemi. Surtout, nous avons cherché à rendre sensibles les suites inévitables de l'absence des lois fixes dans un pays, lorsque le prince seul étant l'arbitre de tout, devant lui seul tout voir, tout faire, tout entendre, n'étant défendu que par lui-même, c'est-à-dire,

par rien, ne peut être tenu suffisamment en garde, ni contre lui ni contre les autres, ni contre l'âge et les infirmités, ni contre ses vices, et, pour qu'il ne manque rien à son malheur, ni même contre ses vertus. Nous avons cherché à faire tirer cette conséquence de notre récit : c'est que si l'Espagne avait eu une constitution, les germes qui ont fait éclore sa révolution n'auraient pas existé ; et que, de son côté, si la France avait vécu sous une constitution, elle n'aurait pas attaqué l'Espagne. C'est donc d'avoir manqué de la même chose qui a fait le malheur de toutes les deux. Supposez qu'au lieu d'avoir continué à jouir du pouvoir absolu que lui avaient remis ses pères, Charles IV eût reçu d'eux une autorité moins exclusive, mais par là même mieux étayée, plus partagée, et par là même plus défendue, en un mot qu'il eût régné dans un ordre constitutionnel au milieu des représentans de la nation, gardiens avec lui des lois et de la sûreté de la patrie, quelle place auraient pu trouver dans un pareil ordre, et les intrigues du prince de la Paix et les manœuvres de Napoléon, et les débats du père et du fils ? Qu'on dise comment avec une constitution on aurait fait le traité de Fontainebleau, le procès de l'Escurial,

les scènes d'Aranjuez, les cessions de Bayonne ? Le principe de tous ces actes est le même : l'Etat renfermé dans le cabinet du prince; la concentration de tous les pouvoirs dans les mêmes mains, et leur exercice dans l'ombre du palais. C'est là que se forment les intrigues qui sappent les trônes, et les orages qui les écrasent : l'histoire est l'irrécusable témoin que tout gouvernement purement de palais, après avoir tourmenté les peuples, a toujours fini par la perte du palais. Jamais le palais n'a gouverné plus exclusivement qu'à Constantinople : voyez le Bas-Empire reculer progressivement, sous ce gouvernement, des limites du monde alors connu jusqu'à l'enceinte de ce même palais, où tout finit à la fois, prince et palais. De même en France, si au lieu d'une constitution faite toute entière au profit du prince, espèce de fruit défendu à ceux qui en étaient désignés comme les gardiens, et resté intact grâce à leur admirable discrétion; si, dis-je, au lieu de cette constitution nominale et de ces organes muets, il y avait eu en France un corps effectif de lois et d'organes de ces lois, tels que l'exigent et un pareil pays et de pareilles fonctions, conçoit-on comment on aurait pu arriver à une entreprise pareille à celle qui a

où lieu contre l'Espagne? Par quels moyens aurait-on dérobé la connaissance du traité de Fontainebleau? Sous quels prétextes aurait-on fait marcher une armée contre l'Espagne? Aurait-on attiré une famille royale à Bayonne, et lui aurait-on arraché la cession d'un grand royaume? Où aurait-on trouvé des ministres pour apposer leurs noms à de pareils actes? Où aurait-on puisé l'argent qui a servi pour entreprendre et nourrir cette hideuse tentative? Que de crimes, que de malheurs épargnés par une seule chose... une constitution!... L'Espagne et la France se sont égorgées, se sont placées dans un état d'animosité permanente l'une à l'égard de l'autre, et par une seule cause, l'absence d'une constitution; la famille d'Espagne a été séparée du trône, et a couru risque de l'être à jamais, pour avoir régné sans constitution : Napoléon a perdu le sien à jamais pour avoir annulé la constitution de son pays, pour en avoir fait à la fois un jouet pour lui, et une espèce de massue contre les autres, semblable aux hommes de certains pays qui, tour-à-tour impies et superstitieux, se prosternent devant les objets de leur culte, ou les couvrent d'outrages, les encensent ou les profanent. Heureusement, et

Il est doux de le prévoir, le temps de ces grands attentats contre les nations est passé; la civilisation y a mis un terme. C'est un moment d'absence de sa part que Napoléon a saisi pour commettre le sien contre l'Espagne : comme il avait banni la civilisation de peuple à peuple, et qu'il avait concentré tous les pouvoirs en lui-même, il a pu tout ce qu'il a voulu. Heureusement encore le règne des grands favoris est passé : on ne reverra plus de prince de la Paix, et c'est le même principe, l'ordre constitutionnel marchant progressivement avec la civilisation, dont il ne peut être séparé, qui en a débarrassé le monde (1). Les despotes et les favoris de moins, que de

(1) Voyez ce qui s'est passé en Angleterre, à l'époque du commencement du règne de Georges III. Il avait un favori, le comte de Butte, Ecossais d'une famille distinguée et d'un esprit au-dessus du médiocre, on pourrait dire de celui que montrent la plupart des hommes qui gouvernent dans tous les pays non constitués. Les Anglais se montrèrent si blessés d'être gouvernés par un favori, que le roi ne put le conserver dans le ministère plus de dix mois.

biens à la fois! Aussi avec quel transport tout esprit généreux n'assiste-t-il pas au grand spectacle qu'offre aujourd'hui le monde! Il y a vingt-cinq ans, le nom de constitutionnel était une injure. Aujourd'hui ce nom est celui du monde lui-même. Car ce n'est pas la France seule, ce n'est pas l'Europe seule qui sont constitutionnelles, c'est encore l'Amérique entière, c'est toute société qui se rassemble. (1) Le hasard et l'arbitraire ont disparu des associations humaines (2). Le mouve-

---

(1) Une des preuves les plus frappantes des changemens apportés par le temps, sans espoir de retour, c'est sûrement ce que fait l'Angleterre pour l'abolition de la traite. Il y a un siècle que, par les traités d'Utrecht et de l'Assiento, elle avait acquis de l'Espagne le privilége exclusif d'approvisionner de nègres ses colonies : aujourd'hui, c'est elle qui poursuit partout cet odieux commerce.

(2) On ne verra plus d'auteur proposer, comme le fait Pasquier dans ses *Recherches de la France*, lequel des deux, de la fortune ou du conseil, a le plus ouvré dans la manutention du royaume de France.

(liv. 2, chap. 1er.)

ment est donné, il entraînera tout : les oppositions, les dilations, n'auront d'autre effet que de gonfler le torrent et de le faire retomber avec un nouveau poids. Des ouvriers novices ou maladroits pourront encore pendant quelque temps manier l'instrument sans art, et peut-être se blesser. Mais il existe, et cette existence était le point fondamental. Les perfectionnemens arriveront avec le temps, comme ils font dans tous les arts. Les communications établies entre tous les peuples, les comparaisons, les discussions leur serviront de véhicule (1). Pour les peuples, pouvoir discuter est tout. Par les discussions publiques résultantes de l'ordre constitutionnel les peuples sont toujours en présence. Il n'y a plus de secret entr'eux. Ils se voient, s'entendent, se répondent, lisent au sein les uns des autres, et s'approprient mutuellement ce qu'ils y découvrent

---

(1) Voyez à combien de discussions, d'examens, de rappels des institutions qui régissent d'autres peuples, ont déjà donné lieu les débats des deux Chambres de France! Combien de livres ces débats ont-ils déjà fait lire, ou faire! combien d'études nouvelles et de nouveaux étudians!

de bon. Notre siècle a adopté l'ordre constitutionnel comme son régulateur, ainsi que l'avant-dernier siècle s'était rangé sous les lois de la gravitation, comme présidant au mouvement de l'univers, et dirigeant toutes ses forces vers un centre commun auquel tout se rapporte et d'où tout découle. Bouclier des trônes et des peuples, également propre à repousser les attaques du dehors et à prévenir les mouvemens du dedans, l'ordre constitutionnel exclut à la fois l'ambition qui n'a plus de moyens pour se satisfaire, et le sommeil que les rayons d'une lumière permanente seront toujours prêts à dissiper... Les attaques subites, les irruptions de la force ou de la mauvaise foi disparaîtront ; l'ordre civil achevera de triompher de l'esprit militaire, qui n'aura plus d'honheur que dans le retour à sa destination primitive, la défense légitime de la patrie, du prince et des citoyens. Si les trônes perdent quelque élévation, ils gagneront en solidité ; leurs bases seront plus larges. Si quelques voiles antiques tombent, des lumières nouvelles prêtent leur éclat. La superstition de la royauté s'effacera, mais sa religion restera tout entière. Le respect n'est pas l'enfant du temps seul, ni celui du va-

gue, et la rouille ne donne de valeur qu'aux médailles.

La supériorité de notre siècle est à jamais fondée par cet établissement simultané d'un ordre uniforme de législation politique. Si ce n'est qu'à l'aide du long cours des âges que des vérités utiles se sont, en petit nombre, fait jour chez quelques peuples, dans notre âge, au contraire, il n'a fallu que vingt-cinq ans pour faire passer le monde d'un ordre à peu près général d'arbitraire à un ordre à peu près général de constitutions séparées par de légères nuances. Cet ordre a marché par invasion, comme la guerre des vingt dernières années. La nature s'est montrée soigneuse d'égaler ainsi le remède au mal, et de le faire marcher d'un pas égal. Le ciel est régi par des lois uniformes et constantes. Enfin la terre a entendu son langage, a suivi son exemple. Ce triomphe était réservé à notre âge, comme un dédommagement de ses malheurs; et désormais s'élever contre lui serait s'exiler soi-même de l'Europe et de la société humaine; ce serait rappeler ces clameurs qu'un de nos poètes a si bien retracées dans ces vers, honneur immortel des muses françaises :

Le Nil a vu sur ses rivages
Les noirs habitans des déserts
Insulter par des cris sauvages
L'astre éclatant de l'univers.
Cris impuissans, fureurs bizarres!
Tandis que ces monstres barbares
Poussaient d'insolentes clameurs,
Le dieu, poursuivant sa carrière,
Versait des torrens de lumières
Sur ses obscurs blasphémateurs.

LEFRANC DE POMPIGNAN.

Bilan constitutionnel de l'Europe.

La France	27,000,000 h.
L'Angleterre, trois royaumes	17,000,000
Royaume des Pays-Bas	5,000,000
Suède et Norwège	3,000,000
Sicile	1,800,000
Naples	4,500,000
Duché de Varsovie, maintenant royaume de Pologne	3,000,000
Hongrie	6,000,000
Wurtemberg	1,300,000
Prusse	10,000,000
Autres états allemands	4,000,000
Les états séparés de la Pologne doivent, par le traité de Vienne, obtenir des constitutions particulières	10,000,000
	82,600,000 h.

Voilà donc plus de 820,000,000 d'Européens régis par des lois constitutionnelles; c'est plus de la moitié de la population de l'Europe, qui s'élève à 156 millions d'habitans. Comment le reste pourrait-il se soustraire à leur imitation, surtout quand ces peuples forment par tous leurs attributs de géographie, de puissance, de mœurs, de langage, la tête de la société européenne? La chose est donc faite. Il ne s'agit pas de chercher à s'y soustraire; mais uniquement de l'accepter de bonne grâce, et de la manier avec talent. C'est à l'Assemblée Constituante que l'Europe a l'obligation de sa nouvelle existence; que cette assemblée laisse déclamer contre elle : sa justification est faite (1). Par qui d'ailleurs cette assem-

---

(1) L'Assemblée Constituante a surtout honoré la France, en montrant au milieu d'elle une réunion de talens qui n'était pas le fruit d'une éducation politique préparatoire. Les autres assemblées ont suivi une marche inverse; les talens ont paru diminuer, à mesure que les moyens d'éducation publique ont augmenté. On l'attribuera peut-être à la servitude habituelle dans laquelle on a été tenu depuis cette époque.

blée est-elle attaquée? Par des hommes qui, dans son sein, peut-être n'auraient pas osé franchir la première marche de sa tribune. Quand nos pères découvrirent l'Amérique, et se l'approprièrent sans droit et sans ménagement pour ses habitans, l'Europe réprouva-t-elle pour cela les trésors dont cette découverte inonda son sein, et les jouissances que celle de ce vaste continent lui apporta? Eh bien! il en est de même ici. Beaucoup d'actes condamnables ont signalé les premières années de la révolution; on ne peut songer à les justifier: mais en négligeant les déclamations, aliment éternel des esprits vides, courts, ou chagrins, suivons les sillons de lumières qui ont paru sur cet horizon. Jouissons des biens qui ont été produits; séparons l'or de l'alliage. Plus d'une fois la tempête fit découvrir des terres fertiles, et poussa sur de rians rivages. Surtout n'essayons pas de donner au temps une allure qu'il n'a jamais eue, et que sûrement il ne prendra jamais: celle de revenir sur ses pas: ses ailes ont acquis de la rapidité; mais elles ne se plieront point à le reporter en arrière.

FIN.

CONVERSATION

Qui eut lieu à Bayonne, dans le mois de mai 1808, entre Napoléon et les Députés du roi d'Espagne, Ferdinand VII, et particulièrement le Conseiller-d'Etat dom Jean d'Escoïquiz.

Le 20 mai 1808, à sept heures du soir, Napoléon fit venir au château de Marrac, situé à un quart de lieue de Bayonne, dom Jean d'Escoïquiz, et eut avec lui dans son cabinet l'entretien suivant.

NAPOLÉON.

Il y a long-temps, Chanoine, qu'en raison de la bonne idée que l'on m'a donné de votre droiture et de vos connaissances, je désirais de m'entretenir avec vous sur les affaires de votre prince, d'autant plus que dans la position où je me trouve, je ne puis me dispenser de prendre part au malheur de son père qui a

implore ma protection. Je ne dois point la lui refuser : l'Europe entière a les yeux ouverts sur moi. Les circonstances au milieu desquelles Charles IV a fait à Aranjuez sa renonciation à la couronne d'Espagne, entouré comme il était de gardes séditieux et d'un peuple insurgé, annoncent bien qu'il fut contraint à y souscrire ; et, comme à cette même époque, mes troupes étaient déjà en Espagne, qu'elles étaient même dans le voisinage de la cour, on serait en apparence autorisé à croire que j'aurais pris part à cette violence, qui offre à toutes les cours l'exemple dangereux d'un fils qui a conspiré contre son père et l'a détrôné. Mon honneur est intéressé à repousser ce soupçon, et à prouver au monde que je suis incapable d'appuyer un attentat si injuste et si scandaleux. Je ne me résoudrai donc à reconnaître Ferdinand VII pour légitime souverain d'Espagne, que lorsque son père, qui m'a envoyé sa protestation formelle contre sa prétendue renonciation, aura en pleine liberté renouvelé ce dernier acte en faveur de son fils.

Mais au reste, puisqu'il faut le dire, les intérêts de mon empire exigent que la maison

des Bourbons, qui est une ennemie implacable de la mienne, soit chassée du trône d'Espagne. Il est aussi de l'intérêt de votre nation que cela ait lieu ainsi, puisqu'en éloignant d'elle une dynastie dont les derniers rois lui ont causé les maux qui l'irritent en ce moment, elle jouira, sous celle que je lui proposerai de mettre sur le trône, d'une meilleure constitution; et en outre, devenue par ce moyen l'alliée intime de la France, elle sera pour toujours à l'abri du seul ennemi capable, par son voisinage et par sa puissance, de lui nuire. Charles IV, ayant bien senti que ses enfans ne sont nullement propres à tenir, dans les circonstances difficiles où se trouve l'Espagne, les rênes du gouvernement, et voulant préserver son peuple des malheurs qui le menacent, est disposé à me céder ses droits et ceux de sa famille au trône d'Espagne.

Toutes ces raisons m'ont déterminé à ne pas souffrir que la famille des Bourbons règne dorénavant en Espagne; mais comme je suis plein d'estime pour Ferdinand, qui a eu au reste la confiance de venir me trouver à Bayonne, c'est avec lui que je veux traiter de

cette affaire ; je me propose de faire un sort à lui et à ses frères qui les dédommagera, jusqu'à un certain point, de ce que ma politique m'oblige de leur faire perdre.

Vous proposerez donc à Ferdinand de ma part de renoncer à ses droits à la couronne d'Espagne, moyennant quoi je lui céderai celle du royaume d'Etrurie, avec le titre de Roi, et lui assurerai une entière indépendance pour lui et ses héritiers mâles à perpétuité; vous lui direz que je lui ferai l'avance, à titre de don, d'une année des revenus de cet état, afin qu'il ait les moyens de s'y établir.

Aussitôt que ce traité sera signé, je lui donnerai en mariage ma nièce; et, par ce moyen, il aura de moi une preuve non équivoque de mon amitié ; s'il acquiesce à ces propositions, ce traité sera de suite fait avec toutes les formalités et toute la solennité nécessaires; dans le cas contraire ce sera avec son père, qui doit arriver au premier jour, que je prendrai des arrangemens, et alors ni le prince, ni les siens n'auront à attendre de moi aucune compensation, et ne seront même plus admis à traiter avec moi. Quant à la nation espagnole, je

m'engage, si le prince Ferdinand souscrit à mes demandes, à lui conserver, sous la nouvelle dynastie que je lui donnerai, son entière indépendance, ses lois, ses usages et sa religion. Voilà à quoi se réduit tout mon système sur ce point. Je ne veux même pas ôter pour moi un seul village à l'Espagne. Au reste, si mes propositions ne conviennent point à votre prince, il peut, s'il le veut, retourner dans ses états; mais avant tout, nous fixerons ensemble un terme pour son retour, après quoi les hostilités commenceront entre nous.

ESCOÏQUIZ.

Je suis extrêmement flatté, Sire, de pouvoir personnellement exprimer à V. M. I. et R. tous les sentimens d'admiration et de profond respect que depuis long-temps je lui porte. Je ne le suis pas moins de l'idée qu'elle a daigné se faire de mon caractère. Je regarde comme une obligation sacrée pour moi d'entretenir V. M. dans cette heureuse disposition à mon égard, et j'y parviendrai, j'espère, en lui parlant avec cette franchise dont tout honnête

homme ne doit jamais s'écarter. Je croirais; d'ailleurs, vous faire, Sire, une injure cruelle en vous dissimulant tout ce que je pense d'une affaire qui intéresse de si près votre gloire et le bonheur de ma patrie et de mon Roi, auxquels j'ai juré une fidélité que rien ne pourrait ébranler. J'ose donc me flatter, Sire, que V. M. daignera me permettre de lui parler avec une franchise égale au respect que je lui dois.

NAPOLÉON.

Je vous permets de dire tout ce que vous voudrez; je sais que vous êtes un homme de bien, et votre sincérité, loin de m'offenser, me donnera au contraire pour vous un nouveau degré d'estime.

ESCOÏQUIZ.

Puisque vous me permettez, Sire, de vous parler franchement, je ne vous cacherai pas combien je suis étonné du projet dont vous venez de me faire part, et que mon Roi et ma nation sont bien loin de soupçonner. En effet, l'étroite alliance qui, depuis plus d'un siècle,

subsiste entre les deux états; le renouvellement qui en a été fait sous votre empire et qui l'a rendue bien plus étroite encore; les efforts continuels de l'Espagne depuis cette époque jusqu'à ce moment pour soutenir la France dans toutes ses guerres, même dans celle que V. M. I. a entreprise pour détrôner la branche des Bourbons qui régnait à Naples : efforts dans lesquels l'Espagne a sacrifié sa marine, épuisé ses trésors, et a fini par se ruiner; la remise de nos places frontières; l'entrée libre de vos troupes jusque dans la cour de notre Souverain, et tout cela avec la confiance que peut seule inspirer l'amitié la plus aveugle; les intentions manifestées par le roi Ferdinand, pendant qu'il était encore prince, de s'unir, pour resserrer encore les liens de cette alliance avec une princesse de votre auguste maison, intentions dont la manifestation seule, quoique sollicitée en votre nom par l'ambassadeur de V. M, Beauharnais, fut regardée comme un crime et faillit coûter la vie au prince; l'empressement de ce même prince, pendant le peu de temps qu'il est resté sur le trône, à vous témoigner de nouveau les mê-

mes intentions et les mêmes désirs; toutes les preuves d'attachement et de sincérité qu'il vous a données, et celle bien plus forte encore qu'il vous donne aujourd'hui en venant se mettre avec confiance à votre disposition, comptant sur votre amitié, malgré que vos représentans aient sans cesse refusé de le reconnaître comme légitime souverain : tant de considérations réunies, dis-je, Sire, écartaient tout soupçon d'un semblable projet de la part de V. M.

Permettez-moi également, Sire, dans la persuasion où je suis que ce refus et le projet d'ôter au roi et à sa dynastie la couronne d'Espagne, ne peuvent être que le résultat de faux renseignemens qui vous auront été donnés sur les affaires du royaume, de prendre la liberté de vous exposer le véritable état des choses, et de vous prouver que ce refus et ce projet sont aussi contraires à vos intérêts politiques qu'à ceux de l'Espagne et de mon Souverain.

Je commencerai par un récit exact des faits qui ont précédé la renonciation du roi Charles IV ; ces faits, sur lesquels il n'est pas permis d'élever le moindre doute, suffiront in-

contestablement pour prouver que cette renonciation, loin d'avoir été forcée, a été parfaitement libre et volontaire de sa part. Je prendrai la chose à son origine, c'est-à-dire à l'époque mémorable de la conspiration de l'Escurial qui, comme j'aurai l'honneur de le prouver à V. M., ne fut qu'une accusation atroce et calomnieuse contre le roi Ferdinand, alors prince des Asturies, et n'exista jamais que dans la malignité du prince de la Paix, secondé en cela par la préoccupation de la reine et la pusillanimité de Charles IV. Personne ne peut parler plus pertinemment que moi de ces faits, puisque je fus le principal acteur dans toutes les démarches qui servirent de prétexte à ce ridicule procès criminel.

Ces démarches, Sire, se réduisirent aux conférences que j'eus au nom du prince Ferdinand avec l'ambassadeur Beauharnais, et à la lettre, qu'à sa demande, je lui remis de la part du prince pour V. M.; lettre par laquelle le prince implorait votre appui auprès des vieux souverains, pour obtenir qu'ils approuvassent son union avec une princesse de votre auguste famille, ce qui était pour S. A. R.

un moyen infaillible de déconcerter les projets du prince de la Paix, en se mettant sous la puissante protection de V. M. I.

NAPOLÉON.

Dans ce cas mon ambassadeur outre-passa de beaucoup ses pouvoirs, puisque je ne lui avais pas ordonné de traiter avec le prince des Asturies, et encore moins d'exiger de lui une semblable lettre, qui, dans toute autre circonstance, eût été une désobéissance criminelle envers son père ; je dis à dessein dans toute autre circonstance, parce que je ne prétends point vous blâmer pour cela, quoique je sache bien que c'est par votre conseil que cette lettre me fut adressée ; mais je sais aussi que la position extraordinaire dans laquelle se trouvait alors le prince rendait pour lui et pour vous une pareille démarche légitime.

ESCOÏQUIZ.

Je vois avec plaisir, Sire, que V. M. est bien convaincue que cette démarche fut commandée par la juste crainte que nous inspirait, au

prince et à moi, l'ambition effrénée du prince de la Paix et les trames qu'il ourdissait sourdement pour opprimer Ferdinand au moment où le roi Charles, qui était alors dangereusement malade, viendrait à mourir. Nous ne nous dissimulions pas en effet que son intention était d'usurper le trône, ou de conserver contre le gré du légitime héritier, sous un titre quelconque, l'autorité absolue dont il jouissait.

NAPOLÉON.

Je suis parfaitement instruit de tout cela. Je sais à ne pas en douter, que tout ce que l'on a imputé comme délit à vous, au duc de l'Infantado, et à plusieurs autres personnes compromises dans l'affaire de l'Escurial, ne fut qu'un effet de votre fidélité. Je sais que vous n'aviez en vue que de vous opposer par des moyens que dictait alors une juste prudence, aux projets que vous croyiez concertés contre le prince Ferdinand pour l'époque présumée de la mort de son père, mais que vous ne manquâtes jamais à la fidélité ni au respect que vous deviez à ce dernier.

ESCOÏQUIZ.

Je n'ai rien à ajouter, Sire, à ce que la vive pénétration de V. M. lui a fait découvrir, si ce n'est que, d'un côté, la contradiction qui existe entre les deux décrets publiés l'un après l'autre au nom du roi Charles avant l'instruction de cette cause, et de l'autre, la sentence unanime prononcée par les onze conseillers qui en connurent, (sentence par laquelle nous fûmes tous déclarés innocens malgré l'influence, les menaces et le despotisme du prince de la Paix, et la prévention du roi et de la reine contre nous) suffisent pour dissiper tous les soupçons qui avaient plané sur la conduite du prince des Asturies et sur la nôtre dans cette affaire.

NAPOLÉON.

Je suis instruit de tous ces détails; je connais l'innocence du prince et de toutes les personnes qui ont figuré dans cette circonstance; mais l'événement odieux d'Arranjuez, la renonciation du roi Charles, faite au milieu d'un

peuple irrité; la désertion de ses gardes, qui, au lieu de soutenir leur maître, ne contribuèrent pas peu à l'opprimer et à le forcer de se prêter à ce qu'on exigeait de lui; l'empressement de Ferdinand à profiter de cette renonciation; sa conduite, celle de ses partisans dans cette occasion; tout cela n'est-il pas de nature à faire croire à l'Europe entière et à moi, que Charles IV fut contraint de renoncer à sa couronne? Au reste, ce qui le prouve, c'est que ce malheureux monarque profita du premier moment de liberté dont il put jouir, pour se plaindre de cette violence, et que c'est deux jours après qu'il m'adressa une protestation en forme, faite le jour même de la prétendue renonciation, protestation par laquelle il se plaignait à moi de la violence que l'on avait exercée contre lui, et implorait en même temps ma protection pour défendre sa vie et son autorité contre son fils et ses sujets.

ESCOÏQUIZ.

Je ne saurais assez exprimer, Sire, combien je m'estime heureux de pouvoir traiter une af-

faire de cette importance devant un monarque doué d'un génie supérieur, de connaissances étendues, et d'un caractère bien plus grand encore que toute sa puissance. J'aime à penser qu'au moment même où j'ai commencé à parler à V. M., elle a lu dans mon cœur toute la franchise qui me dirige, et c'en est assez pour m'inspirer la plus parfaite confiance. Je vais donc présenter aux yeux de V. M. le véritable tableau des événemens d'Arranjuez; et, par ce moyen, je parviendrai, j'espère, à détruire les impressions fâcheuses qu'elle a reçues. Il est vrai que je ne me trouvai pas dans ce moment-là à Arranjuez; le duc de l'Infantado et moi, par suite de l'affaire de l'Escurial, avions été exilés, et j'étais encore relégué à cette époque dans un monastère, situé au milieu d'un désert, à cent lieues de la cour; mais on m'a fait sur tout ce qui s'est passé des rapports tellement exacts, que V. M. peut y ajouter foi. Les faits d'ailleurs sont à la connaissance du public, et le témoignage de toute l'Espagne pourrait, s'il le fallait, en garantir la vérité à V. M. Au reste, ils m'ont été confirmés dans tous leurs

détails par un si grand nombre de personnes impartiales, qui en ont été témoins, qu'il n'est pas possible d'élever le moindre doute sur leur authenticité.

L'émeute du peuple à Arranjuez n'eut d'autre cause que l'indignation publique, portée au plus haut point par la nouvelle positive de la résolution prise par le roi de se retirer avec toute sa famille en Andalousie, et la crainte qu'à l'exemple du souverain de Portugal, il n'abandonnât aussi son peuple et n'allât s'établir dans une de ses colonies. Tout, en effet, avait été tranquille jusqu'au moment où les préparatifs de ce fatal voyage, l'avis qui en fut donné officiellement au conseil de Castille, et l'ordre porté aux troupes de Madrid de se rendre en toute hâte à Arranjuez pour protéger le départ des souverains, eurent fait connaître que rien n'était plus certain que cette résolution. Pouvait-on penser qu'un peuple si jaloux de l'honneur de son pays, si fidèle à son roi, verrait sans indignation une entreprise de ce genre? Les troupes mêmes pouvaient-elles s'empêcher de partager ce sentiment en voyant que l'on voulait se servir

d'elles comme d'un instrument nécessaire pour favoriser un projet si honteux et si funeste à la nation ?

Je le demande maintenant à V. M. ; croit-elle que, dans cette fermentation générale des esprits, un plan d'avance concerté et des inspirations étrangères fussent nécessaires pour les porter à la révolte ? Non, sans doute ; aussi le soulèvement général qui eut lieu ne doit être attribué qu'à l'augmentation soudaine de la haine que depuis long-temps le peuple nourrissait contre le prince de la Paix, qui, à juste titre, était accusé d'être l'auteur de ce funeste projet ; l'unique but de cette fermentation fut donc à la fois et de punir ce vil intrigant et de s'opposer à la fuite du roi et de sa famille ; mais ce peuple naturellement bon, ce peuple, qui même, au milieu de sa fureur, sut se maintenir dans le respect et dans la fidélité qu'il devait à ses souverains, se borna à chercher le prince de la Paix dans sa maison, et ne l'ayant pas trouvé, à demander au roi le juste châtiment de ce favori, et la révocation du voyage redouté. On ne l'entendit point porter la moindre plainte contre ses souverains : il conserva

pour leur auguste personne la plus grande vénération; et ce qui le prouve, c'est qu'il ne cessa de crier *vive le roi!* et d'exprimer à son monarque, par des acclamations mille fois répétées, l'attachement qu'il avait pour lui.

Quant aux gardes du corps et aux autres troupes qui étaient à Arranjuez, tout le monde sait que, loin de prendre part à cette émeute, ils accoururent pour protéger la maison du prince de la Paix contre la violence du peuple; et qu'après l'avoir garantie, ils se réunirent aux autres corps qui étaient déjà assemblés devant le palais du roi, pour réprimer, s'il était nécessaire, les efforts de la populace, et défendre LL. MM., si quelque malveillant, ce qui n'est pas arrivé, avait osé leur manquer de respect. Il est vrai que ces mêmes troupes, qui remplissaient alors un devoir si sacré, ne se seraient jamais déterminées à maltraiter ce bon peuple pour soutenir la tyrannie du prince de la Paix, et pour protéger le départ des souverains; elles ne reçurent pas, il est vrai, l'ordre de se porter à ces extrémités; mais si, par cas, cet ordre leur eût été donné, je le demande, devaient-elles y obéir? Eût-il été rai-

sonnable d'exiger qu'elles contribuassent à la ruine inévitable de leur patrie? Pour décider cette question, j'en appelle, Sire, au cœur magnanime de V. M.

Je sais aussi que les chefs de ces corps militaires, consultés par le roi et la reine au commencement de cette émeute sur les moyens de l'apaiser, répondirent tous dans le même sens, c'est-à-dire en faveur des demandes du peuple, qui avaient pour but d'obtenir que le roi renonçât au projet de sa fuite, et que le prince de la Paix, dépouillé des dignités qu'il avait obtenues d'une manière qui n'a pas d'exemples, de la bonté du roi, fût éloigné pour toujours de la cour. Je suis également sûr que ces mêmes chefs auraient montré une répugnance invincible à employer la force pour réduire au silence un peuple dont tout le crime était d'avoir manifesté l'amour qu'il portait à ses souverains, de leur avoir demandé les choses les plus justes et les plus nécessaires pour le bonheur même de LL. MM., pour celui de leur famille et de la nation. N'était-ce pas assez de ces sages conseils, pour que l'ennemi le plus cruel de notre patrie, le prince

de la Paix, pour que même les vieux souverains, trompés par les artifices de ce vil intrigant, représentassent à V. M. ces chefs et ces troupes comme des rebelles déclarés? Au reste, les événemens eurent bientôt démenti, même à cette époque, cette injuste accusation, ainsi que celle que ne manquèrent pas sans doute de porter à V. M. contre leur propre fils les vieux souverains. En effet, le prince de la Paix, ayant été trouvé le lendemain de ce mouvement, caché dans un grenier de sa maison, le peuple se souleva de nouveau, et allait le maltraiter, lorsque les gardes du corps, secondés par d'autres troupes, accoururent à son secours, et le protégèrent contre la fureur du peuple, jusqu'au moment où le prince des Asturies, se présentant en personne au milieu de la foule, parvint à force d'exhortations à ramener le calme, en promettant que l'on ferait justice; et, par ce moyen, les gardes purent sauver le prince en le conduisant à leur quartier, où il arriva, n'ayant reçu que quelques légères blessures. A peine y fut-il renfermé que le peuple satisfait fit retentir l'air d'acclamations en faveur de

ses souverains et se dispersa entièrement. Pendant tout ce tumulte, qui au reste ne se renouvela plus, on n'entendit pas la moindre plainte, le moindre murmure contre LL. MM. ou le gouvernement. Ce que je vous dis là, Sire, est si généralement connu, qu'il n'y a pas le plus petit doute à élever. Cependant, le même jour, à quatre heures du soir, au moment où tout était rentré dans la plus parfaite tranquillité, le roi Charles fit appeler son secrétaire d'état, don Pierre Ceballos, et sans que personne lui eût conseillé de renoncer à la couronne, sans que l'idée d'un pareil projet fût jamais entrée dans l'esprit d'aucun de ses sujets; au moment enfin où on s'y attendait le moins, S. M. répéta à son secrétaire, ce que déjà elle avait plusieurs fois dit les années précédentes, soit à lui, soit à d'autres personnages de sa cour, c'est-à-dire qu'elle était lasse de gouverner; que le mauvais état de sa santé lui faisait un besoin indispensable du repos, et qu'en conséquence, voulant profiter de cette circonstance pour renoncer à la couronne en faveur du prince Ferdinand, son fils et son digne héritier, elle lui ordonnait d'écrire en son nom, dans les for-

mes usitées, le décret que l'on avait coutume de faire en pareil cas, et de le lui apporter de suite à signer. Tout cela fut fait le soir même; et immédiatement après, le roi Charles, en présence de toute la famille royale et des principaux personnages de la cour, fit part à son fils de la résolution qu'il venait de prendre. Sa joie était si grande qu'il ne put s'empêcher de la manifester; et ce fut au point qu'il dit au nonce du pape, monseigneur Gravina, et au ministre de Russie, le comte de Strogonoff, qu'il n'avait jamais rien fait avec plus de plaisir; et pour le leur prouver, il ajouta que le bonheur qu'il goûtait dans cette circonstance était si pur, qu'il semblait lui avoir rendu la faculté de signer de sa propre main, faculté dont il était privé depuis long-temps par les douleurs rhumatismales qui le tourmentaient; en un mot, tout ce que le roi dit, tout ce qu'il fit dans ce moment, concourut à bien convaincre tous les témoins que jamais acte n'avait été fait plus librement.

Je suis sûr que l'on aura dit malgré cela, dans les pays étrangers, où l'on ignorait le véritable état des affaires de l'Espagne, à cette

époque, que le prince Ferdinand, soit par respect filial, soit pour sa propre réputation, aurait dû refuser, ou au moins différer d'accepter la couronne qui lui était donnée dans des circonstances si extraordinaires. Mais cette objection n'en est pas une pour ceux qui, étant instruits de tout ce qui se passait en Espagne, voyaient bien clairement que le prince Ferdinand ne pouvait en aucune manière hésiter de souscrire à la volonté de son père. Le moindre retard pouvait perdre notre patrie; la reine, qui ne s'était point opposée à cette renonciation, dans un moment où elle n'avait en vue que de sauver le prince de la Paix, aurait pu, par son influence, peut-être le jour même, changer la face des affaires; n'a-t-on pas vu plus tard avec quelle facilité elle détermina son époux à protester contre son abdication et à la déclarer entièrement forcée? Elle n'en serait pas restée là : encouragée par ce premier succès, elle aurait obtenu de ce faible monarque, non seulement la liberté de son favori, mais encore que celui-ci fût de nouveau mis à la tête du gouvernement Quelles horribles conséquences en seraient résul-

tées! La haine implacable que nourrissait la nation contre cet ambitieux se serait tout à coup changée en fureur, et l'on aurait vu ce peuple, jadis si fidèle et si soumis, se soulever contre ses propres souverains, les arracher du trône, et les envelopper avec leur famille et leur favori dans une ruine inévitable, sans songer que cette explosion aurait fini par le perdre lui-même à jamais. Je vous laisse à penser, Sire, maintenant si le prince Ferdinand, par une délicatesse mal entendue, devait exposer son royaume à de si cruels malheurs.

NAPOLÉON.

Quelle que soit la couleur que vous essayiez, Chanoine, de donner au soulèvement d'Arranjuez et à ses résultats, il est certain que vous ne pourrez vous empêcher au moins d'avouer que les apparences, et particulièrement la protestation faite par le roi Charles, le même jour de la signature de son abdication, prouvent que cette abdication, loin d'avoir été libre et volontaire, fut le fruit de la con-

trainte. Au milieu d'un tumulte si menaçant, Charles IV, quoique en apparence calme, ne pouvait pas faire le même jour librement un acte de cette importance. Tous ceux qui n'étaient point instruits des dispositions cachées que vous attribuez au roi et à la reine, c'est-à-dire presque toute l'Europe, à l'exception d'un petit nombre de vos compatriotes qui pouvaient en avoir connaissance, pensent de même. Il sera toujours pour eux comme pour moi bien inconcevable que Charles IV, en un si court délai, ait pu changer de volonté, au point de protester contre sa propre renonciation, ce qui n'aurait certainement pas eu lieu, si réellement elle avait été, comme vous le dites, je le répète, volontaire. Ainsi, cet acte, malgré tous vos efforts, sera généralement regardé comme arraché au roi Charles, dans la crainte que lui inspirait un danger très-pressant.

ESCOÏQUIZ.

Je n'ai donné, Sire, d'autre couleur aux événemens d'Arranjuez que celle de la vérité,

vérité qui est à la connaissance de tous mes compatriotes, et qui le serait également à celle de tous les autres habitans de l'Europe, s'ils prenaient la peine d'en faire la recherche. J'en dirai autant des circonstances qui accompagnèrent la renonciation du roi Charles. Si dans quelque partie du monde on porte d'après cela, sur les affaires de notre pays, un jugement différent du nôtre, faute des renseignemens nécessaires pour arriver à la connaissance de cette vérité, ce jugement sera faux comme tant d'autres qu'il serait imprudent de prendre pour règle. Comme il n'a jamais existé la moindre apparence de danger pour Charles IV, ni pour aucun membre de sa famille, on en doit conclure, ce que j'ai eu déjà l'honneur de représenter à V. M., que la crainte ne dicta en aucune manière cette renonciation.

Au reste, Sire, je ferai observer à V. M. que le changement soudain de résolution, auquel pourrait faire croire la protestation du même jour, (quoique je sois bien persuadé qu'elle n'eut lieu que deux jours après, c'est-à-dire au moment où elle fut adressée à V. M. I.) n'étonnera que ceux qui ne con-

naissent point l'excessive faiblesse de ce malheureux Roi. Esclave de la Reine, qui avait toute sa confiance, il eût signé et signerait encore au moindre désir qu'elle lui en témoignerait, l'acte le plus opposé à ses propres idées ; et voilà pourquoi il consentit à cette époque à une protestation dictée par la prévention de cette aveugle Souveraine contre son propre fils, et par le désir qu'elle avait de sauver au prince de la Paix un jugement qui ne pouvait manquer d'être rigoureux. Mais je m'aperçois trop tard, Sire, que je vous entretiens là d'une affaire qui ne peut avoir échappé à la perspicacité de V. M. ; elle sait depuis long-temps à quoi s'en tenir sur la faiblesse extraordinaire qui a fait commettre au roi Charles des fautes aussi nombreuses qu'inconcevables, dont tout l'univers, j'ose le dire, est parfaitement instruit.

NAPOLÉON.

Je n'ignore point, Chanoine, tout ce que l'on a raconté de la faiblesse de Charles IV ; mais il y a dans sa renonciation des particula-

rités, outre celles dont je vous ai déjà parlé, qui, à mes yeux, en confirment la nullité. Un acte comme celui-là, sur lequel il fallait longuement réfléchir avant que de le faire, et dont tous les élémens avaient besoin d'être discutés avec les représentans de la nation; un acte qui devait être exécuté avec la lenteur et la solennité nécessaires, et dans une tranquillité parfaite d'esprit et de corps, qui, malgré cela, a été médité et accompli d'une manière si subite dans un jour de sédition; qui, ce jour-là même, ou si vous le voulez quarante-huit heures après, a été, par celui-là même qui l'avait consenti, révoqué, comme lui ayant été arraché par la force; un acte, dis-je, de cette nature ne passera jamais aux yeux des hommes sensés pour avoir été libre et volontaire. Rappelez-vous les exemples que l'histoire de votre propre pays vous fournit, et vous verrez si les Charles V, les Philippes V n'observèrent pas en pareilles circonstances toutes les formalités, ne prirent pas toutes les précautions dont je vous ai parlé. Quelle différence ne trouvez-vous pas entre ces actes et celui d'Arranjuez?

ESCOÏQUIZ.

Je conviens, Sire, qu'il y a quelque différence entre les formes de ces actes ; mais ce n'est pas au point cependant de nuire en aucune manière à la validité de celui de Charles IV. Pour qu'un acte de cette nature soit parfaitement légitime, il ne faut que deux choses : la liberté de celui qui le consent, et la solennité prescrite par les lois. L'une et l'autre ont accompagné l'acte de renonciation qui nous occupe. Je crois avoir prouvé à V. M. que la liberté a existé. Quant à la solennité, il me semble que cet acte, ayant été fait devant le secrétaire d'état, signé par le Roi, communiqué avec toutes les formes requises au conseil et à toute la Cour, sans la moindre réclamation de leur part, et publié dans toute l'Espagne par ordre du Roi, remplit bien toutes les conditions, et qu'il n'y a pas de loi au monde qui en exige davantage. Toute autre formalité étant purement accessoire, dépend uniquement, soit du caprice de celui qui souscrit un acte de ce genre, soit des circonstances, et ne peut influer en rien sur la validité dudit acte.

En effet, l'omission de ces formalités accessoires, dans le cas présent, doit être attribuée au caractère bizarre du roi Charles qui était bien le maître de les observer ou de les négliger, et aux circonstances malheureuses dans lesquelles, par sa mauvaise administration, il avait mis le royaume, circonstances qui exigeaient que pour sauver l'Etat l'on ne perdît pas un instant. Je ne dirai rien, à dessein, de sa protestation, puisque l'acte d'abdication étant revêtu de toutes les formes, Charles IV n'avait pas le droit de se rétracter, ce qui rend évidemment cette protestation nulle et sans effet, et prouve qu'elle fut le fruit de la faiblesse et de cette inconstance trop commune parmi les hommes.

Cette explication me paraît suffisante pour détruire tous les argumens portés contre cette renonciation ; cependant, pour la rendre plus complète encore, j'ajouterai que la résolution de faire cet acte ne peut point être considérée comme ayant été prise si précipitamment et à l'époque précise du soulèvement d'Arranjuez, puisque le Roi, depuis long-temps, voyant que le mauvais état de sa santé ne lui permet-

tait pas de supporter le pénible fardeau des affaires, était dans l'intention de s'en débarrasser sur son fils ; et cela est si vrai qu'il lui était souvent arrivé dans les années précédentes d'entretenir ses ministres et plusieurs personnes de la Cour de ce projet, et de leur donner des preuves de cette disposition ; c'est ainsi qu'il rendit deux décrets par lesquels, long-temps avant les évènemens d'Arranjuez, il se déchargea successivement, en faveur du prince de la Paix, du commandement suprême de toutes les forces de mer et de terre, de la nomination à presque tous les emplois de l'Etat, enfin du droit de faire par lui-même la paix et la guerre, et tout cela en donnant pour raison les fatigues que le mauvais état de sa santé ne lui permettait pas de supporter. Pour tout dire, en un mot, Sire, l'autorité dont le roi Charles investit son favori fut telle qu'il ne manquait plus à celui-ci que le titre de Roi ; aussi, la renonciation que le Monarque fit après en faveur de son fils, ne fut, si on peut le dire, qu'une répétition de celle qu'il avait déjà faite depuis long-temps en faveur du prince de la Paix, avec cette différence cependant que,

par la dernière, c'est-à-dire celle par laquelle l'héritier légitime de la couronne était placé sur le trône, Charles IV ne se débarrassa pas seulement de l'autorité, mais encore du titre qui rendait cette autorité légitime.

NAPOLÉON.

Malgré toutes vos raisons, Chanoine, je m'en tiendrai toujours à ma première idée, qu'une renonciation faite dans un jour d'émeute populaire, et révoquée immédiatement après, ne peut point être regardée comme légitime; mais laissons cela pour un moment de côté, et dites-moi si je puis perdre de vue que les intérêts de ma maison et de mon Empire exigent que les Bourbons ne règnent plus en Espagne? (En me tenant ces propos, Napoléon, de la meilleure humeur du monde, me prit l'oreille, et me la tirant comme par amusement, ajouta :) Quand bien même, Chanoine, vous auriez raison dans tout ce que vous m'avez dit, je vous répondrai : *Mauvaise politique.*

ESCOÏQUIZ.

Je sens parfaitement, Sire, toute la force de cette sentence; mais j'ose me flatter encore de vous prouver que la solide politique, c'est-à-dire le véritable intérêt de V. M., et celui de votre Empire, s'opposent à cette détermination. Je ne me dissimule point qu'entre mes faibles lumières sur des affaires de cette importance, et les profondes et vastes connaissances de V. M. I., il y a une grande et très-grande différence; mais comme le caractère de Ferdinand, comme l'esprit de la nation espagnole et les dispositions actuelles de cette nation doivent entrer pour beaucoup dans l'examen nécessaire pour décider cette affaire, et que je me trouve dans le cas d'avoir sur tout cela des renseignemens positifs, qui, à cause de votre éloignement, ne sont point peut-être arrivés jusqu'à vous, il peut se faire, Sire, que j'aie le bonheur de présenter à V. M. mes raisons de manière à la faire convenir qu'elles sont justes, et que ma manière de voir est digne de son attention.

NAPOLÉON.

(Souriant fort agréablement et me tirant avec assez de force l'oreille :) on m'avait beaucoup parlé de vous, Chanoine; je vois bien en effet que vous en savez long.

ESCOÏQUIZ.

(Souriant aussi :) pardonnez-moi, Sire ; mais il me semble que V. M. en sait infiniment plus long que moi ; les faits le prouvent. L'avantage n'est sûrement pas de mon côté.

NAPOLÉON.

(Après avoir beaucoup ri :) mais revenons à notre objet, Chanoine ; il est impossible que vous ne voyiez pas comme moi que tant que les Bourbons régneront en Espagne, je ne pourrai point m'attendre à avoir avec cette puissance une alliance sincère ; ils feindront bien, je le sais, tant qu'ils se trouveront seuls de leur côté, d'entretenir cette alliance avec moi, parce qu'ils ne seront pas assez forts pour

me nuire ; mais leur haine éclatera aussitôt qu'ils me verront embarrassé dans quelque guerre du Nord, ce qui peut avoir lieu d'un moment à l'autre, et alors vous les verrez se réunir avec mes ennemis pour m'attaquer. Que puis-je faire de mieux pour justifier à vos yeux cette opinion, que de vous rappeler la perfidie avec laquelle Charles IV lui-même, malgré sa prétendue fidélité à maintenir son alliance avec moi, voulut me faire la guerre peu de temps avant la bataille d'Iéna, c'est-à-dire dans le moment même où il me croyait le plus occupé à celle que je faisais alors à la Prusse? Ne profita t-il pas du danger qui semblait me menacer pour répandre, comme vous le savez, dans tout son royaume, une proclamation qui ne tendait pas moins qu'à armer tous ses sujets contre moi? Jamais, non jamais, je le répète, je ne pourrai compter sur l'Espagne tant que les Bourbons en occuperont le trône; et les forces de cette nation, qui de tout temps ont été considérables, peuvent un jour, s'il se trouve un homme de mérite à la tête du gouvernement, le devenir au point de troubler mon repos. Ne vous étonnez pas, Cha-

noine, si je vous répète : *mauvaise politique.*

ESCOÏQUIZ.

Permettez, Sire, que je fasse observer à V. M. que la branche des Bourbons qui règne en Espagne en ce moment, loin de pouvoir vous causer, dans les circonstances où elle se trouve, la moindre crainte, est au contraire intéressée à rester de plus en plus fidèle à votre alliance, et au système que V. M. veut établir sur le continent, et rien n'est plus opposé à ce système et aux intérêts de votre Empire et de votre maison que de la chasser du trône qu'elle occupe.

Cette branche, séparée depuis long-temps des autres, et ne tenant à elles que par les liens d'une parenté très-éloignée, ne peut pas avoir pour ces dernières un grand degré d'affection ; c'est ce qui d'ailleurs a été bien prouvé sous le règne de Ferdinand VI, puisqu'elle ne voulut pas contracter la moindre alliance avec la branche de France. Non seulement elle se refusa à la soutenir dans ses guerres contre l'Angleterre et la Prusse, mais encore,

même dans le temps qu'elle avait l'air de garder la plus exacte neutralité, elle manifesta, toutes les fois qu'elle put le faire, sans cependant manquer ouvertement à cette neutralité, sa prédilection pour les ennemis de la France.

Si Charles III, successeur de Ferdinand, changea de plan et fit avec la branche de France le fameux pacte de famille, tout le monde sait bien que ce ne fut point par attachement pour elle, mais bien par la haine qu'il portait aux Anglais, depuis la sanglante offense qu'il en avait reçue. Ils l'avaient forcé, comme vous le savez, Sire, par la menace de bombarder Naples, où il régnait alors, à retirer ses troupes de l'armée de Philippe V son père, en lui fixant avec la plus grande insolence le terme de deux heures pour se décider. Ce fut là une injure que Charles III ne put jamais, avec raison, oublier.

Quant à Charles IV, il fit, il est vrai, la guerre à la France à l'époque de la mort de Louis XVI; mais pensez-vous, Sire, qu'il en fût venu là si on se fût contenté de détrôner et d'exiler ce malheureux Monarque? On sait même qu'il ne se prononça de cette manière

que lorsqu'il vit les jours de son parent menacés ; et tout annonce qu'à cette époque, il aurait souffert que la dynastie des Bourbons perdît le trône de France. Ce ne furent point au reste les égards dus à la parenté, mais bien l'indignation que lui inspira un attentat qui menaçait tous les Rois, qui porta Charles IV à prendre les armes.

Gustave, roi de Suède, qui n'avait rien de commun avec les Bourbons, fit encore plus. Il suffisait d'ailleurs d'être Roi à cette époque pour prendre le parti de Louis XVI. Malgre cela, un gouvernement plus modéré eut à peine succédé en France à un gouvernement tyrannique, que Charles s'empressa, non seulement de faire la paix avec elle, mais encore de resserrer son ancienne alliance. Cette disposition amicale de sa part ne fit qu'augmenter dès le moment où, pour le bonheur de la France et de l'Europe, vous prîtes les rênes du gouvernement. En effet, Sire, l'exil des princes français, l'anéantissement de toutes leurs espérances, l'obligation où vous vous trouvâtes de chasser du trône de Naples le roi Ferdinand, frère de Charles IV, loin de faire la moindre

impression sur l'esprit de celui-ci, ne rendirent au contraire que plus intime l'alliance contractée avec V. M. I.

Quant à la proclamation répandue à l'époque de la bataille d'Iéna, proclamation sur laquelle vous fondez les soupçons de la haine des Bourbons contre V. M. et votre maison, j'avoue que ce n'est pas sans motif légitime que vous la regardez comme une déclaration d'une guerre offensive. Mais je vous demande, Sire, si ce fut là l'ouvrage d'un Bourbon, de Charles IV enfin ? V. M. sait aussi bien que moi le contraire. On ne lui a pas laissé ignorer que le prince de la Paix, qui fut l'unique auteur de cette offense, eut toutes les peines du monde, dans cette circonstance, à vaincre la répugnance de Charles IV, et que ce ne fut que par une faiblesse qui n'a pas d'exemple, que celui-ci céda à l'acharnement que son favori mit dans cette affaire. Vous ne pourriez donc pas, sans injustice, regarder cette proclamation comme une preuve de la haine de ce Roi contre V. M. et la maison impériale.

Qu'avez-vous à reprocher, Sire, à notre jeune Roi, qui, vous ne l'ignorez point, a tou-

jours eu pour V. M. l'estime, l'amour, le respect même, dont il n'a cessé de vous donner des preuves? Il était encore prince lorsqu'il vous fit part, au risque de sa vie, du désir qu'il avait de s'unir avec une princesse de votre maison. A peine monté sur le trône il s'est empressé de vous renouveler sa demande par écrit; et, non content de cela, malgré le refus que faisaient vos représentans de le reconnaître pour Roi, il est venu en personne solliciter auprès de V. M. la faveur de votre alliance, et se mettre, avec la confiance digne d'un fils, à votre disposition. Aucun soupçon, aucune crainte, rien ne l'a retenu; il avait une trop grande idée de la justice et de la générosité d'un héros qu'il a toujours admiré, pour livrer un seul instant son cœur à la moindre défiance (1).

---

(1) Je dois prévenir que ce langage était indispensable pour tirer quelque parti de ce homme vain et féroce. La vérité ne pouvait arriver à ce cœur endurci que sous le voile de la flatterie. J'étais à Bayonne, j'avais affaire à un Attila. Je n'ai pas besoin d'en dire davantage.

Quelles seront maintenant les raisons, Sire, qui pourront faire craindre à V. M. de la part de Ferdinand la moindre inimitié, la moindre opposition contre votre auguste famille et votre empire, dont l'alliance est sous tous les rapports pour l'Espagne le premier intérêt politique? Et si l'union que notre jeune roi a le désir de contracter avec une princesse impériale a lieu, ne tiendra-t-il pas de plus près à la maison de son épouse? n'aura-t-il pas naturellement pour cette maison plus d'attachement que pour quelques parens éloignés auxquels il a toujours témoigné beaucoup d'indifférence? n'aimera-t-il pas mieux enfin avoir pour V. M. les sentimens d'un bon fils, et pour votre famille ceux d'un prince dévoué?

NAPOLÉON.

Vous me faites là des contes, Chanoine; vous êtes trop instruit pour ne pas savoir qu'une femme est toujours un lien trop faible pour fixer la conduite politique d'un prince, et que ce lien n'est en rien comparable à celui qui existe entre parens sortis de la même tige.

Et qui pourrait me répondre d'ailleurs que l'épouse de Ferdinand prendrait de l'ascendant sur l'esprit de son mari? Tout cela n'est-il pas subordonné au hasard et aux circonstances? Au reste, la mort peut rompre un jour tous ces liens entre la maison d'Espagne et la mienne, et alors cette haine qui n'aurait été qu'assoupie momentanément par l'influence de cette souveraine, se réveillerait après elle avec plus de force que jamais.

ESCOÏQUIZ.

J'espère néanmoins, Sire, que V. M. ne prendra pas mes discours pour autant de contes, si elle daigne réfléchir sur l'influence que nécessairement doit exercer une épouse pleine de jugement et de mérite, sur un roi jeune, équitable et sage, toutes les fois qu'il pourra concilier le bien de ses sujets avec sa tendresse conjugale, pour peu que cette souveraine sache joindre à ses qualités naturelles l'adresse qui jamais ne manque à son sexe, surtout quand il prend la défense de la raison. Je vous parle avec cette franchise, Sire, parce

que je n'ai pas affaire à un monarque ordinaire à qui je pourrais, si toutefois j'étais capable de déguiser la vérité, non seulement dissimuler ma manière de penser sur ce point, mais encore faire adopter mes idées même les plus bizarres. Bien loin de là, Sire, j'ai l'honneur de traiter avec V. M. I. à la pénétration de laquelle rien ne saurait échapper. Il y aurait d'ailleurs de la maladresse de ma part à ne point faire usage dans tous mes discours de la plus grande sincérité : elle seule peut leur donner la force nécessaire. C'est toujours avec ce même langage que je vous assurerai que quand bien même le mariage projeté n'aurait pas lieu, la douceur et l'esprit pacifique du roi Ferdinand devraient suffire pour convaincre V. M. que jamais il n'abandonnerait une alliance qui lui vaudrait la protection de la seule puissance capable de menacer son existence politique ; alliance, au reste, à laquelle ses plus grands intérêts lui feraient un besoin d'être fidèle. En outre la manière de voir des personnes qui entourent ce jeune monarque ne peut, comme vous ne devez pas l'ignorer, que l'entretenir dans ces bonnes dispositions.

NAPOLÉON.

Je sais que tous ceux qui jouissent en ce moment avec vous de sa confiance, connaissent trop bien ses propres intérêts pour lui inspirer d'autres idées; mais pourriez-vous me garantir par hasard que le roi, jeune comme il est, vous conservera seulement pendant six mois cette confiance? Ne vous laissez pas éblouir comme cela, Chanoine; vous êtes en vérité trop homme de bien. Le premier courtisan adroit le trompera, s'emparera avant peu de toute sa faveur, viendra à bout de vous éloigner des affaires; et, gagné par l'Angleterre, il lui fera adopter un système diamétralement opposé. Non, Chanoine, je le répète, je ne puis pas en conscience m'en rapporter à tout cela.

ESCOÏQUIZ.

Je suis certain, Sire, que notre bon roi nous connaît trop bien pour nous priver si aisément de sa confiance, Au reste, quoique d'un caractère naturellement pacifique, S. M. est loin d'être faible; elle a du talent, de la fer-

meté, et chaque jour de plus en plus elle s'instruira par l'expérience; en vérité il faudrait que Ferdinand fût le plus faible, le plus inepte des hommes, quand bien même il nous éloignerait de lui, par la seule instigation d'un favori, si toutefois il en avait un, pour rompre une alliance dont les avantages incalculables sont unanimement reconnus par tous ses sujets; mais en admettant, ce que je suis bien loin cependant de penser, que la chose fût possible, je vous demande, Sire, si tous les favoris du monde pourraient balancer l'ascendant de son épouse, en cas que Ferdinand se trouvât allié à votre auguste famille par le mariage qu'il désire.

NAPOLÉON.

Vous êtes intéressé, Chanoine, à faire valoir dans ce moment la force de cette influence; mais je ne vous cacherai pas que je n'y crois guère.

ESCOÏQUIZ.

Je ne m'étonne pas, Sire, que vous ne pen-

siez pas comme moi à ce sujet; permettez-moi de vous dire que cela vient de ce que vous jugez du caractère des autres princes par le vôtre, sans songer que V. M. fait une exception à la règle, exception peut-être unique dans cette délicate matière, puisque jamais il ne vous arrivera de céder qu'à l'influence de votre propre génie.

NAPOLÉON.

Allons, Chanoine, en vérité vous me présentez là de véritables châteaux en Espagne. De bonne foi pensez-vous que je pourrai, tant que les Bourbons seront sur le trône, avoir sur le compte de l'Espagne la même sécurité que si le sceptre est entre les mains d'un prince de ma famille? Celui-ci, il est vrai, pourra avoir, soit avec moi, soit avec mes successeurs, quelques différends, mais ce ne sera jamais au point d'être un ennemi déclaré de ma maison; loin d'en désirer la ruine, comme les Bourbons, il fera au contraire tous ses efforts pour la soutenir, lorsqu'il verra son existence réellement menacée.

ESCOÏQUIZ.

Enfin, Sire, sans répéter les motifs de confiance dont j'ai fait mention, j'aurai l'honneur de vous faire observer que tant que V. M. régnera en France, elle n'aura besoin d'autre garant de la fidélité de l'Espagne, que la prépondérance de son génie et de ses forces, soit qu'un Bourbon ou un prince impérial occupe le trône. Quant à vos successeurs, s'ils héritent, ce qui est difficile, de toute la force de votre génie et de toute la puissance de votre empire, ils jouiront de la même sécurité; si au contraire ils sont des hommes ordinaires, il y aura toujours le même danger pour eux, si l'occasion se présente, soit que les Bourbons règnent en Espagne, soit que ce trône soit occupé par un prince de votre famille. Ouvrons les pages de l'histoire, et nous verrons, Sire, que les liens du sang ne sont rien pour les souverains. Le moindre intérêt, la moindre ambition, le caprice d'un ministre ou d'un favori en crédit, souvent l'union contractée avec une autre famille, suffit pour

transformer les plus proches parens en implacables ennemis.

Mais, sans insister plus long-temps sur une matière qui nous entraînerait trop loin, permettez-moi de m'arrêter sur les probabilités qu'offre le présent ; probabilités qui sont les seules dont les hommes doivent particulièrement tirer parti ; je vais donc présenter à V. M. le tableau des funestes conséquences auxquelles va nécessairement donner lieu le changement de la dynastie d'Espagne, au préjudice des intérêts les plus chers de V. M. et de votre empire.

L'Europe, les yeux fixés sur Bayonne, attend avec impatience le résultat du voyage du roi Ferdinand. Si V. M. ne consulte dans cette affaire que son cœur noble et magnanime, nul doute que l'Europe ne lui rende une justice éclatante et n'applaudisse généralement à sa générosité. Les puissances ennemies, jalouses de votre gloire, se verront alors forcées d'avouer que vous êtes aussi équitable envers vos alliés que terrible pour vos adversaires. Cette preuve que vous leur donnerez de votre modération diminuera leur jalousie, refroidira

leur haine, dissipera la crainte qu'elles ont de perdre à leur tour leur indépendance, crainte que l'Angleterre ne cesse de répandre parmi elles, et déjouera toutes les trames que cette implacable ennemie de la France ourdit pour réunir de nouveau toute l'Europe contre V. M.

Quant à la nation espagnole, qui adore son jeune roi, qui attend son retour avec une impatience inexprimable, qui ose même espérer que vous lui servirez d'appui, que vous lui tiendrez lieu de ce père et de cette mère, qu'il n'a jamais connus que par la haine injuste et contre nature dont ils l'ont l'un et l'autre toujours accablé; à cette nation, dis-je, qui se repaît de l'espérance que le mariage de son bien aimé monarque consolidera l'alliance qui unit les deux peuples, elle ne saura comment vous exprimer sa reconnaissance, en recevant des mains de V. M. ce prince appelé à faire le bonheur de ses fidèles sujets. Votre nom, Sire, sera gravé dans les cœurs de tous Espagnols, comme celui du sauveur de leur monarchie; si V. M. daigne, comme elle l'a annoncé, se rendre dans leur capitale accompagnée de Ferdinand, elle peut compter que

toute la nation se précipitera à ses genoux, l'accablera de bénédictions et conservera un éternel souvenir de ses bienfaits; c'est au point, Sire, qu'en supposant même que le roi Ferdinand, qui se trouve attaché à V. M. par tant de liens et surtout par celui de la reconnaissance, eût la volonté de les rompre, l'indignation de ses sujets serait telle qu'ils forceraient leur souverain à abandonner ce projet. Mais qu'ai-je dit! cette supposition seule est un outrage fait à Ferdinand, qui a un caractère trop noble pour manquer à des devoirs si sacrés, et qui, de concert avec ses sujets, pleins comme lui de dévouement pour V. M., saura au contraire dans le besoin se réunir à elle pour combattre les ennemis qui oseraient l'attaquer. L'Espagne est aussi intéressée que la France à secouer le joug des tyrans des mers. Nos richesses des Indes, l'imposante marine que ces richesses nous permettront encore d'augmenter, surtout quand nous n'aurons rien à craindre de l'unique puissance capable de troubler notre repos du côté du continent, nous mettront dans le cas d'être pour vous les alliés les plus utiles, en vous fournissant l'uni-

que moyen de mettre l'Angleterre à la raison. Quelle gloire d'ailleurs, quels avantages ne retirera pas V. M. d'une conduite si conforme aux intérêts de sa véritable politique et aux nobles inclinations de son cœur!

Si, au contraire, V. M. tient toujours au projet d'un changement de dynastie, elle me permettra de lui assurer qu'elle portera par ce moyen à un degré extrême l'envie et la haine des puissances même les plus indifférentes. La crainte de perdre à leur tour leur indépendance s'emparera d'elles, surtout en voyant le sort affreux que vous aurez réservé à votre plus fidèle allié, et vous aurez en même temps fourni à l'Angleterre de nouvelles armes pour exciter et éterniser les efforts de toutes ces puissances pour faire la guerre à votre empire. Ajoutez à cela, Sire, que les Espagnols voueront à V. M. une haine implacable, et plusieurs siècles s'écouleront avant qu'elle soit éteinte. L'expérience vient à l'appui de ce que je dis. Il y a plus de cent ans que la guerre de la succession a eu lieu, et ce n'a été cependant qu'à l'époque du couronnement de Ferdinand que l'animosité des pro-

vinces d'Arragon, de Catalogne et de Valence, contre la France, contre la maison de Philippe d'Anjou et même contre les Castillans qui l'avaient soutenue, s'est véritablement assoupie. L'horreur récente qu'a inspirée à tous les Espagnols la tyrannie du prince de la Paix, et les espérances que faisait naître le caractère du nouveau roi, étaient seules capables d'apaiser cette antique haine portée à la maison régnante et de réunir les deux partis. Jusqu'à cette époque il ne leur avait manqué qu'une occasion favorable pour rompre. Eh! quelle différence n'y a-t-il pas à faire entre une circonstance où il s'agissait de prendre parti entre deux princes dont les droits étaient douteux, au point de diviser tous les esprits, et celle où rien n'est capable de faire naître le moindre doute, où les Espagnols ont un roi qu'ils adorent, où enfin il n'y aurait que la force, qui pourrait les contraindre à reconnaître un autre souverain; la destruction totale des Espagnols aurait lieu avant qu'il arrivât au trône.

NAPOLÉON.

Vous exagérez les difficultés, Chanoine. Je

ne crains rien de l'unique puissance qui pourrait me donner quelque inquiétude. L'empereur de Russie, à qui je communiquai à Tilsitt mes projets sur l'Espagne, qui datent de cette époque, les approuva et me donna sa parole d'honneur de ne point s'y opposer. Quant aux autres puissances, elles se garderont bien de remuer. Dans tous les cas la résistance des Espagnols ne sera jamais redoutable. Les grands et les riches, dans la crainte de perdre leur fortune, resteront tranquilles et emploieront toute leur influence à calmer le peuple. Le clergé et les moines, que j'aurai soin de rendre responsables du désordre, mettront aussi en usage leur influence, et vous savez qu'ils en ont beaucoup. La populace seule excitera peut-être quelque soulèvement dans quelques points, mais quelques châtimens sévères l'auront bientôt rappelée à son devoir. Croyez-moi, Chanoine, les pays où il y a beaucoup de moines sont faciles à subjuguer : j'en ai l'expérience. C'est ce qui arrivera avec les Espagnols, surtout quand ils verront que je leur promets l'intégrité et l'indépendance de leur monarchie, une constitution

plus libérale et plus raisonnable, et la conservation de leur religion et de leurs usages.

ESCOÏQUIZ.

Je respecte, Sire, les opinions de V. M. et reconnais l'infériorité de mes talens politiques; mais permettez, qu'instruit comme je le suis du caractère de mes compatriotes, j'aie l'honneur de prédire à V. M. que les grands, les riches, les ecclésiastiques et les moines seront les premiers à donner au peuple l'exemple du sacrifice de tout ce qu'ils possèdent, et de l'enthousiasme le plus pur pour le roi Ferdinand, et que toute la nation en masse s'opposera avec une ardeur et une persévérance sans bornes à l'élévation de tout autre souverain.

NAPOLÉON.

En supposant que cela fût comme vous le dites, j'en viendrai toujours à bout en sacrifiant deux cent mille hommes, et je suis bien loin de croire que la conquête de l'Espagne puisse jamais me coûter autant

ESCOÏQUIZ.

Mon opinion ne doit être comptée pour rien auprès de celle de V. M., et je suppose volontiers que dans ce premier moment où vos troupes sont bien disposées, où Madrid et les places frontières sont en leur pouvoir, tandis que les Espagnols n'ont de leur côté ni armée, ni argent, ni provisions de guerre, ni point de réunion, ni de chef enfin qui puisse diriger leurs mouvemens, ceux-ci seront battus, éprouveront des pertes et auront beaucoup à souffrir; mais tout cela ne fera que les aigrir sans les subjuguer; la fureur leur donnera des armes; le désespoir les réunira et leur fera adopter un système énergique de gouvernement. Le Portugal fera cause commune avec eux; l'Angleterre s'épuisera pour soutenir une explosion si favorable à ses desseins; l'inégalité du terrain leur offrira des positions avantageuses; trois cent soixante-dix lieues de côtes les mettront à même de recevoir sur tous les points les provisions et les secours dont ils auront besoin, soit de leurs colonies qui prodigueront tous leurs trésors pour les soutenir, soit de

l'Angleterre qui rivalisera d'efforts avec ces puissantes colonies. Une population de quatorze millions d'âmes, en y comprenant le Portugal, leur fournira autant d'hommes qu'il en faudra. Les Français, au contraire, se trouvant dans un pays vaste et malsain, et manquant de vivres, ne pouvant pas en recevoir par mer, seront obligés d'en faire venir par terre de leur propre pays, de vaincre toutes les difficultés qui leur seront présentées par les habitans qui, divisés par bandes innombrables, s'opposeront sur tous les points à l'arrivée de leurs convois, et c'est ainsi que malgré quelques avantages partiels qu'ils pourront peut-être avoir, ils finiront toujours par périr en détail, et seront forcés de renoncer à leur entreprise.

Mais je veux bien pour un moment, Sire, admettre, qu'après une guerre sanglante et ruineuse, les Français parviennent à subjuguer les Espagnols; croyez-vous que la nouvelle dynastie sera tranquille sur son trône? non sans doute: elle sera assise sur un volcan dont la force seule pourra retarder l'explosion. V. M. sera obligée d'avoir continuellement

deux à trois cent mille hommes, distribués dans les provinces pour empêcher qu'elles ne se soulèvent. Le nouveau roi ne régnera que sur des cadavres, sur des ruines, sur les tristes restes d'un peuple désespéré et digne d'un meilleur sort ; sur des esclaves furieux enfin, prêts à la moindre occasion à rompre leurs chaînes. Eh ! n'auront-ils pas tôt ou tard l'occasion de le faire ? L'Angleterre et les autres puissances, jalouses de la France, ne s'empresseront-elles pas de leur en offrir les moyens ? La guerre d'Espagne sera donc une hydre indestructible, qui, ne pouvant secouer entièrement le joug tant que V. M. régnera, sera peut-être plus tard la cause de la destruction de vos successeurs.

Je vais même plus loin, Sire ; supposons, ce qui est bien loin néanmoins de ma pensée, que l'Espagne soit entièrement soumise et pacifiée, même si vous le voulez, qu'elle finisse par se résigner et s'accoutumer au nouveau joug ; de quelle utilité sera dans ce cas son alliance à V. M. et à votre empire ? Ruiné, désert, réduit à la plus extrême misère, privé de toutes ses immenses colonies, par la même

raison de ses richesses et de sa marine, ce malheureux pays ne sera pour la France qu'un fardeau pénible, et d'autant plus embarrassant que la vaste étendue de ses côtes l'exposera à de continuelles attaques de la part de l'Angleterre.

NAPOLÉON.

Vous allez toujours trop loin, Chanoine; vous supposez comme infaillible que l'Espagne perdra ses colonies, et moi j'ai de fortes raisons pour être d'une opinion contraire. Ne croyez pas que je me sois *endormi*. Je me suis ménagé des communications secrètes avec l'Amérique espagnole. J'ai eu soin d'expédier d'avance plusieurs frégates pour ce pays, afin de savoir à quoi m'en tenir sur son compte, et j'espère tout de ces mesures.

ESCOÏQUIZ.

Je n'ai pas, Sire, une assez grande idée de mes lumières pour oser me hasarder à contrarier vos espérances; il peut se faire que l'avenir m'en prouve la solidité; mais les données

que j'ai sur la disposition des esprits dans nos colonies, ne me laissent aucun doute qu'elles se sépareront toutes de la métropole, plutôt que de reconnaître la nouvelle dynastie. Je dis plus; le moindre mécontentement, même sous le règne de Ferdinand, aurait suffi pour rompre une union qui ne tient plus aujourd'hui qu'aux faibles liens de l'habitude. Quelle apparence y a-t-il donc qu'ils respectent ces liens après un bouleversement si général dans leurs idées! Pardonnez-moi, Sire, si, encouragé par la liberté que vous m'avez accordé d'exposer sans détour ma façon de penser, j'ose vous assurer que je suis si convaincu de la séparation des colonies à l'époque du changement de dynastie, que je jurerais, sur tout ce que j'ai de plus sacré au monde, qu'elle aura lieu.

Voyons maintenant quels seront les résultats de cette séparation. L'Espagne, qui n'a d'autre commerce avantageux que celui qu'elle fait avec ses colonies, d'où elle tire toutes ses provisions navales, se trouvera privée de sa marine marchande et militaire, et, par conséquent, la marine militaire de la France, son alliée, aura d'autant moins de forces à em-

ployer contre les Anglais. La France, en outre, perdra les avantages du commerce qu'elle fait avec ces immenses colonies, à la faveur de son alliance avec l'Espagne, commerce qui deviendrait encore bien plus considérable sous le règne de Ferdinand.

Toute l'Europe, dont le numéraire a augmenté d'une manière étonnante depuis l'établissement de ses colonies, par les métaux précieux qu'elle en a retirés, en verra bientôt diminuer la quantité ; elle se trouvera privée en même temps de toutes les productions de l'Amérique, comme elle l'est déjà d'une grande partie de celles de l'Asie, productions qui sont devenues pour elle de première nécessité, et dont il faudra cependant qu'elle se prive, à moins de les acheter le prix que les Anglais voudront les lui faire vendre.

Eh ! que dirons-nous de cette Angleterre ? Elle solennisera le jour où l'Espagne aura changé de dynastie, comme le jour le plus heureux pour elle depuis sa civilisation. Maîtresse de la mer, elle le sera aussi de tout le commerce, et, par conséquent, de toutes les productions et de toutes les

mines de l'Amérique. Sa population, ses richesses, sa marine prendront un accroissement inconcevable ; ses trésors, devenus d'autant plus considérables que le numéraire sera plus rare en Europe, la mettront dans le cas de pouvoir acheter et armer tous les peuples contre V. M., et de provoquer même dans l'intérieur de votre empire des dissensions intestines toujours dangereuses, et tout cela par le secours de ce métal précieux qui est le premier de tous les mobiles. Pourrions-nous d'avance calculer les conséquences qui résulteraient des efforts de votre puissante ennemie ?

NAPOLÉON.

Comme vous persistez, Chanoine, malgré ce que je vous ai dit, à porter les choses au pis, et que je ne suis pas d'accord avec vous sur les bases des calculs que vous établissez, je n'ai rien à vous répondre, sinon que je réfléchirai encore sur cette matière, et que demain je vous communiquerai ce que j'aurai irrévocablement décidé.

ESCOÏQUIZ.

J'attends, Sire, de la générosité et de la profonde sagesse de V. M. une décision favorable à mon Roi et à ma patrie.

Voilà, excepté peut-être quelque légère différence dans l'ordre des expressions, ce qui se passa dans la première conférence. Le jour suivant, Napoléon me fit appeler une autre fois auprès de lui, et commença la conversation en ces termes :

« J'ai pris l'irrévocable résolution de met-
« tre en exécution mon projet sur le change-
« ment de dynastie en Espagne : en consé-
« quence vous pouvez en faire part au prince
« Ferdinand. Dites-lui de répondre cathégo-
« riquement à la proposition que je lui ai faite
« de l'échange de ses droits à la couronne
« d'Espagne pour la Toscane, et cela avant
« l'arrivée du roi Charles son père. Dites-lui
« que s'il acquiesce à ce traité, on le fera de
« suite avec la plus grande solennité ; que,
« dans le cas contraire, son refus ne servira de
« rien, puisque j'obtiendrai toujours de son

« père la cession que je demande; que la Tos-
« cane dans ce cas restera à la France, et que
« S. A. R. n'aura plus à attendre de moi au-
« cune compensation. »

Affligé, jusqu'au dernier point, de voir toutes mes espérances s'évanouir, j'essayai encore de présenter sous de nouvelles formes, et avec toute l'énergie dont j'étais capable, les principales raisons que j'avais déja données, pour tâcher d'ébranler Napoléon et de lui faire changer de système; mais voyant tous mes efforts inutiles, je lui tins ce langage : « Sire, la résolution de V. M. est d'autant « plus douloureuse pour moi, qu'outre le « malheur de mon Roi et de ma patrie, j'aurai « à pleurer encore la perte de la réputation de « tous ceux qui se sont trouvés avec moi auprès « du roi Ferdinand lorsqu'il a entrepris le « voyage de Bayonne. On nous accusera d'en « être les auteurs, et ce sera sur moi particulière- « ment que tombera le blâme. On est persuadé « généralement que j'ai une grande influence « sur l'esprit de notre Souverain; et malgré que « mon caractère soit assez connu pour que le « public judicieux ne puisse point me soupçon-

« ner de la moindre idée de trahison, on n'en
« sera pas moins toujours porté à croire que
« je suis le plus aveugle et le plus imprudent
« des hommes, quoique tôt ou tard l'on vienne
« à savoir, que même avant que nous fussions
« tous décidés à conseiller au roi de faire ce
« voyage, S. M. s'était déterminée d'elle-
« même à l'entreprendre, et que pressée par
« les instances de votre ambassadeur, elle lui
« donna, sans nous consulter, sa parole de se
« rendre au devant de vous ; qu'elle lui fixa
« même le jour du départ; malgré tout cela,
« dis-je, on nous accusera toujours de n'avoir
« pas employé tous nos efforts pour empê-
« cher S. M. de faire une démarche si impru-
« dente »

NAPOLÉON.

Rassurez-vous, Chanoine, vous n'avez pas plus que les autres raison de vous affliger. Il ne vous était pas possible de deviner ce que j'avais intention de faire; personne au monde n'en était instruit. Il y avait d'ailleurs à présenter contre mes projets des objections politiques en apparence si fortes, des données si

positives, qu'il vous était bien permis, sans vous compromettre, d'être rassurés sur le sort de votre roi et de votre pays. On peut bien, au reste, s'en convaincre d'après tout ce que vous m'avez exposé.

ESCOÏQUIZ.

Tout cela est bien vrai, Sire; mais comme la multitude ne fonde jamais ses jugemens ni sur des faits dont elle n'est pas instruite, ni sur des maximes politiques qui sont au-dessus de sa portée, et qu'elle juge au contraire d'après la disposition où elle est d'adopter toujours ce qu'il y a de pire dans les choses (malheureusement elle a eu raison dans cette circonstance); jamais cette multitude n'approuvera que l'on ait fait le voyage de Bayonne. V. M. sait mieux que moi que les ignorans et les sots jugeront de la conduite de cette affaire par l'événement, quelle que soit la sagesse que l'on ait pu y mettre. Elle sait aussi que les hommes sont toujours disposés à couvrir d'applaudissemens l'entreprise téméraire et impru-

dente suivie d'un heureux succès, et à blâmer sans ménagement celle qui a eu une issue malheureuse. Ils ne tiennent en général aucun compte du jugement et de la prudence que l'on a mis en usage.

NAPOLÉON.

Quelle autre résolution auriez-vous pu prendre au reste dans la position où vous vous trouviez, que celle de venir à Bayonne?

ESCOÏQUIZ.

Je sais bien, Sire, que notre jeune roi était, si on peut le dire, renfermé à Madrid dans le filet que vous teniez à Bayonne, de manière que vous n'aviez pas à craindre que la victime pût, par sa résistance, vous échapper, et que tout se réunissait au contraire pour qu'elle vous fût livrée. En effet, nos places fortes et les provinces d'Espagne qui avoisinent votre empire avaient été, par la conduite inconcevable du prince de la Paix, mises au pouvoir de V. M.; la cour même se trouvait entourée

de soixante-dix mille Français qui pouvaient s'en emparer et la détruire en un moment; le roi Charles et son épouse étaient, comme nous le savions, disposés à soutenir les entreprises de V. M. de toute l'influence de leurs noms et de leur autorité; mais quel est celui qui osera néanmoins se flatter de présenter avec succès cette vérité à la majorité du peuple dont l'opinion est sans cesse dominée par les esprits ardens, les sots et les malveillans? Qui pourra la dissuader de l'idée, quelque absurde qu'elle soit cependant aux yeux de la raison, que la faible garnison de Madrid, soutenue par une populace sans armes, devait suffire à cette époque pour défendre le roi Ferdinand, et même pour mettre en pièces l'armée française? Cette ridicule confiance et cette erreur extravagante, non seulement séduisirent alors le public ignorant de Madrid, mais encore, ce qui est bien plus incroyable, la plus grande partie des membres du conseil privé du roi; ce fut au point que l'on aurait trouvé des obstacles invincibles en cas que l'on eût alors adopté le moyen unique de mettre Ferdinand en liberté, moyen qui au-

rait, il est vrai, entraîné les plus grands dangers et les plus funestes conséquences; aussi eût-il été prudent de se refuser à le mettre en exécution, à moins que l'on eût été positivement assuré que l'intention de V. M. était de détrôner notre jeune roi; mais par malheur nous avions des raisons et des données bien fortes pour croire tout le contraire.

NAPOLÉON.

Quel était donc ce moyen, Chanoine?

ESCOÏQUIZ.

Celui de faire secrètement prendre la fuite au roi.

NAPOLÉON.

Et dans quelle partie du monde l'auriez-vous transporté?

ESCOÏQUIZ.

A Algézire, où nous avions déjà quelques troupes, et où nous aurions été dans le voisinage de Gibraltar.

NAPOLÉON.

Qu'auriez-vous fait après?

ESCOÏQUIZ.

Toujours invariables dans notre maxime de conserver avec V. M. une alliance intime, mais en même temps honorable, nous lui aurions proposé péremptoirement de la continuer, sous la condition que nos places frontières nous seraient rendues sans délai et que les troupes françaises sortiraient de l'Espagne; et, dans le cas où V. M. se fût refusée à souscrire à ces propositions, nous lui aurions fait la guerre de toutes nos forces jusqu'à la dernière extrémité. Telle eût été mon opinion, Sire, dans le cas où nous aurions eu connaissance d'une manière ou d'autre de vos véritables intentions!

NAPOLÉON.

Vous pensiez très-bien; c'est là tout ce que vous auriez eu de mieux à faire.

ESCOÏQUIZ.

Ah ! Sire, si nous avions eu quelques mois devant nous, si les événemens d'Arranjuez étaient arrivés avant l'entrée de vos troupes en Espagne, avant qu'elles fussent, par l'inexplicable condescendance de ce misérable prince de la Paix, maîtresses de nos places frontières, nous n'éprouverions pas aujourd'hui le malheur qui nous afflige. V. M. aurait dans notre jeune Roi un allié fidèle et utile ; ou si elle avait voulu mettre en exécution son plan actuel, nous aurions toujours eu assez de forces pour défendre notre pays, quoique nous ne nous fussions pas trouvés en état d'envahir le sien ; mais ce vil, ce perfide favori... Pardonnez, Sire, si je lui donne es épithètes qu'il mérite....

NAPOLÉON.

(En m'interrompant :) mais vous donnez là de lui une idée qui n'est pas juste : il ne s'est pas aussi mal conduit dans son gouvernement que vous le croyez.

ESCOÏQUIZ.

Combien je désirerais, Sire, avoir avec ce perfide une seule conférence en votre présence ! C'est alors que V. M. verrait comme la vérité confond toujours l'imposture. Elle connaîtrait toutes les fautes de ce malheureux favori ; elle le verrait rester pâle et muet devant un accusateur qu'il n'a jamais pu tromper.

Je sais bien que la vive pénétration de V. M. n'a pas besoin d'une semblable preuve pour connaître mieux que moi, malgré les intérêts de sa politique, le caractère de ce vil courtisan et celui des Souverains de la bonté desquels il a abusé d'une manière si coupable ; aussi je n'ai jamais pu m'imaginer que V. M. eût pour lui la moindre estime, et pût méconnaître l'innocence de Ferdinand. C'eût été de ma part une offense faite au plus magnanime comme au plus pénétrant des héros, que de lui prêter d'autres sentimens ; bien que comme homme d'Etat, et devant juger d'après cette raison sur les données apparentes, il fût obligé de les cacher dans sa conduite.

NAPOLÉON.

(Souriant :) sans être parfaitement d'accord avec vous, Chanoine, dans toutes vos suppositions, je ne laisse pas que de savoir ce que sont les femmes et les favoris ; mais enfin la suprême loi des Souverains, qui est celle du bien de leurs Etats, me met dans l'obligation de faire ce que je fais.

ESCOÏQUIZ.

Comme j'ai épuisé, Sire, tout ce que j'avais à dire à V. M. sur ces affaires, il est inutile que j'insiste davantage; ainsi je me bornerai à la supplier humblement de consulter, avant de mettre en exécution son projet, encore plus l'équité et la générosité de son cœur, que la voix souvent incertaine de la politique.

NAPOLÉON.

(Souriant et me tirant avec force l'oreille :) mais vous ne voulez pas absolument, Chanoine, entrer dans mes idées.

ESCOÏQUIZ.

(Souriant aussi :) je désirerais au contraire, Sire, que V. M. adoptât les miennes, quand bien même il devrait m'en coûter mes oreilles. Nos intérêts sont opposés, ce qui m'afflige d'autant plus que mon admiration et mon affection n'ayant fait qu'accroître pour V. M., depuis que j'ai l'honneur de m'entretenir avec elle, il m'eût été bien plus agréable de lui complaire en ne contrariant point sa volonté; mais mon devoir s'y oppose. J'espère néanmoins qu'elle me rendra une entière justice.

NAPOLÉON.

Je vous la rends, Chanoine, cette justice qui vous est due; vous vous êtes comporté en honnête homme et en fidèle sujet.

Ce même jour et les suivans, Napoléon s'entretint sur les mêmes affaires avec les ducs de l'Infantado et San-Carlos, et avec Pierre Ceballos, ministre d'état du jeune Roi, soit réunis, soit individuellement, souvent en ma présence, mais toujours sur le même ton. Ce

fut en vain que les uns et les autres lui exposèrent à peu de choses près les mêmes raisons que moi, peut-être sous de nouvelles formes, et avec la plus grande force et la plus noble franchise. Tout cela fut inutile; l'Empereur, comme il l'avait dit, avait pris une détermination irrévocable.

J'eus encore sans succès quelques autres conférences particulières avec S. M. Nous en eûmes aussi, les trois personnages que je viens de citer, et moi, avec le général Savary et M. de Champagny, ministre des relations extérieures; j'en eus une particulière avec M. de Pradt, évêque de Poitiers, aumônier de l'Empereur, et peu de temps après archevêque de Malines, et tout cela inutilement. Un matin entr'autres, en présence du roi Ferdinand et de son frère l'infant don Carlos, je tins à S. M. un discours assez long, dans lequel, après être revenu légèrement sur ce que je lui avais dit d'une manière plus étendue, je cherchai à l'émouvoir par des considérations tirées de sa propre gloire, et par la pitié que devaient lui inspirer ces malheureux Princes, d'autant plus dignes de ce sentiment, qu'ayant pour impla-

cables ennemis les propres auteurs de leurs jours, pour lesquels ils avaient toujours eu les sentimens les plus respectueux et les plus tendres, ils pouvaient être regardés, à juste titre, comme de véritables orphelins. J'étais si pénétré de mon sujet, je parlais avec tant de force et de sensibilité, que je vis un moment Napoléon ému ; s'en apercevant sans doute lui-même, pour dissimuler ce qu'il éprouvait, il interrompit brusquement mon discours, et, se tournant vers les Princes, il leur dit : *Ce chanoine a bien de l'affection pour vos Altesses*, ce qui rendit la conversation générale et dissipa ma dernière illusion.

Le soir du même jour, S. M. I. ayant eu une conférence avec le duc de l'Infantado, elle lui dit en plaisantant : « *Le chanoine m'a fait ce matin une harangue à la manière de Cicéron ;* mais il ne veut pas absolument entrer dans mon plan. » C'est à cela que se réduisit tout le fruit de mon *éloquence cicéronienne.*

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

PAGE 49.

NOTE

envoyée de Paris au Prince de la Paix, par le conseiller d'Etat don Eugène Izquierdo.

Au point où en sont les choses, il serait imprudent de rapporter toutes les particularités des conversations que j'ai eues depuis mon retour de Madrid avec plusieurs membres du ministère, avec l'agrément de Napoléon.

Ainsi je me bornerai pour le moment à vous faire part des moyens que l'on m'a fourni dans ces entretiens pour arranger et même terminer à l'amiable les affaires qui existent dans ce moment entre la France et l'Espagne, moyens qui m'ont été communiqués afin que mon gouvernement puisse à leur égard prendre une prompte détermination.

Il est de fait constant qu'il y a actuellement en Espagne plusieurs corps de troupes françaises : à quoi les destine-t-on ? l'avenir nous l'apprendra. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'un arrangement qui pourrait convenir à la fois aux deux gouvernemens, aurait pour effet iné-

vitable d'arrêter le cours des événemens ; il deviendrait ensuite entr'eux un traité définitif et solennel, qui reposerait sur les bases suivantes :

Première base. Les Français et les Espagnols pourront faire librement le commerce dans les colonies appartenant aux deux nations, c'est-à-dire, les Français dans celles des Espagnols, *et vice versâ*, sauf aux uns et aux autres à payer respectivement les droits auxquels sont assujétis les indigènes : cette prérogative sera exclusive, c'est-à-dire que la France seule pourra en jouir dans les colonies espagnoles, et les Espagnols dans celles des Français.

Seconde base. Le Portugal est dans ce moment au pouvoir des Français ; les communications que ceux-ci auront avec ce royaume exigeront une route militaire et un passage continuel par l'Espagne de troupes destinées à garnir le Portugal et à le défendre contre les Anglais. Cette route aura pour inconvénient de causer beaucoup de dommages, de désagrémens, d'embarras, et peut-être de donner lieu à beaucoup de dissensions. Le moyen d'éviter cet inconvénient serait que le Portugal fût cédé en toute propriété à l'Espagne et que celle-ci donnât à la France, en compensation, des provinces contiguës à cet empire.

Troisième base. Régler, une fois pour toutes, l'ordre de succession au trône d'Espagne.

Quatrième base. Faire un traité offensif et défensif entre les deux puissances, et fixer le nombre d'hommes qu'elles devraient se fournir réciproquement dans le besoin. Telles sont les bases qui doivent cimenter et amener à un traité définitif, un arrangement propre à terminer heureusement la crise politique dans laquelle se trouvent aujourd'hui la France et l'Espagne. Dans des matières de cette importance, je dois me borner à exécuter fidèlement ce que l'on m'a dit. Lorsqu'il s'agit de l'existence d'un Etat, de sa gloire, de son honneur et de celui de son gouvernement, les décisions doivent uniquement émaner du souverain et de son conseil.

Cependant je n'ai pu m'empêcher, tant mon amour pour ma patrie est grand, de faire observer :

1°. Qu'en consentant à ouvrir les portes de nos colonies au commerce des Français, c'était les partager avec eux ; qu'en les leur ouvrant exclusivement, la fierté anglaise s'en trouverait nécessairement blessée, au point que ce serait éloigner plus que jamais la paix, et perdre, jusqu'à ce qu'elle fût faite, soit pour nous, soit pour les Français, toute communication avec ce pays.

J'ai dit que, quand bien même on y admettrait le commerce français, on ne permettrait jamais, au mépris de nos lois fondamentales, à des individus de cette nation de se fixer dans nos colonies.

2°. Quant au Portugal, j'ai fait mention de nos con-

ventions du 27 octobre dernier; j'ai représenté le sacrifice du roi d'Etrurie, le peu de valeur du Portugal une fois séparé de ses colonies, et son peu d'importance pour l'Espagne; j'ai fait une fidèle peinture de l'horreur que causerait aux peuples voisins des Pyrénées la perte de leurs lois, de leurs priviléges, de leurs usages, de leur langue, et surtout l'obligation de passer sous une domination étrangère. J'ai ajouté que je ne signerais jamais la remise de la Navarre, ne voulant pas être un objet d'exécration pour mes compatriotes, ce qui nécessairement arriverait s'il était prouvé que j'eusse signé un traité de ce genre.

J'ai fait entendre qu'en dernière ressource on pourrait ériger un nouveau royaume ou vice-royauté d'Ibérie, en stipulant toutefois que ce royaume ou cette vice-royauté n'aurait d'autres lois, d'autres règles d'administration que celles qui existent actuellement, et que les habitans conserveraient leurs usages et leurs priviléges. Ce royaume ou cette vice-royauté pourrait être donné au roi d'Etrurie, ou à tout autre infant de Castille.

3°. Lorsque nous en sommes venus à traiter de la succession d'Espagne, j'ai dit ce que le roi notre maître m'a ordonné de dire de sa part, et je suis parvenu, je crois, à détruire toutes les calomnies inventées par les malveillans de notre pays, calomnies qui n'ont pas peu infecté l'opinion publique de celui-ci.

4°. Quant à ce qui concerne l'alliance offensive et dé-

fensive, j'ai, par pur amour pour mon pays, demandé aux ministres si on pensait faire de l'Espagne une seconde confédération du Rhin, et nous obliger de fournir un contingent de troupes, en donnant à ce tribut le nom bienséant de traité offensif et défensif. Je n'ai pas craint de dire que tant que l'Espagne serait en paix avec la France, nous n'aurions besoin d'aucun secours pour défendre nos foyers; que les Canaries, le Ferol et Buenos-Ayres en sont une preuve convaincante; que l'Afrique est nulle, etc.

Dans nos entretiens, l'article du mariage a été regardé comme une chose convenue; il pourra avoir lieu, mais ce sera un arrangement particulier qui ne sera pas mentionné dans le traité dont on envoie les bases. Il n'y a et n'y a jamais eu aucune difficulté quant au titre d'empereur que notre roi doit prendre. On m'a bien recommandé de faire en sorte que la réponse arrivât promptement, afin de prévenir les conséquences fatales que pourrait entraîner le retard d'un seul jour à se mettre d'accord.

On m'a dit aussi qu'il fallait soigneusement éviter tout acte hostile, tout mouvement quelconque qui pourrait éloigner l'accommodement favorable qui peut encore avoir lieu.

On m'a demandé si le roi notre maître devait se retirer en Andalousie; j'ai répondu, ce qui en effet est vrai, que je n'en savais rien. On m'a également demandé si j'é-

tais instruit que S. M. fût partie; j'ai assuré que non, attendu, ai-je dit, que les bons procédés de Napoléon inspirent la plus parfaite sécurité à nos souverains et à V. A.

J'ai demandé que, puisqu'on travaillait à un arrangement, la marche des troupes françaises dans l'intérieur de l'Espagne fût suspendue jusqu'à l'arrivée de la réponse en question. J'ai demandé aussi que les troupes eussent à sortir de la Castille. Tout cela a été inutile; je n'ai rien obtenu. Mais je pense néanmoins que si les bases sont approuvées, l'armée française s'éloignera de la résidence de leurs majestés.

On a écrit d'Espagne que des troupes s'approchaient de Madrid par Talavera; que V. A. m'avait envoyé un courrier extraordinaire : j'ai répondu à tout cela, en exposant avec vérité ce qui en est.

Suivant ce que l'on a écrit ici, V. A. aurait quitté Madrid pour accompagner nos souverains à Séville : je l'ignore; aussi j'ai ordonné au courrier de vous aller joindre partout où vous serez.

Je suis, de V. A. S., etc.,

EUGÈNE ISQUIERDO.

Paris, le 24 mars 1808.

PAGE 67.

LETTRE

du général Monthion au grand-duc de Berg.

Donné à Aranjuez, le 25 mars 1808.

CONFORMÉMENT aux ordres de V. A. I., je me suis rendu à Aranjuez avec la lettre de Votre Altesse pour la reine d'Étrurie. Il était huit heures du matin; la reine était encore couchée; elle se leva de suite et me fit entrer. Je lui remis votre lettre. Elle m'invita à attendre un moment, en me disant qu'elle allait en prendre lecture avec le roi et la reine. Une demi-heure après, je vis entrer la reine d'Étrurie avec le roi et la reine d'Espagne. Sa majesté me dit qu'elle remerciait V. A. I. de la part que vous preniez à ses malheurs, d'autant plus grands, que c'est un fils qui s'en trouve l'auteur. Le roi me dit que cette révolution avait été machinée; que de l'ar-

gent avait été distribué, et que les principaux personnages étaient son fils et M. Caballéro, ministre de la justice; qu'il avait été forcé d'abdiquer pour sauver la vie de la reine et la sienne, qu'il savait que sans cet acte, ils étaient assassinés pendant la nuit; que la conduite du prince des Asturies était d'autant plus affreuse, que s'étant aperçu du désir qu'il avait de régner, et lui approchant de la soixantaine, il était convenu qu'il lui céderait la couronne lors de son mariage avec une princesse française, ce que le roi désirait ardemment.

Le roi a ajouté, que le prince des Asturies voulait qu'il se retirât avec la reine à Badajoz, frontière de Portugal; qu'il lui avait observé que le climat de ce pays ne lui convenait pas, qu'il le priait de permettre qu'il choisît un autre endroit; qu'il désirait obtenir de l'empereur la permission d'acquérir un bien en France, et d'y finir son existence. La reine m'a dit qu'elle avait supplié son fils de différer leur départ pour Badajoz, qu'elle n'avait rien obtenu, et qu'il devait avoir lieu lundi prochain.

Au moment de prendre congé de LL. MM., le roi me dit : j'ai écrit à l'empereur, dans les mains duquel je remets mon sort. Je voulais faire partir ma lettre par un courrier; mais je ne saurais avoir une occasion plus sûre que la vôtre. Le roi me quitta alors pour passer dans son cabinet. Bientôt après il en sortit, tenant à la main la lettre ci-jointe qu'il me remit, et il me dit encore

ces mots : ma situation est des plus tristes; on vient d'enlever le prince de la Paix, qu'on veut conduire à la mort. Il n'a d'autre crime que celui de m'avoir été toute sa vie attaché. Il ajouta qu'il n'y avait sorte de sollicitations qu'il n'eût faites pour sauver la vie à son malheureux ami; mais qu'il avait trouvé tout le monde sourd à ses prières et enclin à l'esprit de vengeance : que la mort du prince de la Paix entraînerait la sienne, et qu'il n'y survivrait pas.

B. DE MONTHION.

Aranjuez, le 23 mars 1808.

PAGE 81.

LETTRE

de M. N..... à M. Escoïquiz.

Du 17 avril 1808.

MON CHER AMI,

Cette lettre vous sera remise par M. don Joseph Hervas, qui est digne de toute notre estime, non seulement par ses qualités personnelles et celles de son père, mais encore parce qu'il nous a beaucoup servi, et cela parfaitement bien en travaillant avec le zèle le plus assidu, pour éclaircir tous les doutes dans lesquels nous sommes plongés.

Il revient à Vittoria dans la société du général Savary, et, pour cela, nous avons profité de l'occasion du retour des mules de la voiture de l'Infant don Charles. Un courrier l'accompagne pour porter des lettres, s'il est nécessaire d'en écrire.

Le général Savary est chargé d'une lettre de Napoléon pour le Roi, et nous espérons qu'elle fera naître de la joie. Vous verrez, par ce qu'on y dit, que les affaires commencent à se montrer favorables à nos desseins ; car Napoléon désire avoir une entrevue avec notre Roi, et je crois qu'il sera très-utile pour notre maître d'y consentir.

Note. Cette lettre est publiée, par M. Escoïquiz, dans l'appendix de son ouvrage. Je crois qu'elle est écrite par M. Macanaz, et l'ami dont on parle était M. Vallejo. Tous deux avaient accompagné l'Infant don Charles. Je crois aussi que M. Macanaz avait raison dans ses craintes, quoi qu'en dise M. Escoïquiz dans la note écrite au-dessous de la lettre.

PAGE 83.

LETTRE

de M. d'Urquijo à M. Gregorio de la Cuesta, capitaine-général de la Vieille-Castille.

Du 13 avril 1808.

Vous me témoignez dans votre lettre que je serai très-bien reçu, d'après ce que vous aviez entendu dire au roi Ferdinand et à sa suite à l'égard de ma personne, et que vous ne doutiez pas que par mes persuasions et les notices qu'ils pourraient avoir acquises, ils s'arrêteraient dans un voyage si dangereux, et n'iraient pas plus avant.

Quant au premier point, vous avez très-bien prévu, et moi-même je ne pouvais en douter, puisque le roi, à peine assis sur son trône, avait déclaré spontanément injuste et arbitraire tout ce que j'avais souffert par la voie du même Cevallos, qui avait été un des ministres qui avaient signé les ordres pour toutes les vexations

faites contre ma personne pendant sept ans. Lorsque j'arrivai, je me présentai à S. M., qui venait d'arriver depuis une demi-heure; elle me traita avec la plus grande bonté, me combla d'honneurs et m'invita à son dîner. Ceux qui l'accompagnaient, m'ont fait beaucoup de politesses, particulièrement les ducs de San-Carlos et de l'Infantado; j'ai aussi eu le plaisir de revoir mes amis Muzquiz et Labrador.

La seconde partie est la plus affligeante; je crois qu'ils sont tous aveugles et marchent à leur ruine inévitable. J'ai exposé la manière dont le Moniteur (qu'ils n'avaient pas bien lu à ce qu'il paraît,) rapportait le tumulte d'Aranjuez, qui occasionna l'abdication du roi Charles IV; je leur ai fait voir que le langage de ces gazettes n'était que l'explication des desseins de Napoléon; je leur ai rappelé la proclamation adressée aux Espagnols en 1806, parce que, depuis ce temps, j'ai toujours cru que Napoléon projetait d'éteindre la dynastie régnante en Espagne, comme contraire absolument à l'élévation de la sienne; que ce dessein n'avait été suspendu que jusqu'au moment d'une occasion favorable, et qu'elle venait de se présenter dans les malheureux démêlés du père avec le fils, arrivés à l'Escurial; que les projets de Napoléon se faisaient voir clairement par la manière dont il avait rempli l'Espagne de troupes, et pris possession des places fortes, des arsenaux et de la capitale; que dans cette même ville de

Vittoria, le roi et tous ceux qui l'accompagnaient étaient comme dans une prison, et gardés à vue par le général Savary ; et que l'ordre que j'avais observé, depuis mon entrée, pour l'emplacement des troupes et la situation des casernes, tout venait à l'appui de mes soupçons. Après tout cela, je leur demandai quel était l'objet de leur voyage? Comment le souverain d'une monarchie, telle que celle d'Espagne et des Indes, avilissait sa dignité aussi publiquement? Comment on le conduisait vers un royaume étranger, sans invitation, sans préparatifs, sans toute l'étiquette que dans de pareils cas on doit observer, et sans avoir été reconnu comme roi, puisqu'on l'appelle toujours le prince des Asturies? Qu'ils devaient se rappeler de l'île des Faisans, dans le traité des Pyrénées, où on prit tant de précautions pour l'entrevue qui devait y avoir lieu entre les souverains d'Espagne et de France; qu'il y eut un égal nombre de troupes des deux côtés de la rivière Bidasso, et qu'on pesa jusqu'aux harnais, afin d'éviter toute crainte, etc.

Etonnez-vous-en, mon cher ami, on m'a seulement répondu, qu'ils allaient contenter l'ambition de Napoléon par quelques cessions de territoire et de commerce. Je ne pus m'empêcher de dire, en entendant cette réponse : vous pouvez lui donner toute l'Espagne.

Il y en eut qui parlèrent de guerre éternelle entre les deux nations ; de construire deux forteresses inexpugnables dans chacune des deux Pyrénées; d'avoir toujours

sous les armes cent cinquante mille hommes, enfin de mille autres chimères. Je fis observer seulement que du côté des Pyrénées occidentales, il n'existait d'autre place forte que Pampelune, et que d'après les généraux les plus expérimentés, et parmi plusieurs, mon ami le général Vrrutia (à qui je l'avais moi-même entendu dire), elle offrait très-peu de résistance; qu'on n'avait pas les cent cinquante mille hommes; qu'une grande partie de l'armée avait été envoyée au nord, sous le prétexte du traité d'alliance; que les armées ne s'organisaient pas, ni les forteresses ne se construisaient pas dans un jour; que la guerre perpétuelle était un délire, car les nations avaient leurs relations naturelles, et elles étaient très-intimes avec la France et très-resserrées; qu'il ne fallait pas confondre celle-ci, dans les états, avec les hommes qui se trouvent momentanément à leur tête; et surtout qu'il ne s'agissait aujourd'hui que d'abolir la dynastie des Bourbons en Espagne, en imitant l'exemple de Louis XIV, et d'établir celle de France, et qu'ils allaient eux-mêmes inviter Napoléon à le faire. L'Infantado (sur qui je crois que mon langage a fait le plus d'impression) qui sent le poids de mes réflexions, me dit : serait-il possible qu'un héros tel que Napoléon fût capable de se souiller d'une semblable action, quand le roi se met entre ses mains de la meilleure foi possible ? Je lui répondis : lisez Plutarque; et vous trouverez que tous ces héros de la Grèce et de Rome n'acquirent leur re-

nommée et leur gloire qu'en montant sur des milliers de cadavres, mais qu'on oubliait tout cela, ou qu'on le lisait sans attention, voyant seulement les résultats avec respect et étonnement; qu'il devait se rappeler des couronnes que Charles V avait enlevées, des cruautés qu'il avait exercées envers les souverains, prisonniers de guerre, ou par la perfidie, et que malgré tout cela il était compté parmi les héros; qu'il ne devait pas oublier non plus que nous en avions fait autant avec les empereurs et rois des Indes, et que si nous voulions défendre ces actions, sous prétexte de religion, on pourrait bien le faire maintenant sous prétexte de politique; qu'il pouvait appliquer cela à l'origine de toutes les dynasties de l'univers; que dans notre Espagne ancienne, on trouvait des exemples d'assassinats de rois par les usurpateurs qui s'étaient ensuite assis sur le trône, et que même, dans les siècles postérieurs, nous avions celui qui avait été commis par le bâtard Enrique II et l'exclusion de la famille de Henri IV. Que les dynasties autrichiennes et des Bourbons dérivaient de cet inceste, ainsi que de ces crimes, et que par conséquent ils ne devaient pas avoir de confiance dans les héros, ni permettre que Ferdinand s'en allât plus avant vers la France. Mais quel motif, au moins apparent, m'a-t-il dit, pourrait justifier la conduite que vous supposez à Napoléon? Je lui répondis que le langage du Moniteur me faisait voir qu'il ne reconnaissait pas Ferdinand comme

roi ; qu'il disait que l'abdication de son père, faite au milieu d'un tumulte populaire et des armes, était nulle ; que Charles IV lui-même l'avouerait s'il était nécessaire ; que, sans parler de ce qui était arrivé au roi de Castille Jean Ier., il y avait eu deux abdications pendant le règne des dynasties autrichienne et des Bourbons : une faite par Charles Ier. d'Espagne, ou Charles V d'Allemagne, et l'autre par Philippe V, et que dans ces deux abdications on avait procédé avec le plus grand calme et la plus sage délibération, et que même ceux qui représentaient la nation, demandèrent jusqu'où l'abdication devait s'étendre, en cas que les personnes qui devaient régner de suite, en seraient empêchées, et que c'est par cette raison que Philippe V régna une seconde fois, après la mort de Louis Ier., en faveur de qui S. M. avait renoncé à la couronne ; enfin qu'il est à craindre que si le père réclame contre la violence de son abdication, et qu'ils poursuivent leur voyage jusqu'à Bayonne, aucun d'eux ne régnerait, et que tous les Espagnols seraient malheureux.

Il me répliqua alors que l'Europe, et que la France même condamneraient ce trait, et que l'Espagne pourrait devenir redoutable étant soutenue par l'Angleterre. Je lui répondis sur les trois points. Quant à l'Europe, elle était pauvre et sans moyens pour entreprendre de nouvelles gnerres sans unions, parce que les intérêts particuliers, ainsi que les vues ambitieuses de chaque

souverain et de chaque état, avaient plus de force que la nécessité de faire de grands sacrifices pour détruire le système adopté par la France depuis sa funeste révolution. Je lui expliquai, pour preuve de ce que j'avançais, la conduite des coalitions, leurs plans mal combinés, leurs défections, et que le résultat de ces ligues avait lui-même produit l'accroissement de la France; que je ne voyais d'autre cour que celle de Vienne capable de s'opposer actuellement aux projets de Napoléon si l'Espagne se soutenait, et qu'elle serait appuyée par l'Angleterre; mais que si la Russie, l'Allemagne et le monde européen se montraient contraires à ce système, l'Autriche essuierait des revers et perdrait une partie de son territoire, nous perdrions entièrement notre marine, et l'Espagne serait seulement le théâtre de la guerre des Anglais contre la France, et où jamais ils ne seraient exposés, à moins qu'ils n'eussent quelque chose à gagner, puisque l'Angleterre n'est pas une puissance capable de tenir tête à la France dans une guerre continentale; enfin que tout finirait par une conquête, après avoir produit notre désolation.

Quant au second point du mécontentement de la France pour une conduite aussi injuste de Napoléon, je suis entré diffusément dans l'explication du caractère de cette nation; qu'elle est toujours enchantée de tout ce qui est surprenant; qu'elle n'avait d'autre esprit public pour agir que l'impulsion donnée par le gouverne-

ment; que, d'un autre côté, la nation française elle-même gagnerait beaucoup pour l'intérêt de son commerce si les souverains des deux nations étaient d'une même famille; que si Napoléon se contenait dans de certaines limites d'agrandissement, et s'il consolidait son empire par de bonnes institutions morales, la France l'adorerait, le regarderait comme un libérateur de la terrible révolution dans laquelle la nation avait été plongée, bénirait sa dynastie, et regarderait comme une gloire l'occupation de plusieurs trônes de l'Europe par des membres de la famille de son souverain, et que par conséquent l'argument n'effacerait pas mes suspicions; que d'ailleurs nous ne devions jamais oublier que les rois espagnols s'appelaient Bourbons, et qu'ils étaient une branche de l'ancienne maison de France; qu'il existait en France beaucoup de changement dans les fortunes, par la suppression de plusieurs corporations privilégiées, des confiscations et des ventes; car il est certain que presque tous les Français avaient eu plus ou moins de part dans la révolution; que chez ces derniers, les littérateurs, ceux qui aiment des réformes, les juifs et les protestans, composent la partie la plus nombreuse de la nation. Ils sont maintenant libres de l'oppression qui pesait sur eux avant cette époque, et il est très-probable qu'ils regarderont sans chagrin l'anéantissement des Bourbons en Espagne, craignant que l'un d'eux pourrait peut-être un jour contraindre les Français à

recevoir malgré eux un prince Bourbon, si l'Espagne était bien gouvernée. Sur le troisième point, relatif à l'armement de notre nation, je suis entré encore dans de plus longs détails; j'ai fait voir que, par malheur, depuis Charles V, la nation n'existe plus, parce qu'il n'existait point réellement de corps qui la représentât, ni d'intérêts communs qui la réunissent vers un même but; que notre Espagne était un édifice gothique, composé de morceaux, avec autant de forces, de priviléges, de législations et de coutumes qu'il y a presque de provinces; que l'esprit public n'existe point; que ces causes empêcheraient la formation d'un gouvernement solidement constitué pour réunir les forces, l'activité et le mouvement nécessaires; que les émeutes et les tumultes populaires étaient de très-courte durée; que tous ces troubles produiraient des effets pernicieux dans nos Amériques, parce que les Naturels du pays voudraient développer leurs forces et secouer le joug qui pesait beaucoup sur eux depuis la conquête de leur pays; que l'Angleterre même les aiderait, en juste revanche de ce que nous fîmes imprudemment, unis aux Français, pour soulever leurs colonies; qu'on ne devait pas oublier les tentatives du cabinet de St.-James à Caraças et dans d'autres provinces de notre Amérique; enfin, mon ami, j'ai dit à l'Infantado tout ce qu'on peut dire sur les dangers de ce voyage, et qu'il pouvait produire la ruine totale de notre nation. Je me suis avancé plus encore:

j'ai promis d'aller, en qualité d'ambassadeur, à Bayonne, s'ils se désistaient du voyage ; de parler, faire des conventions avec Napoléon, et terminer cette affaire autant bien que possible, si désagréable, si mal commencée et dirigée ; mais qu'en attendant on pouvait faire partir à minuit le roi, *incognito*, par une des maisons voisines de celle où logeait S. M., et le faire conduire en Aragon : que M. Urbina, alcade de la ville, faciliterait les moyens de cette fuite, qui, lorsqu'elle serait parvenue aux oreilles de Napoléon, et qu'il saurait que le roi aurait la liberté d'agir par lui-même, l'obligerait à changer ses plans. Mais tout a été inutile, absolument tout.

Après cet entretien, on m'a présenté don Joseph Hervas, qui m'a confirmé dans la funeste opinion que Napoléon projetait de changer notre dynastie ; car il m'a prié d'agir de manière que le voyage de France n'ait pas lieu. Ce jeune homme (qui a beaucoup d'esprit et de clairvoyance, promet beaucoup et est un excellent Espagnol) vient d'arriver de Paris, avec le général Savary. Comme il est le beau-frère du général Duroc, grand-maréchal du palais de Napoléon, il connaît tous les complots de cette affaire ; il me les a racontés, et se plaint du mauvais traitement qu'il avait éprouvé à Madrid, et de ce qu'on n'avait pas voulu l'écouter, lorsqu'il avait voulu parler. Il me pria de lui obtenir une audience particulière du duc de l'Infantado : je la lui ai obtenue,

Il a parlé, mais il n'a pu rien obtenir. M. Escoïquiz s'était mis au lit, parce qu'il était enrhumé; il était entouré de beaucoup de monde, de sorte que je n'ai pu lui parler. J'ignore sa manière de penser, et même l'influence qu'il exerce sur les affaires.

URQUIJO.

Vittoria, 13 avril 1808.

A monseigneur don Gregorio Garcia de la Cuesta, à Burgos.

PAGE 85.

LETTRE

de Ferdinand VII à Napoléon.

à Vittoria, le 14 avril 1808.

MONSIEUR MON FRÈRE,

ELEVÉ au trône, par l'abdication libre et spontanée de mon auguste père, je n'ai pu voir, sans un véritable regret, que S. A. R. le grand-duc de Berg, ainsi que l'ambassadeur de V. M. I. et R., n'aient pas cru devoir me féliciter comme souverain d'Espagne, tandis que les représentans d'autres cours, avec lesquelles je n'ai point de liaisons si intimes ni si chères, se sont empressés de le faire. Ne pouvant en attribuer la cause qu'au défaut d'ordres positifs de V. M., elle me

permettra de lui exposer, avec toute la sincérité de mon cœur, que, dès les premiers momens de mon règne, je n'ai cessé de donner à V. M. I. et R. les témoignages les plus marquans et les moins équivoques de ma loyauté et de mon attachement à sa personne; que l'objet du premier ordre a été de renvoyer à l'armée de Portugal les troupes qui l'avaient déjà quittée pour se rapprocher de Madrid; que mes premiers soins ont eu pour but l'approvisionnement, le logement et les fournitures de ses troupes, malgré l'extrême pénurie dans laquelle j'ai trouvé mes finances, et le peu de ressources qu'offraient les provinces où elles ont séjourné, et que je n'ai pas hésité un moment à donner à V. M. la plus grande preuve de confiance, en faisant sortir mes troupes de ma capitale, pour y recevoir une partie de son armée. J'ai cherché pareillement, par les lettres que j'ai adressées à V. M., à la convaincre, autant qu'il a été en mon pouvoir de le faire, du désir que j'ai toujours nourri de resserrer d'une manière indissoluble, pour le bonheur de mon peuple, les liens d'amitié et d'alliance qui existaient entre S. M. I. et mon auguste père. C'est dans les mêmes vues que j'ai envoyé auprès de V. M. une députation de trois grands de mon royaume, pour aller au-devant de V. M., aussitôt que son intention de se rendre en Espagne me fut connue, et pour lui démontrer, d'une manière encore plus solennelle, ma haute considération pour son auguste personne; je n'ai pas tardé à faire par-

tir, avec un égal objet, mon très-cher frère l'Infant don Carlos, déjà arrivé depuis quelques jours à Bayonne. J'ose me flatter que V. M. aura reconnu dans ces démarches mes véritables sentimens.

A ce simple exposé des faits, V. M. me permettra d'ajouter l'expression des vifs regrets que j'éprouve en me voyant privé de ses lettres, surtout après la réponse franche et loyale que j'ai donnée à la demande que le général Savary vint me faire à Madrid au nom de V. M. Ce général m'assura que V. M. désirait seulement savoir si mon avénement au trône pourrait amener quelques changemens dans les rapports politiques de nos Etats. J'y répondis, en réitérant ce que j'avais eu l'honneur de manifester par écrit à V. M.; et je me suis rendu volontiers à l'invitation que le même général me fit, de venir au-devant de V. M., pour m'anticiper à la satisfaction de la connaître personnellement, d'autant plus que j'avais déjà manifesté à V. M. mes intentions à cet égard. En conséquence, je me suis rendu à ma ville de Vittoria, sans égard aux soins indispensables d'un nouveau règne, qui auraient exigé ma résidence au centre de mes Etats.

Je prie donc instamment V. M. I. et R. de vouloir bien faire cesser la situation pénible à laquelle je suis réduit par son silence, et de dissiper, par une réponse favorable, les vives inquiétudes qu'une trop longue incertitude pourrait occasionner à mes fidèles sujets.

Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

De V. M. I. et R., le bon frère,

FERDINAND.

Vittoria, le 14 avril 1808.

PAGE 85.

LETTRE

de Napoléon à Ferdinand.

16 avril 1808.

MON FRÈRE,

J'ai reçu la lettre de V. A. R. Elle doit avoir acquis la preuve, dans les papiers qu'elle a eu du roi son père, de l'intérêt que je lui ai toujours porté. Elle me permettra, dans la circonstance actuelle, de lui parler avec franchise et loyauté. En arrivant à Madrid, j'espérais porter mon illustre ami à quelques réformes nécessaires dans ses Etats, et à donner quelque satisfaction à l'opinion publique. Le renvoi du prince de la Paix me paraissait nécessaire pour son bonheur et celui de ses peuples. Les affaires du Nord ont retardé mon voyage. Les événemens d'Aranjuez ont eu lieu. Je ne suis point juge de ce qui s'est passé, et de la conduite du prince de la

Paix; mais ce que je sais bien, c'est qu'il est dangereux pour les rois d'accoutumer les peuples à répandre du sang et à se faire justice eux-mêmes. Je prie Dieu que V. A. R. n'en fasse pas elle-même un jour l'expérience. Il n'est pas de l'intérêt de l'Espagne de faire du mal à un prince qui a épousé une princesse du sang royal, et qui a si long-temps régi le royaume. Il n'a plus d'amis; V. A. R. n'en aura plus, si jamais elle est malheureuse. Les peuples se vengent volontiers des hommages qu'ils nous rendent. Comment, d'ailleurs, pourrait-on faire le procès au prince de la Paix, sans le faire à la reine et au roi votre père? Ce procès alimentera les haines et les passions factieuses; le résultat en sera funeste pour votre couronne; V. A. R. déchire par là ses droits. Qu'elle ferme l'oreille à des conseils faibles et perfides. Elle n'a pas le droit de juger le prince de la Paix : ses crimes, si on lui en reproche, se perdent dans les droits du trône. J'ai souvent manifesté le désir que le prince de la Paix fût éloigné des affaires. L'amitié du roi Charles m'a porté souvent à me taire, et à détourner les yeux des faiblesses de son attachement. Misérables hommes que nous sommes! faiblesse et erreur, c'est notre devise. Mais tout cela peut se concilier. Que le prince de la Paix soit exilé d'Espagne, et je lui offre un refuge en France. Quant à l'abdication de Charles IV, elle a eu lieu dans un moment où mes armées couvraient les Espagnes; et, aux yeux de l'Europe et de la postérité, je paraîtrais n'avoir

envoyé tant de troupes que pour précipiter du trône mon allié et mon ami. Comme souverain voisin, il m'est permis de vouloir connaître, avant de reconnaître cette abdication. Je le dis à V. A. R., aux Espagnols, au monde entier : Si l'abdication du roi Charles est de pur mouvement, s'il n'y a pas été forcé par l'insurrection et l'émeute d'Araujuez, je ne fais aucune difficulté de l'admettre, et je reconnais V. A. R. comme roi d'Espagne. Je désire donc causer avec elle sur cet objet. La circonspection que je porte depuis un mois dans ces affaires, doit lui être garant de l'appui qu'elle trouvera en moi, si, à son tour, des factions, de quelque nature qu'elles soient, venaient à l'inquiéter sur son trône.

Quand le roi Charles me fit part de l'événement du mois d'octobre dernier, j'en fus douloureusement affecté, et je pense avoir contribué, par des insinuations que j'ai faites, à la bonne issue de l'affaire de l'Escurial. V. A. R. avait bien des torts; je n'en veux pour preuve que la lettre qu'elle m'a écrite, et que j'ai constamment voulu oublier. Roi à son tour, elle saura combien les droits du trône sont sacrés. Toute démarche près d'un souverain étranger, de la part d'un prince héréditaire, est criminelle. V. A. R. doit se défier des écarts et des émotions populaires.

On pourra commettre quelques meurtres sur mes soldats isolés, mais la ruine de l'Espagne en serait le résultat. J'ai déjà vu avec peine, qu'à Madrid, on ait répandu

des lettres du capitaine-général de la Catalogne, et fait tout ce qui pouvait donner du mouvement aux têtes. V. A. R. connaît ma pensée toute entière : elle voit que je flotte entre diverses idées qui ont besoin d'être fixées. Elle peut être certaine que, dans tous les cas, je me comporterai avec elle comme avec le roi son père. Qu'elle croie à mon désir de tout concilier, et de trouver des occasions de lui donner des preuves de mon affection et de ma parfaite estime.

Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

NAPOLÉON.

Bayonne, le 16 avril 1808.

PAGE 86.

LETTRE

du Roi Ferdinand VII à Napoléon.

à Irun, le 19 avril 1808.

MONSIEUR MON FRÈRE,

En conséquence de ce que j'ai eu l'honneur d'écrire à V. M. I. et R., en date d'hier, je viens d'arriver à Irun, et je me propose de sortir à huit heures du matin, demain, pour avoir l'avantage de faire la connaissance de V. M. I. et R. en la maison de Marrac, ce que j'ambitionne depuis long-temps, si toutefois elle veut bien me le permettre. En attendant, je suis, avec les sentimens de la plus haute estime et considération,

De V. M. I. et R., le bon frère,

FERDINAND.

A Irun, le 19 avril 1808.

PAGE 96.

LETTRE

du Prince Ferdinand VII, à l'Infant don Antonio.

28 avril 1808.

MON CHER ANTOINE,

J'ai reçu ta lettre du 24, et j'ai lu la copie de la lettre de Murat, et ta réponse, dont je suis satisfait. Je n'ai jamais douté de ta prudence et de ton attachement à ma personne, et je ne sais comment t'en récompenser. J'ignore comment tout ceci finira : je désire que ce soit bientôt, et surtout à la satisfaction de tous. Je te préviens que Napoléon a entre ses mains une lettre de Marie-Louise, qui porte que l'abdication de mon père a été forcée. Fais comme si tu l'ignorais, mais conduis-toi en conséquence, et tâche que ces maudits Français ne te fassent aucun trait de leur méchanceté.

Je suis ton affectionné frère, etc.

FERDINAND.

Bayonne, le 28 avril 1808.

PAGE 104.

INSTRUCTION

remise à S. Exc. don Pedro Labrador.

TRÈS-EXCELLENT SEIGNEUR,

V. Exc. a été informée des propositions qui ont été faites au Roi le jour de son arrivée dans cette ville, et de ce qui s'est passé dans la conférence où elles furent discutées entre le ministre des relations extérieures.

Les autres propositions qui ont été récemment faites, diffèrent sous quelques rapports, mais ne sont pas plus admissibles. Elles sont de la teneur suivante :

1°. Qu'il est irrévocablement résolu que la dynastie des Bourbons ne régnera plus en Espagne;

2°. Que le Roi cédera ses droits à la couronne, tant en son nom qu'en celui de ses fils ou autres héritiers;

3°. Que, si ce point est adopté, la couron ne d'Etrurie

lui sera transmise et à ses descendans, conformément aux statuts de la loi salique;

4°. Que l'Infant don Carlos fera une pareille renonciation de ses droits, et qu'il aura droit à la succession de la couronne d'Etrurie, à défaut d'héritier direct du Roi;

5°. Que le royaume d'Espagne appartiendra désormais au frère de Napoléon;

6°. Qu'il en garantit l'intégrité entière et celle de ses colonies, et qu'il ne souffrira pas que le moindre village en soit démembré;

7°. Qu'il garantit de la même manière la conservation de la religion, des propriétés, etc., etc.;

8°. Que si S. M. se refusait à ces propositions, elle ne recevrait aucune compensation, tandis qu'on les fera exécuter de gré ou de force;

9°. Que si S. M. demande et accepte la nièce de Napoléon en mariage, cette alliance sera immédiatement suivie de l'exécution du traité. Ces propositions furent discutées dans la junte où le Roi présida. J'y développai mon opinion, laquelle fut adoptée par V. Exc. et les autres membres, et approuvée par S. M., qui désire que des instructions soient préparées en conséquence pour V. Exc.

V. Exc. sait que les promesses les plus flatteuses et les assurances les plus positives furent faites et données au Roi par le grand-duc de Berg, par l'ambassadeur de France et par le général Savary, d'après les ordres de Napoléon, qui déclarèrent qu'il ne surviendrait aucun obstacle à ce que S. M. fût reconnue comme souverain d'Espagne; qu'on ne voulait porter aucune atteinte à l'intégrité du territoire de ce royaume; et vous savez ce que furent ces assurances qui déterminèrent le Roi à partir de Madrid, pour venir à la rencontre de son intime allié, dans la supposition que ce dernier devait l'accompagner à son retour dans la capitale, où l'on avait fait de grands préparatifs pour le recevoir. Le voyage fut différé; mais le Roi, séduit par de nouvelles promesses, se détermina à poursuivre son voyage jusqu'à Bayonne. V. Exc. doit demander si le Roi est en pleine liberté, et, dans ce cas, s'il peut retourner dans ses Etats pour y traiter librement avec le plénipotentiaire à qui Napoléon voudra confier ses pouvoirs. S'il n'est pas libre, V. Exc. sait que tout acte de sa part est absolument dérisoire; et qu'en conséquence, tout ce qui pourrait être convenu n'aura d'autre effet que de ternir la réputation de Napoléon devant le monde entier, dont les yeux sont ouverts sur sa conduite, et qui connaît bien tout ce que l'Espagne a déjà fait en faveur de la France.

J'ai communiqué à V. Exc. le traité du 27 octobre dernier, par lequel Napoléon a garant l'intégrité de l'Es-

pagne dans la personne du Roi, avec le titre d'Empereur des deux Amériques. Il n'est rien intervenu qui ait pu détruire ce traité, et au contraire, l'Espagne a acquis de nouveaux droits à la gratitude de la France. Le Roi a résolu de ne rien céder, et son honneur et ses devoirs envers ses sujets lui commandent d'agir ainsi. Il ne peut pas forcer les Espagnols à se soumettre à la dynastie de Napoléon, et il peut encore moins les dépouiller de leurs droits d'appeler une autre famille au trône, à l'extinction de la famille régnante.

Il ne répugne pas moins aux sentimens du Roi, de recevoir comme compensation la couronne d'Etrurie; car, outre que ce pays est sous l'autorité de son légitime souverain, auquel il ne voudrait causer aucun préjudice, S. M. est contente de la couronne que la Providence lui a donnée, et qu'elle ne veut pas se séparer de ses sujets, à qui elle porte une affection paternelle, et dont elle a reçu les preuves les plus touchantes de fidélité et d'attachement à sa personne.

Si, en conséquence de ce refus, Napoléon juge convenable de recourir à la force, S. M. espère que la divine justice, celui qui dispose des trônes, protégera sa juste cause et celle de son royaume.

Comme V. Exc. est profondément pénétrée de ces principes, et qu'elle les a déjà déployés avec cette énergie qui anime un serviteur fidèle et vertueux, un ardent ami de son roi et de son pays, il est inutile que

j'entre dans de plus grands détails pour diriger votre conduite dans une négociation où il s'agit des intérêts les plus chers de votre nation et de votre roi, qui met en vous toute sa confiance. Que Dieu daigne accorder de longues années à V. Exc.

PEDRO CEVALLOS.

(Pour don Pedro, GOMEZ LABRADOR.)

Bayonne, le 27 avril 1808.

PAGE 129.

LETTRE

de Ferdinand VII à son père.

Du 1er mai 1808.

Mon cher et honoré père, Votre Majesté est convenue que je n'ai pas eu la moindre part dans les mouvemens d'Aranjuez, dont le but était, ainsi que cela est reconnu et que Votre Majesté en a la preuve, non de la dégoûter de la royauté, mais pour l'engager à garder le sceptre, et à ne pas abandonner ceux dont l'existence dépend du trône même. Votre Majesté m'a également déclaré que son abdication avait été spontanée, et que, quand même quelqu'un assurerait le contraire, je ne devais pas le croire, car elle n'avait jamais donné de signature avec plus de plaisir. Votre Majesté m'a dit aujourd'hui, que, quoiqu'il soit certain qu'elle fît son abdication avec toute la liberté possible, elle se réserva le pouvoir de reprendre les rênes du gouvernement quand elle le jugerait à propos. En conséquence, j'ai demandé à Votre

Majesté si elle voulait régner de nouveau ; elle m'a répondu qu'elle ne voulait pas régner et encore moins retourner en Espagne. Malgré cela, Votre Majesté m'ordonne de résigner en sa faveur une couronne qui m'est dévolue, suivant les lois fondamentales du royaume, dès le moment de son abdication. Comme aucune épreuve n'est difficile pour un fils qui s'est toujours distingué par l'amour, le respect et l'obéissance qu'il doit à ses parens, quand il s'agit de mettre au jour ces qualités, principalement quand ces devoirs de fils ne sont pas en contradiction avec les obligations que les devoirs de souverain m'imposent envers mes sujets, et afin que ces sujets, qui ont le premier droit à mes attentions, ne soient point lésés, et que Votre Majesté n'ait pas lieu de se plaindre de mon obéissance, je suis prêt, vu les circonstances, à renoncer à ma couronne en faveur de Votre Majesté, aux conditions suivantes :

Première. Que Votre Majesté reviendra à Madrid, où je l'accompagnerai et le servirai en fils respectueux. — Deuxième. Que les Cortès seront assemblés à Madrid ; et, dans le cas que Votre Majesté ait de la répugnance pour une assemblée si nombreuse, on pourrait convoquer tous les tribunaux et les députés du royaume. — Troisième. Que ma renonciation sera faite, et les motifs qui m'y engagent seront déclarés en présence de cette assemblée. Ces motifs sont l'amour que j'ai pour mes sujets, afin de payer de retour celui qu'ils ont pour moi,

en leur procurant la tranquillité, et en écartant d'eux les horreurs d'une guerre civile, par le moyen d'une renonciation qui n'a d'autre but que celui d'engager Votre Majesté à reprendre le sceptre et à gouverner des sujets dignes de son amour. — Quatrième. Que Votre Majesté n'amènera point avec elle des personnes qui méritent, à juste titre, la haine de la nation. — Cinquième. Que si Votre Majesté persiste dans ce qu'elle a avancé, de ne pas revenir en Espagne, ni ne veut pas régner une autre fois, je gouvernerai en son nom, comme son lieutenant; car personne ne peut m'être préféré : j'ai pour moi les lois, le vœu des peuples et l'amour de mes sujets : personne ne peut chercher leur prospérité avec autant de zèle, et ne s'y croit plus obligé que moi. Après avoir fait ma renonciation avec ces restrictions, je comparaîtrai devant les Espagnols pour leur faire voir que je préfère l'intérêt de leur conservation à la gloire de les commander, et l'Europe me jugera digne de commander des peuples à la tranquillité desquels j'ai su sacrifier ce que les hommes ont de plus flatteur et de plus séduisant. Dieu ait l'importante vie de Votre Majesté en sa sainte garde, de la manière qu'il est prié par son affectionné et soumis fils, qui se met aux pieds de Votre Majesté.

FERDINAND.

PEDRO CEVALLOS.

Bayonne, le 1er mai 1808.

PAGE 133.

LETTRE

du Roi d'Espagne, Charles IV, à Ferdinand son fils.

Du 2 mai 1808.

MON FILS,

Les conseils perfides des hommes qui vous environnent, ont placé l'Espagne dans une situation critique; elle ne peut plus être sauvée que par Napoléon.

Depuis la paix de Bâle, j'ai senti que le premier intérêt de mes peuples était de vivre en bonne intelligence avec la France. Il n'y a pas de sacrifice que je n'aie jugé devoir faire pour arriver à ce but important; même quand la France était en proie à des gouvernemens éphémères, j'ai fait taire mes inclinations particulières pour n'écouter que la politique et le bien de mes sujets. Lorsque Napoléon eut rétabli l'ordre en France, de grandes craintes se dissipèrent, et j'eus de nouvelles raisons de rester fidèle à mon système d'alliance.

Lorsque l'Angleterre déclara la guerre à la France, j'eus le bonheur de rester neutre et de conserver à mes peuples les bienfaits de la paix. L'Angleterre saisit postérieurement quatre de mes frégates et me fit la guerre avant même de me l'avoir déclarée; il me fallut repous-

ser la force par la force. Les malheurs de la guerre atteignirent mes sujets.

L'Espagne, environnée de côtes, devant une grande partie de sa prospérité à ses possessions d'outre-mer, souffrit de la guerre plus qu'un autre état. La cessation du commerce et les calamités attachées à cet état de choses se firent sentir à mes sujets. Plusieurs furent assez injustes pour les attribuer à moi et à mes ministres.

J'eus la consolation, du moins, d'être assuré du côté de la terre et de n'avoir aucune inquiétude sur l'intégrité de mes provinces, que moi seul, de tous les rois de l'Europe, j'avais maintenue au milieu des orages de ces derniers temps. Je jouirais encore de cette tranquillité sans les conseils qui vous ont éloigné du droit chemin. Vous vous êtes laissé aller trop facilement à la haine que votre première femme portait à la France, et bientôt vous avez partagé ses injustes ressentimens contre mes ministres, contre votre mère, contre moi-même.

J'ai dû me ressouvenir de mes droits de père et de roi : je vous fis arrêter ; je trouvai dans vos papiers la conviction de votre délit ; mais, sur la fin de ma carrière, en proie à la douleur de voir mon fils périr sur l'échafaud, je fus sensible aux larmes de votre mère, et je vous pardonnai.

Cependant mes sujets étaient agités par les rapports mensongers de la faction à la tête de laquelle vous vous étiez placé. Dès ce moment, je perdis la tranquillité de

ma vie, et aux maux de mes sujets, je dus joindre ceux que me causaient les dissensions de ma propre famille.

On calomnia même mes ministres auprès de Napoléon, qui, croyant voir les Espagnes échapper à son alliance, et les esprits agités, même dans ma famille, couvrit sous différens prétextes mes états de ses troupes. Lorsqu'elles occupèrent la rive droite de l'Ebre et parurent destinées à maintenir la communication avec le Portugal, je dus espérer qu'il reviendrait aux sentimens d'estime et d'amitié qu'il m'avait toujours montrés. Quand j'appris que ses troupes s'avançaient sur ma capitale, je sentis la nécessité de réunir mon armée autour de moi, pour me présenter à mon auguste allié dans l'attitude qui convenait au roi des Espagnes; j'aurais éclairci ses doutes et concilié mes intérêts. J'ordonnai à mes troupes de quitter le Portugal et Madrid, et je les réunis de différens points de la monarchie, non pour quitter mes sujets, mais pour soutenir dignement la gloire du trône. Ma longue expérience me faisait comprendre d'ailleurs que Napoléon pouvait nourrir des désirs conformes à ses interêts et à la politique du vaste système du continent, *mais qui pouvaient blesser les intérêts de ma maison.* Quelle a été votre conduite? Vous avez mis en désordre tout mon palais, vous avez soulevé mes gardes du corps contre moi; votre père lui-même a été votre prisonnier; mon premier ministre, que j'avais élevé et adopté dans ma famille, fut traîné

sanglant de cachot en cachot; vous avez flétri mes cheveux blancs, vous les avez dépouillés d'une couronne portée avec gloire par mes ancêtres, et que j'avais conservée sans tache; vous vous êtes assis sur mon trône; vous avez été vous mettre à la disposition du peuple de Madrid que vos partisans avaient mis en émeute: et des troupes étrangères qui au même moment y faisaient leur entrée.

La conspiration de l'Escurial était consommée; les actes de mon administration livrés au mépris public. Vieux et chargé d'infirmités, je n'ai pu supporter ce nouveau malheur; j'ai eu recours à l'empereur des Français, non plus comme un roi à la tête de ses troupes et environné de l'éclat du trône, mais comme un roi malheureux et abandonné. J'ai trouvé protection et refuge au milieu de ses camps; je lui dois la vie, celle de la reine et de mon premier ministre. Je vous ai suivi sur vos traces à Bayonne. Vous avez conduit les affaires de manière que tout dépend désormais de la médiation et de la protection de ce grand prince. Vouloir recourir à des agitations populaires, arborer l'étendard des factions, c'est ruiner les Espagnes, et entraîner dans les plus horribles catastrophes, vous, mon royaume, mes sujets et ma famille. Mon cœur s'est ouvert tout entier à Napoléon, il connaît tous les outrages que j'ai reçus et les violences qu'on m'a faites; il m'a déclaré qu'il ne vous reconnaîtrait jamais pour roi, et que l'ennemi de son père ne pouvait inspirer de la confiance aux étrangers; d'ail-

leurs, il m'a montré vos lettres qui font foi de votre haine pour la France.

Dans cette situation, mes droits sont clairs; mes devoirs davantage encore : je dois épargner le sang de mes sujets, et ne rien faire sur la fin de ma carrière qui puisse porter le ravage et l'incendie dans les Espagnes, et les réduire à la plus horrible misère. Ah! certes, si, fidèle à vos devoirs et aux sentimens de la nature, vous aviez repoussé des conseils perfides; si, constamment assis à mes côtés pour ma défense, vous aviez attendu le cours ordinaire de la nature qui devra marquer votre place dans peu d'années, j'eusse pu concilier la politique et l'intérêt de l'Espagne avec l'intérêt de tous. Sans doute, depuis six mois les circonstances ont été critiques; mais, quelque critiques qu'elles fussent, j'aurais obtenu de la contenance de mes sujets, des faibles moyens qui me restaient encore, et surtout de cette force morale que j'aurais eue en me présentant dignement à la rencontre de mon allié, auquel je n'avais jamais donné de sujet de plainte, un arrangement qui eût concilié les intérêts de mes sujets et ceux de ma famille. En m'arrachant la couronne, c'est la vôtre que vous avez brisée; vous lui avez ôté ce qu'elle avait d'auguste et qui la rendait sacrée à tous les hommes. Votre conduite envers moi et vos lettres interceptées ont mis une barrière d'airain entre vous et le trône d'Espagne; il n'est ni de votre intérêt, ni de celui des Espagnes que vous y prétendiez. Gardez-vous d'allu-

mer un feu dont votre ruine totale et le malheur de l'Espagne seraient le seul et inévitable effet. Je suis roi par le droit de mes pères; mon abdication est le résultat de la force et de la violence. Je n'ai donc rien à recevoir de vous, et je ne puis adhérer à aucune réunion ni assemblée; ce conseil est encore une faute des hommes sans expérience qui vous entourent.

J'ai régné pour le bonheur de mes sujets, je ne veux point leur léguer la guerre civile, les émeutes, les assemblées populaires et les révolutions; tout doit être fait pour le peuple et rien par lui : oublier cette maxime, c'est se rendre coupable de tous les crimes qui dérivent de cet oubli. Pendant toute ma vie je me suis sacrifié pour mes peuples, et ce n'est pas à l'âge où je suis arrivé que je ferai rien de contraire à leur religion, à leur tranquillité et à leur bonheur; j'ai régné pour eux, j'agirai constamment pour eux; je mettrai en oubli toutes mes souffrances, et lorsque je serai assuré que la religion de l'Espagne, l'intégrité de mes provinces, leur indépendance et leurs priviléges seront maintenus, je descendrai dans la tombe en vous pardonnant l'amertume de mes dernières années.

Donné à Bayonne, dans le palais impérial appelé du Gouvernement, le 2 mai 1808.

CHARLES.

PAGE 133.

LETTRE

de Ferdinand à son père.

Du 4 mai 1808.

MON CHER ET HONORÉ PÈRE,

J'ai reçu la lettre que Votre Majesté a eu la bonté de m'écrire, en date du 2 de ce mois; et je vais répondre à tous les points qu'elle contient, avec la modération et le respect que je dois à Votre Majesté.

Votre Majesté cherche d'abord à justifier sa conduite politique à l'égard de la France depuis le traité de Bâle : je ne crois pas que personne s'en soit jamais plaint en Espagne; au contraire, tout le monde a été d'accord pour faire l'éloge de la constance et de la modération avec lesquelles Votre Majesté a soutenu le système qu'elle avait adopté. Quant à moi, j'ai adopté un système entièrement semblable à celui de Votre Majesté, et j'en ai donné des preuves incontestables depuis le moment que Votre Majesté a abdiqué la couronne en ma faveur.

Votre Majesté donne à entendre que le procès de l'Escurial ne doit son origine qu'à la haine que ma femme m'avait inspirée contre la France, contre les ministres

de Votre Majesté, contre ma chère mère et contre vous-même. Je répondrai que si ce procès avait été poursuivi d'une manière autorisée par les lois, il aurait donné la preuve du contraire; car, quoique je ne pusse avoir la moindre influence sur l'esprit des onze conseillers que Votre Majesté avait choisis, ni une plus grande liberté que celle que me donnaient ces suivans que Votre Majesté avait chargé de me garder, les juges furent unanimement d'accord qu'il n'y avait pas lieu à accusation, et que les prétendus coupables étaient innocens.

Votre Majesté parle de l'inquiétude que vous avait donné l'entrée en Espagne d'un si grand nombre de troupes étrangères, et que la raison pour laquelle Votre Majesté avait appelé auprès d'elle celles qu'elle avait en Portugal et à Madrid, n'était pas le désir d'abandonner ses peuples, mais seulement de soutenir la gloire du trône. Votre Majesté me permettra de lui observer, sur ce premier point, qu'elle ne devait pas être surprise de l'entrée des troupes amies et alliées, qui, sous ce rapport, devait lui inspirer une confiance entière. Que Votre Majesté me permette également de lui représenter que les ordres qu'elle donna n'étaient que pour son voyage et celui de sa famille à Séville; que les troupes étaient destinées à rendre la voie libre; et qu'il n'y eut personne qui ne fût entièrement persuadé que le dessein de celui qui dirigeait tout, ne fût de conduire Votre Majesté, ainsi que sa famille, en Amérique. Votre Majesté se

crut même obligée de rendre et d'ordonner la publication d'un décret pour tranquilliser ses sujets sur cet objet; mais comme ceux-ci voyaient que les voitures étaient toujours en réquisition, que les relais étaient aussi placés, et qu'on continuait toujours les préparatifs d'un voyage prochain sur la côte de l'Andalousie, le désespoir s'empara de tous les esprits, et donna naissance aux mouvemens d'Aranjuez. Votre Majesté sait que je n'y pris part que pour aller, par son ordre, délivrer de la fureur du peuple celui qui était l'objet de sa haine, parce qu'on le croyait l'auteur du voyage.

Votre Majesté n'a qu'à s'adresser à l'Empereur des Français: Sa Majesté Impériale lui parlera sans doute de la même manière qu'elle l'a fait dans une lettre qu'elle m'a adressée à Vittoria. Elle disait que l'objet de son voyage à Madrid, était d'engager Votre Majesté à opérer quelque réforme dans son gouvernement, et à renvoyer d'auprès de sa personne le prince de la Paix, dont l'influence était la cause de tous les maux. L'enthousiasme que son arrestation produisit dans toute la nation, est une preuve évidente de ce que Napoléon a dit: d'ailleurs V.M. est témoin que, malgré tous les mouvemens d'Aranjuez, on n'entendit jamais, dans le fort du trouble, aucune parole qui pût offenser ou inquiéter Votre Majesté, ni aucune personne de sa famille; bien au contraire, elle fut reçue avec toutes les démonstrations de joie et de fidélité, quand elle se laissa voir. C'est

pourquoi l'abdication que Votre Majesté fit de sa couronne surprit tout le monde, ainsi que moi, car personne ne s'y attendait, et ne l'avait désiré. Votre Majesté fit part elle-même de son abdication à tous ses ministres, par lesquels elle me fit reconnaître comme roi et seigneur; elle la communiqua également aux ambassadeurs des cours étrangères auprès de celle de Madrid, et fit connaître que sa détermination était volontaire et spontanée, et qu'elle l'avait pris depuis long-temps; Votre Majesté en dit de même à mon frère l'Infant don Carlos, et à mon oncle l'Infant don Antonio, auxquels elle dit que la signature qu'elle avait apposée au décret d'abdication, était celle qu'elle avait donnée avec plus de plaisir dans sa vie; enfin, Votre Majesté dit à ses ministres, trois jours après, qu'on ne devait pas croire que son abdication avait été involontaire, comme quelques-uns le disaient, puisqu'elle avait été au contraire libre et spontanée.

Si on m'accuse de haine contre la France, elle est si peu démontrée, qu'on verra, par l'aperçu des faits que je vais raconter, que j'en étais bien éloigné.

A peine V. M. eut-elle abdiqué la couronne en ma faveur, que j'adressai, d'Aranjuez, plusieurs lettres à Napoléon : ces lettres sont toutes des assurances que les principes d'amitié et d'alliance qui subsistaient entre les deux couronnes, n'avaient reçu aucune altération depuis mon avénement, et qu'ils étaient les mêmes

que Votre Majesté avait inviolablement observés. Mon voyage à Madrid fut une autre preuve des plus convaincantes qu'il me fut possible de donner à Sa Majesté Impériale et Royale, de la confiance illimitée qu'elle m'inspirait; car le prince Murat étant entré le jour précédent, à Madrid, avec une grande partie de son armée, et la ville se trouvant sans garnison, on peut bien dire que je fus me mettre entre ses mains. Deux jours après que je fus entré dans la capitale, on me rendit compte de la correspondance particulière de Votre Majesté avec Napoléon; j'y trouvai qu'elle lui avait demandé depuis peu une princesse de sa famille pour la marier avec moi, et resserrer de plus en plus l'union et l'alliance qui existait entre les deux Etats. Comme j'étais entièrement conforme au système et à la volonté de Votre Majesté, j'écrivis à l'Empereur une lettre dans laquelle je lui demandais la princesse en mariage.

J'ai envoyé une députation à Bayonne pour complimenter, en mon nom, Sa Majesté Impériale et Royale. Peu de temps après, je fis partir mon frère l'Infant don Carlos, afin qu'il lui rendît à la frontière les honneurs qui lui étaient dus; non content de cela, je partis moi-même de Madrid, et me laissai persuader par les assurances qui me furent données par l'ambassadeur de Sa Majesté Impériale, le grand-duc de Berg, et le général Savary qui venait d'arriver de Paris. Ce général m'avait précédemment demandé une audience pour me

dire, par ordre de l'Empereur, que Sa Majesté Impériale ne désirait autre chose que de savoir si mon système, relativement à la France, était semblable à celui de Votre Majesté; que, dans ce cas, il me reconnaîtrait pour roi d'Espagne, et s'abstiendrait de toute autre chose. Plein de confiance dans ces promesses, et croyant trouver Sa Majesté Impériale en chemin, j'arrivai jusqu'à cette ville où le jour même on fit, à quelques personnes de ma suite, des propositions si éloignées de tout ce qu'on avait déterminé d'abord, qu'il ne m'a pas été permis d'y accéder, attendu qu'elles sont contraires à mon honneur, à ma conscience, aux devoirs que Votre Majesté m'a imposés quand les Cortès me reconnurent pour leur prince et souverain, et à ceux que je me suis imposé quand j'acceptai la couronne que Votre Majesté a bien voulu abdiquer en ma faveur.

Je ne comprends pas comment il peut se trouver dans les mains de Napoléon, des lettres qui sont la preuve de ma haine pour la France, surtout après les grandes preuves d'amitié que je lui ai données, et n'ayant jamais rien écrit qui l'annonce.

Il m'a été communiqué ensuite une copie de la protestation que Votre Majesté fit entre les mains de Napoléon, tendante à annuler l'abdication qu'elle avait faite; cependant, aussitôt que je fus arrivé dans cette ville, ayant demandé à Votre Majesté si son abdication avait été libre, elle me répondit qu'elle l'avait été,

quoique non pour toujours. Je lui demandai pourquoi elle ne l'avait pas dit quand elle le fit, Votre Majesté me répondit alors qu'elle ne l'avait pas voulu. Il en résulte que l'abdication de V. M. ne fut point forcée, et que je ne pus pas savoir si elle pensait à reprendre les rênes du gouvernement. Votre Majesté m'a déclaré aussi qu'elle ne voulait ni régner, ni retourner en Espagne.

Malgré toutes ces considérations, j'ai déclaré, dans la lettre que j'ai eu l'honneur de remettre à Votre Majesté, que j'étais disposé à renoncer à la couronne en sa faveur, à condition qu'on assemblerait les Cortès, ou, à leur défaut, les conseils et députés du royaume, non que je crusse cette formalité nécessaire pour rendre ma renonciation valable, mais parce que je la crois importante pour faire disparaître les mécontentemens que pourrait faire naître un tel changement, lesquels pourraient dégénérer en troubles, et conserver tous les ménagemens que la dignité de Votre Majesté, mon honneur et la tranquillité du royaume exigent.

Si Votre Majesté ne veut pas régner par elle-même, je régnerai en son nom, ou au mien; car c'est à moi seul à qui il appartient de représenter votre personne, parce que j'ai en ma faveur le suffrage des lois et des peuples, et qu'il n'est pas possible qu'aucun autre s'intéresse, autant que moi, à leur bonheur.

J'ai l'honneur de déclarer une seconde fois à Votre Majesté, que les choses étant ainsi, et avec les condi-

tions que je lui ai énoncées, je suis prêt à l'accompagner en Espagne, pour y faire mon abdication dans la forme qui a été dite; et, quant à ce que Votre Majesté a dit de son intention de ne plus revenir en Espagne, je la supplie instamment, et par tout ce qu'il y a de plus sacré dans le ciel et sur la terre, que si, en effet, elle ne veut pas régner, elle cesse de penser à abandonner un pays qu'elle connaît, dans lequel elle pourra choisir le climat le plus propre à la conservation de sa santé chancelante, et dans lequel je l'assure qu'elle pourra jouir d'une plus grande commodité et d'une plus grande tranquillité d'esprit que dans tout autre.

Enfin, je supplie Votre Majesté de vouloir bien se pénétrer de notre situation actuelle, et de bien faire attention qu'il n'est question que d'exclure pour toujours notre famille du trône d'Espagne, pour y mettre à sa place la famille impériale qui règne en France; que nous ne pouvons accéder à cette substitution sans le consentement de tous les individus qui peuvent avoir droit à la couronne, et encore sans celui exprès de la nation espagnole, réunies dans la personne de ses représentans, et en lieu de sûreté; qu'en outre, vu que nous sommes dans un pays étranger, personne ne pourra croire que nous agissons avec liberté, et cette considération seule peut rendre nul tout ce que nous faisons, et avoir des suites fâcheuses.

Avant que je finisse cette lettre, je prie Votre Majesté

de me permettre de lui représenter que les conseillers qu'elle traite de perfide , ne m'ont jamais rien conseillé de contraire au respect, à l'amour et à la vénération que j'ai toujours eu et que j'aurai toujours pour Votre Majesté, que je prie Dieu d'avoir toujours en sa sainte et digne garde.

Sire, votre très-humble et très-soumis fils,

FERDINAND.

Bayonne, le 4 mai 1808.

PAGE 137.

TRAITÉ

entre le Roi d'Espagne, Charles IV, et Napoléon.

à Bayonne, le 5 mai 1808.

ANIMÉS d'un égal désir de mettre promptement un terme à l'anarchie à laquelle est en proie l'Espagne; de sauver cette brave nation des agitations des factions; voulant lui épargner toutes les convulsions de la guerre civile et étrangère, et la placer sans secousse dans la seule position qui, dans la circonstance extraordinaire dans laquelle elle se trouve, puisse maintenir son intégrité, lui garantir ses colonies et la mettre à même de réunir tous ses moyens à ceux de la France pour arriver à une paix maritime, ont résolu de réunir tous leurs efforts, et de régler, dans une convention particulière, de si chers intérêts. Lesquels, après avoir échangé leurs pleins-pouvoirs, sont convenus de ce qui suit :

Art. Ier. S. M. le roi Charles n'ayant en vue pendant toute sa vie, que le bonheur de ses sujets, et constant dans le principe, que tous les actes d'un souverain ne doivent être faits que pour arriver à ce but; les circonstances actuelles ne pouvant être qu'une source de dissensions d'autant plus funestes que les factions ont divisé sa propre famille, a résolu de céder comme il céde par le présent, à S. M. l'empereur Napoléon, tous ses droits sur le trône des Espagnes et des Indes, comme le seul qui, au point où en sont arrivées les choses, peut rétablir l'ordre : entendant que ladite cession n'ait lieu qu'afin de faire jouir ses sujets des deux conditions suivantes.

1°. L'intégrité du royaume sera maintenue. Le prince que S. M. l'empereur Napoléon jugera devoir placer sur le trône d'Espagne, sera indépendant, et les limites de l'Espagne ne souffriront aucune altération.

2°. La religion catholique, apostolique et romaine sera la seule en Espagne. Il ne pourra y être toléré aucune religion réformée, et encore moins infidèle, suivant l'usage établi jusqu'aujourd'hui.

II. Tous actes faits contre ceux de nos fidèles sujets, depuis la révolution d'Aranjuez, sont nuls et de nulle valeur, et leurs propriétés leur seront rendues.

III. Sa majesté le roi Charles ayant ainsi assuré la prospérité, l'intégrité et l'indépendance de ses sujets,

Sa Majesté l'Empereur s'engage à donner refuge dans ses états au roi Charles, à la reine, à sa famille, au prince de la Paix, ainsi qu'à ceux de leurs serviteurs qui voudront les suivre, lesquels jouiront en France d'un rang équivalent à celui qu'ils possédaient en Espagne.

IV. Le palais impérial de Compiègne, les parcs et forêts qui en dépendent, seront à la disposition du roi Charles, sa vie durant.

V. Sa Majesté l'Empereur donne et garantit à Sa Majesté le roi Charles, une liste civile de trente (1) millions de réaux que Sa Majesté l'Empereur Napoléon lui fera payer directement, tous les mois, par le trésor de la couronne.

A la mort du roi Charles, deux millions de revenu formeront le douaire de la reine.

VI. Sa Majesté l'Empereur Napoléon s'engage à accorder à tous les enfans d'Espagne une rente annuelle de quatre cents mille fr., pour en jouir à perpétuité, eux et leurs descendans, sauf la réversibilité de ladite rente d'une branche à l'autre, en cas de l'extinction de l'une d'elles, et en suivant les lois civiles. En cas d'extinc-

---

(1) Six millions de francs.

tion de toutes les branches, lesdites rentes seront réversibles à la couronne de France.

VII. Sa Majesté l'Empereur Napoléon fera tel arrangement qu'il jugera convenable avec le futur roi d'Espagne pour le paiement de la liste civile et des rentes comprises dans les articles précédens; mais Sa Majesté le roi Charles IV n'entend avoir de relation pour cet objet qu'avec le trésor de France.

VIII. Sa Majesté l'Empereur Napoléon donne en échange à Sa Majesté le roi Charles, le château de Chambord, avec les parcs, forêts et fermes qui en dépendent, pour en jouir en toute propriété, et en disposer comme bon lui semblera.

IX. En conséquence, Sa Majesté le roi Charles renonce, en faveur de Sa Majesté l'Empereur Napoléon, à toutes les propriétés allodiales et particulières non appartenantes à la couronne d'Espagne, mais qu'il possède en propre.

Les enfans d'Espagne continueront à jouir du revenu des commanderies qu'ils possédent en Espagne.

X. La présente convention sera ratifiée, et les ratifications en seront échangées dans huit jours, ou le plutôt qu'il sera possible.

Fait à Bayonne, le 5 mai 1808.

PAGE 138.

TRAITÉ

entre Napoléon et le Prince des Asturies, Ferdinand.

à Bayonne, le 10 mai 1808.

ART. I. Son Altesse Royale le prince des Asturies adhère à la cession faite par le roi Charles, de ses droits au trône d'Espagne et des Indes, en faveur de Sa Majesté l'Empereur des Français, roi d'Italie, et renonce, en tant que de besoin, aux droits qui lui sont acquis comme prince des Asturies, à la couronne des Espagnes et des Indes.

II. Sa Majesté l'Empereur des Français, roi d'Italie, accordé en France à Son Altesse Royale le prince des Asturies, le titre d'Altesse Royale, avec tous les honneurs et prérogatives dont jouissent les princes de son rang. Les descendans de Son Altesse Royale le prince des Asturies conserveront le titre de prince et celui d'Altesse Sérénissime, et auront toujours le même rang en France, que les princes dignitaires de l'Empire.

III. Sa Majesté l'Empereur des Français, roi d'Italie, cède et donne par les présentes en toute propriété, à Son Altesse Royale le prince des Asturies et à ses descendans, les palais, parcs, fermes de Navarre et les bois

qui en dépendent, jusqu'à la concurrence de cinquante mille arpens, le tout dégrévé d'hypothèques, et pour en jouir en toute propriété, à dater de la signature du présent traité.

IV. Ladite propriété passera aux enfans et héritiers de Son Altesse Royale le prince de Asturies; à leur défaut, aux enfants et héritiers de l'infant don Charles; à défaut de ceux-ci, aux descendans et héritiers de l'infant don Francisque, et enfin, à leur défaut, aux enfans et héritiers de l'infant don Antonio. Il sera expédié des lettres-patentes et particulières de prince à celui de ces héritiers auquel reviendra ladite propriété.

V. Sa Majesté l'Empereur des Français, roi d'Italie, accorde à Son Altesse Royale le prince des Asturies, quatre cent mille fr. de rente apanagère sur le trésor de France, et payable par douzièmes chaque mois, pour en jouir lui et ses descendans; et venant à manquer la descendance directe de Son Altesse Royale le prince des Asturies, cette rente apanagère passera à l'infant don Charles, à ses enfans et héritiers, et, à leur défaut, à l'infant don Francisque, à ses descendans et héritiers.

VI. Indépendamment de ce qui est stipulé dans les articles précédens, Sa Majesté l'Empereur des Français, roi d'Italie, accorde à Son Altesse Royale, le prince des Asturies, une rente de six cent mille fr., également sur le trésor de France, pour en jouir

sa vie durant. La moitié de ladite rente sera réversible sur la tête de la princesse, son épouse, si elle lui survit.

VII. Sa Majesté l'Empereur des Français, roi d'Italie, accorde et garantit aux infants don Antonio, oncle de Son Altesse Royale, le prince des Asturies, don Charles et don Franscisque, frères dudit prince :

1°. Le titre d'Altesse Royale, avec tous les honneurs et prérogatives dont jouissent les princes de son rang : les descendans de leurs Altesses Royales conserveront le titre de prince; celui d'Altesse Sérénissime, et auront toujours le même rang en France que les princes dignitaires de l'Empire.

2°. La jouissance du revenu de toutes leurs commanderies en Espagne, leur vie durant.

3°. Une rente apanagère de 400,000 fr., pour en jouir eux et leurs héritiers à perpétuité; entendant Sa Majesté Impériale, que les infants don Antoine, don Charles et don Francisque venant à mourir sans laisser d'héritiers, ou leurs postérités venant à s'éteindre, lesdites rentes apanagères appartiendront à Son Altesse Royale le prince des Asturies, ou à ses descendans et héritiers, le tout aux conditions que Leurs Altesses Royales don Charles, don Antonio et don Francisque adhèrent au présent traité.

Bayonne, le 10 mai 1808.

PAGE 194.

LETTRE

du Marquis de La Romana au Roi Joseph-Napoléon.

Le 14 juin 1808.

La division espagnole dans le Danemarck, que j'ai l'honneur de commander, s'empresse de témoigner à Votre Majesté par mon organe, sa grande satisfaction de savoir qu'un frère du Grand-Napoléon, du héros incomparable qu'a produit le siècle, a été reconnu roi d'Espagne. Son émotion a été plus vive en apprenant que c'était Votre Majesté, dont il suffit de prononcer le nom pour désigner la réunion de toutes les vertus; que c'était, dis-je, Votre Majesté qui allait monter sur le trône. Que Votre Majesté permette de lui adresser, au nom de toute la division, l'hommage de notre entière soumission et de notre inviolable dévouement envers sa personne. C'est l'expression de nos cœurs, et particulièrement de celui qui se dit, de Votre Majesté, le très-humble et fidèle sujet,

Le marquis DE LA ROMANA.

Au quartier-général de Nyebourg en Fionie, le 24 juin 1808.

PAGE 194.

LETTRE

du Marquis de La Romana au Prince de Ponte-Corvo.

Du 17 juin 1808.

A S. A. S. Monseigneur le Prince de Ponte-Corvo, commandant en chef l'armée alliée en Danemarck.

MONSEIGNEUR,

En réponse à la lettre de Votre Altesse, du 14 de ce mois, qui m'a été remise par M. Villemain, j'ai l'honneur d'assurer Votre Altesse, que d'après l'expression unanime qui se conserve pure, mon second, tous les chefs des corps, officiers et soldats, l'intendant, l'auditeur, le premier aumônier, et enfin tous les individus qui composent la division sous mes ordres, sont tous d'accord avec moi pour reconnaître notre roi, et lui obéir avec la plus grande fidélité, le prince qui va régner en Espagne, sous les auspices paternels de Sa Majesté l'Empereur des Français, roi d'Italie; que nous sommes tous bien profondément convaincus des avantages que l'Espagne retirera de la nouvelle constitution, ainsi que de

la nouvelle dynastie qui va la gouverner, et que nous attendons avec le plus vif empressement l'heureux moment de ce changement.

Je prie Votre Altesse de vouloir bien assurer à Sa Majesté Impériale et Royale, qu'il règne le meilleur esprit et la plus exacte discipline dans la division espagnole; que tous les individus, par dévouement, par amour et par respect, sont disposés, depuis le premier jusqu'au dernier, à suivre les ordres et les volontés de Sa Majesté, en tous lieux, en toute occasion, et à répandre jusqu'à la dernière goutte de leur sang.

J'ose encore supplier Votre Altesse d'avoir la bonté de présenter à Sa Majesté Impériale et Royale, l'expression de l'attachement respectueux avec lequel les individus de la division espagnole s'unissent à moi, pour rendre grâce à Sa Majesté de la manière la plus reconnaissante pour l'intérêt qu'elle daigne prendre au bonheur de l'Espagne, et pour toutes les bontés que sa générosité veut bien nous accorder.

J'ai l'honneur, mon prince, de vous renouveler, avec la plus grande étendue, l'hommage de mon sincère et respectueux attachement.

Le marquis DE LA ROMANA.

Nyebourg en Fionie, le 17 juin 1808.

NOTE. Cet extrait est tiré de la lettre originale.

FIN DES PIÈCES JUSTIFICATIVES.

Après la bataille de Médelin, un colonel, aide-de-camp du roi Joseph, regardait les prisonniers défiler devant le front des régimens; il leur ordonna en espagnol de crier *vive le roi Joseph!* les prisonniers eurent d'abord l'air de ne pas comprendre, et, après un moment de silence, ils firent entendre tous ensemble le cri accoutumé de *vive Napoléon et ses troupes invincibles!* Ce colonel s'adressa alors en particulier à l'un d'entre ces prisonniers espagnols, en lui répétant avec menace l'ordre qu'il avait déjà donné. Le prisonnier ayant crié: *Vive le Roi Joseph!* un officier espagnol, qui, suivant l'usage, n'avait pas été désarmé, s'approcha de ce soldat de sa nation, et lui passa son épée au travers du corps.

Rocca (*page 101*).

La Junte de gouvernement établie à Séville fit des remercîmens aux généraux et aux troupes qui avaient combattu à Médelin; elle décerna des honneurs et des secours aux soldats et à leurs familles. Cette bataille de Médelin paraissait être à l'Espagne ce que celle de Cannes fut à Rome. Les Espagnols imitèrent la fermeté du Sénat romain.

FIN.

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

JA
42
P7
v.10

Pradt, Dominique Georges
Frédéric de Riom de Prolhiac
de Fourt de
Oeuvres politiques de M.
de Pradt

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 11 04 05 09 018 6